fornia
nal
y

10L

6654

Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE

(1789-1863)

SOUVENIRS

D'UN

MÉDECIN DE PARIS

PUBLIÉS PAR

Mmes A. BRANCHE ET L. DAGOURY

SES FILLES

Introduction et Notes par JOSEPH DURIEUX

AVEC UN PORTRAIT

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

Tous droits réservés

SOUVENIRS

D'UN

MÉDECIN DE PARIS

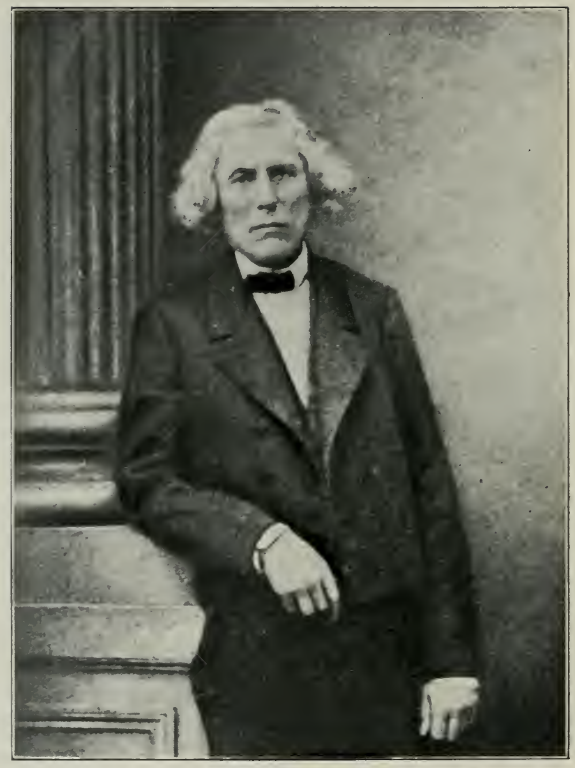

F.-L. POUMIÈS DE LA SIBOUTIE

Dr POUMIÈS DE LA SIBOUTIE

(1789-1863)

SOUVENIRS

D'UN

MÉDECIN DE PARIS

PUBLIÉS PAR

Mmes A. BRANCHE ET L. DAGOURY

SES FILLES

Introduction et Notes par JOSEPH DURIEUX

AVEC UN PORTRAIT

PARIS

LIBRAIRIE PLON

PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910

Tous droits réservés

Droits de reproduction et de traduction
réservés pour tous pays.

INTRODUCTION

Il y a vingt-cinq ans déjà, un journal parisien analysait une collection d'autographes offerte autrefois à la ville de Périgueux par un enfant du pays, qui avait eu à Paris son heure de célébrité. Et le *Figaro* du 9 mai 1883 ajoutait que cette collection, au milieu de laquelle se rencontrent de curieux documents, jette une lumière parfois indiscrète sur la première moitié du dix-neuvième siècle.

Ce recueil de plus de trois cents lettres, émanées de célébrités diverses, n'a pas été le seul don qu'ait reçu du docteur Poumiès de La Siboutie la Bibliothèque périgourdine; elle possède également, depuis 1853, le manuscrit de ses Mémoires particuliers [Ms n° 37, de 253 feuillets]. Un tel registre, non moins intéressant que la collection d'autographes, devait être rapproché des cahiers sur lesquels le docteur notait brièvement les faits curieux de chaque jour : la confrontation des textes pouvait apporter des compléments utiles et des éclaircissements nécessaires, des moyens de contrôle indispensables. Il y avait plaisir à voir défiler, en aussi grand nombre, d'une manière aussi vivante et mouvementée, les choses et les événements d'une époque disparue, et ce

plaisir pouvait être ressenti par le public. C'est pourquoi les filles de l'auteur, Mmes Antoine Branche et Louis Dagoury, publient aujourd'hui, d'après leurs papiers de famille, les *Souvenirs anecdotiques d'un médecin de Paris.*

L'auteur des *Souvenirs* naquit en Périgord, à Saint-Germain-du-Salembre, le 8 juin 1789. Sur le *Livre de raison*, son père enregistra soigneusement cette naissance comme tous les autres événements familiaux :

« François-Louis, mon fils, est venu au monde l'an mil sept cent quatre-vingt-neuf, le huit du mois de juin, jour de lundi, à une heure et quarante minutes après midi... »

Par son ascendance, il se rattachait aux citoyens-seigneurs de Périgueux, que la monarchie du treizième siècle avait reconnu bourgeois du roi et vassaux de la couronne. L'un d'eux, noble homme Hélie Pomier, chevalier, avait été chargé, en 1361, de présenter au nom de la ville une réclamation à Jean Chandos, commissaire du roi d'Angleterre. Plus tard, le nom patronymique s'altéra. En 1620, Adrien Pomier, notaire royal, écrivait ainsi son nom : Poumiès. Son fils Guillaume, président au parlement de Bordeaux, s'appelait de Pomiès. Après lui, le nom de Poumiès prévalut. Jean-Baptiste Poumiès, sieur de La Siboutie, grand-père de notre conteur, adopta cette orthographe au dix-huitième siècle, et ses descendants la continuèrent.

François Poumiès passa ses premières années à la campagne et à la ville. Il put connaître, tout enfant,

les derniers représentants de l'aristocratie au fond de sa province, et les hommes du régime qui s'instaurait. Il s'éleva donc en plein mouvement révolutionnaire. Externe de 1802 à 1809 dans un pensionnat de Périgueux, il allait passer à la bibliothèque municipale les loisirs dont il disposait : il y trouva toujours, a-t-il dit, le meilleur accueil et d'excellents conseils pour le guider dans ses lectures. En témoignage de reconnaissance, il apportera plus tard son offrande à cette chère bibliothèque !

Ses humanités terminées, il hésita sur le choix d'une profession et, s'il eut quelque temps le désir d'être avocat, il y renonça assez vite pour venir étudier la médecine à la Faculté de Paris. Il fallait alors, pour être docteur, cinq examens et une thèse. Sa jeunesse resta studieuse. Il passa de bons examens. Interne des hôpitaux, reçu docteur en 1815, il se fixa dans la grande ville. *Nos amis les ennemis* s'y comportaient, à cette époque, comme de vrais vandales. Tous ces barbares, « les maudits Prussiens surtout », lui faisaient tellement mal à voir, qu'il eût donné l'impossible pour être en Dordogne au milieu des siens.

La nostalgie cessa : il demeura Parisien. Il y a eu, de tout temps, des déracinés.

Il s'installa d'abord rue de Grenelle, ensuite rue du Dragon, enfin rue des Marais-Saint-Germain (actuellement rue Visconti), dans l'ancien hôtel de Ranes, qu'il acquit en 1837, et qu'avaient habité Racine, Adrienne Lecouvreur et Hippolyte Clairon. Son savoir et ses talents, ses qualités brillantes, sa courtoisie et la distinction de ses manières lui valurent bientôt la clientèle du noble faubourg. En

outre, les fonctions gratuites de médecin du Bureau de bienfaisance du dixième arrondissement, remplies pendant plus de trente années avec le plus absolu dévouement, lui concilièrent la sympathie reconnaissante des indigents.

« Un soir (a conté M. le docteur Prats dans le *Courrier médical*), le médecin des pauvres montait, par un escalier tortueux et obscur, à l'une de ces mansardes qui lui étaient familières. Son genou heurta l'angle d'une marche mal assurée, et la douleur fut si vive que le blessé s'affaissa sur lui-même dans un évanouissement prolongé. Quand il reprit ses sens, il se reconnut dans son hôtel, entouré de soins affectueux et dévoués. La chirurgie dut faire son œuvre douloureuse entre les mains des Velpeau et des Amussat, amis du malade. Il fut martyrisé, mais sauvé. Trois mois de lit et trois mois de convalescence n'avaient point abattu son courage. Il prit seulement le parti d'interrompre l'exercice de son art. »

Il avait connu des personnages éminents de divers partis; il avait vu de grandes choses, pris part lui-même à des événements mémorables. Dès lors, ayant des loisirs, il utilisa les notes de son *Journal* quotidien et voulut reconstituer sa propre histoire, évoquer les souvenirs de sa jeunesse et de sa profession, en y mêlant les incidents qui avaient ému le public, en égrenant les anecdotes et les échos mondains que la vie de Paris lui avait appris. Un accident de cheval n'avait-il pas inspiré même résolution à l'historien Brantôme? Beaucoup d'auteurs, au surplus, n'ont composé leurs Mémoires que par manière de distraction : pour occuper une inaction forcée ou volontaire,

pour tromper les chagrins d'une santé compromise.

Heureusement rétabli de cet accident honorable, le docteur Poumiès de La Siboutie se promena et voyagea : il parcourut l'Angleterre, la Belgique, l'Italie. Il continua de prendre des notes et de relater ses impressions librement, sans s'occuper de l'appréciation d'autrui. Poète à ses heures, il publia *les Moments perdus* (mars 1855). L'opuscule, qui eut une deuxième édition, fut dédié à ses confrères et amis ; et l'auteur, avec une modestie inusitée chez les poètes, dispensait ses « très chers » de lui en accuser réception, de le remercier, de le lire et de lui en parler.

Il mourut à Montereau-Faut-Yonne, le 19 octobre 1863.

Les souvenirs qu'il a laissés ne renferment pas des consultations techniques, des *observations* de malades ou des formules médico-chirurgicales. Encore moins des indiscrétions professionnelles dont il garda toute sa vie la profonde horreur. Mais ils contiennent des récits pleins de verve sur le monde des professeurs et les générations d'étudiants du Premier Empire, des pages intéressantes sur les hôpitaux et leurs ordinaires clients, les blessés de la guerre étrangère ou des insurrections civiles, et sur les ravages des épidémies. On y trouvera une galerie de portraits fidèles, de tableaux pittoresques, de silhouettes curieuses, d'esquisses amusantes et de croquis variés. Le docteur Poumiès a finement observé la société composite, et souvent bouleversée, de la période qui s'est écoulée de Napoléon Ier à Napoléon III, en passant par les deux Restaurations, la monarchie de Juillet et la République de 1848. Comme le désirait

Montaigne, son compatriote, il fait narration particulière des endroits où il a été; il écrit ce qu'il sait et autant qu'il en sait. Le plus possible, il évite de se mettre en scène et n'exagère jamais son rôle. Ses récits conservent toujours un cachet de sincérité parfaite. On y retrouve aussi un peu de ce charme particulier qui caractérisait sa conversation et qui valut au docteur Poumiès de brillantes relations et des amitiés si précieuses; c'est un genre nouveau de chroniques, une véritable originalité qui repose des hâbleurs et des matuvus suspects. Il fait causer son monde sans malignité, sans flagornerie non plus, ainsi qu'il convient entre gens de bonne compagnie. Et par là, croyons-nous, autant que par les détails inédits dont ils sont remplis, ses Mémoires présenteront un réel intérêt au point de vue historique.

A ces titres, nous souhaitons que le public accueille les *Souvenirs anecdotiques* avec bienveillance et curiosité. Puisse le lecteur goûter chez notre écrivain les qualités essentielles du mémorialiste : la bonne foi, la simplicité, la variété et l'exactitude!

Joseph DURIEUX.

AVANT-PROPOS

POURQUOI J'ÉCRIS?

1847. — Contraint par un cruel accident de renoncer momentanément à mes occupations habituelles, je veux, dans mes loisirs forcés, écrire quelques souvenirs de ma vie, rapporter des faits dont j'ai été témoin, auxquels j'ai pris part ou qui m'ont été contés par des personnes dignes de confiance, qui elles-mêmes avaient vu ou entendu ce qu'elles m'ont dit. Je parlerai de mes rapports avec quelques hommes connus. Arrivé à près de soixante ans, mes pensées se reportent surtout vers le passé. Je ne demande à l'avenir que la paix et la tranquillité pour les autres comme pour moi. Ma vie s'est écoulée calme et heureuse. Du fond de mon cœur, comme je remercie Dieu de me l'avoir faite ainsi! Je reviendrais cent fois au monde que je n'en voudrais pas d'autre.

J'habite Paris depuis près de quarante ans. J'y ai rencontré presque tous les hommes qui s'y sont fait un nom; j'en ai connu quelques-uns particulièrement. Dans mes premières années, j'ai vécu au milieu d'une

société qui n'existe plus; j'ai vu des mœurs, des usages qui ont disparu pour toujours. Enfin j'ai été à même d'apprendre avec mes vieux parents, entre autres mon grand-père maternel et mon père, tous deux hommes d'un grand savoir, des faits précieux à recueillir. Mon père avait vingt-cinq ans lorsqu'il perdit son grand-père, né en 1695 (1), par lequel il avait été élevé; il avait appris de lui bien des choses qui remontaient à une époque arriérée de près d'un siècle et aujourd'hui d'un siècle et demi (2). Je me rappelle avoir été bercé moi-même, caressé, promené par un vieux domestique nommé Saintonge, tambour au Régiment-Dauphin à l'âge de dix ou douze ans et qui avait assisté à la bataille de Fontenoy en 1745! Il se trouvait déjà comme domestique dans notre maison au moment de la naissance de mon père, et y mourut en 1800. J'aimais beaucoup entendre Saintonge conter la bataille de Fontenoy, près de laquelle, selon lui, toutes les batailles de la Révolution n'étaient que des jeux d'enfants. Fait prisonnier, il passa en Angleterre, où il resta un an au service du duc de Cumberland. La bataille et son séjour chez les Anglais étaient pour lui une odyssée qui remplissait tous ses souvenirs. Les longues années passées dans

(1) Eymeric Poumiès, sr d'Auriac (1695-1785), né et mort à Saint-Germain-du-Salembre, marié avec Mlle Anne Pouyat, à Limoges.

(2) Le docteur écrivait, plus tard, dans son Journal : « Si ma fille, née en 1859, arrive à quatre-vingts ans, elle sera encore de ce monde en 1939. Elle pourra remonter, sans autre intermédiaire que son père, à un siècle et demi en arrière. On aura peine à la croire lorsqu'elle dira que son père a dîné plusieurs fois, en 1794, avec le conventionnel Lakanal, alors en mission dans la Dordogne; qu'il avait été bercé du récit de la bataille de Fontenoy par un vieux soldat qui y avait assisté! »

notre maison en avaient fait un membre de la famille. Aussi il nous traitait tous, mon père lui-même, comme ses enfants.

Ce que j'ai vu ou entendu, tout le monde a pu le voir ou l'entendre. Je n'ai fait partie d'aucune société secrète, d'aucun conciliabule. Je n'ai reçu aucune confidence politique ou diplomatique; mais l'époque où j'ai vécu a été si féconde en grands événements qu'il est peu de mes contemporains qui ne puissent retrouver dans leur mémoire des faits bons à raconter, curieux à conserver.

Dans cette espèce de journal, qui n'est point destiné à voir le jour, les faits seront placés suivant qu'ils se présenteront à mon souvenir, sans observer absolument l'ordre chronologique.

J'ai exercé pendant trente ans la médecine à Paris. J'ai consigné ailleurs les faits curieux, les observations intéressantes au point de vue médical, recueillis dans une pratique assez étendue. Je n'en parlerai point ici; je pourrais encore raconter bien des anecdotes piquantes, des drames lugubres, des aventures scandaleuses; je ne le ferai pas, parce que je n'en ai pas le droit. Un médecin, même en taisant les noms, ne doit jamais divulguer les secrets qui lui ont été confiés, ou dont l'exercice de sa profession l'a rendu dépositaire. Un médecin anglais a publié ses mémoires : bien qu'il n'y ait mis aucun nom propre, ce médecin a manqué à ses devoirs et a donné un mauvais exemple.

SOUVENIRS

D'UN

MÉDECIN DE PARIS

CHAPITRE PREMIER

Mes parents. — Le Périgord avant et après 1789 : paysans et bourgeois.

J'appartiens, par ma famille, à cette bourgeoisie élevée et honorable, tenue pendant des siècles dans une position inférieure par les prérogatives de l'aristocratie. Mon père avait fait de fortes études au collège de Périgueux, commencées sous les Jésuites et terminées sous les Doctrinaires qui les remplacèrent dans un grand nombre de collèges. Il vint habiter à la campagne la maison paternelle qu'il n'a quittée qu'à sa mort. Cette maison, à laquelle il fit de grandes réparations, était vaste, belle et commode; elle était, depuis des siècles, le manoir de la famille (1). Dans les modestes fonctions de juge de

(1) Un chevalier de Pommiers *(sic)*, s^r de Roquemaure, président au Parlement de Bordeaux, est mentionné possesseur de fief dans la paroisse de Saint-Germain-du-Salembre au dix-septième siècle. *Armorial de la Noblesse du Périgord*, par A. DE FROIDEFOND DE BOULAZAC, II, 119. — Cf. Livre de raison tenu par Adrien Poumiès (1593-1669), notaire royal, quadrisaïeul du Dr Poumiès de la Siboutie. [Mss. Bibl. mun. Périgueux.]

D'Hozier a ainsi décrit les armoiries de G^me de *Pomies*, conseiller du Roi et président en la première chambre du Parlement de Bordeaux : *Porte d'or à un pommier arraché de Sinople fruité du champ et sommé d'une colombe d'argent, le tronc traversé d'un nom de Jésus de sable.* [Mss Bibl. nat.]

paix qu'il a exercées pendant bien des années, il était devenu l'ami, le père, l'oracle de ses justiciables (1). On avait une si haute idée de ses lumières, de son bon sens et surtout de son impartiale équité, que ses décisions étaient reçues avec respect et déférence, chose rare chez les plaideurs! Il est mort en 1818 : sa mémoire est restée dans le pays en grande vénération et son nom est encore invoqué dans les contestations.

Ma mère était digne de lui. A une époque où, dans notre province, les femmes savaient à peine lire et écrire, son éducation avait été très soignée. Par de bonnes lectures, elle avait acquis en histoire, en géographie et même en histoire naturelle, une grande instruction. Elle tenait d'une main ferme les rênes de la maison; elle y faisait régner l'ordre, la propreté, l'abondance.

Après cet hommage payé à ces excellents parents par un cœur reconnaissant, tout rempli du souvenir de leur amour et de leur inépuisable bonté, je ne parlerai de ma famille que le moins possible. Je garderai dans mon cœur les preuves de tendresse que m'ont données des personnes qui me seront toujours bien chères et la reconnaissance que je leur ai vouée. Je retiendrai ma plume qui se laisserait aller à rappeler des faits pleins d'intérêt pour moi, indifférents aux autres.

Le Périgord, où je suis né, est un pays coupé de vallons et de coteaux ou petites montagnes, bien boisé, arrosé par de nombreux cours d'eau, affluents de la Dordogne. Sa température est variable et, par suite de sa conformation, les hivers y sont plus rigoureux qu'ils ne devraient l'être d'après sa situation géographique. Le sol, peu fertile, produit cependant tout ce qui est nécessaire à la vie. La population,

(1) M. Pierre Poumiès, s^r de la Siboutie (1760-1818), était juge de paix de Neuvic-sur-l'Isle. Il avait épousé à Montrem, en 1786, Mlle Elisabeth Cellerier (1769-1823).

essentiellement agricole, est sobre, laborieuse, économe et de mœurs paisibles. Le pays est divisé en communes, autrefois paroisses, composées du bourg qui en est le chef-lieu, et de plusieurs villages ou hameaux souvent éloignés de plus d'une lieue.

Chaque paroisse avait son seigneur, dont le château, à l'abri d'un coup de main, se trouvait le plus souvent bâti sur un coteau, sur une crête dominant le bourg. Ces châteaux, fort nombreux dans le pays, étaient construits avec une grande solidité, crénelés, garnis de tours, de tourelles, de ponts-levis. Plusieurs, dans les guerres des quinzième et seizième siècles, avaient soutenu des sièges longs et meurtriers. Ils étaient pour le paysan un objet de respect superstitieux. Par leurs droits très étendus, les seigneurs exerçaient sur leurs paroisses un pouvoir presque sans limite. On se tenait debout et découvert devant eux. Ils avaient un banc d'honneur à l'église; on les attendait pour commencer les offices, et le curé devait les encenser à l'évangile; leurs armoiries étaient grossièrement peintes à l'intérieur et à l'extérieur des églises. Lorsqu'il convenait à ces seigneurs de s'immiscer dans les affaires particulières, mariages, partages, questions de propriété, ils les décidaient sans appel. Ils parcouraient avec leur meute les terres cultivées ou non, sans se soucier des dégâts, et se montraient jaloux à l'excès de leur droit de chasse.

Le pays est cultivé par des colons partiaires ou métayers qui occupent une petite ferme, dite métairie, assortie de nature de terre propre aux cultures diverses. Le propriétaire du sol a la moitié, souvent bien réduite, de tous les produits quels qu'ils soient. On n'emploie que des bœufs pour travailler la terre et en voiturer les produits. Le paysan les traite avec une douceur, je dirai presque une tendresse, dont on ne peut se faire une idée; il les nourrit et les soigne bien, ne les excède pas de travail, ne les surcharge pas et ne les maltraite jamais. Cette conduite devrait bien être imitée par les charretiers, rouliers, cochers

et autres conducteurs de chevaux, si cruels, si impitoyables pour ces pauvres animaux.

Les habitations des paysans et métayers étaient généralement pauvres, malpropres, éclairées par des baies garnies de volets pleins qu'on tenait fermés en hiver. Les carreaux de vitres ne se voyaient que dans un petit nombre de maisons bourgeoises.

La nourriture était simple, grossière, mais abondante. Elle consistait en pain de seigle et de maïs, en châtaignes, en grosses raves; on servait rarement de la viande, quatre ou cinq fois par an, tout au plus. Le beurre était inconnu à ce point qu'une sœur de mon grand-père, morte à quatre-vingt-dix ans, me disait, vers 1832, n'en avoir jamais vu. Les mets étaient simplement cuits à l'eau, et quelquefois apprêtés avec de l'huile de noix ou de la graisse de porc. Les paysans étaient généralement sobres; les ivrognes y étaient rares et, chose surprenante, l'usage de l'eau-de-vie y était inconnu malgré son bas prix, car elle valait au plus quatre et cinq francs le litre. Le plus grand nombre des paysans n'en avait jamais goûté.

Les vêtements étaient de grosse toile bise dans l'été, de gros drap dit *cadi* l'hiver. Ces étoffes étaient fabriquées sur les lieux mêmes. On portait des sabots l'hiver, on allait pieds nus l'été. En 1841, à Saint-Germain-du-Salembre (1), un ancien métayer de ma famille, devenu le plus riche paysan de son village, vint me faire une visite. Nous étions au mois d'août, et, fidèle à ses anciennes habitudes, il était pieds nus :

— Voyez-vous, me disait-il, en me montrant sur la place tous les autres paysans bien chaussés, n'est-ce pas une honte qu'un luxe semblable? Je ne sais, en vérité, ce que nous deviendrons!

L'habitude d'aller pieds nus rend la plante des

(1) Commune du canton de Neuvic-sur-l'Isle, département de la Dordogne.

pieds comme cornée et capable de passer, sans en éprouver aucun inconvénient, sur des cailloux aigus, sur des ajoncs piquants, sur des buissons dont ils brisent les pointes épineuses sans les sentir. Les souliers ne servaient que pour voyager à la ville; encore les portait-on à la main pour les mettre seulement en arrivant.

La veille du jour de l'an, les enfants des paysans allaient dans le bourg, chez les personnes un peu aisées, demander leurs étrennes. Ils chantaient :

Le gui de l'an neuf vous apportons,
Nos étrennes vous demandons, etc.

Réminiscence druidique conservée par la tradition à travers les siècles.

Après les paysans, métayers et petits cultivateurs propriétaires, venait la classe des bourgeois ou ce qu'on appelait les *messieurs*. Ordinairement ils habitaient les bourgs et y exerçaient les fonctions de juge du lieu, de notaire, de chirurgien. La plus grande partie n'avait d'autre occupation que de surveiller l'exploitation de leur propriété, composée ordinairement, outre les métairies, de réserve qu'on faisait travailler par des domestiques et des journaliers. Les familles étaient très nombreuses : chaque maison avait six et huit enfants. L'aîné recueillait la plus grande partie de l'héritage paternel, laissant à ses cadets les diverses professions d'avocat, de médecin, notaire, prêtre, moine. Quelques-uns suivaient la carrière des armes, bien que pour eux il n'y eût aucune chance d'avancement. Le commerce était peu considéré; il était fort rare de voir un jeune homme de la bourgeoisie choisir la profession de commerçant.

Le droit d'aînesse avait de grands inconvénients : c'était une suprême injustice, et on a bien fait de l'abolir. Cependant il avait quelque avantage. L'héritage qui, divisé entre de nombreux enfants, se ré-

duit à rien pour chacun, resté dans la main de l'aîné, le plaçait dans une position supérieure. Ses frères et sœurs trouvaient en lui une aide, une protection qui leur étaient très profitables. Le manoir paternel était toujours le rendez-vous, le point de réunion de la famille; les cadets étaient toujours les bienvenus chez leur aîné. Là se conservaient les traditions honorables, les portraits et les papiers de la famille, circonstances qui nous ont conservé bien des titres, bien des documents curieux. Ces avantages n'étaient pas illusoires, ils existaient réellement. A de rares exceptions près, l'aîné regardait comme un devoir sacré le patronage dû à ses puînés. Mon père me disait que les aînés, héritant de la fortune et un peu de l'autorité paternelles, avaient aussi une affection de père pour les cadets.

Partout régnaient l'ordre, l'économie, la simplicité dans les vêtements, dans la table, dans tout ce qui tient à la tenue de la maison. Peu de familles possédaient des couverts d'argent : il y en avait douze chez nous, dont on ne se servait que les jours de fête et dans les grandes occasions. Ainsi que les paysans, les bourgeois portaient des vêtements fabriqués avec la laine de leurs moutons et le chanvre de leurs terres; on avait pour le dimanche un habit complet en drap plus fin, qui durait de longues années.

Les meubles avaient des dimensions immenses, en rapport avec les grandes pièces dont se composait la maison. Les lits, toujours en grand nombre, étaient à colonnes massives, le plus souvent torses, surmontés d'un dais ou ciel d'où pendaient des rideaux ou courtines de serge ou autre étoffe, assez amples pour pouvoir envelopper le lit de toute part; le ciel et le dossier étaient quelquefois en soie. Ces lits, en chêne ou en noyer, duraient des siècles sans cesser d'être à la mode. Ils étaient si larges que, dans les grandes occasions, trois personnes y couchaient fort à l'aise; une quatrième y aurait très bien tenu.

Les armoires, buffets, dressoirs, coffres et bahuts

étaient toujours ornés de sculptures dont quelques-unes n'étaient pas sans mérite et auraient aujourd'hui une assez grande valeur. J'ai vu détruire chez mon père deux grands corps d'armoire tombant de vétusté, sur lesquels étaient sculptés des figures pleines d'expression et de naïveté. Quelque table recouverte de tapis, des chaises et des fauteuils en bois, foncés de paille, un miroir de Venise ou autre soutenu par deux pitons et retenu par une corde qui lui permettait de s'incliner en avant, complétaient l'ameublement des chambres à coucher. Quelquefois les murs étaient recouverts d'indienne ou perse en guise de tapisserie; le plus souvent, ils étaient simplement blanchis à la chaux. Le plafond était formé par le dessous de plancher du grenier. Les cheminées étaient larges, profondes, surmontées d'une console dite manteau de cheminée, placée à deux mètres d'élévation.

La cuisine méritait, bien mieux que le salon, le nom de pièce principale. On y voyait deux grandes tables à manger : l'une pour les maîtres, l'autre pour les domestiques, ouvriers, métayers et journaliers; un buffet ou vaisselier, surmonté d'un dressoir garni de vases et de plats d'étain. Quelques-uns de ces derniers étaient d'une immense capacité. La maîtresse de maison avait soin que cette vaisselle fût tenue proprement et dans un état brillant comme l'orfèvrerie des châteaux. Ces écuelles, pots, gobelets, assiettes et plats de formes diverses, étaient placés debout ou de champ et produisaient un bel effet. Il y avait des casseroles, des chaudrons, bassins, bassines et autres ustensiles en cuivre bien reluisant, une grande quantité de pots et de marmites en fonte. La cheminée, colossale, était garnie à l'intérieur de deux bancs latéraux où quatre personnes pouvaient trouver place. Sur la plaque, toujours ornée de figures, des armoiries ou du chiffre de la famille, pendaient plusieurs crémaillères. Les chenets étaient de dimension gigantesque, et leurs montants se terminaient en coupes. Au-dessus de l'immense console

étaient des supports auxquels on accrochait des fusils, des hallebardes, l'arsenal de la maison. Le parquet de la cuisine était formé de cailloux de diverses couleurs, avec lesquels les mosaïstes novices avaient essayé de représenter des fleurs, des fruits et quelquefois des personnages. Dans beaucoup de maisons, on avait des tournebroches mus par des animaux, par des chiens le plus ordinairement.

Le seul luxe de la maison consistait dans une abondance de linge de toute espèce, ce qui rendait nécessaires ces immenses armoires et placards. Une famille, d'une fortune médiocre, avait souvent des draps, des nappes, des serviettes par centaines, et le reste à l'avenant. Quoique fabriqué dans le pays avec le lin et le chanvre, récoltés dans la propriété, et filés par les servantes, le linge fin ou *brin* était d'une belle qualité, d'une grande blancheur et d'un long usage. Cette grande quantité de linge était rendue nécessaire par le nombre toujours considérable de membres de la famille, des domestiques, des allants et des venants, et surtout par l'habitude de ne faire les grandes lessives que deux ou trois fois l'an.

La grande habileté des maîtres de maison consistait à consommer sur place et dans le ménage les produits de la terre, à acheter le moins possible les objets de consommation. Ainsi les étoffes qu'on fabriquait étaient converties en vêtements par un tailleur qu'on nourrissait et qui recevait six ou huit sous pour sa journée. L'huile de noix de première qualité servait pour la table et la cuisine; la qualité inférieure était employée pour l'éclairage. Le vin, le vinaigre, le miel, l'eau-de-vie, les liqueurs de table, les conserves ou confitures se récoltaient ou se faisaient dans la maison. On élevait beaucoup de volaille de toute espèce, qu'on mettait à l'engrais à la fin de novembre et qu'on tuait le même jour. On la faisait cuire dans une grande bassine de cuivre; et, quand la cuisson était complète, on rangeait ces viandes dans de grands pots de faïence et on recouvrait de

graisse. Ces *confits*, comme on les appelle dans le pays, sont un mets excellent, une grande ressource pour l'hiver et pour les cas imprévus. On tuait, chaque année, deux ou trois porcs monstrueux, élevés à peu de frais dans la basse-cour : on les salait, on les préparait pour les besoins de ménage; le lard et la graisse remplaçaient le beurre; les morceaux les plus délicats étaient offerts en cadeaux à ses voisins. On croit généralement, à Paris, qu'en Périgord on sert des truffes sur toutes les tables; c'est une très grande erreur. Il y a telle bonne maison où l'on en mange une fois par an; dans un grand nombre d'autres maisons, on n'en mangeait jamais. Les truffes ont acquis une valeur deux fois décuple de celle qu'elles avaient il y a trente ans. Elles sont devenues pour le pays un grand article d'exportation.

La vie simple et laborieuse de cette époque avait aussi ses plaisirs et ses distractions. Chaque maison bourgeoise réunissait trois ou quatre fois par an les voisins à sa table; il s'ensuivait deux ou trois réunions semblables par mois. Le dîner était servi à midi précis, et quel dîner! c'étaient de vraies noces de Gamache. En 1833, je dînai dans une maison restée fidèle aux vieilles traditions : je comptai sur la table neuf plats de rôti, au second service, en viandes de boucherie, gibier et volailles. Pour préparer ces énormes repas, on mettait en réquisition les cuisines et cuisinières du voisinage. On voyait, à l'heure du dîner, arriver les plats tout dressés, fumants, apportés par les servantes des voisins. On buvait du vin du cru, du meilleur, qu'on mettait en réserve dans les bonnes années. Quelques vieilles bouteilles, destinées à ces grandes occasions, provenaient aussi de la récolte de la maison. Le dessert était composé de fruits, de conserves, de pâtisseries. Ainsi on donnait un beau et bon dîner, sans avoir recours à la ville. Tout était le produit de sa propriété.

On sortait de table à trois heures, on allait au jardin si le temps le permettait, on causait : le temps

plus ou moins favorable aux récoltes, le prix du blé et des autres denrées, des bestiaux, défrayaient à peu près la conversation. A cinq ou six heures, on jouait à quelque jeu de cartes. A neuf, on se remettait à table pour manger les restes fort plantureux du dîner, et ces appétits homériques faisaient honneur à tout.

Pendant les longues soirées d'hiver, on se réunissait deux ou trois fois la semaine, dans une des principales maisons pour jouer ou pour causer.

Les jeunes gens avaient aussi leurs jours de plaisir. Au carnaval, aux fêtes votives, on se réunissait pour danser. Un violon, un fifre, une musette en peau de mouton composaient tout l'orchestre. Un seul bal réunissait tout le monde : dames de château, demoiselles (1), messieurs, paysans, paysannes, maîtres, domestiques : tous dansaient ensemble, gaiement et de bon cœur. Cet usage n'a jamais été la cause de familiarité déplacée ou de manque de respect. Après le bal, chacun reprenait sa place et ses occupations habituelles.

Les travaux de la campagne avaient aussi leurs jours de fête : les fauchaisons, les moissons, les vendanges étaient à la fois des époques de travaux et de plaisirs. Le partage des grains, chez le métayer, était toujours suivi d'un repas fort gai, surtout dans les années d'abondance. On se réunissait, au mois de novembre, pour *énoiser* ou casser les noix. Une partie de la veillée était consacrée à cette occupation; on dansait ensuite.

Les heures des repas étaient à peu près celles d'aujourd'hui. Dans la même pièce, et en même temps, tous soupaient, les gens de service et autres. Mon père ne manquait jamais d'envoyer quelque morceau de sa table, un verre de vin à un honnête

(1) Le titre de dame était réservé aux femmes de la noblesse, et celui de demoiselle aux bourgeoises. Encore en 1823, j'ai entendu appeler *Mademoiselle* par tous ses voisins, métayers et domestiques, une personne mariée de la bourgeoisie. *(Note de l'auteur.)*

ouvrier, à un vieux métayer attaché depuis longtemps à notre maison : il trinquait cordialement avec eux, réglait ses comptes, discutait le moment opportun pour certains travaux, arrêtait ceux du lendemain. On se séparait satisfaits les uns des autres.

La veillée se passait aussi en commun : les maîtres lisaient, écrivaient ou s'occupaient de toute autre manière; les domestiques *pelaient* les châtaignes pour le lendemain. Les servantes, le ménage terminé, prenaient leurs quenouilles et filaient la laine ou le chanvre qui servaient pour le linge et le vêtement. A dix heures au plus tard, venait la prière en commun dite à haute voix par un des enfants, et on allait se coucher.

Les dimanches et fêtes, le ménage était fait avec plus de soin, on mettait ses plus beaux habits. Le dîner, toujours servi à midi, était plus délicat; le linge de table était renouvelé. C'était pour ces jours qu'on réservait ce qu'on avait de meilleur : la plus belle volaille, les pièces de gibier, les cochons de lait, les primeurs.

Chaque maison avait ordinairement une ou deux servantes, et un domestique pour soigner le cheval, le jardin et travailler aux champs. Les gages étaient très minimes. Je vois sur le livre de comptes de mon père qu'on donnait vingt ou trente francs à une servante avec quelque vêtement, une ou deux chemises, deux paires de sabots par chaque année. On changeait rarement de servante ou de domestique : ils entraient jeunes dans la maison et y passaient le reste de leurs jours. La servante qui m'a élevé avait aussi élevé mon père.

L'instruction avait fait peu de progrès dans la classe bourgeoise des campagnes. Dans les chefs-lieux, dans les villes, c'était différent : il y avait un grand nombre d'hommes de mérite. C'est là que la Révolution trouva ces hommes qui, transportés au sein de nos assemblées, y firent preuve de tant d'esprit, de savoir, de force de caractère. L'éducation des

femmes était complètement négligée; quelques-unes savaient lire imparfaitement, très peu savaient écrire. Les paysans ne savaient ni lire ni écrire. On ne parlait que patois, même dans les meilleures maisons. Mon père, par une innovation qui fut généralement critiquée, avait exigé, le premier de tous, l'emploi du français dans nos rapports de famille. Les curés prêchaient en patois, on ne les eût pas compris autrement.

Cette absence de lumières et d'instruction favorisait les contes, les superstitions de toute espèce. Ainsi les apparitions de diable, de revenant, de loup-garou, la croyance aux sorciers étaient reçues comme articles de foi. Et malheureusement il s'en faut que les esprits aient encore renoncé à ces fâcheuses erreurs. Je vois par moi-même combien il est difficile d'effacer les premières impressions de l'enfance. Malgré la surveillance de mes parents, je n'ai été que trop bercé avec ces contes ridicules. Plus d'une fois, arrivé à âge d'homme, j'ai eu besoin de toute ma raison pour chasser de mon esprit ces absurdes histoires.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les villes étaient plus éclairées. Il y avait plus de recherche dans les habitudes de la vie, quoiqu'elles se rapprochassent beaucoup de celles des campagnes. D'ailleurs, tous les habitants aisés avaient des habitations rurales où ils passaient tout le temps que les affaires leur laissaient. Là, ils devenaient franchement campagnards et vivaient comme leurs voisins.

On se visitait beaucoup, malgré les difficultés que faisaient éprouver les moindres déplacements. L'hospitalité s'exerçait simplement, mais joyeusement. Les parents, les amis qui arrivaient, étaient toujours les bienvenus, et on les recevait de son mieux. Les communications étaient très difficiles. Il n'y avait que peu ou point de routes, et des fondrières étroites et profondes remplaçaient les chemins. Les hommes allaient à cheval, les femmes à âne ou à cheval aussi. On s'en tirait comme on pouvait. Il n'existait point

de voitures publiques ou autres. En 1812, peut-être encore plus tard, Périgueux n'avait qu'une voiture, mauvaise patache qui, trois fois la semaine, faisait le service des dépêches entre Limoges et Bordeaux, et était le seul moyen de communication de Périgueux avec Paris et les départements.

Les bureaux de postes étaient en très petit nombre, souvent à deux ou trois lieues des localités qu'ils desservaient. Trois fois la semaine, on envoyait un domestique chercher les lettres et les journaux. Ces derniers, il faut le dire, étaient extrêmement rares, pour ne pas dire totalement inconnus. Une lettre pouvait ainsi demeurer un mois au bureau, à moins que le directeur ne trouvât une occasion pour la faire parvenir ou prévenir les personnes intéressées.

Les cimetières étaient autour des églises et servaient tout à la fois de place publique et de marché. Comme ils étaient complètement dépourvus de clôture, les animaux domestiques les parcouraient librement. Telle est la force de l'habitude qu'ayant le cimetière sous nos fenêtres, on n'avait jamais pensé à faire de sinistre rapprochement. Le seigneur et sa famille, le curé, quelques notables avaient le privilège de se faire enterrer dans l'église; cet usage continua même après 89, malgré les édits et ordonnances qui l'avaient aboli.

Je terminerai là cette esquisse, peut-être trop longue, de ce qu'était le Périgord en 1789 et plusieurs années après. Je n'ai parlé que de ce que j'ai entendu dire ou vu moi-même.

Je voudrais noter rapidement les changements qu'un demi-siècle a opérés. Ces changements ont été lents d'abord; mais ensuite le mouvement a été très rapide. Les nouvelles générations ont adopté de nouvelles habitudes. Ici, comme dans toutes les choses humaines, il y a des avantages et des inconvénients. Les mœurs anciennes, simples, paisibles,

sans ambition, laissaient aux esprits une tranquillité habituelle, qu'on rencontre bien rarement aujourd'hui. Mais l'époque actuelle offre de si grands avantages, des améliorations si remarquables, qu'il doit rester peu de place aux regrets pour le passé.

Les châteaux, dont le pays était couvert, avaient servi quelquefois à l'opprimer, souvent à le protéger et à le défendre. Un grand nombre d'entre eux tombèrent sous la pioche des métayers; dans certains cantons, on travaillait à cette démolition nuit et jour. Les arts firent de grandes pertes dans ces actes révolutionnaires. Rien ne trouva grâce devant de hommes grossiers, qui n'étaient retenus par aucun frein, qui étaient excités, au contraire, par les fauteurs de désordres. Arriva ensuite la vente des biens nationaux : de grandes propriétés, de beaux châteaux furent achetés par ce qu'on appelait « la bande noire », et rasés méthodiquement, légalement. Cette bande noire était une association qui avait pour but la spéculation de matériaux provenant des démolitions. Les terres furent morcelées, les grands parcs livrés à la charrue. Dès ce moment, la production prit un grand essor, le nombre des propriétaires augmenta, l'agriculture fit des progrès; des terres réputées stériles ou couvertes de bruyères, de mauvais châtaigniers, rapportent actuellement de belles moissons. Dans beaucoup de localités, le froment a remplacé le seigle, et la culture du maïs a été restreinte. Les prairies artificielles se sont étendues, le nombre des bestiaux est devenu plus considérable. Il reste certainement beaucoup à faire, mais on a fait un grand pas. Les habitations se sont améliorées, elles ont plus d'air et de lumière, sont tenues plus proprement; presque toutes ont des fenêtres garnies de vitres.

Les paysans sont convenablement vêtus; les femmes ont des fichus, des bonnets, dont une riche bourgeoisie se serait contentée autrefois.

La pomme de terre, cultivée en grand depuis un

demi-siècle, est devenue une ressource précieuse de l'alimentation.

Les écoles, établies dans toutes les communes, commencent à percer les ténèbres séculaires. Sans être fréquentées comme elles devraient l'être, elles ont déjà rendu de grands services. Quelques bons livres parviennent jusque dans les villages. Partout on comprend le français et on commence à le parler. Malheureusement les écoles pour les filles sont très rares, sinon complètement inconnues, dans les campagnes.

Le service des postes se fait avec la plus grande régularité : les courriers arrivent tous les jours, et les lettres sont distribuées immédiatement dans le moindre village.

Les cimetières ont été transférés loin des bourgs.

Les villages ont un air de propreté qu'ils n'avaient pas, les maisons sont bien entretenues. Les enfants vont à l'école. Le transport des denrées se faisant avec plus de facilité, on en trouve le placement à des prix plus avantageux.

Puissent une paix longue et honorable, une bonne administration, féconder ces germes précieux et améliorer chaque jour le sort de nos populations !

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION

L'émigration. — Périgueux révolutionnaire. — La Siboutie. — La destruction des archives et l'abbé Lespine. — Journée de la *Peur*. — Canons et salpêtres. — Les suspects. — Affaire Delort. — Louis XVI et Chambon. — Le juré Souberbielle. — Exécution de la Reine. — Madame du Barry. — Le nègre Zamor. — Bonté de Marie-Antoinette. — Trianon. — Fermeture d'églises. — Cérémonies patriotiques : hymnes et discours républicains. — Lakanal en mission dans la Dordogne. — Robespierre. — Le patriote Palloy. — La *veuve* Marat. — Le conventionnel Montaut. — Cambon et les Finances. — De Sèze. — Barère. — A propos des *Girondins* de Lamartine. — Janiquet employé de cimetière. — Biens nationaux et ventes mobilières. — Disette. — Monsieur Charles. — Sur les livres. — Nos soldats. — Le calendrier républicain. — En pension. — Les *Chauffeurs*. — La Société sous le Consulat : les préfets, la Presse. — Une nomination d'évêque après le Concordat. — Le tambour d'Arcole. — Captivité de Julien Bessières et de Pouqueville.

Partout la Révolution se répandit avec une rapidité surprenante. On commençait à prévoir ses conséquences importantes. Les nobles seuls, se faisant illusion, la regardaient comme un orage qui serait de courte durée. Presque tous annonçaient l'intention de prendre plus tard leur revanche et de faire payer bien cher les dommages qu'on leur faisait éprouver. Le marquis de Saint-Astier (1) vint, la veille de son départ pour l'émigration, prendre congé de mon père

(1) Pierre Astier, marquis de Saint-Astier (1750-1827), colonel aux Gardes du Corps du roi, émigra en 1791, fit les campagnes de l'Armée de Condé et rentra en France en 1802. Il fut nommé lieutenant-général honoraire en 1816.

pour lequel il avait beaucoup d'estime et d'attachement; il lui annonça son départ :

— Je vais à Coblentz, dit-il; j'ai ordonné à mon homme d'affaires de se diriger par vos conseils, et j'espère que vous voudrez bien les lui donner. Je ne pense pas être absent plus de six mois.

Il le fut onze ans!

Une chose qui m'affectait beaucoup, et dont ma raison d'enfant ne pouvait trouver la cause, c'était de voir des hommes mal vêtus, au langage grossier, aux manières communes, venir chez mon grand-père à Périgueux, parler avec autorité, proférer des menaces contre mes parents.

— Maman, dis-je un jour, pourquoi cet homme qui raccommodait nos souliers est-il venu faire peur à papa? La première fois qu'il viendra, je lui dirai qu'il est un vilain et un méchant, et je le ferai sortir.

Ma bonne mère avait de la peine à me calmer.

J'allais avec mon frère à une école du voisinage, la seule alors. Nos petits camarades, fils de gens infimes, de pauvres gens, nous menaçaient de leurs parents, qui, disaient-ils, viendraient tout prendre chez nous.

Tout le monde était armé. On se réunissait dans la rue, sur la place publique, pour lire les journaux et les discuter. Chaque jour amenait des scènes de violence. On battait la générale, on sonnait le tocsin. Les couvents avaient été convertis en prisons, et tous étaient pleins. Les honnêtes gens tremblaient devant quelques misérables qui menaient la ville à leur gré.

Pendant notre séjour à Périgueux, je couchais dans l'étude de mon grand-père (1). Tous ses papiers, titres, dossiers de procédure ou autres, étaient renfermés dans des sacs étiquetés et numérotés. Ils étaient soigneusement rangés sur des étagères et, sauf

(1) M. François-Louis Cellerier (1739-1817), bourgeois noble de Périgueux, consul, puis procureur au siège présidial, juge de paix et juge au tribunal de cette ville.

la différence de volume des paquets, ce cabinet ne ressemblait pas mal au magasin d'un marchand fripier.

Nous revînmes à la campagne, passer quelques mois à la Siboutie, petite maison au milieu des bois, du côté de Saint-Germain-du-Salembre. Tout ce qui rappelait la noblesse était odieux. Les armoiries des seigneurs, reproduites partout sur l'église, furent effacées. Je vis le maçon dressé sur son échelle et chantant des couplets appropriés à la circonstance gratter avec soin les griffons d'or que le bonhomme appelait les oies du château. Il est vrai que de plus habiles que lui auraient pu s'y méprendre.

Une chose bien plus fâcheuse et regrettable, ce fut la destruction des papiers et archives des châteaux, des églises, des couvents. Je vis, un soir, faire un grand tas de ces papiers dans le cimetière, qui était la place publique. On y mit le feu, et ils furent brûlés aux applaudissements des habitants qui dansèrent plusieurs heures autour du feu. Je ne répondrais pas de n'avoir pas été un des danseurs, car tout ce mouvement était fort de mon goût. Mon père, grand amateur de documents historiques, employa tous les moyens en son pouvoir pour empêcher cet acte de vandalisme ; mais il dut céder au danger qu'il y avait de montrer une trop vive opposition. Il se trouvait, parmi ces papiers, dans ces archives, des documents d'un grand intérêt pour l'histoire de France, pour celle du Périgord et des paroisses. Des manuscrits, des chartes, des autographes précieux furent ainsi anéantis.

Un fait que je n'ai appris qu'à Paris et plus de quarante ans après, c'est qu'un assez grand nombre de papiers importants des archives de Saint-Germain et de plusieurs autres communes du canton de Neuvic furent sauvés de la destruction par l'abbé Lespine. Ce savant et modeste paléographe habitait à Vallereuil, dans sa famille. Par ses liaisons avec les personnes chargées de la garde et de la conservation de ces différentes archives, il parvint à se procurer di-

verses liasses très importantes. Plus tard, cette collection considérablement accrue de papiers relatifs à l'histoire du Périgord fut apportée à Paris, lorsque l'abbé Lespine occupa les fonctions de conservateur des manuscrits de la Bibliothèque nationale (1). A sa mort, il légua cette précieuse collection à ce vaste dépôt des connaissances humaines : dans la Section des manuscrits, elle porte le nom de fonds Lespine et se compose de cent soixante volumes (2). Ayant été pendant plus de vingt ans l'ami et le médecin de ce bon abbé, j'ai été à même de feuilleter cette collection, et je crois pouvoir assurer que nulle part on ne trouvera des matériaux plus intéressants sur l'histoire et les familles du Périgord.

Une journée de la Révolution dont tous les historiens ont parlé, c'est celle qui a reçu le nom de *Jour de la peur*. Un jour du mois d'août 1789, m'a-t-on dit, le bruit se répandit chez nous que les ennemis arrivaient de Saint-Astier, selon les uns, de Neuvic selon les autres. Des gens de l'endroit disaient les avoir vus. On prétendait même les voir du haut des clochers. Le tocsin sonnait dans toutes les paroisses voisines. Une terreur panique s'empara des esprits (3). L'idée ne vint à personne d'examiner sainement s'il était possible que les ennemis tombassent ainsi des nues, pussent se trouver partout en même temps. Chacun s'arma comme il put. Chose extraordinaire, cette panique fut éprouvée le même jour dans toute la France. On en a fait honneur à Mirabeau : on a dit

(1) Pierre Lespine, né à Leyfourcerie, paroisse de Vallereuil-en-Périgord, le 17 septembre 1757, chanoine de Saint-Front de Périgueux, garde des manuscrits à la Bibliothèque nationale et directeur de l'École des Chartes, mort à Paris le 11 mars 1841.

(2) Le fonds Lespine forme les tomes 23 à 183 de la collection Périgord à la Bibliothèque nationale.

(3) Sur cette mystérieuse Peur des Brigands, on peut lire G. Bussière : *Études historiques sur la Révolution en Périgord*, 3e partie, chapitre IV, et « la Grande Peur », par F. Funck-Brentano, dans la *Revue hebdomadaire* du 13 juillet 1907.

qu'il avait voulu forcer chacun à s'armer. Cette explication ne me paraît pas acceptable. Il est certain cependant que, dès ce moment, il s'organisa une espèce de garde nationale. Quelques vieux soldats servirent d'instructeurs; on eut des tambours, des drapeaux, et les campagnes prirent un air militaire.

La Révolution continuait son cours. Un jour, je vis de grands préparatifs autour de l'église. Des ouvriers montèrent au clocher et, après un jour de travail, une des deux cloches en fut précipitée et se brisa en tombant. Cet enlèvement fut vu avec beaucoup de peine et de regret par la masse de la population, par les femmes surtout, peu satisfaites de l'emploi qu'on disait devoir être fait de notre pauvre cloche. On devait en fondre des canons, dont un serait donné à la commune pour sa défense. En attendant, elle fut chargée sur une voiture et alla se perdre dans le creuset révolutionnaire.

En même temps qu'on fondait des canons, on établissait dans chaque bourg une fabrique de salpêtre. Toutes les caves furent fouillées, et on obtint ainsi une énorme quantité de salpêtre, de qualité inférieure il est vrai, mais dont on se servit, faute de mieux. C'est une chose admirable que la facilité avec laquelle les hommes énergiques de la Révolution surent créer des ressources, faire beaucoup avec peu, quelque chose avec rien. Ainsi ces fabriques improvisées étaient dirigées par des hommes qui, peu de mois auparavant, ne connaissaient peut-être pas même le salpêtre. En peu de jours, on établit les mines, on forma des ouvriers, et tout marcha à merveille. Ces mesures produisirent, en outre, un grand effet moral. La France était menacée de tous côtés. Des hommes qui reçurent alors le nom de Volontaires, qu'ils ont rendu si glorieux, accoururent en foule pour défendre le sol sacré de la patrie. O double élan d'un saint patriotisme, généreux dévouement, vous consolez les cœurs

bien placés des horreurs qui se commettaient au nom de la Liberté!

La terreur était à son comble. Des hommes du plus bas étage, arrivés au pouvoir dans les villes et dans les campagnes, se dédommageaient d'une vie de honte et de vice en poursuivant tout ce qui avait une valeur personnelle, ceux dont ils croyaient avoir à se plaindre ou qui seulement leur déplaisaient. Afin de donner une idée de ces hommes, je vais transcrire textuellement une lettre d'un agent national adressée à mon père :

« Cher consitoyen et collègue,

« J'ay le sitoyen Gilles de la commune de Astier (1) qui m'a dit qu'il a vu 3 omes en qua chette du quoté du Verdier, il y a quelques jours le nommé Dru de votre commune. C'est un je crois que c'était le conducteur des deux otres et je panse que c'est des contrerévolutionnaires. Je te prie de l'einterroger sur ces faits que ge t'espoge, ou de nous l'envoyer issi, alla chambre commune. Nous l'eintérogerons sur les dit fait.

« Fait à la chambre commune à Léon sur Lille (2) ce cainq thermidor l. 2 d. l. Répb. fr.

« MAZE,

« agent national de la commune de Léon. »

L'auteur de cette lettre devait être un des agents les plus instruits du canton.

Un jour de mardi gras, nous étions tous réunis à un joyeux souper de famille chez mon grand-père. Nous nous amusions, selon l'usage de la campagne, à tirer

(1) Saint-Astier, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Périgueux.

(2) Saint-Léon-sur-l'Isle, à 4 kilomètres de Saint-Astier.

des coups de fusil et de pistolet. La soirée était sur le point de finir lorsqu'un exprès arrivant de Périgueux remit à mon grand-père un billet de quatre lignes, non signé, par lequel on le prévenait que dans la nuit, ou le lendemain de bonne heure, il devait être arrêté. Il n'y avait qu'un cheval de disponible; mon père le sella, y fit monter son beau-père et, lui à pied, le conduisit à deux lieues de là par une détestable nuit de février, dans des chemins qui étaient alors de véritables fondrières. Au point du jour, un détachement de sans-culottes, armés de piques, nu-pieds ou chaussés de sabots, envahirent la maison, fouillèrent partout, injurièrent ma grand'mère, la menacèrent de la tuer et se retirèrent furieux, après avoir toutefois bu et mangé copieusement, et en annonçant leur prochain retour. C'est ainsi que mon grand-père échappa à la mort, car on ne sortait de la prison que pour monter à l'échafaud.

Nous en eûmes, à côté de nous, un terrible exemple. Un petit propriétaire, nommé Delort, du village de Puy-de-Pont (1), avait une femme et une fille, toutes deux très pieuses. Cette famille était estimée dans le pays pour son honnêteté héréditaire. Un soir d'hiver, par un temps affreux, on frappe à la porte; on ouvre. Un homme couvert d'un manteau, mouillé et frissonnant, demande l'hospitalité. La femme Delort était seule avec sa fille, son mari et ses autres enfants étaient absents; il n'y avait pas de domestique. L'étranger à peine entré, la porte bien fermée, leur annonce qu'il est prêtre, que ne voulant ni les tromper ni les exposer, il est prêt à partir si elles pensent qu'il y ait du danger à lui permettre de passer la nuit sous leur toit.

— Monsieur, répondit la mère avec simplicité, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu, mais vous pourrez habiter notre maison tout le temps que vous voudrez.

— Bien, ma mère, s'écria la jeune fille. Notre vie

(1) Commune de Neuvic-sur-l'Isle.

serait menacée que nous ne devrions pas agir autrement.

Cette jeune fille était belle; élevée à la campagne, elle avait reçu peu d'éducation et savait à peine lire. Mais ses parents, simples et honnêtes, lui avaient donné de bons principes; elle avait le cœur et les sentiments grands et nobles. Le pauvre prêtre proscrit fut donc reçu du mieux qu'on put, avec ces attentions délicates que les femmes connaissent si bien.

Au moment de son entrée dans cette maison, il avait été aperçu par un mauvais sujet du village. Dénoncés, ils furent arrêtés tous trois. Leur condamnation ne se fit pas attendre. Ils marchèrent ensemble au supplice. La fille, pleine de courage et de résignation, consolait sa mère affaissée par la douleur, la soutenait, lui prodiguait les noms les plus doux, les plus tendres caresses. Elle était timide et modeste, belle de la beauté des anges. Le prêtre fit preuve du courage des martyrs : il demanda pardon à ces deux pauvres femmes, leur donna la bénédiction et monta le premier à l'échafaud comme il aurait monté à l'autel (1).

J'ai cité cet exemple entre mille, parce qu'il s'est passé à côté de nous.

La mort du roi et de la reine fit beaucoup de peine à mon père; il a toujours pensé que la Révolution pouvait, sans ce sacrifice sanglant, suivre toute sa phase et avoir toutes ses conséquences. Il avait une profonde estime pour ce malheureux roi : il le croyait au-dessous des circonstances au milieu desquelles il

(1) Antoine Lavergne, prêtre, ci-devant vicaire de Saint-Silain de Périgueux, Léonarde Bruneau, épouse Jean Delort, et Catherine Delort, ci-devant novice de la Visitation, condamnés à mort par le tribunal criminel de la Dordogne, le 3 thermidor an II (21 juillet 1794), furent exécutés à Périgueux le même jour, à 3 heures du soir. La procédure de cette affaire — prêtre réfractaire et recel — a été publiée en 1881 dans *le Tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne sous la Terreur*, par les commis greffiers du tribunal civil de Périgueux (t. II, p. 279 à 300).

s'était trouvé, mais honnête homme et rempli de bonnes intentions. Tout ce que mon père m'a dit à ce sujet m'est revenu depuis, et j'ai en tout partagé son opinion. On m'a fait voir et on m'a permis de parcourir une collection d'environ cent lettres de ce prince. Elles sont toutes de sa main et ont été écrites pendant les trois dernières années de sa vie. L'une d'elles porte la date du 10 août et a été écrite dans la loge du logographe. Ces lettres annoncent une éducation littéraire qu'on ne soupçonnait pas chez Louis XVI. Il aime à citer les auteurs latins. Elles sont surtout remarquables par l'élévation des sentiments, par la noblesse et la grandeur des pensées. Si ces lettres sont publiées, et il est probable qu'elles le seront (1), elles concourront à la réhabilitation de ce malheureux prince. J'aurai plusieurs fois occasion de parler du roi, de la reine, et de rapporter des faits que je tiens de personnes ayant vécu près d'eux et même dans leur intimité.

J'ai connu beaucoup le médecin Chambon, maire de Paris pendant la détention et le jugement de Louis XVI (2). C'était lui qui, dans sa voiture, fut chargé de le conduire à la Convention et de le ramener au Temple; je crois même que c'est dans cette voiture qu'il fut conduit à l'échafaud. Chambon était un savant médecin et, ce qui vaut mieux, un parfait honnête homme. Il avait à peine eu occasion de voir Louis XVI avant sa captivité. Partageant les opinions révolutionnaires de l'époque, il regardait ce malheureux prince comme la cause première et unique des calamités qui signalèrent les premières

(1) Il a paru en 1864 une édition de la Correspondance inédite de Louis XVI.

(2) Nicolas Chambon (de Montaux), maire de Paris du 8 décembre 1792 au 4 février 1793, avait été élu en remplacement de Pétion. Né en 1784 à Breuvannes (Champagne), il mourut en 1826 à Paris, laissant un grand nombre d'ouvrages de médecine. Cf. Dr Cabanès : *Le Cabinet secret de l'histoire*, 3e série.

années de la Révolution. Ces préventions s'évanouirent dès qu'il se trouva en présence du roi; il reconnut un homme simple, bon, affectueux, n'ayant jamais à la bouche un mot de haine pour ses ennemis. Le roi savait rendre justice à tout le monde et s'exprimait sur le compte de tous, sur la marche des événements, comme y étant complètement désintéressé; il aimait à parler médecine, et il en parlait bien. Il dit plus d'une fois à Chambon qu'une retraite agréable à la campagne, au milieu de sa famille, de ses livres, lui avait toujours paru le bonheur parfait.

— Vous devez éprouver bien des moments d'ennui, lui dit un jour Chambon.

— Je ne me suis jamais ennuyé, parce que j'ai toujours su m'occuper. J'avais arrangé mon temps de manière à n'être jamais inoccupé. Je passai tour à tour du travail avec mes ministres à mon atelier de mécanique, à mes livres que j'aimais tant. Je chassais, me promenais beaucoup, car l'exercice m'est très nécessaire. Je donnais des audiences. Tous mes moments étaient pris.

Chambon ne revenait pas de voir tant de bonhomie. Il m'a dit souvent : si tous les ennemis de ce pauvre prince avaient pu passer deux jours en tête à tête avec lui, non seulement ils seraient revenus de leurs préventions, mais ils l'auraient aimé. Ce n'était pas la séduction à la Louis XIV, à la Napoléon; non, c'était la séduction de la bonté du cœur, de la raison. Il attirait à lui les sympathies sans s'en douter, sans les chercher.

— Ah! me disait Chambon, si vingt ans de ma vie avaient pu le sauver, je les aurais donnés.

J'ai connu très particulièrement le chirurgien Souberbielle, mort en 1846. Il avait été un des jurés de la reine et vota pour la mort. Il m'a souvent dit que, dans sa conviction, elle la méritait.

— Et puis, à cette époque, ajoutait-il, nous avions tous la fièvre de la liberté. J'aurais pu être un Décius

ou un Brutus. Depuis, l'âge m'a calmé, je ne vois plus les choses de même. Aujourd'hui je ne la condamnerais certainement pas. Ses fautes, je pourrais encore dire ses crimes, avaient été assez expiées par ses malheurs inouïs. Du reste, je lui étais si peu hostile, qu'admis dans son cachot la veille de son jugement, j'obtins, sur l'observation que je fis que la moisissure était partout, qu'elle fût transférée dans un local moins insalubre; ce qui pouvait alors faire tomber ma tête.

En 1814, il fut présenté à la cour avec la gendarmerie dont il était le chirurgien-major. La duchesse d'Angoulême, en l'entendant nommer, se trouva mal. Il fut destitué le lendemain.

J'ajouterai qu'il avait été un des jurés de Danton et un des Vainqueurs de la Bastille dont il portait la décoration (1). Il me disait que la prise de cette prison n'avait pas présenté de grandes difficultés, mais que les assaillants n'en avaient pas moins fait preuve d'un grand courage.

— Les coups de feu pleuvaient sur nous et nous n'avions que de mauvais fusils. Lorsque la grande porte fut forcée, je faisais partie du groupe qui se précipita dans l'intérieur. Je n'ai jamais oublié l'effroi qui s'empara de moi à la vue de ces cours, de ces cachots. Tout y était calculé pour frapper de terreur les malheureux prisonniers. J'ai vu, depuis, toutes les prisons de Paris : pas une n'approchait de l'aspect lugubre et terrifiant de la Bastille.

Souberbielle m'a dit aussi :

— Pendant le procès de Danton, avec lequel j'étais très lié, je n'osais le regarder. J'étais décidé à le condamner, car j'avais la preuve certaine qu'il méditait le renversement de la République, dont il était

(1) Joseph Souberbielle ou Subervielle, né à Pontacq (Basses-Pyrénées), en 1754, avait pansé dans l'église des Minimes de la place Royale les vainqueurs de la Bastille. Il visita Marie-Antoinette dans sa prison et lui donna ses soins : il prescrivit du bouillon de poulet.

l'ennemi implacable. Au contraire, j'aurais donné ma vie pour sauver Robespierre, que j'aimais comme un frère. Personne ne sait mieux que moi combien son dévouement à la République était sincère, désintéressé, absolu. Il a été le bouc émissaire de la Révolution; mais il valait mieux qu'eux tous. On répète dans toutes les histoires qu'il était l'amant de la fille de Duplay. Comme commensal habituel de cette maison dont j'étais le médecin, je fais le serment que c'est une calomnie. Ils s'aimaient beaucoup, leur mariage était arrêté; mais il ne s'est rien passé entre eux qui pût faire rougir une vierge. Sans affectation et sans pruderie, Robespierre évitait, arrêtait même les conversations libres. Ses mœurs étaient pures. Enfin, ajoutait Souberbielle, après plus de cinquante ans, je retrouve dans mon cœur le souvenir de cet homme et la vive affection qu'il m'avait inspirée. Les efforts que je fis pour le sauver me compromirent gravement, et je fus forcé de me tenir caché pendant plusieurs mois.

Souberbielle, ou plutôt Suberbielle, était neveu de frère Côme, ancien frère de la Charité. Je l'ai vu, à quatre-vingts ans et plus, opérer d'une main ferme et heureuse. Il a conservé jusqu'à quatre-vingt-dix ans cette énergie, cette verte vieillesse qu'on a remarquée chez presque tous les révolutionnaires de cette époque.

Je lui laisse la responsabilité de ses opinions.

Une grande dame, que les vicissitudes de la Révolution ont portée du plus bas étage de la société au rang élevé qu'elle occupa dignement depuis, a été témoin de la mort de la reine. Voici le récit qu'elle m'en a fait.

La reine était toute seule sur une charrette de jardinier, entre Sanson et son valet. Elle avait les mains liées derrière le dos, une camisole blanche et un bonnet mis tout de travers. Elle arriva, par la rue Royale, sur la place de la Révolution; on lui fit faire, sur cette place, un très grand détour pour venir

gagner la guillotine, dressée à la place où est l'obélisque maintenant. Elle tremblait de tous ses membres, était blanche comme un linge, et il fallut l'aider à descendre de la charrette. On la monta plutôt qu'elle ne monta sur l'échafaud. Sanson lui arracha son bonnet, et dans un instant, tout fut fini. Le cœur me manquait, mes larmes ruisselaient; je me cachai, on m'aurait déchirée. J'aurais dû pourtant être familiarisée avec ce sanglant spectacle. J'avais été élevée par un vieil oncle qui était passionné pour les exécutions, et, chose incroyable! il était bon homme et point méchant. Autant qu'il le pouvait, il n'en manquait pas une, et me menait toujours avec lui. J'ai assisté ainsi à bien des exécutions, notamment à celle de Mme du Barry. Avant de la voir, nous l'entendîmes de loin poussant des cris épouvantables, prononçant des paroles confuses et incompréhensibles. Elle essaya de lutter; on fut forcé de la pousser sur les marches.

A propos de Mme du Barry, je dirai que j'ai connu et vu beaucoup son beau-frère, M. le marquis d'Argicourt. C'était le seul membre de cette famille du Barry qui valût quelque chose. Il était homme d'honneur et de probité et possédait l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'ai causé souvent avec lui de Mme du Barry; il en parlait volontiers et prenait toujours son parti :

— Elle ne pouvait être que ce qu'elle a été, me disait-il souvent. Son éducation, la société au milieu de laquelle s'étaient écoulées son enfance et sa première jeunesse avaient dû étouffer en elle tous les sentiments de pudeur et d'honnêteté. Et cependant le fond était bon : elle a toujours fait du bien et n'a fait de mal à personne; elle a empêché bien des arrestations, des injustices; elle a arraché bien des victimes à la Bastille. Quelle différence entre elle et ces autres maîtresses de rois, Diane de Poitiers, Mme de Montespan, Mme de Pompadour! Un jour,

l'Histoire dira que si Mme du Barry fut une courtisane, il n'avait pas dépendu d'elle d'être autre chose; mais qu'elle avait employé la plus grande partie de son influence à faire le bien et à empêcher le mal.

J'ai connu aussi Zamor, son négrillon, qui avait reçu les caresses de toute la cour de Louis XV et de toute la haute société de cette époque. En 1811, je le trouvai à Paris, donnant des leçons d'écriture et jouant du violon dans les soirées dansantes. Il était très malheureux et devait bien regretter le temps passé. Un jour que je lui parlai de personnes qu'il avait été à même de voir, il me donna sur toute la cour et la société de Mme du Barry les détails les plus curieux, dont je suis fâché de n'avoir pas tenu note. Cet homme avait été bien élevé, ne manquait pas d'instruction et n'aurait été déplacé nulle part. Une personne lui reprocha, en ma présence, d'avoir, par sa dénonciation, conduit sa bienfaitrice à l'échafaud. Il se mit à fondre en larmes et se défendit avec énergie d'avoir commis une semblable infamie. Je crois cependant que le fait qu'on lui reproche est prouvé par des pièces officielles (1).

Les personnes qui ont approché Marie-Antoinette, qui ont vécu dans son intimité, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, sont unanimes pour vanter l'excellence de son cœur et de son caractère. La vieille marquise de Saint-Aignan a été plusieurs fois de ses dîners en petit comité, à Trianon. Il n'y avait jamais que des dames, cinq ou six tout au plus. On y passait une grande partie de la journée. La reine s'y montrait bonne, gaie, aimable et surtout d'une simplicité admirable. Un jour, la petite fille du concierge s'étant introduite dans la salle à manger, la reine ne voulut pas qu'on la fît sortir. Elle

(1) Zamor mourut à Paris le 7 février 1820. G. Lenôtre : *Vieilles maisons, Vieux papiers*, I, 217 et s.

s'amusa beaucoup du babil de cette enfant, qui la tutoyait et lui parlait avec la liberté et l'insouciance de l'enfance. Elle la servit elle-même, ne cessa de s'en occuper, de veiller à ce qu'elle ne se fît aucun mal, et même prit part à ses jeux bruyants. Toujours bienfaisante, elle se montra, dans tous les temps, l'amie des pauvres et des malheureux.

La vieille Mme d'Aurival, qui l'a beaucoup connue, m'en a parlé dans le même sens. La reine, me disait-elle, était indulgente et bonne, vive mais sans rancune et revenant facilement. Son caractère était un heureux mélange de la vivacité française et de la bonhomie allemande. Un jour, Mme d'Aurival se trouvait dans la galerie de Versailles avec son fils, âgé de cinq à six ans, au moment où la cour se rendait à la messe. La reine tenait par la main Mademoiselle, depuis duchesse d'Angoulême. Le jeune d'Aurival échappe à sa mère, passe à travers la garde, court se placer devant la reine qu'il regarde bouche béante. Puis, au milieu du silence profond qui régnait, il s'écrie :

— Maman, elle est bien belle, la reine; mais il faudra mettre sa petite fille en prison, elle porte les pieds en dedans!

La reine partit d'un grand éclat de rire et embrassa tendrement l'enfant.

Plus tard, j'ai voulu revoir Trianon, que cette malheureuse reine affectionnait tant. J'ai visité dans le Petit Trianon ce qu'on appelle le Hameau : il consiste dans une ferme, une laiterie, un presbytère, un moulin, la maison du seigneur, du bailli, du garde champêtre, et enfin la tour de Malborough. A certains jours, la cour se rendait à Trianon, au Hameau. Louis XVI était le seigneur du village; ses deux frères étaient l'un le bailli, l'autre le maître d'école, le cardinal de Rohan le curé, le maréchal de Richelieu le garde champêtre, et enfin la reine était la fermière et tenait la laiterie qui était toute pavée et

revêtue de marbre blanc. Chacun avait le costume de son rôle. Louis XVI était celui qui avait le plus de naturel et de bonhomie, sa simplicité était admirable. Toutes ces maisons à l'air rustique, aux toits de chaume, étaient à l'intérieur des modèles de luxe et d'élégance.

Ce hameau est aujourd'hui dans un état complet de dégradation. Encore quelques années, toutes ces maisons auront disparu, il n'en restera plus que le souvenir. Le Cupidon, placé dans le Temple de l'Amour, était de Boucheron. Bonaparte le fit transporter à la Malmaison et remplacer par la mauvaise copie qu'on y voit encore. Le dieu tient la massue d'Hercule et la fait ployer avec une grande facilité.

Je reviens à la Révolution. Les églises étaient fermées ou servaient de réunion aux assemblées populaires; mais l'exercice du culte n'en continuait pas moins en cachette. Malgré l'imminence du danger, jamais les prêtres ne manquaient d'asile. Ma grand'-mère avait converti en oratoire une grande chambre où un vieux prêtre, caché à tous les regards, et portant un nom supposé, officiait chaque jour. Bien des enfants y ont été baptisés. Notre famille fournissait bien souvent le parrain et la marraine, pour éviter les indiscrétions : j'ai eu, pour mon compte, à cette époque, bon nombre de filleuls et de filleules. C'est presque un miracle que ma grand'mère n'ait pas été dénoncée. Je suis persuadé que, malgré sa timidité et même sa pusillanimité naturelles, elle aurait supporté une condamnation capitale avec un grand courage, tant était grande l'exaltation de son esprit.

Les dimanches étaient supprimés. Les sans-culottes se réunissaient les jours de *décadi* et chantaient des chansons dites patriotiques, qui étaient envoyées officiellement de Paris à toutes les municipalités. La chanson était un puissant moyen révolutionnaire. *La Marseillaise* avait électrisé les populations. Il y avait des chansons pour la populace, pour les ouvriers, pour

les esprits plus éclairés, pour chaque événement. Les mécontents, les aristocrates, les ci-devant avaient aussi les leurs. Ces chants, d'une grande médiocrité littéraire, ont passionné de nombreuses populations. Pareils aux cendres éteintes d'un vaste incendie, on n'y trouve rien aujourd'hui qui puisse rendre raison de leur immense influence. Le quatrième couplet de *la Marseillaise* (1) se chantait à genoux avec un air recueilli et pénétré dont on ne peut se faire une idée quand on n'en a pas été le témoin. Ces airs, comme aujourd'hui ceux de nos opéras en vogue, étaient arrangés pour quadrilles. Je les ai dansés et fait danser. J'ai porté des habits ou vestes qu'on appelait des ça-ira, des carmagnoles, des sans-culottes.

De toutes ces chansons, *la Marseillaise* est la plus célèbre. Seule elle a survécu et nous l'avons vue, en 1830 et années suivantes, passionner les masses comme elle l'avait fait quarante années auparavant. Tout le monde sait qu'elle est de Rouget de Lisle qui, à Strasbourg, la composa, paroles et musique, dans une nuit. Il est mort à Choisy-le-Roi, en 1836. Je l'ai entendu plusieurs fois se plaindre amèrement de ce que Méhul, chargé d'en arranger la musique pour plusieurs voix, y avait fait des changements qui ont subsisté depuis; il se montrait fort peiné des altérations qu'on avait fait subir à cet air sublime; il ne manquait jamais de rétablir ses notes sur la musique de Méhul chaque fois qu'un exemplaire lui tombait sous la main.

A Périgueux et dans les chefs-lieux de département, le 14 juillet, on promenait dans les rues un

(1) Voici le couplet en question :

Tremblez, tyrans, et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis !
Tremblez, vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix *(bis)*.
Tout est soldat pour vous combattre.
S'ils tombent nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre

modèle en plâtre de la Bastille. J'ai eu pendant bien des années l'occasion de l'examiner de près. Ceux qui avaient vu la Bastille assuraient que ce modèle, exécuté avec grand soin, était sa représentation parfaite. On le plaçait sur un brancard drapé et décoré de drapeaux tricolores. Les sans-culottes, les fonctionnaires publics, la force armée, formant une espèce de procession, l'accompagnaient en chantant des hymnes républicains. Lorsque le temps ne permettait pas de sortir, on se réunissait dans l'ancienne église de la paroisse, transformée en salle dite décadaire : on y chantait encore, car jamais on n'a tant chanté; on y prononçait des discours patriotiques sur les affaires du temps, sur les grands anniversaires. Il va sans dire que des discours d'opposition auraient été fort mal reçus, s'il s'était trouvé un orateur assez osé pour s'en charger.

Un jour, notre pauvre vieux professeur, le citoyen Clavières, monta à la tribune et débuta par ce vers de Virgile :

Libertas quæ sera tamen respexit inertem.

« A bas l'aristocrate, à la porte, le ci-devant! » s'écria-t-on de toutes parts. Le pauvre professeur eut beau leur dire que c'était une citation républicaine, il fut obligé de quitter la tribune.

Le même jour, un autre orateur, le citoyen Sudret commença ainsi son discours : « Citoyens, c'est aujourd'hui le 10 août, époque mémorable... c'est une époque bien mémorable que le 10 août... citoyens... citoyens... Vive la République et mort aux aristocrates! » Ces paroles eurent un succès prodigieux et furent couvertes d'applaudissements.

J'aimais beaucoup à me glisser dans ces assemblées, non pour entendre des discours auxquels je ne comprenais pas grand'chose, mais pour chanter des chansons que je ne comprenais pas davantage. Ces couplets, dans ma bouche, faisaient de la peine à mes parents, ainsi que je l'ai su plus tard; ils

n'osaient me le témoigner trop ouvertement, craignant que l'indiscrétion de mon âge n'attirât sur eux de grands dangers.

On ne pouvait entreprendre le plus petit voyage, passer d'une commune dans une autre, circuler même dans celle qu'on habitait, sans être muni d'une carte de sûreté, passe, passe-port, certificat de civisme et autres pièces analogues.

La Convention, pour activer la marche de la Révolution, avait envoyé dans chaque département des représentants du peuple en mission. Lakanal (1), qui est mort en 1845, dans un âge très avancé, membre de l'Institut, nous arriva un des premiers. Il eut ensuite plusieurs successeurs qui le firent regretter. Républicain ardent, Lakanal avait voté la mort du roi. Ce n'était pas un méchant homme, tant s'en faut : il était bon, simple, obligeant, toutes les fois que les affaires publiques n'étaient pas en question. Homme instruit, mais homme à systèmes et à théories, il arriva dans la Dordogne avec une collection de règlements, de projets, de réformes dont il croyait la mise à exécution des plus faciles. Ainsi voulant améliorer les voies de communication, il organisa une levée en masse de travailleurs. Mon père, ma mère, mon frère et moi, nous fûmes obligés de nous rendre à un atelier. Inutile de dire qu'une semblable cohue ne pouvait rien faire de bien. Aussi fut-on obligé d'y renoncer.

Lakanal, à son arrivée à Périgueux, s'entoura d'abord des notabilités du club des jacobins; car il s'était formé des clubs sur le modèle de celui de Paris, dans les plus petites localités. Villefumade, ou Fuma, comme on l'appelait plus ordinairement, était un des plus exaspérés de l'époque; il avait

(1) Joseph Lakanal (1762-1845), député de l'Ariège à la Convention. Sa mission de l'an II dans la Dordogne dura dix mois (octobre 1793 à août 1794); il se flattait de faire de ce département de France « ce que la vallée de Tempé fut dans la Grèce ».

pour ami de tout temps M. Desfieux, homme aux opinions peu révolutionnaires. Fuma résolut de présenter son ami à Lakanal, afin, en le prévenant, de le mettre à couvert des dénonciations :

— Citoyen Représentant, lui dit-il, je te présente mon ami, le citoyen Desfieux.

— Patriote, sans doute?

— Non, mais honnête homme, prêt à faire à son pays le sacrifice de sa vie et de sa fortune.

Lakanal tendit la main à Desfieux, lui donna l'accolade en disant :

— Embrassons-nous comme amis de Fuma.

Voici une pièce relative à Lakanal, qui caractérise parfaitement l'époque où elle a été imprimée :

« Bergerac, le 20 messidor de l'an second
de la République française une et indivisible.

« *La Nation et la Loi. — Liberté. — Egalité.*
Paix aux Peuples. — Guerre aux Tyrans.

« Lakanal, représentant du peuple, délégué par la Convention nationale et son Comité de salut public dans le département de la Dordogne et départements environnants,

« Aux citoyens maire et agent national de la commune de...

« Vous répondrez par écrit et dans le plus bref délai aux questions suivantes; elles sont étroitement liées aux intérêts de la vertu que la Convention nationale a mis à l'ordre du jour et qu'elle n'en tirera jamais :

« 1° Avez-vous, dans votre commune, des concitoyens divisés et qui ne vivent pas en frères?

« 2° Avez-vous quelque banqueroutier frauduleux?

« 3° Quelque plaideur qui ait négligé ou refusé de faire arbitrer son procès?

« 4° Quelque fille-mère qui, après avoir manqué aux lois de l'honneur, n'ait pas épousé l'homme qui l'avait séduite?

« 5° Quelque ménage désuni?

« 6° Quelqu'un de vos concitoyens s'est-il distingué par quelque action éclatante?

« Les maire et agent national de la commune de... sont personnellement responsables de la vérité et de la célérité des réponses aux questions qui leur sont faites.

« *Signé :* LAKANAL (1). »

Depuis, j'ai eu plusieurs fois occasion de voir Lakanal avant et après son séjour en Amérique, où il a passé les quinze années de la Restauration. Il avait, à la Convention, rendu de grands services aux arts et aux sciences, on lui doit la création ou l'amélioration de plusieurs établissements utiles. C'était un homme estimé de tous et qui, à sa mort, fut très regretté. Il me disait un jour :

— Le jugement porté jusqu'ici sur la Convention est basé sur les préventions les plus injustes. La postérité, sachant mieux apprécier la position toute particulière de cette assemblée illustre et la mission qu'elle avait à remplir, sera plus juste à son égard. Il lui sera tenu compte de son brûlant amour de la patrie, de son désintéressement sans exemple, du courage et de l'énergie qu'ont déployés la plus grande partie de ses membres.

Tous les Conventionnels que j'ai connus tenaient le même langage, tous se montraient profondément blessés de l'opinion publique à leur égard, tous avaient foi dans l'avenir. Aujourd'hui que tous sont morts, la postérité a commencé pour eux, et la prédiction de Lakanal se réalise chaque jour. Oui, la Convention a rendu d'immenses services à la France : elle l'a sauvée du joug de l'étranger, elle a fondé

(1) Arch. nat., AF^{II} 96, 710, 13. — Par arrêté du 3 thermidor an II, Lakanal déclarait ennemi de la République un s^{r} Léglise (de Montignac), qui avait abusé de deux filles et les avait délaissées pour se marier avec une autre; il ordonnait, en outre, l'incarcération de ce séducteur.

des établissements impérissables. Un navire ne se gouverne pas pendant une tempête violente comme pendant un temps calme.

— Ne vous étonnez pas, me disait-il souvent, de la peine qu'on éprouve en France à faire triompher les idées libérales. Aux Etats-Unis que j'ai habités pendant quinze ans, les idées républicaines sont tellement enracinées qu'on y a beaucoup de peine à comprendre les mœurs monarchiques. Ainsi nos formules usuelles de politesse leur paraissent serviles, quelquefois incompréhensibles et toujours ridicules. Eh bien, au milieu de ces opinions démocratiques, si générales, si complètement adoptées, on rencontre fréquemment des personnes qui regrettent la domination anglaise. Si on objecte qu'à l'époque dont elles parlent la colonie n'avait pas plus de trois millions d'habitants blancs ou de couleur, qu'aujourd'hui elle en a vingt, que peu de fortunes dépassaient six mille francs de rente, tandis que celles de trente à quarante mille s'y comptent par centaines, ces braves gens se contentent de secouer la tête d'un air d'incrédulité (1).

Lakanal avait été intimement lié avec Robespierre plusieurs années avant la Révolution : c'était, me disait-il, un homme rempli de bonnes qualités, doué surtout d'une grande douceur de caractère. Le moment n'est pas venu de dire sur son compte tout ce que je sais, tout ce que j'en pense; mais je l'ai écrit quelque part, et un jour cela sera publié.

J'ajouterai que j'ai entendu dire à M. de Broc, gentilhomme normand, que, forcé en 92 de se cacher, il alla sous un nom supposé se loger avec sa femme et ses deux petits enfants dans la maison Duplay;

(1) Comparez Lamartine : « Un gouvernement nouveau qui succède à de vieux régimes, à de vieilles habitudes, froisse toujours inévitablement bien des mœurs et bien des cœurs pendant le moment de la transaction. Il a fallu bien des années à l'Amérique républicaine pour s'accoutumer à la République, et dans ces derniers temps encore, elle avait dans son sein et dans ses assemblées des partis qui lui proposaient de revenir à la royauté. C'est dans la nature. » — Note de l'auteur.

il ne sortait que très rarement et toujours le soir. Dans cette même maison logeait Robespierre. Il aimait beaucoup les enfants et comblait de caresses ceux de M. de Broc chaque fois qu'il les rencontrait. Ce dernier ne put éviter de se rencontrer avec lui. Il assure qu'il était bon et affable dans son intérieur. Aussi, me disait le comte de Broc, malgré le mal qu'il a fait à plusieurs membres de ma famille et malgré ses principes que j'exècre, je ne puis oublier ce qu'il a été pour moi.

Les *adorateurs* de Robespierre, car il en a, prétendent qu'il aurait pu se sauver en armant la Commune contre la Convention, mais qu'il ne voulut jamais consentir à porter une main sacrilège sur la représentation nationale; ils ajoutent qu'il rejeta la plume qu'on lui présentait pour signer la proclamation appelant les Sections aux armes. C'est une erreur, au moins pour ce dernier fait. Robespierre était occupé lui-même à écrire cette proclamation, lorsque le gendarme Méda lui fracassa la mâchoire d'un coup de pistolet. La feuille de papier sur laquelle étaient déjà écrites dix ou douze lignes, fut inondée de sang; elle faisait partie de la belle collection d'autographes de feu Villenave, où je l'ai vue plusieurs fois.

Pendant près de vingt ans, j'ai connu et j'ai eu pour client un riche entrepreneur de maçonnerie retiré. Il est mort très vieux, après 1830 je crois (1). Il acheta la Bastille, ou plutôt les matériaux provenant de sa démolition qui dura un an. Bien qu'à partir du 14 juillet 1789 elle eût été ouverte à tout venant et que tout Paris l'eût visitée, Palloy (c'était le nom du maçon démolisseur) trouva un assez grand nombre d'objets de toute nature pour en former un musée. Ce musée, que j'ai vu souvent, était très

(1) Pierre-François Palloy, dit le Patriote Palloy, né à Paris le 22 janvier 1755, fut pensionné le 15 octobre 1833 comme vainqueur de la Bastille.

curieux; il y avait de tout : des serrures, des clefs énormes, des barres de fer, des chaînes, des anneaux, des verrous, de forts crochets, le tout le fer, des vieilles chaussures, des fragments de pierres, des pierres creusées comme celles qu'on trouve dans de vieux cimetières, etc. Ce musée, auquel le vieux Palloy, révolutionnaire pur sang, avait donné le nom de musée de la Liberté, qu'est-il devenu? Il serait aujourd'hui d'une grande valeur. J'en ai un fragment consistant dans une pierre provenant d'un cachot.

Vers 1820, j'ai souvent donné des soins à une femme qui m'avait fait appeler. Elle était connue, dans la maison qu'elle habitait, sous le nom de veuve Marat, dont — quoi qu'elle en dît — elle n'était que la concubine. Elle me confia que, depuis la Restauration, elle était en butte à de si mauvais traitements qu'elle avait l'intention d'aller s'établir dans un autre quartier éloigné et de changer de nom. Elle était fort laide et ne devait avoir jamais été jolie. Elle me disait que pendant les six ans de son *mariage*, elle n'avait jamais eu à se plaindre de Marat qui, dans son intérieur, était la douceur et la bonté mêmes; mais que ses idées, son fanatisme étaient si exagérés qu'il n'aurait pas hésité à sacrifier l'un de ses membres, sa vie même, pour faire triompher son opinion. Mes renseignements sur cette femme finissent là (1).

En 1835, un homme se présenta devant moi au bureau de bienfaisance pour avoir une consultation gratuite. Cet homme était d'une taille élevée, quoique affaissé par les années; il me dit être âgé de quatre-vingt-six ans. Il portait encore la tête haute : sa tenue était pleine de dignité, son langage annonçait quel-

(1) Simone Evrard, née à Tournus-Saint-André (Saône-et-Loire) en 1764, avait reçu de Marat, le 1er janvier 1792, *comme étrennes*, une promesse de mariage. Elle mourut à Paris, rue de la Barillerie, en 1824.

qu'un d'instruit et de bien élevé. Ses vêtements délabrés dénotaient une profonde misère. Cet homme était Montaut, de la Convention nationale, qui, pendant la Terreur, prit une part si active à ses sanglantes délibérations. Admis dans sa pauvre demeure pour lui donner des soins, je le trouvai manquant de tout; il ne se plaignait pas néanmoins et supportait stoïquement sa misère et la perspective d'aller prochainement terminer dans un hospice une vie bien agitée. Je fus assez heureux pour, à son insu, intéresser à son sort un de ses parents riches qui, par mon intermédiaire, lui fit parvenir des secours suffisants.

J'eus avec lui de longues conversations sur la Convention et les hommes de cette époque. Comme tous ceux de ses collègues que j'ai connus, il protestait des bonnes intentions de la Convention, de son brûlant patriotisme, de son désintéressement, du courage des représentants du peuple qui, aux armées, étonnaient par leur courage et leur sang-froid les soldats eux-mêmes.

— La plupart de nous, disait-il, étaient pauvres et sont restés pauvres. Moi, j'étais marquis, j'étais riche et je sacrifiai avec bonheur mon titre et ma fortune à mes convictions politiques, à ce que j'appelais alors comme aujourd'hui : un brûlant amour pour mon pays. Si ceux qui nous jugent si sévèrement voulaient se reporter à l'époque de notre glorieuse Révolution, ils verraient que les circonstances menaient les hommes. Maintenant que mon sang est refroidi, je conviens sans peine que la Convention a plus que des fautes à se reprocher. Mais, en revanche, que de belles pages elle aura dans l'histoire pour se faire réhabiliter! Quels hommes eurent plus de dévouement, plus de zèle, plus d'ardeur pour le travail? Dans nos comités, nous travaillions six et huit heures par jour, sans compter les séances auxquelles nous assistions régulièrement.

Il me contait comment, avec Billaud-Varennes et autres, il avait été déporté à Sinnamary; tous les

tourments qu'il y avait éprouvés. Rentré en France, il s'y était vu un objet d'horreur, repoussé même par sa famille.

— Eh bien, me disait-il, j'ai vécu seul au milieu de mes livres. Mes opinions politiques, mes convictions n'ont pas varié. Vous verrez que tout n'est pas fini pour nous, et que l'avenir nous vengera du passé et du présent.

Comme la plupart des Conventionnels, il est parvenu à un âge très avancé : il est mort à quatre-vingt-huit ans (1).

Le vieux M. Spire qui, pendant les vingt-cinq dernières années du dix-huitième siècle, a été à la tête de la comptabilité des Finances, m'a dit que sous le rapport de l'ordre et du désintéressement la République de 1792 ne laissait rien à désirer. Cambon et tous les membres du comité des finances étaient l'intégrité même. Jusqu'à la chute de Robespierre, le Trésor éprouva de grands besoins, fut obligé de faire argent de tout; mais pas un centime ne fut dilapidé, toutes les dépenses furent faites pour le service du pays. Plus tard, il n'en fut pas de même. Lorsque Bonaparte fut nommé premier consul, il trouva toutes les caisses vides, le pillage organisé, le désordre dans les comptes, les recettes dévorées d'avance, le crédit nul : tout se réunissait pour faire douter de s'en tirer autrement que par la banqueroute générale.

M. de Sèze venait beaucoup chez M. de Lacalprade, dont j'ai été le médecin pendant bien des années (2).

(1) Louis Maribon de Montaut (1754-1842), député du Gers à la Législative et à la Convention, président du Club des Jacobins.

(2) Raymond de Sèze, né à Bordeaux en 1748, défenseur de Louis XVI avec Malesherbes et Tronchet, du 16 au 26 décembre 1792, pair de France et premier président de la Cour de cassation en 1815 et membre de l'Académie française en 1816, mort à Paris en 1828.

David-Joseph Loudieu de Lacalprade, inscrit au Tableau des

Je prenais grand plaisir à l'entendre parler du grand épisode de sa vie : la défense de Louis XVI. Il m'a toujours semblé que cet homme était inférieur à sa réputation. Sa vanité était petite et excessive; dans une conversation de dix minutes il trouvait moyen de placer dix fois le nom du roi. Je le vis au mois de mai 1825, le jour où, à l'occasion du sacre de Charles X, il avait été nommé ministre d'Etat; il se pavanait dans sa gloire. Je recherchai cependant sa conversation qui était pleine de détails curieux sur les hommes de la Convention. Louis XVI eut tout de suite en lui la confiance la plus illimitée; il voulut qu'il vît en particulier les membres de la Convention, au moins les plus influents, ce que fit M. de Sèze. Il en trouva un grand nombre ayant déjà une opinion arrêtée et qui refusèrent de l'écouter. Robespierre le reçut avec une politesse parfaite et le traita de cher confrère. Danton fut brusque, grossier, de mauvais ton. Sieyès lui annonça en termes doux et polis qu'il voterait pour la mort. Quelques-uns le menacèrent et le mirent à la porte; d'autres, et c'était la majeure partie, étaient indécis, peureux, et devaient se laisser mener par le plus grand nombre. « Il faut bien convenir, me disait M. de Sèze, qu'il fallait avoir le cœur ferme et le caractère résolu, pour avoir le courage de son opinion. » Barère et Cambacérès étaient le type des trembleurs et des pusillanimes : le premier surtout n'aurait pas mieux demandé que de sauver le roi s'il l'avait pu sans danger, mais aussi il l'aurait exécuté de ses propres mains s'il avait pensé que sa sûreté personnelle l'exigeât. « Moi-même, ajoutait M. de Sèze, je n'étais pas

avocats de la Cour de Paris, de 1798 à 1825. Son salon servait de rendez-vous à une foule de notabilités, du parti royaliste surtout. M. L. de Raynal, procureur général à la Cour de cassation, a fait l'éloge de ce salon parisien *(Bull. de la Soc. hist. du Périgord*, 1888, p. 312), fréquenté par Maine de Biran, Joubert, Féletz, Villèle, Bonald, Martignac, Corbière, de Sèze, Lostanges, les cardinaux de Beausset et de La Luzerne, Mgr Frayssinous, Martial Delpit, etc.

sans craintes, je reçus plus de cent lettres où on me menaçait si je contribuais à arracher le tyran à la mort. Mes amis, ma famille me conjuraient de ne pas me charger de cette affaire, jugée d'avance. Comme nous ne sommes pas tous des héros, il me prenait des moments de découragement et d'irrésolution que je combattais comme de mauvaises pensées. Je puisai dans ma jeunesse et les opinions généreuses qui lui appartiennent, le courage et la fermeté dont j'avais besoin. Après le jugement et la condamnation du malheureux roi, sa défense courageuse et libre me fut imputée à crime, et je fus dans la nécessité de me cacher pendant plusieurs mois. »

A propos de M. de Sèze, voici un fait que je suis fâché de rapporter. Peu de personnes en ont eu connaissance. Je le tiens de M. de Lacalprade, qui le tenait de M. de Malesherbes (1). M. de Sèze demanda à Louis XVI vingt-quatre mille livres pour sa défense. Le roi ne répondit rien; mais, ayant reçu Malesherbes peu de temps après, il lui dit la peine que lui faisait éprouver cette demande, et il avoua son impossibilité d'y satisfaire :

— C'est bien cher, ajouta-t-il, pour une plaidoirie qui m'a déplu dans bien des parties. Où veut-il que je trouve vingt-quatre mille livres?

— Chez moi, Sire. M. de Sèze n'est pas riche. Se croyant sur le point d'être forcé de quitter la France, il s'est adressé à Votre Majesté.

— A la bonne heure! reprit tristement le roi.

Malesherbes remit à M. de Sèze, et de la part du roi, les vingt-quatre mille livres qu'il avait demandées. Une note trouvée dans les papiers de Malesherbes fut présentée au roi Louis XVIII, qui remboursa.

(1) Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né à Paris en 1721, ministre et défenseur de Louis XVI, mort sur l'échafaud en 1794.

La comtesse de Rochefort m'a raconté que son grand-père, M. de Larroque, ayant un procès au parlement de Bordeaux, dont il était le doyen (1), aucun procureur ne voulait occuper contre lui. Il s'en trouva un cependant : M. de Larroque perdit son procès.

Quelque temps plus tard, il rencontra ce procureur, qui paraissait embarrassé :

— Maître, lui dit-il, vous avez bien agi. Mon procès était mauvais, puisque je l'ai perdu. Loin de vous en vouloir, je serais heureux de pouvoir vous être utile.

— Ma foi! monsieur le président, vous m'encouragez à vous dire qu'étant sur le point de me défaire de ma charge, je désirerais ardemment être nommé avocat au parlement.

— Demain, vous le serez, maître de Sèze.

Car ce procureur était un de Sèze, père du défenseur du roi.

J'ai connu beaucoup *Barère*, dont je viens de parler. La première fois que je le vis, je me trouvai à côté de lui à table, dans une maison où il dînait une fois la semaine. Il était vêtu avec une grande recherche, portait les cheveux poudrés et attachés derrière la tête; sa figure, expressive et agréable, avait un grand caractère de simplicité et de bonhomie. Nous nous entendîmes ensemble tout le temps du dîner, et je me levai enchanté de l'avoir eu pour voisin. Je n'eus rien de plus pressé que d'aller demander son nom. Quand on me dit « Barère », j'éprouvai un mouvement involontaire. Depuis, quoique j'aie eu occasion de le voir fréquemment, je me suis toujours senti un peu de gêne en sa présence. Barère causait bien, mais il était dominé par une idée fixe : c'était

(1) Pierre-Henri Dumas de Larroque, conseiller à la grand'-chambre du parlement de Guyenne en 1766, condamné à mort comme contre révolutionnaire et exécuté à Bordeaux le 1er messidor an II.

de justifier sa conduite pendant la Révolution; il y revenait sans cesse. Une chose qui me frappe surtout maintenant, c'est qu'il disait beaucoup de mal de la Convention, au contraire de tous les Conventionnels que j'ai connus. Ils étaient unanimes pour exalter le mérite, la grandeur de cette assemblée célèbre, rejetant les fautes qu'elle a commises sur les circonstances plus que sur les hommes. Cette préoccupation de Barère de se justifier l'a porté à écrire des Mémoires que par testament il chargea H. Carnot de publier. Carnot remit le manuscrit à M. Emmanuel, qui a dirigé la publication. Ce manuscrit, que j'ai vu plusieurs fois et dont on m'a donné quelques fragments, consistait dans une énorme masse de feuilles détachées. Sur chacune se trouvait exposé un fait, une circonstance, avec l'apologie de la conduite qu'avait dû tenir Barère. Certains faits étaient ainsi rapportés quinze et vingt fois, de la même manière ou quelquefois avec des variantes. Tout cela sans ordre, sans date, sans numéro de pagination et écrit d'une manière illisible; c'était un vrai fouillis. Ces Mémoires, qui ont été publiés il y a quelques années, sont au-dessous du médiocre. Ce qu'il y a de mieux, c'est une vie de Barère par H. Carnot où, malgré un peu de partialité, les actes et les opinions de cet homme tristement célèbre (1) sont sainement appréciés.

J'ai lu deux fois, avec grand plaisir, *les Girondins* de Lamartine. Je connais les critiques qu'on a faites de cet ouvrage, qu'on a appelé le roman de l'histoire. Roman, je veux bien, mais roman vrai, avec des péripéties, des émotions douloureuses, déchirantes, des aventures incroyables; récit où les hommes, les choses, les situations sont appréciés avec impartialité. J'ai connu beaucoup de personnages qui figurent

(1) Bertrand Barère de Vieuzac, né et mort à Tarbes (1755-1841), avocat et journaliste, membre de la Constituante, de la Convention, du Comité de salut public et de la Chambre des représentants. Ses *Mémoires* ont été édités en 1843 par H. Carnot et David d'Angers (4 vol. in-8°).

dans ce livre : Chambon, maire de Paris lors du jugement et de l'exécution de Louis XVI, Montaut, Santerre, Henry Larivière, Lanjuinais, Boissy d'Anglas, Carnot, plusieurs autres. Il y a pourtant quelques erreurs dans ce bel ouvrage. A la mort de la reine, je lis : On trouve sur le livre du cimetière de la Madeleine : « bière pour la veuve Capet, 7 livres », et plus loin, à la mort des Girondins : « 21 bières et frais de sépulture, 210 livres. » Or, tous les suppliciés de cette époque étaient jetés sans bière dans la fosse. Je parlai de cela à un vieillard nommé Janiquet, ancien employé au cimetière de la Madeleine jusqu'à sa fermeture en 1798. Interrogé, il me répondit : « Ah ! bien oui, des bières ! Nous avions toujours les corps et les têtes comme on nous les apportait. Quelques vêtements étaient enlevés. Quelquefois même, si les gendarmes qui accompagnaient les cadavres ne restaient pas jusqu'à l'ensevelissement, les suppliciés étaient enterrés tout nus. J'ai eu jusqu'à ces derniers temps du linge qui venait de là, et j'ai encore quelques vieux vêtements qui datent de la même époque. » Le cimetière de la Madeleine devenu insuffisant, on adopta celui de Clamart, aujourd'hui fermé depuis longtemps.

C'est à dater de la fin de 93 que les suppliciés furent transportés à Clamart. Je crois que Mme Roland y fut inhumée. Cependant, jusqu'à la mort de Robespierre, quelques-uns furent encore enterrés à la Madeleine. Janiquet passa à Clamart, et n'est mort que sous la Restauration. Lorsque les exécutions eurent lieu sur la place du Trône, une fosse commune immense fut ouverte dans la plaine de Monceau. Robespierre, quoique exécuté sur la place de la Concorde, fut jeté, avec les vingt et un condamnés exécutés en même temps que lui, dans un trou de Monceau (1). La terreur était si grande, me disait Janiquet, que les plus proches parents, les amis les plus

(1) Appelé Cimetière des Errancis.

dévoués, osaient à peine donner aux victimes une marque d'intérêt. Une larme sur leur tombeau était un crime !

Mon père, tout en se tenant dans une grande réserve, n'avait pas laissé de se montrer dans les assemblées populaires, d'y prendre la parole, de diriger les discussions et d'influer, autant qu'il le pouvait, sur les délibérations. Il empêcha beaucoup de mal, fit ajourner bien des accusations. Plusieurs lui durent la liberté, et même la vie. Il accepta toutes les missions, toutes les fonctions quelles qu'elles fussent, pour empêcher qu'elles ne tombassent en de mauvaises mains. Il blâmait sévèrement la conduite de quelques-uns de ses voisins qui, craignant de se compromettre, se tenaient lâchement à l'écart, laissant le champ libre aux brouillons et aux méchants, conduite que trop souvent des hommes honnêtes et capables croient devoir adopter dans les temps de révolution.

La vente des biens nationaux avait fait passer dans d'autres mains les terres des proscrits, dont quelques-uns seulement méritaient de l'être, dont plusieurs en s'exilant n'avaient fait que céder à la nécessité. Les nouveaux acquéreurs, tout étourdis de leur nouvelle fortune, n'osaient pas y croire. Ceux qui, par conscience ou par toute autre raison, n'avaient pas voulu acheter ces biens n'y croyaient pas non plus. J'ai souvent entendu dire : « Il est possible qu'on reprenne ces biens, mais je ne risque pas grand'-chose. » C'est de cette époque que datent le morcellement de la terre, la destruction et la mutilation des grandes propriétés, que furent coupées ces belles futaies, entretenues avec tant de soin par nos pères. La confiscation des couvents, des biens du clergé, des émigrés, des condamnés, jeta dans le commerce une énorme quantité de mobilier.

Les papiers et archives qui avaient échappé à la destruction servirent aux usages les plus vils. Perte

immense, irréparable pour notre vieille histoire nationale! Les bibliothèques, jetées pêle-mêle dans des tombereaux, furent conduites à Périgueux et entassées dans l'église et les bâtiments du collège (1). Heureusement il se rencontra des hommes influents et instruits qui eurent le bonheur de sauver de la destruction ces trésors de l'intelligence. C'est, en grande partie, du triage qui fut fait de ces livres que résulta la belle bibliothèque de Périgueux (2). J'ai vu, en 1803, à l'époque où je suivais les cours de l'Ecole centrale, l'église littéralement remplie de volumes de rebut, exposés aux injures du temps, parmi lesquels se trouvaient encore des ouvrages beaux et rares. Je crois que plus tard tout cela fut vendu à la livre.

Ce fut autre chose pour les meubles. Ils furent vendus à vil prix et passèrent des somptueuses habitations dont ils étaient l'ornement, dans les demeures les plus chétives. Ainsi le lit de l'évêque fut acheté par un cordonnier. A mon arrivée à Paris, en 1810, on rencontrait encore chez de pauvres ouvriers des meubles d'un grand prix. Et lorsque la mode des meubles Louis XIV, Louis XV, Pompadour, est revenue, plus d'un meuble de Boule est sorti de la pauvre chambre d'un ouvrier pour aller orner de nouveau les salons luxueux.

La plus grande partie des biens nationaux, dans le commencement surtout, ne se vendaient pas; ils se donnaient. Telle propriété considérable fut payée avec le prix qu'on retirait des bestiaux, porcs, chevaux qui se trouvaient dans les étables et écuries; telle autre avec le prix d'une futaie, de tuyaux de plomb arrachés au château et autres matériaux.

(1) Plus tard préfecture, et actuellement école normale d'institutrices.

(2) Cette bibliothèque fut formée surtout des livres provenant des abbayes et couvents et des bibliothèques de la Société littéraire (1780) et de l'Ecole centrale de la Dordogne (1795-1804). Elle possède plusieurs ouvrages ayant appartenu à Marie-Antoinette, des incunables et de précieux livres à gravures. Son histoire a été écrite par M. Ch. Daubige.

Quelques-unes furent payées avec des assignats qui ne représentaient qu'une valeur nominale. On trouverait en France des propriétés d'une valeur considérable qui n'ont pas coûté un centime à leurs propriétaires primitifs, d'autres qui n'ont coûté que des sommes minimes.

Par suite de l'intempérie des saisons et de la loi du maximum, loi absurde, bonne seulement à accroître le mal qu'elle voulait empêcher, la disette était devenue générale. On vint chez mon père pour savoir s'il avait du blé ou d'autres provisions cachées. Il était parvenu à soustraire quelques sacs de farine et de légumes secs; il put ainsi nourrir sa famille et venir au secours de quelques malheureux mourant de faim. Les boulangeries étaient assiégées par une foule famélique pendant une partie de la nuit, attendant l'ouverture de la boutique.

Mon père fut le premier qui, dans le canton de Neuvic, cultiva en grand la pomme de terre, à peu près inconnue en Périgord à la fin du dix-huitième siècle (1). On en semait quelques pieds dans les jardins sans penser à en utiliser le produit. Cette innovation de mon père excita le rire et les moqueries de tous ses voisins; mais quand on vit sa belle récolte, le profit qu'il en tira, tout le monde l'imita.

Un précepteur vint s'installer chez nous, heureux d'échapper aux agitations de la ville où il s'était compromis en chantant à tue-tête *le Réveil du peuple* ou autres chansons révolutionnaires. C'était un jeune homme doux, modeste et bien élevé, qui se fit aimer de tout le monde. Il s'appelait M. Charles et était de Périgueux. Il suivit pour notre éducation la méthode de mon père. Quand il faisait beau, nos heures de classe se passaient à la promenade et elles étaient

(1) C'est à Marguerite de Bertin, demoiselle de Bellisle, sœur du contrôleur général des finances, qu'est due l'introduction de la pomme de terre en Périgord, vers 1770, avant que Parmentier en eût vulgarisé la culture. G. Bussière, *op. cit.*, I, 121.

bien employées. Il en avait même fait une récompense, un sujet d'émulation :

— J'ai été très content de vous aujourd'hui, nous disait-il. Demain vous prendrez vos leçons à la Siboutie, ou au Grand-Pré, ou à la cabane de la Vigne.

Après plus d'un demi-siècle, ces jours de bonheur et d'insouciance me rendent encore heureux par les souvenirs. A mesure que les années s'accumulent sur ma tête, mes pensées se reportent vers eux avec plus de force et de regret.

Ce bon M. Charles, notre ami autant que notre précepteur, avait une grande instruction et beaucoup d'esprit; il avait fait de fortes études, et mon père, resté fidèle au culte des anciens, était charmé d'avoir près de lui quelqu'un qui avait les mêmes goûts littéraires. Dans les longues soirées d'hiver, c'étaient les poètes, les auteurs latins, qui faisaient les frais de la conversation. Ils lurent, d'un bout à l'autre, Lucrèce pour lequel mon père avait une grande prédilection. En lisant Cicéron, ils comparaient les orages de la liberté expirante à Rome avec les orages de notre liberté naissante.

Mon père aimait beaucoup ses livres, qui étaient peu nombreux, mais bien choisis. J'ai un peu hérité de ses goûts : j'aime mes livres, je les ménage, j'aime peu à les prêter, à moins que je ne sois sûr des personnes. Un jour, je recommandai un volume à un ami qui avait demandé à l'emprunter :

— Il durera plus que vous, me répondit-il avec un peu d'humeur.

Cette réponse, que j'ai entendue plusieurs fois faite à moi ou à d'autres, m'a suggéré les réflexions suivantes. Le soin avec lequel un homme, même arrivé à l'extrême vieillesse, veille à la conservation de ses livres, a quelque chose de louable. De même qu'il n'est jamais permis de perdre le pain, car le gaspillage de l'homme riche ou prodigue diminue d'autant la ration de l'homme pauvre ou nécessiteux, de même il n'est jamais permis de maltraiter, de détériorer un

bon livre. Je n'entends parler que de ceux-là : ce livre peut un jour ou l'autre tomber dans de bonnes mains, éclairer une intelligence qui n'attendait qu'une occasion favorable pour s'inspirer du goût de l'étude. L'histoire des hommes qui se sont fait un nom dans les lettres, dans les sciences, en fournit plusieurs exemples. Ce fut un volume dépareillé de Molière, rencontré par Pariset, alors garçon parfumeur, dans de vieux papiers d'emballage, qui lui révéla les beautés de la langue française, lui inspira un vif désir de s'instruire et fit enfin de ce jeune homme un excellent écrivain de son siècle (1). Milton a dit qu'un livre, loin d'être une chose inanimée, était doué d'une vie active comme l'âme qui le produit, et que l'existence d'un bon livre ne devait pas plus être compromise que celle d'un bon citoyen : « Un livre est l'essence pure et précieuse d'un esprit supérieur; c'est une sorte de préparation que le génie donne à son âme, afin qu'elle puisse lui survivre. Tuer un homme, c'est détruire une créature raisonnable; mais étouffer un bon livre, c'est tuer souvent la raison même. »

Nous gardâmes M. Charles deux ans. Il fut alors atteint par la grande réquisition et forcé de partir pour les armées. Mon père lui fit donner le commandement des jeunes réquisitionnaires qui formaient le contingent du canton de Neuvic. Il se distingua et avança rapidement. En 1811, étant à Paris, où je suivais les cours de la Faculté de médecine, je vis entrer dans ma chambre un bel officier qui m'embrassa tendrement avant de me dire un mot. C'était lui; il me parla de ma famille, de notre maison, avec la plus vive affection; il me répéta plusieurs fois qu'il devait à mon père ses épaulettes, ses principes de conduite, qu'il ne nous avait pas oubliés un seul

(1) Pariset (1770-1847), médecin de la Salpêtrière, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et auteur d'*Eloges historiques* de plusieurs membres de cette Académie.

instant. Nous passâmes deux jours ensemble. Il me traita comme un fils. Je ne l'ai pas revu. Il alla rejoindre son régiment en Espagne et n'en revint pas... (1).

Les circonstances étaient devenues moins graves, la tranquillité commençait à se rétablir. Mon père était commissaire du Directoire près le canton de Neuvic, qui lui dut beaucoup. Ayant alors assez d'autorité pour contenir les brouillons et les agitateurs, il poussa dans les assemblées cantonales tous les honnêtes gens qui bientôt eurent le dessus, et tout rentra dans l'ordre. Il obtint de l'autorité supérieure de rouvrir les églises et, à défaut de prêtre, M. Margard, le maître d'école, venait le dimanche y lire les prières, un chapitre de l'évangile avec un commentaire à la portée de ses rustiques auditeurs. Ce demi-retour à la religion fut accueilli partout avec bonheur; les paysans se pressèrent dans les églises. Je me rappelle avoir contribué à la célébration de cette espèce d'office en chantant, avec mes frères, des cantiques et des noëls.

L'horreur qu'inspiraient à mon père les excès de la Révolution ne l'empêchait pas d'en soutenir les principes, qu'il disait justes, raisonnables, conformes au droit naturel. A ceux qui voulaient rendre la liberté responsable de ces excès, il expliquait comment le bien vient rarement sans le mal, comment les révolutions sociales ne s'accomplissent jamais sans de grandes perturbations :

— Nos enfants, disait-il, nous plaindront d'avoir vécu dans ces temps d'orages; ils nous béniront de ce que nous avons fait pour eux.

Les succès de nos armées le rendirent heureux; et lorsque le sort nous fut contraire, il s'en attrista

(1) Mathieu Charles, né à Périgueux le 11 mai 1772, sergent-major au 1er bataillon auxiliaire de la Dordogne en 1799, sous-lieutenant au 103e de ligne en 1806, lieutenant en 1809, adjudant-major en 1810, capitaine en 1811, mort le 25 juillet 1813.

profondément. Les victoires de Bonaparte dans ses belles campagnes d'Italie excitaient surtout son admiration. Il en disait les détails à ses voisins, à ses métayers. Bonaparte devint son héros : il se dévoua à lui, l'appuya de sa modeste influence. Mais lorsqu'il le vit bâillonner, étouffer la liberté sous prétexte de la régler, recréer les abus que la Révolution avait si justement fauchés, il abandonna sa cause. Il fut toujours juste à son égard, reconnaissant ce qu'il y avait de grand dans son administration; mais il ne lui pardonna jamais son ambition et son despotisme.

Autant il était fier des succès de nos armées sur les coalitions étrangères, autant il gémissait sur les discordes civiles. La présence des corps d'émigrés dans les armées étrangères lui faisait la plus grande peine et excitait en lui une généreuse indignation : ils manquent à leur devoir, ils détruisent l'estime que leur portaient les honnêtes gens; leur conduite est impie, disait-il souvent. Le siège de Lyon, les guerres de la Vendée l'affectaient profondément : c'était la tristesse sur le front et la douleur dans le cœur qu'il en parlait ou qu'il en lisait les détails.

Il aimait à nous lire et à nous expliquer les traits de bravoure de nos soldats, la simplicité et le désintéressement de nos généraux. Véritablement l'histoire ne présente pas de spectacle plus noble, plus grand que celui que donnèrent nos soldats à cette époque. Je pourrais rapporter une foule de traits de cette simplicité antique. En voici un que je tiens du général du génie Marescot. Chargé à l'armée de Sambre-et-Meuse de faire exécuter des ouvrages de fortification, il parvint à se procurer de l'argent pour solder les militaires employés à ces travaux. Tel était le dévouement de tous que le chef de brigade vint lui demander un louis pour remplacer ses bottes qui, depuis plus de quinze jours, n'avaient plus de semelles :

— Quant à mes habits, dit-il, ils sont comme vous voyez, dans un pauvre état; mais comme nous sommes dans l'été, j'attendrai jusqu'à l'hiver!

Ses vêtements tombaient en lambeaux, et ce brave officier se résignait à les porter encore deux ou trois mois.

Le calendrier républicain était le seul dont il fût permis de faire usage. Une foule de mots, d'expressions, de proverbes avaient été proscrits et remplacés par des équivalents républicains. Ainsi, j'ai entendu mon père faisant une partie de piquet avec un lieutenant de gendarmerie, dire :

— J'ai un 14 de citoyennes.

Le lieutenant répondait :

— Il ne vaut pas. J'ai un 14 de tyrans.

Et il fallait dire cela sans rire ! A Paris, beaucoup de vieillards disent encore : le faubourg Antoine, le faubourg Denis, la rue Martin, la rue Nicaise, la rue Barbe, omettant toujours le mot de Saint ou de Sainte. Tout le monde connaît l'anecdote de M. de Saint-Janvier :

— Comment t'appelles-tu ?

— De...

— Il n'y a plus de De.

— Saint...

— Il n'y a plus de Saint.

— Janvier.

— Il n'y a plus de janvier.

Et on mit sur son passeport : le citoyen Nivôse, ci-devant de Saint-Janvier.

Pour continuer notre éducation, on nous mit en pension chez un ancien séminariste, où nous passâmes trois ans sans faire grand'chose, mais où nous reçûmes de bons principes. C'est pendant cette période que nos plénipotentiaires furent assassinés à Rastadt. A cette occasion, dans toutes les écoles, pensions, collèges, qui commençaient à se rouvrir, on devait, avant d'aller se coucher, prononcer à haute et intelligible voix l'imprécation suivante que je retrouve tout entière dans ma mémoire : « Le 9 floréal an VII, à sept heures du soir, le gouvernement autrichien a fait

assassiner par ses troupes les plénipotentiaires français envoyés au Congrès de Rastadt pour y négocier la paix. Vengeance! Vengeance! »

Notre bon maître devait bien gémir d'être forcé de nous faire dire de telles paroles après la prière du soir où nous demandions à Dieu de nous pardonner nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Dans les salles servant à la classe ou aux récréations, on lisait, écrits sur les murs en gros caractères, ces trois mots sacramentels, auxquels les excès commis en leur nom n'ont pu enlever leur saint caractère : Liberté — Egalité — Fraternité.

Vers cette époque, des bandes de *chauffeurs* pénétrèrent dans la Dordogne et terrifièrent tout le pays. Ces brigands se montraient inopinément dans les cantons les plus éloignés et commettaient les plus horribles cruautés. Leur nom seul était un objet d'effroi pour les populations. Comme de coutume, l'exagération grossissait encore le mal. Mon père fit mettre les armes de la maison en état, s'approvisionna de munitions et veilla à ce que les portes fussent bien fermées. A la brune on se verrouillait, et l'on n'ouvrait plus qu'avec de grandes précautions. Les crimes de ces misérables devinrent si nombreux qu'il fut nécessaire d'avoir recours à des forces extraordinaires pour les détruire. Ces chauffeurs étaient des déserteurs, des contumax, des condamnés libérés ou évadés. Leur chef, dans la Dordogne, se faisait appeler La Bredandaine; il était de bonne maison, disait-on, et avait occupé de hauts emplois militaires. Ils furent attaqués avec vigueur et se défendirent de même. On en tua plusieurs; il s'en échappa; un assez grand nombre furent faits prisonniers. Parmi ces derniers était La Bredandaine; on le trouva évanoui et criblé de blessures qui guérirent facilement. Ils furent condamnés à mort et exécutés à Périgueux. Quelque recherche qu'elle fît, la justice ne put parvenir à lever le voile dont s'enveloppait La Bredan-

daine : son identité ne put être établie; il emporta son secret dans la tombe. C'était un homme de quarante-cinq à cinquante ans, aux grandes manières, s'exprimant avec une grande pureté de langage; il dédaigna de se défendre. Tous marchèrent au supplice avec intrépidité.

Nous avions quitté notre petite pension pour aller continuer nos études à Périgueux. Cette ville présentait un aspect assez singulier et qui se reproduisait partout en France. C'était le renversement et le déplacement de la fortune. La vente des biens nationaux avait fini par être prise au sérieux. Les nouveaux propriétaires s'étaient bien vite habitués à leur position. D'autres, dans des spéculations plus ou moins avouables, avaient fait de très riches affaires. Il en résultait une société toute nouvelle, composée de gens, pauvres hier, fortunés aujourd'hui, à côté de malheureux que le sort avait traités d'une manière contraire : émigrés, fils d'émigrés, de condamnés. La société actuelle n'a conservé aucune trace de son origine; mais ceux qui l'ont connue à l'époque du Consulat se rappellent ce qu'il y avait de bizarre et d'excentrique dans sa composition. Comme il arrive après les pestes, les épidémies, les grandes perturbations physiques ou sociales, on était avide de plaisirs, de fêtes, de bals, de parties de campagne; on saisissait toutes les occasions pour se réunir. Nobles et bourgeois se donnaient la main et dansaient ensemble de grand cœur. Cette fusion de tous les partis, de toutes les opinions, de toutes les positions, ne cessa qu'à la Restauration : la noblesse alors reprit ses prétentions, et fit bande à part.

On a beaucoup parlé de la sensation produite par Bonaparte à son retour d'Egypte. Il n'y a rien d'exagéré dans ce qu'on en a dit. Elle fut prodigieuse. Je me rappelle que mon père arrivant de Périgueux nous apporta cette nouvelle; elle se répandit rapidement. La joie la plus vive éclata de toutes parts.

Les paysans sortaient de leurs maisons, se donnaient la main avec transport; on sonna les cloches, on alluma des feux de joie.

Dès les premières années du Consulat, on commença à sentir le poids d'un joug qui, plus tard, allait devenir si lourd, si insupportable; mais tout le monde considérait le jeune consul comme forcé d'appesantir sa main sur des factions toujours prêtes à agiter la République. On conservait soigneusement le mot, sinon la chose. On continuait à se donner le nom de citoyen.

Les membres les plus obscurs de la Convention étaient rentrés dans leurs départements et y avaient repris l'exercice de leur profession. Noël Pointe, dont on peut lire des discours et des motions dans *le Moniteur*, vint s'établir comme armurier à Périgueux avec sa femme blanchisseuse de bas de soie. Cet homme, si violent à la Convention, était excellent au fond. Il ne parlait jamais du passé et était habituellement très réservé dans sa conversation. Il était aimé et estimé de tous ceux qui le connaissaient (1).

Les préfets venaient d'être institués : c'étaient, en général, des hommes fermes et résolus. Plusieurs avaient fait les campagnes de la Révolution; d'autres avaient appartenu aux diverses assemblées législatives. Ces préfets, tous connus personnellement du premier consul, avaient reçu de lui leurs instructions et agissaient d'après ses inspirations. C'étaient, il faut bien le dire, des despotes au petit pied, dont les préfets d'aujourd'hui ne peuvent donner aucune idée. Le premier préfet de la Dordogne fut M. Rivet,

(1) Noël Pointe (1755-1825), ouvrier arquebusier, député de Rhône-et-Loire à la Convention, armurier à Périgueux, puis percepteur à Monestier (Dordogne), père de neuf enfants, fut banni en 1816 comme régicide, mais resta dans les environs de Bergerac comme cultivateur; étant sorti de sa retraite pour demander quelques secours, il fut arrêté et condamné à la déportation comme retardataire (1818), mais fut gracié par le roi. Toutes les autorités avaient intercédé pour lui.

dont le fils, député depuis, a été préfet du Rhône; il était honnête et juste, mais sévère et rigoureux dans son administration (1). Le clergé obéissait à ses ordres sans murmurer; émigrés rentrés, vieux jacobins, républicains fanatiques ou, comme on disait alors, patriotes exaltés marchaient droit et savaient que le moindre écart serait réprimé. Villefumade, très connu sous le nom de Fuma, homme exalté, mais inoffensif et bon, aimé de tous, fut arraché à sa famille, sans avoir jamais su pourquoi, et exilé à Ribérac, où il est mort (2).

Pendant les années de la Révolution et jusqu'au Consulat, les journaux étaient attendus dans les départements avec la plus vive impatience. Littéralement, on se les arrachait. Le gouvernement d'alors était un gouvernement de publicité : les décrets, arrêtés, lois, résolutions, nouvelles de l'intérieur, de l'extérieur, étaient adressés aux départements. Chaque district les réimprimait et les faisait placarder dans chaque commune, souvent dans chaque village. Napoléon détestait non pas seulement la liberté de la presse, mais la presse elle-même. Aussi une de ses premières mesures fut de la supprimer autant qu'il dépendit de lui. Les journaux furent réduits pour Paris au nombre de cinq, avec une censure rigoureuse. Leur format était un très petit in-folio, leur prix très élevé. Hors de Paris, leurs lecteurs s'élevèrent à quelques mille. Par compensation, les *Bulletins* de l'armée, réimprimés dans tous les formats, étaient répandus à profusion. Cet état de choses

(1) Léonard-Philippe Rivet (1768-1853) fut préfet de la Dordogne du 2 mars 1800 au 12 février 1810 et du 10 juin 1814 au 6 avril 1815.

(2) Des documents de 1795, conservés aux Archives nationales, représentent François Villefumade, procureur au sénéchal de Périgueux, âgé de quarante-six ans, comme « un des plus vigoureux défenseurs des droits de l'homme, sentinelle constante et vigilante de la Liberté, très ardent patriote, combattant avec véhémence le royalisme, le fédéralisme et le modérantisme ».

dura jusqu'en 1814, où le besoin des journaux se renouvela plus ardent que jamais.

A ce sujet, je consignerai ici une observation qui ne me paraît pas sans importance. Depuis près de quarante ans que j'habite Paris, j'ai vu bien des révolutions; j'ai remarqué que, chaque fois qu'un gouvernement est renversé, celui qui lui succède se montre grand partisan de la presse et de la publicité. Cela va ainsi pendant quelque temps; mais, dès que le gouvernement se croit bien établi, arrivent les restrictions, la censure, les amendes, la prison. C'est qu'en France il ne s'est pas encore trouvé un gouvernement ami de la presse. Et cependant, à quoi a abouti cette haine contre la presse? Ne se trouvera-t-il pas un gouvernement qui, éclairé par la chute de ceux qui l'ont précédé, adoptera franchement et sans arrière-pensée la liberté de la presse, telle qu'elle existe en Angleterre?

Il arriva que quelques chauds républicains s'étant réunis secrètement pour pleurer sur la liberté perdue, le préfet vit dans cet acte, fort innocent assurément, un commencement de complot; et, de son autorité privée, les exila dans leurs campagnes avec défense d'en sortir. On trouva cela très beau et, après les saturnales de la Révolution, on appelait cela l'ordre et la tranquillité. Nouvel exemple de la propension fatale qu'ont les gouvernements à exagérer les circonstances auxquelles ils doivent leur existence!

Pour remplacer les collèges, emportés par le torrent révolutionnaire, on avait créé dans chaque chef-lieu de département une école centrale. Les professeurs étaient nombreux et bien choisis : la plupart avaient appartenu à des corporations enseignantes. Il s'y glissa aussi quelques nobles, quelques émigrés rentrés secrètement en France sous des noms d'emprunt. Honneur à ceux qui cherchèrent à se créer dans ces honorables occupations une existence paisible! Louis-Philippe n'était-il pas ainsi attaché à une institution en Suisse, en qualité de professeur de mathéma-

tiques? Nous suivîmes assidûment les cours, et avec l'aide d'un vieux répétiteur, ancien régent de collège, nous fîmes de grands progrès.

J'ai connu très particulièrement l'abbé Jacoupy, mort évêque d'Agen en 1848. C'est de lui que je tiens ce qui suit. L'abbé avait quitté la France en 93 pour conserver sa tête. Il passa en Angleterre et y resta jusqu'au Consulat, donnant des leçons de français et de latin. Il arriva à Paris au moment où se signait le Concordat de 1801. Par les *Bulletins* des batailles de la République, l'abbé avait appris qu'un général français du nom de Jacoupy (1) tenait un rang honorable dans nos armées et était très bien vu du premier consul. Ce général étant à Paris, l'abbé lui rendit visite :

— Le cœur me battait bien fort, lorsque je sonnai, me disait-il. Moi, pauvre prêtre, chétivement vêtu, je tremblai à l'idée de me trouver en face d'un général de la République. Tout d'abord il me rassura. C'était une figure de soldat, joviale et bonne. Je ne savais par où commencer :

— Allons, je vois que vous avez quelque chose à me demander. Parlez sans crainte. Je suis tout disposé à vous obliger si je le peux.

— Mon général, n'étant pas connu, je n'ai pour le moment d'autre droit à votre bienveillance que de porter votre nom et de m'appeler Jacoupy comme vous.

— Ah! Eh bien, c'est quelque chose. Parlez.

— Avant la Révolution, j'étais vicaire d'une petite paroisse en Périgord, près de Ribérac. Je désirerais bien y rentrer comme curé.

— Vous n'êtes pas ambitieux. Repassez demain, dit le général, après avoir pris le nom d'une personne

(1) Le nom exact est Jacopin. — Jean Jacopin, né à Brioude en 1755, général de brigade en 1794, s'était fait remarquer par plusieurs actions d'éclat. Membre du Corps législatif, secrétaire, puis questeur, il mourut à Epinal en 1811.

que l'abbé lui indiqua comme en étant parfaitement connu.

Le lendemain, plus rassuré que la veille, l'abbé revint chez le général :

— Encore une fois, ce que vous demandez est bien peu de chose. Une cure de campagne! Pourquoi ne demandez-vous pas un évêché?

— Oh! je ne porte pas mes vues si haut. Je craindrais de ne pas remplir convenablement ces fonctions si élevées. Je ne suis qu'un pauvre vicaire de campagne.

— Le métier n'est pas si difficile que vous pensez. Vous l'aurez bientôt appris. J'ai demandé pour vous l'évêché d'Agen; vous l'aurez, le premier consul me l'a promis.

Dès ce moment, l'amitié la plus étroite régna entre les deux homonymes. L'abbé a dignement occupé pendant plus de quarante ans le siège d'Agen; il a laissé une mémoire vénérée (1).

On sait que ce fut un jeune tambour, appelé *Etienne*, qui, à la bataille d'Arcole, s'élança le premier dans le canal, et qu'il reçut la croix d'honneur lors de la création. Il devint plus tard tambour-maître de la 10e légion de la garde nationale à laquelle j'appartenais. Je l'ai beaucoup vu et lui ai entendu raconter plusieurs fois cet intéressant épisode de la campagne d'Italie. Je transcris ci-après le récit que, sur ma demande, il me fit de ce fait d'armes. Il est en entier de sa main. Etienne mourut le 1er janvier 1838 : l'état-major de la Légion, de nombreuses députations de la ligne et de la garde nationale accompagnaient son convoi. Il figure au nombre des personnages historiques que David a sculptés sur le frontispice du Panthéon.

(1) Jean Jacoupy, né à Ribérac le 28 avril 1761, fut nommé évêque d'Agen le 9 floréal an X (29 avril 1802), et mourut le 27 mai 1848.

Copie textuelle (1) : « Etienne (André), né le 13 octobre 1777 à Cadenet (Vaucluse), partit le 27 septembre 1792, comme tambour, dans le 2e bataillon de volontaires des Bouches-du-Rhône que commandait le citoyen Valon. Ledit bataillon amalgamé à Suspel, comtat de Nice, avec la 99e demi-brigade, qui est devenue 51e demi-brigade infanterie de ligne. Le citoyen Lafon colonel et Soulas chef du 3e bataillon, Nandout capitaine de grenadiers dont j'étais tambour au moment de la bataille d'Arcole, 15 novembre 1796, où je passa *(sic)* le canal à la nage sous le feu de l'ennemi, en présence du général en chef Bonaparte, du général de division Augereau et du général de brigade Lannes.

« *Signé :* ÉTIENNE.

« Paris, 23 septembre 1837. »

M. J. Bessières, député de la Dordogne, mort pair de France en 1840 (2), a raconté plusieurs fois devant moi ses aventures romanesques, que je crois devoir rapporter ici ; elles n'ont été publiées nulle part. Je crois cependant qu'il a laissé des Mémoires.

Attaché fort jeune à l'expédition d'Egypte, il fut fait prisonnier avec Pouqueville, qui a été de l'Académie française et a écrit une curieuse histoire de la Grèce moderne. Conduits tous les deux à Constantinople, ils furent vendus comme esclaves ; et, après avoir changé plusieurs fois de maîtres, ils furent achetés pour le compte du célèbre Ali, pacha de Janina, et employés aux travaux du jardin.

Un jour, Bessières considérait attentivement les manœuvres exécutées par la garde d'Ali-Pacha. Il ne put s'empêcher de hausser les épaules.

(1) Collection d'autographes Poumiès de la Siboutie (Bibl. mun. de Périgueux).

(2) Julien Bessières, né à Gramat (Lot) en 1777, marié à Mlle de Lavergne de Cerval, élu député de Sarlat en 1827 et 1834.

— Qu'est-ce que cela signifie, chien? lui dit brutalement Ali. Est-ce que mes soldats ne manœuvrent pas bien?

— Ils n'y entendent rien.

— Insolent, je te ferai couper la tête!

— Tes soldats ne manœuvreront pas mieux après.

Le pacha regarda Bessières en face et lui dit d'un ton plus doux :

— Fais-moi voir ce qui leur manque.

Bessières saisit un fusil et exécuta avec rapidité et précision les différentes parties du maniement des armes. Le pacha en parut frappé :

— Pourrais-tu montrer cela à mes soldats?

— Je leur montrerais bien autre chose!

— Eh bien, dès demain, tu commenceras tes fonctions d'officier instructeur.

Au bout d'un mois, les soldats connaissaient parfaitement le maniement des armes et exécutaient passablement quelques manœuvres. Le pacha, ravi, se montra très reconnaissant, et Bessières devint presque un favori.

Un jour, à propos de fortifications qu'il voulait faire élever à l'extrême frontière de son pachalik, Ali partit de grand matin avec plusieurs ingénieurs et officiers pour visiter les lieux. Au moment où les ingénieurs étaient occupés à exposer leurs plans, Bessières, monté sur un excellent cheval, piqua des deux et partit comme un trait. Vingt coups de fusil furent tirés sur lui sans l'atteindre. Un instant après, il était sauvé. Dix jours plus tard, il avait rejoint l'armée française en Italie, à l'époque de la bataille de Marengo.

Bonaparte, premier consul, désirant entrer en rapport avec Ali-Pacha et ayant entendu parler du jeune Bessières, proposa à celui-ci une mission particulière auprès du redoutable pacha.

— Il me fera couper le cou, dit Bessières.

— Vous serez l'envoyé de la République française, il n'oserait toucher à un de vos cheveux.

Bessières partit. Revêtu de ce caractère diplomatique, le pacha le reçut à merveille :

— Tu fis bien de ne pas te laisser prendre, je t'aurais fait empaler. Maintenant, expose les motifs de ta mission.

Il combla Bessières de prévenances, le chargea de ses protestations d'attachement et de dévouement pour le grand général Bonaparte, et ils se quittèrent très bons amis.

M. de Pouqueville étant parvenu à se réfugier en Grèce (1), y exerça la profession de médecin, y remplit plus tard les fonctions de consul et recueillit les matériaux de son *Histoire de la Grèce*. Il me disait : « Hérodote s'est arrêté à l'asservissement de la Grèce ; moi, je me suis arrêté à son affranchissement. » Son histoire embrasse, en effet, les temps du moyen âge, de la conquête par les croisés et de la domination turque ; elle a eu un grand succès.

(1) Sur le journal de la captivité de François de Pouqueville *(Une année de ma vie en Morée)*, cf. la lecture de M. Jules Lair à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 14 novembre 1902.

CHAPITRE III

L'EMPIRE

Une lettre de part. — Le bal de Périgueux. — Le pensionnat Loqueyssie. — Formation d'une garde d'honneur. — Passage des princes espagnols. — Ma famille, mes frères. — Au lycée de Bordeaux. — J'applaudis Talma. — Secrétaire d'avocat. — Laîné et Ravez. — Départ pour Paris. — Mésaventure du ruisseau. — La noce d'Angoulême. — En diligence. — Paris à la fin de 1810 : le Palais-Royal et les jeux. — L'Ecole militaire. — Le pays latin et les étudiants. — La Faculté de médecine. — Aux amphithéâtres. — Le dernier major. — Restaurants. — La cour impériale et Marie-Louise. — Naissance du roi de Rome. — Fêtes. — Napoléon. — Je suis externe. — L'hôpital Saint-Louis. — Un carnaval en Beauce. — Le docteur Alibert. — Le chanteur Garat et Cherubini. — Méhémet-Ali. — Le docteur Labat et le cadi. — Les voitures pour Versailles. — Conspiration Malet. — Régiments de gardes d'honneur. — Interne des hôpitaux. — La Salpêtrière : ses divisions. — Pinel, Capuron, Lallement. — *Feu* Degoy. — Cuvier, l'abbé Delille. — Souvenirs d'une supérieure de la Salpêtrière : l'affaire du Collier. — L'hôpital de la Pitié et le typhus. — A l'Hôtel-Dieu : le service de Dupuytren. — Lallemand. — Asselin. — Les blessés de 1814. — Défaveur de Napoléon. — La bataille de Montereau. — Entrée des alliés dans Paris. — Langeron, général *russe*. — Anecdotes sur Napoléon.

Après le Consulat vint l'élévation à l'Empire, ensuite le couronnement; et tout le monde d'applaudir. Cependant des symptômes d'opposition déjà se manifestaient et devaient aller en croissant. On fit courir le billet de part suivant, qui eut un succès prodigieux :

Citoyens frères et amis
De la province et de Paris,
Partisans de la République,
Grands raisonneurs en politique

Dont je partage la douleur,
Venez assister en famille
Au grand convoi de votre fille
Morte en couches d'un empereur.

L'indivisible citoyenne,
Qui ne devait jamais périr,
N'a pu supporter sans mourir
L'opération césarienne,
Mais vous ne perdez presque rien,
O vous que cet accident touche;
Car si la mère est morte en couche,
L'enfant, du moins, se porte bien.

« De la part de Barère, ancien directeur de la fabrique de la monnaie républicaine, place de la Révolution, tuteur de la défunte, et des citoyens Fouché, Réal, Rœderer et Cie, ses plus proches parents... »

Je me plaisais beaucoup à Périgueux. Je demeurais dans la rue du Plantier, chez mon grand-père, M. Cellerier, qui vendit plus tard sa maison à M. de Flageac. Il recevait beaucoup de monde. Je me trouvai ainsi introduit partout.

Périgueux ne ressemblait pas à ce qu'il est aujourd'hui. La ville n'était point éclairée. Le premier réverbère qu'on y avait vu fut placé à la porte de la Philologie en 1808 ou 1809, alors rue de la Miséricorde, je crois.

La salle de spectacle était une grande chambre, placée au-dessus d'une écurie.

Il n'y avait point de soirées, de réceptions, de bals particuliers. Un seul bal par souscription (24 francs) pour tout l'hiver réunissait toute la société : ce bal se tenait dans une salle de la préfecture occupant alors les bâtiments de l'évêché, place de la Clautre.

Les écoles centrales furent remplacées par des lycées. Nous suivîmes les cours d'un excellent collège ou pensionnat dirigé par un vieux prêtre, l'abbé

Loqueyssie. L'enseignement en était bon, et il en est sorti des sujets distingués. Les mathématiques y étaient enseignées par un réfugié napolitain, M. Messia, qui fit recevoir un grand nombre d'élèves de mérite à l'Ecole polytechnique (1). Nous eûmes pour professeur de rhétorique et de seconde M. Thoulouzé : il aimait le beau en littérature et il savait nous le faire aimer; il ne se bornait pas à la lecture des anciens; la fin de nos classes était consacrée à l'appréciation de quelques-uns de nos grands auteurs; il nous les fit tous passer en revue; il lisait bien, quoique avec un ton un peu emphatique et un accent méridional très prononcé. Ces lectures étaient suivies de remarques fort intéressantes sur le style, sur la manière dont le sujet était traité; il nous faisait voir les inductions qu'on pouvait en tirer sous le rapport de la morale, de la philosophie, de la politique, des arts. Je lui dois cet amour presque exclusif, ce culte que j'ai voué aux anciens et à nos écrivains du dix-septième siècle. Je reviens toujours à eux avec un nouveau plaisir, comme à des amis

(1) Le pensionnat central de Périgueux avait pour directeur « le citoyen Loqueyssie, connu depuis longtemps par ses talents et ses vertus », lit-on dans l'*Annuaire de la Dordogne* pour l'an XI. Il était placé sous la surveillance du préfet. En 1806, il réunissait 165 élèves. Trois d'entre eux furent admis à l'Ecole polytechnique après le concours de 1807. (Arch. nat., F^{1c} 5, Dordogne 1.)

On lit dans un rapport adressé en 1812 par le sous-préfet de Périgueux au préfet de la Dordogne : « Ce département doit un tribut particulier d'éloges et de reconnaissance à M. Loqueyssie, qui dirigeait le pensionnat central de Périgueux, et qui était parvenu, à force de zèle et de sacrifices, à établir dans cette maison un ordre et une police intérieure aussi convenables à l'instruction qu'à la santé des élèves. Aussi peut-on dire que depuis sa création jusqu'à la retraite de M. Loqueyssie, qui date du moment où l'université impériale s'est emparée de l'instruction publique, cet établissement a fourni aux Ecoles polytechnique et de droit un grand nombre de sujets distingués. » Cité par M. Dujarric-Descombes : *l'Instruction publique en 1812.*

Le pensionnat était installé dans l'ancien couvent des dames de Saint-Benoît, aujourd'hui le lycée.

de cœur. Parmi les anciens, M. Thoulouzé affectionnait surtout Horace, dont il a donné une traduction en vers qui n'est pas sans mérite : il nous faisait voir comme il avait touché à tous les sujets, traité toutes les questions, combien il y a de profondeur dans ses réflexions présentées sous une forme légère. Ses vers ornent la mémoire de tous les hommes instruits et trouvent des applications pleines d'à-propos, de sens, de concision, dans les différentes circonstances de la vie.

Je consigne ici les noms de quelques-uns de mes camarades de collège : *P. de Crémoux*, officier d'artillerie; *S. Barbedette*, élève sous-lieutenant, mort en sortant de l'Ecole polytechnique; *Poumeyrol*, président à la Cour de Bordeaux; *Mérilhou*, pair de France, conseiller à la Cour de cassation, ancien ministre de la justice; *Zédé*, ex-préfet, directeur des constructions navales; *F. Fourtou*, président du tribunal de Ribérac; *Pichon*, président du tribunal de Nontron; *Plumancy*, intendant militaire; *Louis Mie*, avocat distingué; *Perchain*, colonel d'artillerie; *de Tessières*, lieutenant-colonel d'état-major; *Pélissier*, collaborateur de Raynouard pour le Dictionnaire de la langue romane; *Ducluzeau* et *Malet de Sorges*, conseillers à la Cour de Bordeaux; *Pichon du Gravier*, président à la Cour d'Orléans; *Dumonteil-Lagrèze* et *Tesnières*, procureurs à Périgueux et à Angoulême; *J. Selves*, *P. Bayle*, *Bornet-Léger*, *Hébrard*, *Lacipière*, *Léopold Massacré*, *Belhade*, *Mathieu (de Ribérac)*, *J. Delage*, *J. Marty*, *Gerbaud*. Les autres, après avoir fait de bonnes études, se consacrèrent à l'administration de leurs propriétés, à la médecine, etc. Nous avions fait nos études ensemble, depuis la cinquième.

D'après une circulaire de M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, les compositions en seconde, rhétorique et philosophie devaient rouler sur le général Bonaparte, Bonaparte premier consul, Napoléon empereur, sur ses exploits, ses mérites. On nous don-

nait des sujets relatifs à la gloire militaire, au dévouement à l'empereur ; car, à cette époque, c'était le seul patriotisme qu'on connût. De liberté, des devoirs du citoyen, pas un mot. Dans un recueil de nos compositions, imprimé en 1807, toutes les pièces sans exception sont conformes à la circulaire de M. de Fontanes : j'y figure pour une imitation, en vers français, d'une ode d'Horace (*Martiis calebs*, livre III), dans laquelle je célébrai l'anniversaire de la victoire d'Austerlitz.

Chateaubriand avait publié *le Génie du Christianisme;* le retentissement de cet ouvrage fut aussi grand dans les collèges que dans le monde. Ce style, cette poésie, ce retour vers des idées et des sujets si longtemps oubliés, me transportaient d'admiration. J'en récitais de longues tirades, qui me reviennent et que je pourrais réciter encore. Je crois que j'en savais bien la moitié par cœur.

Mon frère aîné nous avait quittés pour entrer dans les Vélites, régiments faisant partie de la garde impériale, espèce d'école militaire où se précipitèrent une foule de jeunes gens bien élevés qui ne rêvaient que la carrière des armes. Après quelques années de service, on obtenait sans passer par les grades intermédiaires l'épaulette de sous-lieutenant. On payait 200 francs par an. Plusieurs de nos officiers généraux, le maréchal Bugeaud, par exemple, ont commencé par être vélites.

Nous étions à l'époque la plus belle de l'Empire. Le diadème du jeune empereur brillait, chaque jour, d'un nouvel éclat. En 1808, je crois, on annonça qu'il allait traverser Périgueux pour se rendre en Espagne, à Bayonne plutôt, où il devait avoir une entrevue avec la maison régnante d'Espagne. Aussitôt que cette nouvelle fut confirmée officiellement, une garde d'honneur s'organisa comme par enchantement ; nobles, bourgeois, riches marchands s'empressèrent de se faire inscrire. L'uniforme fut arrêté : il était d'une forme élégante, vert, avec parements

et passepoil blancs (1). Les chevaux étaient beaux et bien harnachés. Matin et soir, on se réunissait pour les manœuvres. Au bout de quelques jours, il y avait déjà de l'ensemble dans les mouvements et le corps avait pris une tournure passablement militaire. Tout était donc prêt pour recevoir le grand homme; mais il changea son itinéraire et passa par Angoulême (2). Notre ville en fut pour ses frais. Je note comme une circonstance très remarquable et une preuve de la fusion des partis, cet empressement à se faire inscrire dans une garde d'honneur. On peut dire qu'alors toutes les opinions étaient réunies, tout le monde voulait l'empereur.

On sait quel fut le résultat de son entrevue avec les princes d'Espagne.

Quelque temps après, nous vîmes arriver à Périgueux (3) un long convoi de six ou huit voitures lourdes, massives, de forme antique et de couleur gros rouge, avec des valets à la taille élevée, au visage maigre, aux yeux ardents, portant d'amples livrées à la Louis XIV; tout cela sale, délabré, déguenillé. Dans ces voitures se trouvaient les princes et leur suite, ils étaient trois : le prince des Asturies (depuis Ferdinand VII), son frère Don Carlos (depuis roi *in partibus* ou prétendant sous le nom de Charles V), et enfin leur oncle, l'infant Don Antonio. Leurs vêtements étaient surannés; ils avaient des manières gauches, l'air étonné, et paraissaient véritablement appartenir à une époque et à une contrée éloignées. Ils parurent plusieurs fois sur le balcon de la maison, je pourrais dire : de la prison

(1) Arrêté préfectoral du 11 janvier 1808.

(2) Par Angoulême et Barbezieux pour se rendre à Bordeaux et à Bayonne.

(3) En l'absence de témoignages locaux, cette partie de l'itinéraire des princes d'Espagne, comprise entre Bordeaux et Châteauroux, échappait aux investigations des historiens. Cf. M. Geoffroy de Grandmaison.

disposée pour eux, et la garde d'honneur des vingt-cinq gendarmes qui les accompagnait était bien une bonne garde de sûreté qui ne les perdait pas de vue. Ils restèrent deux ou trois jours à Périgueux, fumant sans discontinuer des cigarettes, ce qui parut alors fort extraordinaire et ne le serait pas aujourd'hui. Ils quittèrent Périgueux pour se rendre à Valençay, séjour qui leur avait été assigné et où ils restèrent près de six ans. Cette cour avait l'air pauvre, humble. Don Carlos, fort jeune, était assez bien. Don Antonio avait une belle figure bourbonnienne : il ressemblait prodigieusement à Louis XVI, tout le monde en fut frappé. Quant à Ferdinand, il avait une figure sans intelligence et sans expression; cependant, quoique dénué de toute instruction, il ne manquait pas d'esprit naturel. Pendant la durée de la constitution des Cortès de 1821 à 1823, tout en supportant difficilement le joug que la Révolution lui avait imposé, il aimait à plaisanter sur sa position. Un grand d'Espagne vint du fond d'une province pour implorer son appui dans une affaire importante.

— Je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi, lui dit le roi. Pour vous le prouver, je vous donne ce cigare, vrai havane; c'est la seule chose que les Cortès aient laissée à ma disposition. Ne me demandez rien de plus.

On commençait à parler de la guerre d'Espagne. Ce pays était si peu connu que personne ne doutait du succès. L'empereur lui-même partageait l'erreur commune, à ce point que l'armée d'invasion, sous les ordres du général Dupont, n'était composée que de conscrits. On sait que, forcée par Castaños de capituler à Baylen, elle devint presque tout entière prisonnière de guerre.

Les charges de mes pauvres parents s'étaient accrues chaque année, leur fortune restant la même. De onze enfants, nous étions huit vivants. Tous rece-

vaient de l'éducation. La gêne et les privations avaient pénétré dans notre maison. Mon père tenait à honneur de conserver intact son modeste patrimoine, débris de la grande fortune de sa famille. Il en vint à bout : c'était un tour de force. Ma mère et lui se soumirent, sans se plaindre, aux plus dures privations, heureux de voir s'élever leurs enfants et de jouir de l'estime, je dirai presque de la vénération de tout le pays. Le sucre et le café, qui valaient alors 6 et 8 francs la livre, furent retranchés. Mon père seul, d'une santé délicate, continua à faire usage de sucre qui lui était nécessaire, mais avec beaucoup de parcimonie. Ma mère renonça complètement au café; pendant plusieurs années, il n'en entra pas dans la maison. Les sacrifices qu'on faisait pour nous étaient énormes relativement. Mon frère coûtait de 600 à 800 francs dans les vélites; nous étions deux qui suivions les cours du collège comme externes; j'avais une sœur au couvent, les autres dans de petites écoles. Quand je pense à tout ce qu'il a fallu de courage et d'abnégation pour se résigner à cette vie de privations, de peines et d'embarras, je me sens pris pour ces bons parents, pour leur mémoire, hélas! car je les ai perdus depuis longtemps, d'un redoublement de reconnaissance et d'amour. Il faut ajouter que ces sacrifices, cette pénurie de tous les instants, n'altérèrent jamais la bonté de leur caractère. Je conserve comme de précieuses reliques leur volumineuse correspondance : ce sont des lettres toutes remplies de tendresse, de bons conseils et de joie quand il m'arrivait quelque chose d'heureux. Nous nous écrivions toutes les semaines très exactement. Mon père était grand partisan de ces correspondances fréquentes : il pensait que c'était un moyen de suppléer à l'absence, de me surveiller, de me diriger. Il disait vrai. L'habitude de lui écrire de longues lettres, dans lesquelles je lui disais tout, m'a retenu souvent et m'a préservé de bien des faux pas.

Le temps et les événements firent au cœur de ces

bons parents des plaies profondes. De mes quatre frères, l'un fut tué en Espagne (1), où il servait dans le régiment qui avait pour l'un de ses capitaines M. Charles, notre ancien précepteur; un deuxième prit du service dans les artilleurs de la garde impériale, partit pour la campagne de Russie, nous n'en avons jamais eu de nouvelles (2); un troisième mourut de mort violente et accidentelle dans la maison paternelle (3). Enfin l'aîné, lieutenant d'infanterie à sa sortie des vélites (4), fut envoyé à Batavia avec son régiment pour défendre cette colonie; il fit la traversée à bord de la frégate *la Méduse*, devenue si célèbre depuis son naufrage. Batavia fut pris et mon frère ramené prisonnier en Angleterre, où il demeura jusqu'à la paix en 1814. Il fut bien traité par les officiers anglais pendant la traversée. Débarqué, il fut assez heureux pour éviter ces horribles pontons, honte de l'Angleterre; on l'envoya avec tous ses camarades à Abergavenny (5), où il fut prisonnier sur parole. Il avait de l'instruction et put donner des leçons de français et de latin; il se tira fort bien d'affaires et rentra en France la bourse et la malle

(1) Pierre-Victor, né le 28 janvier 1792, fourrier au 103e de ligne, mort à Bayonne par suite de blessures le 10 juin 1813.

(2) Eymeric-Paulin, né le 19 mars 1793, enrôlé volontaire le 12 mai 1811 aux tirailleurs de la Jeune Garde, disparu dans la campagne de Moscou (31 décembre 1812).

(3) Mathieu-Raymond, né le 13 août 1796, mort en 1816.

(4) Jean-Baptiste, né le 13 août 1787, vélite aux chasseurs à pied (Garde impériale) le 21 février 1806, sous-lieutenant le 28 novembre 1810, s'embarqua sur la *Méduse*, le 6 décembre 1810, pour l'expédition de Java, et fut nommé lieutenant provisoire le 1er juin 1811 pour sa belle conduite à l'assaut d'une redoute. Après la capitulation de Batavia, le 26 août 1811, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, d'où il ne revint que le 1er juin 1814. Il avait fait les campagnes de Prusse, de Pologne, d'Espagne et d'Allemagne. Une décision royale du 3 octobre 1814 confirma la nomination de lieutenant faite par le général Janssens, gouverneur de Java. Il périt dans un naufrage à l'Ile de France, au mois de février 1824.

(5) Abergavenny, Monmouthshire, à 270 kilomètres de Londres.

bien garnies. Mis à la demi-solde, il partit pour l'île Maurice, où sa parfaite connaissance des langues anglaise et française lui fit trouver un bon emploi. Il n'en jouit pas longtemps : surpris par une bourrasque au milieu d'une partie de plaisir, son embarcation fut submergée; le patron seul parvint à se sauver... Ayant servi dans la vieille garde en sortant des vélites, il avait pour Napoléon un attachement, un amour fanatiques : il adorait jusqu'à ses défauts. Il me racontait qu'assistant à la bataille d'Iéna, le régiment des chasseurs dont il faisait partie, irrité de voir que quelques balles, quelques boulets perdus venaient tomber au milieu d'eux, se porta en avant pour prendre part au combat. Napoléon, s'étant aperçu du mouvement, fit reprendre au régiment sa place : « Vous n'êtes que des conscrits, leur dit-il, attendez d'avoir assisté comme moi à vingt batailles rangées pour oser discuter un ordre. En attendant, obéissez ! »

J'ai écrit ces quelques lignes sur ma famille, parce qu'elles servent à caractériser l'époque à laquelle elles se rapportent.

Avril 1809. — J'avais terminé mes études scolaires; je m'étais appliqué aux mathématiques avec un vif désir d'entrer à l'Ecole polytechnique. Notre collège ayant perdu son excellent professeur, mon père m'envoya à Bordeaux dont le lycée jouissait d'une grande réputation. Je partis en avril 1809, seul, à pied, le bâton à la main, léger de corps, de bourse et un peu de caractère. En sortant de Mussidan, je fus arrêté par deux gendarmes qui, après avoir examiné mon passeport et ma personne avec le soin le plus minutieux, me laissèrent aller. Alors on ne pouvait mettre un pied hors de chez soi sans s'exposer à cet inconvénient. J'allai coucher chez un oncle, curé d'une petite paroisse, à une portée de fusil de la route. Il me reçut à merveille et me parla toute la soirée de son séjour en Espagne pendant les années de la Terreur : il s'y était réfugié en compagnie du curé

de Montrem (1), un de mes oncles aussi. Les prêtres français furent parfaitement accueillis en Espagne; tout le monde leur vint en aide. Ce bon oncle me conta sur les mœurs espagnoles des choses très curieuses. Je le quittai le lendemain de bonne heure et je gagnai Libourne, où je profitai d'un coche, espèce de bateau qu'on appelait la caverne, pour m'avancer vers Bordeaux. Il était fort tard, lorsque je débarquai, et j'avais près d'une demi-lieue à faire pour atteindre Carbon-Blanc (2), où je devais coucher. Je fis ce trajet en compagnie d'une jeune fille et d'un sergent qui paraissaient très bien ensemble, bien que la connaissance n'eût commencé que sur le coche. J'étais pour eux un tiers très importun; je m'en apercevais bien, malgré mon peu de pénétration, mais, craignant de m'égarer pendant la nuit, je ne lâchai pas prise et j'arrivai enfin à Carbon-Blanc avec mes deux guides qui se séparèrent de moi sans regret.

J'étais adressé à Bordeaux au respectable abbé Boneau, vicaire de Saint-Seurin, avec prière de me prendre pensionnaire chez lui, de me faire suivre les cours du lycée et de veiller sur moi. J'arrivai à la fin du carême de 1809. Bordeaux était encore tout ému du passage de Napoléon à son retour d'Espagne. La ville et les villages voisins étaient encombrés de troupes de toutes armes qui se rendaient, à marches forcées, en Allemagne pour la mémorable campagne de 1809. Ces soldats, sans en excepter les grenadiers à cheval de la garde, étaient maigres, défaits, et avaient leurs vêtements en mauvais état. Tous se félicitaient de quitter cette Espagne inhospitalière, où les ennemis, au lieu de se présenter en rase campagne, se cachaient derrière les arbres, les buissons, dans les ravins, se couchaient à plat ventre le long des chemins pour tirer à leur aise. Partageant l'irritation de nos soldats, je maudissais comme eux les

(1) Montrem, commune du canton de Saint-Astier, à 13 kilomètres de Périgueux.

(2) Chef-lieu de canton, à 10 kilomètres de Bordeaux.

Espagnols que j'appelais des brigands. Depuis, je les ai admirés et je les ai appelés des héros.

Bordeaux avait bien reçu Napoléon, qui cependant l'avait ruiné. Il ne restait aucun vestige de son ancienne splendeur. Sa rade était déserte, quelques pauvres caboteurs l'occupaient seuls. M. de Monbadon, alors maire, dont plus tard j'ai été le médecin à Paris (1), m'a dit que, dans l'intimité, Napoléon témoigna à plusieurs reprises de vifs regrets de la triste situation de cette grande cité, autrefois si florissante. En public il fut très réservé, fit quelques promesses générales, prit l'engagement de faire construire le pont jusque-là jugé impossible et qui fut en effet construit.

L'abbé Boneau m'accueillit bien, consentit à me prendre en pension chez lui à un prix très raisonnable. Il me fit admettre au lycée, dont le proviseur venait d'être brutalement destitué pour manque de tact. Lors du passage de Napoléon, les élèves lui furent présentés. Selon son habitude, l'empereur fit à quelques-uns d'entre eux ainsi qu'au proviseur quelques questions brusques; voyant des enfants dont la tenue était négligée, il en fit avec humeur l'observation au proviseur, qui lui répondit :

— Sire, leurs familles ne sont pas heureuses. Les malheurs des temps, de la guerre, ont été surtout funestes à nos contrées.

— Dites plutôt votre mauvaise administration, monsieur, votre manque de soin, d'aptitude pour les fonctions qui vous sont confiées. J'y porterai remède.

C'est à Bordeaux que je vis l'acteur Talma pour la première fois : il produisit sur moi une impression qui ne s'est jamais effacée. Dès le lendemain, j'appris par cœur le rôle de Talma. J'en fis autant de tous

(1) Laurent Lafaurie, comte de Monbadon, né à Bordeaux en 1757, maréchal de camp, sénateur, maire de Bordeaux, pair de France, grand officier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, décédé en 1841.

ceux que je lui vis jouer; et puis je les récitai, en imitant de mon mieux la pose, les intonations et les gestes de Talma. La foule se pressait à ces représentations; il fallait attendre quatre heures à la porte pour avoir une place. J'allais au parterre qui, alors, n'avait pas de banquettes; on était debout, pressé, serré, à ne pouvoir faire le moindre mouvement, et tel est l'empire de l'habitude que personne ne se plaignait de cette torture de huit à neuf heures consécutives!

Je me mis résolument à l'étude : je doublai ma rhétorique, je suivis les cours de mathématiques, de dessin, et me préparai à mon examen. Je m'en tirai passablement, quoique l'examinateur, M. Labbé, m'intimidât à l'excès. Nous étions trente concurrents. Huit ou dix eurent des examens brillants; les autres furent au-dessous de moi. Dès lors, je pressentis que je devais songer à une autre carrière. Je reçus une lettre du ministre de la guerre m'annonçant que j'étais dans les admissibles et m'offrant une place à l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Mes parents refusèrent; notre famille n'a que trop largement payé son tribut de sang à son pays. Je fus désolé d'avoir échoué. C'était le rêve de toute ma vie d'écolier. Cependant pas un sentiment d'envie ou de jalousie ne se mêla à mes regrets. Ceux de mes camarades qui furent reçus avaient mieux répondu, et je n'eus même pas la ressource de m'en prendre à mes juges. Tout fut pour le mieux; presque toute cette promotion (1) passa dans l'armée, et les trois quarts au moins sont restés sur les champs de bataille!

Il fut alors décidé que je serais avocat; et, pour me donner un avant-goût de ma future profession, on me mit pendant un an chez M. Lacrousille (2), avocat

(1) Cent soixante-sept élèves furent admis à l'Ecole polytechnique en 1809. Faisaient partie de cette promotion MM. Pierre de Crémoux, Joseph Poumeyrol et Pierre Zédé.

(2) M. Debets de Lacrousille est mort juge de paix de Périgueux en 1850.

distingué à Périgueux, ami de tout temps de ma famille. Celui-ci me mit un volume de droit romain entre les mains. J'écrivais sous sa dictée des assignations, des mémoires, des consultations. Tout cela ne m'amusait guère; mais je n'étais pas là pour m'amuser, et j'allais toujours.

Dans nos petites villes de province, il y a plus de petites causes que de grandes. Aussi n'avions-nous que des procès minimes, des affaires de police correctionnelle ou autres. Nous plaidions pour le dépouillé, pour le battu; d'autres fois pour le spolateur, pour le battant, pour ou contre la veuve et l'orphelin, comme cela se rencontrait. Nous adressions bien quelques mots de reproche à l'homme brutal qui avait frappé sans raison, nous le grondions même fortement, mais nous le défendions.

Une affaire importante de fausse monnaie se présenta. Il y avait trois inculpés : l'un fut défendu par Me Lacrousille, et les deux autres par Mes Laîné et Ravez, devenus célèbres sous la Restauration (1). Ravez n'eut qu'un médiocre succès. Laîné fut admirable, il fit une profonde impression sur le public d'élite venu pour l'entendre. Son client lui dut la vie, chose fâcheuse assurément, car un nouveau crime l'amena devant la cour d'assises qui le condamna à vingt ans de fers. J'eus occasion de voir plusieurs fois ces deux messieurs chez M. Lacrousille : Ravez était un gai compagnon, disant le mot pour rire, parlant beaucoup et buvant encore mieux; Laîné était très réservé et même un peu taciturne.

Je passai ainsi un an à avocasser. Le métier ne me plut pas, et je partis pour Paris étudier la médecine. Ma mère avait lu et relu Buffon, elle y avait acquis quelque connaissance d'histoire naturelle, dont elle m'avait donné le goût. Je me félicitai d'embrasser

(1) Joseph-Henri-Joachim Laîné (1767-1835), président de la *Chambre introuvable*, ministre et académicien.

Simon Ravez (1770-1849), président de la Chambre des députés en 1819.

une profession où cette science, quoique d'une importance secondaire, devait cependant être étudiée. J'avais toujours trouvé digne d'envie le sort des médecins que je voyais. Ils étaient en petit nombre dans les campagnes; on ne les appelait que dans les grandes occasions. Dans les cas ordinaires, on avait recours aux officiers de santé qu'on appelait des chirurgiens. On les recevait bien, on les payait de même. Ils avaient de beaux chevaux. On leur envoyait de tous côtés des présents, des primeurs, de beaux fruits, du gibier, du poisson; partout on leur témoignait la plus grande déférence.

Octobre 1810. — Je quittai ma famille le 30 octobre 1810; je devais faire le voyage à pied. A une lieue de Celles (1), je fus arrêté par un ruisseau débordé. Aucun moyen de le franchir ne s'offrait à moi. J'étais dans cet embarras lorsqu'un paysan jeune et robuste, armé d'une fourche, me proposa de me passer sur ses épaules moyennant cinq francs. Nous fûmes vite d'accord, et me voilà à califourchon sur le paysan, qui avait ôté ses vêtements et conservé seulement sa chemise. Arrivé au milieu de l'eau qui lui montait aux reins, il s'arrêta tout à coup en s'appuyant sur sa fourche : « Je vais être forcé de revenir sur mes pas, je ne puis plus aller. » Et moi de me récrier, de le conjurer. Il ne bougeait pas. Je commençai à craindre qu'il ne voulût me jeter dans le ruisseau ou me jouer quelque autre mauvais tour.

— Si vous voulez mettre dix francs de plus, je ferai un dernier effort.

— Allez, vous aurez vos dix francs.

— Donnez-les-moi.

— Les voici !

Deux minutes après, il me déposait sur le bord opposé. J'aurais pu tirer de cela un mauvais augure

(1) Celles, commune du canton de Montagrier, département de la Dordogne.

pour mon voyage; je me contentai d'en rire. Le lendemain de grand matin, je partis pour Angoulême. Je me logeai dans une auberge de modeste apparence, mais propre et bien tenue. Je trouvai tout le monde affairé; on y avait un air de fête dont je connus bientôt la cause : l'hôtelier mariait sa fille. On fit d'abord peu d'attention à moi; puis, après m'avoir toisé de la tête aux pieds, on me fit quelques questions et enfin on m'invita à la noce. J'acceptai de bon cœur et je fus de la fête dans mes habits de voyage que relevaient ma belle tournure, ma jolie figure et mon air de gaieté, car à vingt ans j'avais tout cela. Au bout d'une heure, j'étais de la famille. On chanta, je chantai; on dansa toute la nuit et malgré les douze lieues que je venais de faire, je ne quittai pas la place. La mariée et ses compagnes étaient charmantes, elles étaient gaies et modestes. J'eus beaucoup de succès. Je dormis jusqu'à midi; j'assistai au déjeuner du lendemain, et lorsque je voulus payer ma dépense, non seulement on ne voulut rien accepter, mais on me fit promettre de revenir, à mon retour de Paris, loger chez eux au même prix. J'ai passé, depuis, plusieurs fois à Angoulême : j'avais oublié le nom de l'hôtel et du propriétaire, il m'a été impossible de retrouver la maison et le quartier. Cette agréable aventure fut une compensation à celle du ruisseau.

La pluie qui tombait par torrents, la route fort mal entretenue qui n'était qu'une suite de fondrières, ne me permirent pas de continuer mon voyage à pied, et je pris la diligence de Bordeaux à Paris. C'était le bon temps pour voyager. Cette voiture était lourde, grossière, mais assez commode; elle avait six places d'intérieur, trois de coupé, qu'on appelait alors cabriolet. Nous étions au grand complet : neuf voyageurs et le conducteur. J'eus une place dans le cabriolet, dont le prix était bien inférieur aux places d'intérieur. La voiture, les chevaux, les harnais avaient une pauvre mine. Le cabriolet ou coupé fermait avec deux rideaux de cuir percés de deux ouver-

tures rondes garnies de verres. On partait le matin à six ou sept heures, on s'arrêtait vers midi pour déjeuner et on y mettait tout le temps. Le soir, on dînait et on se couchait jusqu'au lendemain. On mettait ainsi cent vingt heures pour faire le voyage de Bordeaux à Paris. Un peu plus tard, avant le chemin de fer, je l'ai fait en diligence en quarante-huit heures. Cette voiture, qu'on appelait la messagerie, était la seule qu'on trouvât sur cette route. Elle appartenait aux messageries impériales qui n'avaient pas de concurrence. Ces voyages coûtaient fort cher : d'abord le prix des places était très élevé; et les pourboires à chaque relais, les auberges, etc., tout cela triplait la somme qu'on dépense aujourd'hui.

L'intérieur était occupé par six jeunes officiers venant d'Espagne, ne se sentant pas d'aise de quitter un pays maudit, comme ils disaient. Ils étaient d'une gaieté folle. Je fus bientôt de leur société, mais je n'avais pas, comme eux, une foule d'aventures plus ou moins graveleuses à raconter. Aussi m'appelaient-ils « mademoiselle » ou bien « monsieur le docteur », car ma qualité d'étudiant en médecine avait été révélée par mon passeport. Afin d'être toujours ensemble, ils voulurent que je prisse place avec eux dans l'intérieur, où un voyageur de plus pouvait facilement tenir. C'étaient des chants, des rires, des plaisanteries de corps de garde. Ce voyage me parut bien court et m'a laissé de riants souvenirs. Mes compagnons me serrèrent la main en arrivant à Paris, le 11 novembre. Nous ne nous sommes plus revus.

Novembre 1810. — Me voilà donc à Paris, objet des rêves des jeunes gens élevés en province. La première impression ne fut pas favorable : il me fallut renoncer à cette ville de merveilles bâties par mon imagination. Il n'en resta qu'une ville portant partout les hideuses empreintes de la Révolution. C'étaient des églises, des couvents à demi ruinés, délabrés, abandonnés. Sur leurs murs, ainsi que sur

un grand nombre de bâtiments publics, on lisait : *Propriété nationale à vendre.* Vers 1833, une semblable inscription existait encore sur la tour méridionale de Notre-Dame. On sait que cette église, vendue nationalement, fut, pendant quelques jours, la propriété d'un marchand ferrailleur ou chaudronnier.

Les rues étaient étroites, fangeuses; plusieurs non pavées; d'autres ouvertes, mais non bâties, étaient impraticables. Les boutiques noires, sans ornement ni décor, seraient déplacées aujourd'hui dans nos petites villes de province. La population, qui était de 600 000 âmes, était mal vêtue; une partie considérable ne portait que des guenilles. Les voitures publiques, peu nombreuses, étaient hideuses, vermoulues, à moitié brisées, sans lanternes; les chevaux, de mauvaises rosses mal harnachées. Les cochers avaient l'air de sauvages, et la grossièreté de leurs manières, de leur langage, était en rapport avec les vêtements sordides dont ils étaient couverts.

Il n'existait qu'un très petit nombre d'égouts. Après les grands orages, il y avait des quartiers qui devenaient impraticables. C'étaient des torrents, de véritables rivières infranchissables. Toutes les communications étaient interrompues, même pour les voitures. Les commissionnaires voisins étaient munis de planches, espèce de pont volant, qu'ils jetaient sur ces rivières lorsque cela était possible; on payait un péage pour les traverser.

Tous ces grands marchés si beaux, si vastes, n'existaient pas. Les marchands et revendeurs se tenaient dans les rues et sur les places publiques, dont ils augmentaient ainsi les embarras et l'encombrement. Nos brillants passages n'étaient pas même soupçonnés; ceux qui existaient étaient poudreux et obscurs. Le Palais-Royal était alors, comme on le disait, la capitale de Paris : c'était le rendez-vous des étrangers. A peine débarqué, on s'empressait d'aller admirer ce merveilleux bazar; et cependant il était

loin de ressembler à ce qu'il est devenu. Le soir, il était éclairé seulement par quelques lanternes. Les boutiques, décorées à l'extérieur suivant le caprice des propriétaires, formaient une disparate choquante; elles empiétaient sur les galeries et gênaient la circulation. A la place des galeries d'Orléans et de Nemours, on voyait les galeries de bois, sorte de hangar en planches, promenade favorite pendant l'hiver, garnie dans tous les temps et à toutes les heures d'une foule pressée. Le Palais-Royal réunissait tous les genres de plaisirs et de jouissances qui peuvent captiver l'homme dans toutes les positions et à tous les âges, les meilleurs cafés et restaurants, deux théâtres, plusieurs cafés-spectacles ou de ventriloques. C'était le monde en raccourci. Il y avait trois maisons de jeu ayant chacune leur public, depuis le numéro 113, qui recevait les ouvriers dans leurs habits de travail, jusqu'au numéro 124, où l'on était fort difficile sur la tenue. On entrait sans peine dans ces maisons. Dans la première pièce, où, sous le titre de messieurs de la chambre, se tenaient une demi-douzaine de vigoureux gaillards, on vous faisait déposer sans rétribution les armes, les cannes et chapeaux. Les appartements étaient beaux, vastes, meublés de sièges commodes et de banquettes. On jouait la roulette, le trente-et-quarante, le biribi, le creps. Chaque jeu était dans une salle différente. Les joueurs étaient autour d'une grande table, recouverte d'un tapis vert sur lequel étaient tracés des lettres, des chiffres ou autres signes, rouges et noirs. La première rangée des joueurs était assise, les autres se tenaient debout. Les côtés de ces tables de forme elliptique étaient occupés par les banquiers et croupiers, ces derniers destinés à surveiller les joueurs et les mises; tous étaient armés de râteaux pour attirer à eux l'argent gagné. Au milieu d'un silence profond, on entendait continuellement ces paroles sacramentelles prononcées d'un ton grave et un peu emphatique par le premier banquier : « Faites votre jeu,

messieurs. — Jeu est fait? — Rien ne va plus! » Et puis le résultat du coup était proclamé à haute voix, et il y avait quelquefois des pleurs et des grincements de dents. Chaque banquier avait devant lui un portefeuille bien garni, une sébile pleine d'or et d'innombrables piles d'écus. On voyait des joueurs ruinés passer leurs journées dans ces maisons, occupés à piquer des cartes pour tâcher de découvrir le secret du hasard. Le service était fait par messieurs de la chambre : ils faisaient circuler des plateaux chargés de bière et autres rafraîchissements qu'ils offraient aux personnes présentes, jouant ou non. Ces rafraîchissements ne se payaient pas. Ils distribuaient à ceux qui en faisaient la demande des cartes et des épingles pour piquer les rouges et les noirs. Ils allaient engager les montres et bijoux des joueurs dont la bourse était épuisée. Ils reconduisaient les joueurs heureux qui, à une heure avancée de la nuit, craignaient les mauvaises rencontres. Ces garçons avaient de bons gages et des profits considérables. Plusieurs y ont fait de belles fortunes et, chose bien remarquable, il fallait une grande surveillance pour les empêcher de jouer ou de faire jouer pour leur compte; ce qui leur était formellement interdit.

La maison de jeu établie au numéro 124 avait un bal, dit Bal sentimental, qui commençait à minuit pour finir à quatre heures du matin. Il se composait de filles, de jeunes débauchés et, chose fâcheuse à dire, de vieux libertins qui y étaient toujours en majorité. Il y avait, de plus, quelques curieux, désireux de voir cela une fois. L'entrée et les rafraîchissements étaient sans rétribution, mais hommes et femmes devaient être vêtus avec élégance. Il arrivait souvent que, faute de danseurs, les filles dansaient entre elles avec beaucoup de gaieté et d'entrain. Ce bal était une espèce de souricière tendue aux filles qui avaient fait une bonne journée, aux jeunes gens qui avaient bien dîné et qui avaient encore quelques napoléons au fond de leur bourse. A côté de la salle

du bal était celle du jeu. Les filles étaient très passionnées pour le jeu : elles y entraînaient les hommes, leur empruntaient de l'argent, les faisaient jouer, après avoir perdu ce qu'elles avaient. Il arrivait assez souvent qu'un homme, attiré là par un sentiment de curiosité, y laissait tout son argent et rentrait chez lui avec la passion du jeu dans le cœur. Tous frais faits, ce bal rapportait chaque nuit à l'administration de 3 000 à 4 000 francs. J'y suis allé une fois. Ainsi ce que je viens de dire, je l'ai vu. — Il fut fermé en 1816.

Je dois ajouter que, dans ces maisons, tout se passait avec loyauté. On pouvait accuser le sort de sa mauvaise fortune, mais jamais la mauvaise foi des banquiers. Leurs bénéfices, qui étaient certains, consistaient dans les chances que leur accordaient des traités avec le gouvernement : ces avantages étaient connus de tous les joueurs, et les banquiers ne manquaient pas de les rappeler en commençant la partie.

Le Palais-Royal renfermait, en outre, plusieurs maisons publiques, dont les nombreuses pensionnaires peuplaient, le soir, les galeries. Ces personnes étaient renommées dans le monde entier par l'élégance de leur mise, qui était parfaite et de bon goût. Elles étaient en toilettes de bal, avec des fleurs dans les cheveux, chaussées et gantées à l'avenant. Celles qui habitaient le Palais-Royal avaient seules le droit de se promener dans les jardins et sous les galeries. Les nymphes du voisinage ne pouvaient s'y promener, ni même le traverser, que dans la compagnie d'un homme. Aussi arrivait-il fréquemment qu'une d'entre elles venait vous prier de lui donner le bras pour traverser le Palais-Royal qui, disait-elle, ne pouvait l'être sans inconvénient par une femme seule; c'était à des provinciaux, à des jeunes gens, à des vieux qu'elles demandaient ce service. Lorsque les boutiques reçurent une décoration uniforme, que les becs de gaz furent multipliés, toutes les maisons publiques furent fermées, et le jardin fut interdit aux

nymphes errantes. C'est de ce temps que date la décadence du Palais-Royal, auquel le temps enlève chaque jour son ancienne splendeur.

Cambacérès affectionnait beaucoup le Palais-Royal : il était rare qu'il passât une soirée sans venir y faire sa promenade. Il était accompagné de ses deux chevaliers d'honneur, ne parlait à personne et n'aimait pas à être salué. Il passait une ou deux heures à regarder les boutiques. Il portait l'habit à la française et l'épée au côté, les cheveux poudrés et formant la queue par derrière. Toute sa personne était soignée, sa figure belle et bienveillante; tout en lui annonçait un personnage important (1).

Je me suis étendu plus que je n'aurais dû le faire sur l'aspect de Paris, ce qu'il était au sortir de la Révolution, sur le Palais-Royal, parce que les changements opérés sont si considérables qu'il est bon de constater ce qui a été.

En descendant de la diligence, à mon arrivée à Paris, je me rendis à l'Ecole militaire, où était casernée la vieille garde dans laquelle servait mon frère aîné, depuis sa sortie des vélites. Il était absent. Ses camarades m'engagèrent à l'attendre, ce que je fis; on m'examina avec attention, mais on ne me fit aucune question. J'ai su, depuis, qu'à mon air dépaysé, à mes manières timides, on m'avait pris pour un séminariste, et, avec un tact qui faisait honneur à ces braves militaires, ils avaient respecté ma position. J'ai pu me convaincre, à plusieurs reprises, de l'amour fanatique de ces soldats pour Napoléon, et cependant ils s'exprimaient sur tout avec une grande

(1) Napoléon ayant représenté au duc de Parme qu'il ne devait pas se donner en spectacle dans les galeries du Palais-Royal, revêtu de tous ses ordres, Cambacérès eut l'orgueilleuse vanité de répondre : « Sire, les Français aiment voir leurs princes; cela leur plaît et fait respecter le pouvoir. » *Souvenirs du comte de Montgaillard*, p. 256. — Voir aussi *Journal du maréchal de Castellane*, t. I, p. 76.

liberté. Certainement il aurait été très imprudent de s'exprimer aussi librement dans un salon que dans une caserne.

Mon frère arriva.

Il fut nommé lieutenant quelques mois après.

Je rapporterai ici une des nombreuses anecdotes qu'il m'a contées sur ses campagnes, parce qu'elle concerne notre illustre compatriote, le brave général Daumesnil (1). Mon frère alla le voir après le malheureux accident qui le priva d'une jambe à la bataille de Wagram. Mon frère lui fit ses compliments de condoléances et lui dit toute la peine qu'il en avait éprouvée :

— Ma foi! dit Daumesnil, ce n'est pas un malheur aussi grand qu'on se l'imagine. Je portais à cette jambe depuis plus de dix ans une plaie qui me faisait horriblement souffrir. Me voilà guéri et je ne sens plus rien!

Mon père, au moment de se séparer de moi, m'avait fait connaître l'état de ses affaires et la faible somme qu'il pouvait me donner pour me tenir à Paris : « C'est bien peu, mon pauvre enfant, me dit-il, tu auras bien des privations à supporter; mais prometsmoi de ne pas te décourager. » Je le lui promis et je tins parole : « Ce temps de gêne, bien employé, passera rapidement, et plus tard tu en seras dédommagé amplement. »

Je me logeai rue de La Harpe, cette capitale du Pays latin, au centre des étudiants. Je me trouvai au milieu de mes anciens condisciples et je me disposai sérieusement à étudier la médecine. J'arrangeai ma vie de manière à me renfermer dans mon médiocre budget. Logement, nourriture, entretien, dépenses courantes, tout fut réduit à sa plus simple expression. Jamais je ne me suis mieux porté, jamais je n'ai été plus gai. La seule dépense que je me permettais était

(1) Yrieix Daumesnil, général de division et baron de l'Empire, né à Périgueux le 27 juillet 1776, mort à Vincennes en 1832.

le spectacle. Le Théâtre-Français était dans toute sa splendeur : Talma, Lafon, Bourgoin, Duchesnoy, dans la tragédie; Fleury, Mlle Mars, Levert et tous autres que je ne nomme pas, formaient une troupe parfaite qu'on ne remplacera jamais.

Une remarque de tous les temps, c'est que les élèves nécessiteux sont ceux qui parviennent le plus ordinairement, qui se distinguent dans nos écoles, dans les arts, les sciences, les lettres. Schopin, que j'ai connu enfant, puis jeune homme, qui, en 1831, a eu le prix de Rome et qui est devenu l'un de nos meilleurs peintres (1), est un bel exemple de l'émulation que donne la pauvreté : « Vous rappelez-vous, me disait-il il y a peu de temps, m'avoir connu sans parents dont je pusse attendre aucun secours, mangeant du pain, buvant de l'eau, sans que ma joyeuse gaieté en fût altérée? »

Une circonstance caractéristique de cette époque, c'était la grande proportion de boiteux, de bossus ou autres infirmes qu'on observait parmi les étudiants. La même observation pouvait se faire, du reste, dans toutes les classes de la société. La conscription, les engagements volontaires, les écoles militaires enlevaient les jeunes gens les plus forts, les plus beaux, les mieux faits, ne laissant dans la famille que ceux qui étaient faibles, petits, débiles, affectés de quelque infirmité qui les rendait impropres au service. Disons, en passant, que cette circonstance a exercé en France une grande influence sur la population : les fils de ces hommes ont hérité de ces imperfections, et la force individuelle, la taille moyenne, la beauté physique, ont subi une grande dépréciation. Chaque année, on a été forcé d'abaisser le minimum de la taille exigée pour être soldat.

Les étudiants en droit se distinguaient facilement des étudiants en médecine : ils étaient mieux tenus,

(1) Henri-Frédéric Schopin (1804-1880), frère du compositeur Chopin qui modifia l'orthographe du nom patronymique.

paraissaient plus riches et l'étaient en effet. Les dépenses de l'étudiant en médecine étaient très considérables : seize inscriptions trimestrielles, deux diplômes de bachelier ès sciences et ès lettres, cinq examens et une thèse, des livres coûteux, des trousses, des instruments, des pièces anatomiques, des sujets pour les dissections, des cours nombreux particuliers, voilà ce qui absorbe les ressources d'un étudiant en médecine. Ses journées sont à peine suffisantes pour suivre les hôpitaux, les cours, les amphithéâtres de dissection, pour étudier chez lui, rédiger les leçons auxquelles il a assisté, les observations recueillies au lit des malades. Un élève qui a la conscience de ses devoirs et le désir de les bien remplir, n'a pas un instant à perdre. Il est bien difficile, d'un autre côté, que les vêtements se conservent longtemps propres au contact des lits, des malades, ou dans les dissections. Un étudiant en droit a trois ans d'études, quatre examens, une ou deux heures de cours par jour; avec un peu de bonne volonté, il peut se tenir au courant de ses leçons sans que ses plaisirs en souffrent.

Je pris ma première inscription en novembre 1810, et je me mis à étudier l'anatomie. D'abord, cette étude paraît aride, fatigante, dénuée de toute espèce d'intérêt; mais à peine y a-t-on fait quelques progrès que chaque jour elle devient plus curieuse et plus attachante. C'est l'ostéologie, science des os, la charpente qui soutient l'édifice; viennent ensuite les nerfs qui donnent le mouvement, les muscles qui l'exécutent, les vaisseaux sanguins qui portent la vie partout, enfin les organes qui, chacun dans sa sphère, ont une vie propre, remplissent des fonctions diverses. On passe à la physiologie, qui nous apprend l'usage de ces nerfs, de ces muscles, de ces vaisseaux, de ces organes. Tout est grand, tout est merveilleux dans cette étude. Le corps de l'homme, que dis-je? du dernier insecte, est une machine d'une perfection incroyable. Toutes les découvertes, toute la science de

la mécanique la plus transcendante y trouvent leur application; même en se jetant dans le vaste champ des hypothèses, on ne voit pas ce qu'on pourrait ajouter, retrancher, améliorer dans cette œuvre merveilleuse. Et cependant cette connaissance de soi-même est si rare parmi les hommes du monde, remarquables d'ailleurs par leur instruction, qu'on les voit sans cesse, soit dans leurs écrits, soit dans leur conversation, faire en anatomie et en physiologie les plus monstrueux barbarismes.

Aujourd'hui, un ou deux amphithéâtres réunissent tous les élèves. Jusqu'en 1816, chaque professeur particulier avait le sien. C'était ordinairement quelque vieille maison dont il était le locataire unique. Les environs de la place de Cambrai, l'enclos Saint-Jean-de-Latran, les rues des Carmes, de Beauvais, en contenaient un grand nombre. Les logements de ces maisons étaient du haut en bas garnis de tables longues et étroites, destinées à recevoir les cadavres. Ceux-ci étaient fournis par les hôpitaux, où un garcon d'amphithéâtre allait les chercher tous les matins; il était chargé, de plus, de rassembler les débris et résidus des dissections et de les porter au cimetière : il les plaçait dans une toile d'emballage et les disposait de manière à leur donner la forme d'un cadavre. Tel est l'empire de l'habitude, que cet homme, occupé tout le jour à disposer et à coudre ces horribles ballots, qu'il appelait ses falourdes, n'en était pas plus triste; il riait et chantait comme s'il avait emballé des fleurs.

Notre garçon d'amphithéâtre, nommé Prat, revenant un jour de Bicêtre, où il était allé chercher des cadavres, fut frappé d'apoplexie à la barrière de Fontainebleau. Sa femme le fit placer dans la petite voiture qu'elle l'aidait à tirer, le ramena à l'amphithéâtre et, après la formalité remplie, voulut que M. Marjolin (1) en fît l'ouverture. Elle prit le ca-

(1) J.-N. Marjolin (1780-1850), chirurgien de l'hôpital Beaujon, professeur à la Faculté et membre de l'Académie de médecine.

davre de son mari, le plaça sur la table et, l'opération terminée, l'enveloppa et le conduisit elle-même au cimetière de Clamart.

Chaque table était disposée pour recevoir un sujet qui se payait vingt francs et qui servait à quatre élèves. Chacun disséquait, préparait à son tour les parties soumises à l'étude, tandis qu'un autre en lisait à haute voix la description dans un traité d'anatomie. On ne peut bien connaître cette science qu'en disséquant soi-même et longtemps. Plus tard on ne devient bon chirurgien, bon opérateur, qu'après avoir pendant des années exercé sa main dans les dissections ou dans des opérations sur les cadavres.

L'anatomie est une science descriptive, certaine, positive; c'est, si je puis m'exprimer ainsi, une espèce d'étude géographique du corps de l'homme. La physiologie est, au contraire, une science de suppositions, d'induction, d'incertitude. Disons cependant qu'elle a fait de grands progrès et qu'elle possède une masse de faits certains, que les fonctions les plus importantes de nos organes sont parfaitement connues. La physique et la chimie ont été d'un grand secours; c'est à elles qu'on doit d'avoir pu connaître et expliquer bien des faits. Mais il y a encore bien des mystères, bien des fonctions organiques qui, jusqu'à présent, sont restés dans l'obscurité.

Les principaux phénomènes de la vie nous étaient démontrés sur des animaux vivants, chiens ou lapins. Ces expériences m'ont toujours été très pénibles. Jamais je n'ai pu voir éventrer un chien sans en éprouver des battements de cœur. Depuis, cette horreur du sang, ces troubles que les cris du patient qu'on opère excitaient en moi, ne me permirent pas de me livrer à l'exercice de la chirurgie, que j'ai cependant toujours aimée et étudiée.

Le nombre des étudiants était considérable, et tous vivaient en bonne intelligence. Il y avait parmi eux beaucoup de décence et une excellente tenue. Il était rare de rencontrer dans les rues un étudiant ivre.

Il y avait alors, comme dans tous les temps, des étudiants vétérans : c'étaient des jeunes gens qui étaient aux écoles depuis dix, quinze et même vingt ans. Maîtres de leur fortune ou ayant des parents faibles, ils menaient pendant de longues années la vie d'étudiant sans suivre un cours, sans regarder un livre.

J'ai connu en 1810 le dernier *major*. On appelait de ce nom les pauvres étudiants en médecine qui, arrivés à Paris sans aucun moyen d'existence, étaient employés dans une boutique de perruquier en qualité de garçon barbier. Ces jeunes gens, sans éducation première, se destinaient, après d'assez pauvres études, à revenir exercer la médecine dans leur village, sous le nom de chirurgien, grade correspondant à celui d'officier de santé. Quelques-uns sont arrivés aux plus brillantes destinées. Peu à peu, le nombre des majors avait diminué. En 1810, il en existait encore un. Ce malheureux jeune homme, assistant un jour à un cours dans le grand amphithéâtre de l'école, fut signalé comme major. Cri général : « A la porte, à la porte, le barbier ! » Il fut forcé de se retirer. Par une motion adoptée à l'unanimité, il fut décidé que tout major qui se présenterait à un cours public ou particulier serait expulsé. Depuis, je n'ai plus entendu parler de major.

A mon arrivée à Paris, je fus conduit par un étudiant chez Flicoteau, qui prenait le titre de restaurateur et demeurait rue de la Parcheminerie. Ce Flicoteau était le troisième du nom qui, après son père et son grand-père, dirigeait honorablement son établissement. C'était une grande salle obscure, garnie de tables et de bancs. A cela près qu'on n'y connaissait ni nappes ni serviettes, le tout était assez proprement tenu. Les plats gras ou maigres variaient de trois à cinq sous. Pour un sou on trempait la soupe, c'est-à-dire que chaque consommateur allait, en entrant, choisir une soupière de la capacité qui lui convenait ; il y taillait le pain qu'il voulait et appelait le père

Flicoteau qui, consciencieusement, n'épargnait pas le bouillon. Certaines de ces soupières, dont le contenu était destiné à un seul consommateur, auraient été plus que suffisantes pour dix ou douze convives ordinaires. Les portions de viande de cinq sous étaient très copieuses; l'usage du vin était peu répandu. Il arrivait que beaucoup de dîners ne montaient qu'à six sous, non compris le pain que chacun devait apporter.

A cette époque, cinq ou six autres restaurants, situés dans le pays latin, étaient tenus par des membres de cette honorable famille Flicoteau : les prix fixés étaient de seize à vingt-deux sous. Le vieux père Flicoteau, de la rue de la Parcheminerie, chef de la famille, ne se gênait pas pour critiquer ce qu'il appelait « le luxe » des nouveaux établissements formés par ses neveux : « Ils ont une carte, disait-il en ricanant, une carte sur laquelle on lit : « Pain à dis- « crétion. » Les malheureux (1) ! »

Malgré les observations du père Flicoteau, ou plutôt à cause de ces observations, je le quittai pour aller chez un de ses neveux jusqu'à mon entrée dans les hôpitaux.

La cour de Napoléon était dans tout son éclat, sa puissance à son apogée. Tous les dimanches et jours de fête, il y avait aux Tuileries grande réception. On voyait défiler dans de beaux équipages aux chevaux fringants, aux livrées éclatantes, toutes les nouvelles illustrations. Hier soldats ou hommes obscurs au fond d'une province, aujourd'hui maréchaux de France, rois, princes, ducs, avec crachats, plaques, cordons, nombreuses décorations, tous avaient bonne mine et

(1) Il y avait, notamment, un restaurant Flicoteau, dont la devanture à petits carreaux donnait place de la Sorbonne et rue Neuve-de-Richelieu. Le dîner, composé de trois plats, coûtait dix-huit sous avec un carafon de vin ou une bouteille de bière, et vingt-deux sous avec une bouteille de vin. Le pain était *à indiscrétion* Balzac a fait de cet établissement, où Rubempré connut Lousteau, une description amusante dans *Illusions perdues : Un grand homme de province à Paris*, t. I, p. 240.

portaient bien leur habit. Cette cour, dans son ensemble, était la plus grande, la plus imposante du monde.

Tous ces maréchaux, jeunes encore, avaient un air martial et fier, qui repoussait les quolibets des émigrés et des vieux gentilshommes de l'ancien régime. Murat surtout était beau à voir, et je crois que Napoléon, en l'appelant le roi Franconi, cédait, peut-être à son insu, à un mouvement de jalousie. On a dit de lui que dans un salon il commandait le respect et sur un champ de bataille l'admiration. Murat est resté dans ma mémoire comme un type de noblesse et de grandeur. Le vieux comte de Béthisy, auquel je faisais part de cette impression, me disait :

— Où diable voulez-vous qu'il ait pris cela? Vous vous êtes laissé séduire par son uniforme et sa mise de théâtre.

Murat avait pour amie très intime Mme Michel, dont il était passionnément aimé. Lorsque M. de Mosbourg lui annonça la mort de son ami, elle éprouva une telle commotion qu'elle fut saisie d'un tremblement nerveux qu'elle conserva jusqu'à sa mort, en 1837. Son salon était devenu le rendez-vous de tout ce que Paris comptait de remarquable.

Le maréchal Berthier, prince de Wagram, avait pour maîtresse la belle marquise de Visconti, pour laquelle il a fait des folies que tout le monde connaît. En campagne, il faisait placer son buste dans sa tente, sous un dais. A l'époque où je l'ai connue, elle était paralysée d'un côté; ce qui ne l'empêchait pas d'aller dans le monde, où j'ai fait souvent sa partie de whist.

Marie-Louise était enceinte. Elle allait, chaque jour, se promener sur la terrasse du bord de l'eau. La foule était toujours considérable, et bien que la souveraine n'y rencontrât que des figures bienveillantes, cette foule n'en était pas moins gênante. Pour obvier à cet inconvénient, on construisit en trois jours une communication souterraine du château à la terrasse;

elle fut comblée sous la Restauration et rétablie par Louis-Philippe.

Je vis plusieurs fois l'impératrice. Elle était très blanche de peau, avec quelques taches de rousseur sur le visage; ses cheveux étaient d'un blond un peu doré. C'était une grande et belle femme, ayant des manières timides, l'air peu imposant, la figure bonne mais sans expression. Elle était énorme et portait très bien sa grossesse. Une femme du peuple qui était près de moi lui cria un jour : « Ne craignez rien, ma grosse mère, tout cela se passera bien; j'en sais quelque chose, j'ai huit enfants! » L'impératrice, rouge comme du corail, se retourna et salua la femme qui lui avait adressé la parole. Ce fut surtout cet incident qui motiva la construction du passage.

Elle accoucha du roi de Rome le 20 mars 1811. La naissance de cet héritier d'un vaste empire fut saluée par les plus vives acclamations. Au premier coup de canon, il se fit un silence général. Chacun comptait les coups. Au vingt-deuxième, qui annonçait un garçon, partit un immense cri de *Vive l'empereur!* Je m'empressai avec mes camarades d'accourir aux Tuileries. Déjà la foule remplissait les rues : les ouvriers quittaient leur ouvrage, les marchands fermaient leurs boutiques; on se parlait, on se serrait les mains, on s'embrassait sans se connaître. C'était une joie désordonnée, c'était de l'ivresse. Les quais, le Carrousel, le jardin étaient, quand nous arrivâmes, remplis d'une foule compacte. On chantait, on dansait, on poussait des hourras assourdissants. Je ne crois pas que l'histoire présente un autre exemple d'une naissance saluée par des acclamations si unanimes et si spontanées. L'émotion fut générale en France. Partout on voulut voir dans cet enfant un gage de paix, de splendeur et de prospérité.

Plus tard, lorsque ce jeune roi commença à marcher, on le voyait tous les jours sur la terrasse, traîné dans une élégante calèche par deux beaux et paisibles moutons, blancs comme neige.

Cette naissance fut célébrée par des fêtes magnifiques. Dans ces occasions, on faisait des distributions au peuple ou à la populace. On dressait dans la grande avenue des Champs-Elysées des estrades autour desquelles se groupaient ou plutôt s'étouffaient toute espèce de gens. A un signal donné, des hommes placés sur ces estrades jetaient, à la volée, des cervelas, des saucissons, des viandes rôties, du pain, sur lesquels on se ruait comme une bande de sauvages. On sortait de là avec des vêtements souillés de boue et de poussière, déchirés, mis en lambeaux, le visage parfois meurtri et couvert de sang. Des scènes encore plus hideuses avaient lieu pour les distributions de vin : on se battait pour placer un seau ou un vase quelconque sous le robinet; plus d'une fois, le broc était renversé pendant la lutte, et le vin coulait sur le pavé. Ceux qui avaient été assez heureux pour remplir leurs seaux allaient s'asseoir sous un arbre du voisinage, buvaient et mangeaient gloutonnement. Alors l'ivresse amenait de nouvelles scènes de violences. Des distributions individuelles de vin et de comestibles faites aux indigents remplacèrent ces dégoûtantes orgies et apportèrent une heureuse amélioration.

Le roi de Rome était un très bel enfant. Je l'ai vu pour la dernière fois, en 1813, dans le parc de Saint-Cloud ; il avait alors deux ans et demi. A part le prestige du rang et de la naissance, on ne pouvait le voir sans l'admirer. Il se promenait ou on le promenait sans autre escorte qu'un officier et quelque valet de pied. On l'approchait facilement.

La puissance de Napoléon n'avait plus que peu de temps à exister. Les levées d'hommes se succédaient sans interruption. Le deuil était dans toutes les familles. On parlait de cette campagne de Russie que, par un pressentiment, tout le monde redoutait. L'empereur en surveilla les préparatifs dans les moindres détails. Tous les régiments qui devaient en faire partie furent, au moins le plus grand nombre,

dirigés sur Paris et passés en revue par l'empereur lui-même, avec un soin minutieux. Ces troupes étaient remplies d'ardeur. La vue de Napoléon les électrisait; mais on pouvait y remarquer plus de mentons imberbes que de vieilles moustaches. La guerre continuelle, celle d'Espagne surtout qui se prolongeait sans paix ni trêve, nous avait enlevé le plus grand nombre de nos vieux soldats. Les régiments de la jeune garde qui furent formés sous le nom de voltigeurs, tirailleurs, flanqueurs, avaient tout ce qu'il faut pour faire de bons soldats. Ce qui leur manquait, certes, ce n'était pas le courage, mais la force et l'habitude des camps. Ils étaient si jeunes! Dans le pressant besoin d'hommes où l'on se trouvait, on était venu de vingt à dix-neuf, puis à dix-huit ans. C'étaient des enfants, incapables pour la plupart de supporter les fatigues de la guerre.

Le baptême du roi de Rome fut l'occasion d'une grande fête à Saint-Cloud (1). L'empereur donna à dîner à tous les régiments de la garde qui se trouvaient alors à Paris. Je vis d'immenses rangées de tables dans le bois de Boulogne, avec des murailles, des bastions formés de pains de quatre livres. Les lanciers hollandais s'enivrèrent : une compagnie arriva dans le parc de Saint-Cloud, le sabre à la main; tout le monde fuyait devant eux, quelques personnes furent blessées, je faillis être du nombre. On eut beaucoup de peine à désarmer ces furieux.

On avait dressé dans le parc un théâtre (2) sur lequel on joua un opéra italien. Mme Barilli chanta avec son talent prodigieux. Tout à coup un orage imprévu éclata avec une telle violence, la pluie tomba avec une telle impétuosité qu'on n'eut pas le temps de gagner un abri. Le spectacle n'était pas terminé.

(1) Cette fête eut lieu le dimanche 23 juin 1811; elle attira près de 300 000 spectateurs.

(2) Un théâtre avait été élevé au milieu des bosquets. La pluie empêcha le prolongement de la fête jusqu'au jour. — V. *Moniteur* des 25 et 26 juin.

L'empereur et toute sa cour se mirent à courir en désordre vers le château; le public courut aux voitures : plusieurs furent enlevées d'assaut, d'autres à prix d'argent, quelques-unes furent payées cinq cents francs. Les cochers, sans s'inquiéter de leurs maîtres, traitèrent ainsi avec ceux qui purent les payer. La confusion, le désordre étaient extrêmes, l'obscurité complète. Le château fit distribuer des torches pour éclairer la route et prévenir les accidents. Je fus assez heureux pour trouver une place derrière une de ces voitures. La foule des piétons et des voitures formait une masse compacte, marchant pêle-mêle et au pas, au milieu des cris de douleur, des jurements, des imprécations. Je voyais, de la place que j'occupais, tomber à droite et à gauche des personnes qui ne parvenaient qu'à grand'peine à se relever. Plusieurs furent blessées. Cette pluie torrentielle continua toute la nuit. Le matin, on trouva la route jonchée de fragments de vêtements, de chaussures, de harnais. Mme Barilli, la célèbre cantatrice, y contracta une fluxion de poitrine qui l'enleva en huit jours; elle emporta les regrets des personnes qui la connaissaient et de tous les amateurs de la bonne musique.

Le 15 août 1811, la Saint-Napoléon fut célébrée avec la plus grande pompe. C'est la dernière fois que Napoléon s'est trouvé à Paris à pareil jour. Il se montra au public dans ce costume théâtral qu'il avait adopté et dont Talma le grand tragédien avait, dit-on, surveillé l'exécution. C'était le costume que portait la première statue placée sur la colonne Vendôme. Il fut accueilli par de nombreux vivats. Sa figure était gaie et riante; il donnait la main à Marie-Louise, et le petit roi de Rome était porté par une dame du palais. L'empereur était entouré des membres de sa famille qui se trouvaient alors à Paris, des maréchaux, des grands officiers de sa maison, dont plusieurs appartenaient à l'ancienne noblesse. Napoléon avait le visage très agréable, des traits fins,

quelque chose de bon et de bienveillant. Les portraits que j'ai vus de lui, en grand nombre et par les meilleurs peintres, ne donnent qu'une faible idée de cette grande figure. Aussi le fameux peintre de portraits Lawrence disait-il souvent : « L'empereur n'a jamais été peint ! » Tout le temps du concert, il eut un entretien animé avec les personnes de son entourage; il gesticulait beaucoup en parlant. A plusieurs reprises, il embrassa le roi de Rome, qui n'avait que cinq mois.

M. Dunod, trois ans huissier de la chambre de l'empereur (1), m'a conté plusieurs faits assez curieux que j'ai notés. Napoléon était très douillet; pour un rien, il se plaignait, se lamentait au delà de toute expression. Dans sa carrière militaire, bien qu'il s'exposât beaucoup, il n'éprouva pas d'accident. La blessure reçue à Ratisbonne, dont on a tant parlé, n'était qu'une simple contusion, sans effusion de sang, produite par une balle morte.

Napoléon était, de plus, très superstitieux, intraitable sur le nombre treize et sur le vendredi. Ainsi, pour un déplacement, le quantième du mois avait été fixé sans tenir compte du jour. Ce jour-là était un vendredi. L'empereur en étant informé, avança son départ et partit le jeudi.

Léger, ancien tailleur de l'empereur et mon voisin à Ville-d'Avray, m'a fourni quelques détails sur le grand homme qu'il habilla.

Napoléon eut pour tailleur, jusqu'en 1810, un nommé Chevalier qui l'habillait fort mal, quoiqu'il

(1) Camille Dunod, né le 18 juillet 1795, à Châtel-Gérard (Yonne), fut huissier de la Chambre de l'empereur du 1er avril 1811 au 1er avril 1814. Successivement commis aux Bureaux de la Guerre, attaché au secrétariat du duc de Berry et percepteur des contributions directes, il devint maire de Montereau en 1848, conseiller d'arrondissement et chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut le 20 septembre 1864.

travaillât bien, parce qu'il avait le tort de céder à toutes les observations de mauvais goût de son illustre pratique. En 1810, Napoléon étant à Compiègne pour recevoir Marie-Louise, une de ses sœurs (la princesse Borghèse, je crois), lui dit : « Vos habits sont mal faits et vous vont très mal; vous vous obstinez à ne pas porter de bretelles, et votre culotte a toujours l'air de vouloir vous quitter. — Eh bien, dit l'empereur, quel tailleur me conseillez-vous de prendre? — Il faut prendre l'avis de Constant, votre valet de chambre. » Constant fut appelé et indiqua Léger, tailleur de Murat, du prince Eugène, de Joseph et de Jérôme Bonaparte, etc. Un courrier fut envoyé à Léger qui arriva à Compiègne le lendemain : il fit tous les habits de Napoléon qui, selon son habitude, faisait des observations n'ayant pas le sens commun. Ainsi il voulait que ses habits eussent leurs basques agrafées comme les habits de Frédéric.

— Je n'y consentirai jamais, dit Léger, vous seriez ridicule, et moi perdu de réputation! L'univers a les yeux fixés sur Votre Majesté, et si on vous voyait porter un habit d'uniforme comme vous me le commandez, cela vous ferait tort et j'en serais la cause. Vous me donneriez l'empire français que je ne consentirais pas à vous faire un semblable uniforme.

L'empereur se prit à rire de bon cœur et renonça à son idée.

Le jour de l'entrée de Marie-Louise à Paris, Léger alla de grand matin à Saint-Cloud porter à l'empereur ses habits et son manteau brodé, couvert d'abeilles. En le voyant entrer, il dit : « Léger, fera-t-il beau? — Nous aurons une journée superbe. — Bon. » Et il courut à la fenêtre. « Cependant, dit-il, le temps est bien couvert. — N'importe. J'affirme que Votre Majesté aura une belle journée. »

« Pendant que je lui essayais ses habits, me contait Léger, il me quitta bien douze ou quinze fois pour aller examiner le temps. Il était si économe

dans ses vêtements qu'il voulait un jour que je misse une pièce à une culotte de chasse que le frottement du couteau de chasse avait usée; je m'y refusai nettement. C'était une très mauvaise pratique pour moi : il avait son brodeur, son marchand de soie; il discutait lui-même ses mémoires et, de plus, il me faisait perdre tout mon temps. Une fois, pour un habit, je fus quinze jours de suite à Saint-Cloud. Ou il était occupé, ou il dormait; car, dormant fort peu la nuit, il s'endormait facilement dans le jour. Je cessai de l'habiller en 1813. Mes autres pratiques valaient beaucoup mieux. Murat, le prince Eugène, Borghèse, Berthier, dépensaient pour leurs vêtements personnels, sans compter leur maison, de 40 000 à 60 000 fr. Il y a eu des années où j'ai fait à Murat, *à lui*, pour 100 000 francs d'habits, de manteaux ou d'uniformes. A cette époque, nous avons eu souvent, mon associé Michel et moi, 400 000 francs de bénéfices net par an.

« Sur les observations de M. de Rémusat, Napoléon consentit en 1810 à monter sa garde-robe. Jusque-là, il était si parcimonieux que sa garde-robe et sa lingerie, les broderies exceptées, ne valaient pas 2 000 francs. Dans l'hiver, je lui faisais toujours une demi-douzaine de redingotes grises; dans l'été, autant d'habits d'uniforme de chasseurs verts, comme on le voit dans tous ses portraits; tous les quinze jours, une culotte et un gilet de casimir blanc. C'étaient là ses plus grandes dépenses. Et jamais d'habit bourgeois. »

En novembre 1811, je fus nommé au concours externe des hôpitaux et placé, en cette qualité, à l'hôpital Saint-Louis. Cet hôpital, dû à Henri IV, est admirablement situé : il est bien bâti, bien distribué, parfaitement aéré, entouré de cours et de jardins vastes et bien plantés, servant de promenade aux malades. Destiné aux maladies de la peau, aux affections scrofuleuses, il recevait de plus, à cette époque, toutes les filles publiques de la rive droite

de la Seine, malades bien turbulentes et indisciplinables. N'étant pas retenues au lit, ces filles passaient leurs journées dans les promenoirs, à rire, chanter, à danser entre elles. J'ai été à même d'étudier cette classe de malheureuses, sur lesquelles mon excellent ami feu Parent-Duchâtelet a écrit son intéressant ouvrage : *De la prostitution dans la ville de Paris* (1). Etant mieux à même qu'un autre d'apprécier ce livre, je peux dire que tout y est vrai, exact, pris sur le fait. Je passai un an avec profit dans cet hôpital, disséquant, suivant des cours de chirurgie et autres, prenant des observations au lit des malades et me préparant ainsi au concours de l'internat.

J'allai passer le carnaval de 1812 chez un de mes camarades, à quelques lieues de Chartres. Son père était un riche fermier comme il y en a tant dans la Beauce, la Normandie et les provinces voisines. C'était un homme d'esprit, de sens et d'une grande humanité; il était actif, laborieux, s'occupant de tout, voyant tout par lui-même, toujours le premier levé et le dernier couché. Il ne se bornait pas à surveiller, à diriger; il travaillait autant que ses gens aux divers travaux de la ferme. Il était bon avec ses nombreux domestiques, mais il voulait qu'ils remplissent leurs devoirs. Il me fit voir sa ferme en détail, son immense troupeau de moutons, ses vaches, ses chevaux, sa basse-cour contenant un millier de têtes de volailles, ses terres bien fumées, bien travaillées, ses bâtiments en bon état, ses étables, ses écuries tenues avec la plus grande propreté et disposées de manière à ce que les eaux précieuses vinssent s'écouler dans un réservoir ou purine. Ses tas de fumier étaient, autant que possible, placés à l'abri de la pluie et du soleil; les eaux qui s'en écoulaient venaient se rendre également dans la purine commune. Habitué que j'étais à nos petites exploitations, mal comprises, du

(1) Alexandre-J.-B.-Benjamin Parent-Duchâtelet (1790-1836), médecin et hygiéniste, auteur de plusieurs ouvrages.

Périgord, à nos bâtiments en mauvais état, aux étables mal tenues et dégoûtantes, à nos chétifs troupeaux de brebis, j'étais émerveillé de cette culture grandiose et intelligente. M. Manoury parlait de sa profession avec poésie; il la regardait, et non sans raison, comme la plus utile et la plus attrayante. En l'écoutant, on regrettait de ne pas habiter et cultiver les champs. Il nous disait : « J'ai trois enfants, et mon plus grand bonheur aurait été d'en faire trois fermiers. Je ne l'ai pas pu. L'aîné travaille avec moi et me succédera; le second est à l'Ecole polytechnique; le troisième sera médecin. Ils feront comme ils pourront. » Sa conviction me gagnant, je plaignis les deux derniers et portai envie à l'aîné (1).

Le mardi gras, il me dit : « Nous avons l'habitude de dîner ce jour-là avec tout notre monde. J'espère que cela ne vous déplaira pas. » La table était de quarante couverts. J'étais seul étranger. Elle fut couverte d'un dîner homérique, pour lequel on avait tué la veille un veau, deux moutons et une profusion de volailles. Tout cela était fort bon, et il y eut peu de restes, tant étaient vigoureux ces appétits rustiques. On but largement, mais raisonnablement. Après le dîner, on chanta. Les jeunes gens se déguisèrent et leurs grosses plaisanteries eurent le plus grand succès auprès des servantes. Maîtres et domestiques dansèrent toute la nuit. C'étaient de véritables saturnales, où la décence et l'honnêteté furent toujours respectées. Le bon fermier avait l'air d'un patriarche, il était heureux de la joie qui l'entourait.

Le médecin en chef de l'hôpital Saint-Louis était Alibert, le créateur ou le régénérateur de l'étude des maladies de la peau (2). Je l'ai connu beaucoup et ai

(1) M. Jules Manoury, agriculteur à Berchères, près Chartres, qui fut un collaborateur indirect de Pasteur. C'est dans la ferme de M. Manoury que furent faites les expériences sur la guérison du charbon par la vaccination.

(2) Jean-Louis-Marie Alibert, célèbre dermatologiste, né à Villefranche-de-Rouergue en 1768, mort à Paris en 1837.

vécu longtemps dans son intimité. Il avait établi à Saint-Louis des cours sur les maladies cutanées et il faisait ses leçons, pendant la belle saison, en plein air, sous de grands arbres. Il y attirait tous les hommes de science qui venaient visiter Paris, sans compter de nombreux élèves. Sa parole était douce, facile et d'une élégance parfaite. Il ne parlait qu'avec amour, avec fanatisme même, des affections qu'il étudiait : « Messieurs, disait-il, nous allons nous occuper de la famille des dermoses, famille qui se compose de genres, d'espèces, de variétés, toutes plus intéressantes les unes que les autres... » Après la leçon, avait lieu la consultation : quarante à cinquante individus des deux sexes venaient étaler leurs infirmités. Plus d'une fois, j'ai vu Alibert s'extasier sur ce qu'il appelait la *beauté* de telle ou telle maladie de la peau. Un jour se présenta un pauvre diable affecté d'éléphantiasis, bien dessiné, bien caractérisé : « C'est superbe! s'écria Alibert. — Monsieur le docteur, ça peut-il se guérir? — Je vous ferai peindre. — Mais, monsieur, puis-je espérer d'en guérir? — Certainement, certainement; mais je vous ferai peindre. — Pourrai-je avoir un lit dans votre service? — Il vous en faudrait dix que vous les auriez! » C'est en grande partie à ces consultations qu'ont été recueillis ces cas monstrueux de difformités, de dégénérescence de toute espèce, qui figurent dans son grand ouvrage sur les maladies de la peau.

Tous les dimanches, il y avait des matinées, des déjeuners, qui étaient très recherchés. On y voyait des hommes de lettres, des artistes de mérite, quelques femmes renommées par leur esprit et leur amabilité. On y traitait les questions d'art ou de littérature qui étaient à l'ordre du jour. Alibert était classique par habitude et par goût. Longtemps sa société se maintint dans cette ligne. A la fin cependant, pour parler le langage du temps, un peu d'ivraie vint se mêler au bon grain : le romantisme parvint à s'introduire dans la place. Alibert le combattit à outrance; et

lorsqu'il se vit complètement débordé, il s'enveloppa dans son manteau et garda le silence.

Son instruction littéraire était immense. Il savait beaucoup et parlait avec verve de ce qu'il savait. Il avait un accent méridional très prononcé. Cet accent, au dire de tous ceux qui l'ont connu, donnait à sa parole plus de piquant et de vivacité.

Alibert était d'une taille moyenne, un peu ramassée. Sa figure était agréable, bonne et cependant expressive, et même un peu narquoise. Il était bien vêtu. Son linge était beau et renouvelé chaque jour; mais tout cela était mal arrangé. A peine était-il assis qu'il croisait ses jambes et essuyait ses pieds sur ses bas de soie blancs; car il est resté fidèle à la culotte courte jusqu'à sa mort. Tout en parlant, il chiffonnait sa chemise, son col, sa cravate; ce qui lui donnait l'air un peu débraillé. Son caractère bon, facile et obligeant, lui avait fait beaucoup d'amis véritables.

Je voyais chez lui le chanteur Garat (1), dont la belle voix a fait le charme de trois générations. Pendant les dernières années de sa vie, il ne chantait plus pour de l'argent; mais il ne refusait jamais de se faire entendre dans le salon de ses amis, ou dans des concerts au bénéfice des artistes. Il exigeait, pendant qu'il chantait, le silence le plus absolu : « Quand je chante, disait-il, je ne veux pas d'accompagnement de portes ouvertes et fermées, de conversation à demi-voix, de charivari de tasses et de petites cuillères. » Aussi les portes restaient fermées pendant qu'il chantait, et on n'entendait pas le moindre bruit. Garat était l'homme le plus inexact du monde; comme tous ceux qui ont ce défaut, il avait toujours d'excellentes raisons pour justifier son inexactitude.

Cherubini, mort en 1842, directeur du Conservatoire, prié d'assister au convoi de Garat à midi précis, n'arriva qu'à deux heures : « Oh! *ze* connais

(1) Dominique-Pierre-Jean Garat (1764-1823), chanteur, compositeur de romances et professeur au Conservatoire, ancien secrétaire du comte d'Artois.

Garat, dit-il, quand il dit midi, c'est pour deux heures ! » De fait, à deux heures et demie, le convoi n'étant pas arrivé, Cherubini, qui s'impatientait, répétait sans cesse : « *Touzours* le même, ce pauvre Garat, aussi inexact après qu'avant ! »

Le docteur Delpech, que je voyais souvent chez Alibert, me disait un jour, avec son accent gascon : « J'ai vu la misère de près ; déjà elle me tutoyait et voulait placer sa main sur mon épaule. Je lui f... un coup de pied au c... Depuis, je n'ai plus entendu parler d'elle. » Il avait effectivement vingt mille francs de rente.

Le docteur Labat-Bey, qui a habité plusieurs années l'Egypte et la Turquie (1), nous contait que Méhémet-Ali consacrait plusieurs heures par jour à son instruction. Le pacha faisait venir au palais un ingénieur, un chimiste, un mécanicien, et les interrogeait sur les matières qui leur étaient familières. Il se passait peu de semaines qu'il n'eût avec son médecin ordinaire, le docteur Clot-Bey (2), de longues conversations relativement à l'anatomie, à la physiologie et aux diverses branches de la médecine. Aussi, bien que sachant à peine lire et écrire, il ne laissait pas d'avoir une certaine instruction et pouvait convenablement parler des nouvelles découvertes dans les sciences et les arts.

Labat se plaignait beaucoup de la mauvaise foi des Turcs. Il en citait plusieurs traits parmi lesquels je rapporterai le suivant. Un jour, il avait pris des chevaux pour faire une excursion aux environs de Constantinople. Quand il arriva à destination, le loueur voulut le forcer à payer le triple du prix convenu. Sur le refus de Labat de se soumettre à cette

(1) Léon Labat dit Labat-Bey ou Labat-Kan (1803-1847), médecin et voyageur, médecin du vice-roi d'Egypte et du schah de Perse.

(2) Antoine Clot dit Clot-Bey (1793-1868), fondateur de l'école de médecine d'Abou-Zabel et médecin du pacha d'Egypte.

exaction, un cadi fut appelé qui, sans vouloir entendre le docteur, le condamna à payer la somme réclamée et le menaça de prison. Labat tenait déjà sa bourse et allait s'exécuter lorsque l'idée lui vint d'exhiber un firman, qui lui avait eté remis le matin même pour parcourir tout l'empire. A cette vue, le cadi s'inclina trois fois jusqu'à terre et, se relevant brusquement, tomba à coups de bâton sur le loueur de chevaux :

— Comment, malheureux coquin, tu prétends recevoir trois fois le prix convenu? Dépêche-toi de partir, ou je te fais jeter en prison... Vous voyez, seigneur Franc, comment je traite ces marauds lorsqu'ils me tombent sous la main!

Cette année 1812, le docteur Texier (de Versailles) me proposa d'aller passer deux mois chez lui pour remplacer son aide absent. J'acceptai avec plaisir. Les voitures de Versailles portaient alors les noms fort ridicules de coucous, pots de chambre, tape-culs; elles stationnaient près le Cours-la-Reine. On ne connaissait pas encore ces diligences ou omnibus qui font le service des environs de Paris. Dès qu'un voyageur apparaissait sur la place de la Concorde, il était entouré, saisi par les cochers qui le tiraient chacun de leur côté; il restait au plus fort qui le poussait dans sa voiture en criant à tue-tête :

— Nous partons à l'instant, not' bourgeois.

Quelquefois il arriva que, tandis qu'un cocher s'emparait de lui, un autre cocher s'emparait de ses effets, ce qui occasionnait des contestations, chacun voulant garder sa part. Le *bourgeois*, une fois installé dans la voiture, y était enfermé, verrouillé et devait attendre qu'elle se complétât par le même moyen. Parfois aussi le voyageur parvenait à se placer dans une voiture qui contenait déjà deux ou trois voyageurs. Il n'en était pas plus avancé : ces prétendus voyageurs n'étaient que des compères qui se retiraient chaque fois que le cocher réussissait à faire une nou-

velle capture. On perdait souvent ainsi une partie de la journée.

Versailles était un ennuyeux désert, une ville que la Révolution avait ruinée, dépeuplée. Napoléon avait pensé un instant à réparer et à meubler le château pour en faire sa résidence; il recula devant l'énorme dépense qui devait en résulter. Il y installa une partie de sa maison, l'école des pages, les grandes écuries, la vénerie; il y caserna plusieurs régiments de la garde impériale, le régiment des pupilles du roi de Rome, composé d'enfants de douze à seize ans, qui suivaient les écoles primaires et étaient soumis au régime militaire. Il en est sorti d'excellents sous-officiers.

M. Texier était médecin des écuries. Je le suppléai ordinairement près des piqueurs, des palefreniers et de leur famille. Je visitai aussi des malades dans la ville et ses environs. Lorsque j'étais libre, je me promenais : je relus ainsi, en parcourant le parc, tout Virgile, mon poète favori alors, et que je place aujourd'hui après Horace. Tout était triste, morne et silencieux dans ce grand château, dans ces allées désertes. La ville elle-même avait perdu les trois quarts de sa population et ne ressemblait pas mal à la ville des morts. Un dimanche cependant, Napoléon vint dîner à Trianon avec toute sa cour : tout ce beau monde vit jouer les grandes eaux. Napoléon descendit de voiture, se mêla à la foule, parlant familièrement aux personnes qui étaient près de lui. Comme je le regardais avec des yeux étonnés, il me demanda en souriant qui j'étais et ce que je faisais. Je me sentis si troublé que je ne pus dire un mot et restai la bouche béante. Il me regarda encore avec bonté et s'adressa à d'autres personnes. Il se laissait presser, coudoyer, regarder, sans rien dire. Au contraire, cet empressement de gens qui tous lui montraient un visage ami, paraissait lui être agréable. Le soir, comme je revenais à Paris, le coucou qui me transportait fut arrêté par un chasseur à cheval qui

demanda s'il n'y avait pas d'acteur parmi nous. Il paraît qu'après dîner, l'empereur eut tout à coup le désir de voir jouer la comédie dans la petite salle de Trianon. On fit courir sur la route de Paris et on eut bientôt complété une troupe improvisée.

Marie-Louise se prit d'une grande affection pour cette habitation qu'avait tant aimée sa tante Marie-Antoinette. Elle voulut avoir un appartement au Petit Trianon : sa chambre à coucher, que j'ai vue plusieurs fois, était meublée et décorée avec une élégante simplicité, tendue de satin blanc semé de roses et de bluets.

Tout, dans la campagne de Russie, sembla d'abord nous réussir. A Versailles, où j'étais alors, on chanta un *Te Deum* et on donna une grande fête pour célébrer l'entrée de nos soldats dans Wilna. Il y eut un feu d'artifice, les grandes eaux jouèrent. Spectacle d'un instant! Encore quelques mois, et ce sinistre bulletin (XXVIIIe) de la Grande Armée allait tomber sur nous comme la foudre. Dès lors, l'étoile de Napoléon pâlit, la réaction commença. Des milliers de familles étaient dans les larmes. Chaque jour révélait de nouveaux désastres...

Au mois d'octobre 1812, eut lieu la conspiration de Malet (1). L'hôpital Saint-Louis, que j'habitais alors, est assez voisin de la caserne du faubourg du Temple, occupée à cette époque par un des deux régiments de dragons à pied qui formaient la garde municipale de Paris. Les deux régiments, trompés par de faux ordres émanés du général Malet, lui obéirent ponctuellement. Dès le matin, nous entendîmes un grand bruit dans la caserne. Je courus, comme tant d'autres, aux nouvelles. Je vis sur le quai de l'Horloge trois fiacres qu'on disait contenir une partie des conspirateurs. Le jour de l'exécution, je vis des détachements

(1) Claude-François Malet, général de brigade, né à Dôle en 1754, exécuté le 29 octobre 1812.

de la garde de Paris se rendant à la plaine de Grenelle, sans armes, leurs habits retournés. Une heure après l'exécution, ils étaient en route pour rejoindre l'armée en Russie. Ils arrivèrent en Pologne au moment de la retraite et furent détruits à la bataille de Leipzig. Dans les diverses relations qui ont paru sur cette affaire, je n'ai jamais vu qu'il fût fait mention de cette punition infligée à ces deux régiments.

Un des accusés, que je connaissais beaucoup comme frère d'un de mes bons amis (1), parvint longtemps à se soustraire aux recherches de la police. Il se nommait Boutreux et avait été appelé par Malet à un haut emploi dans la nouvelle administration de la police. En cette qualité, il avait présidé à l'arrestation du duc de Rovigo et de M. Pasquier, ministre et préfet de police. Ce pauvre Boutreux fut enfin arrêté au mois de mars 1813 et fusillé huit jours après. C'était un homme de cabinet, très instruit, ne connaissant que ses livres, candide, naïf, et avec cela plein de courage; son calme, son inaltérable sang-froid, sa conduite pleine de dignité et de convenance lui valurent la sympathie du conseil de guerre, dont les membres auraient bien voulu le sauver. Le commandant Laborde, attaché à l'état-major de la place, présida à l'exécution; il n'était pas tendre, mais en voyant tant de jeunesse, tant de qualités réunies, il éprouva une profonde émotion. Ce fut le même Laborde qui s'élança sur Malet au moment où ce dernier venait de tirer un coup de pistolet sur le général Hulin, commandant de Paris. Il m'a raconté plusieurs fois tous les détails de cette affaire, où il joua un rôle si actif. Selon lui, Malet se démentit au moment de son arrestation : sa résolution l'abandonna et il se laissa lier, empaqueter et emballer dans un fiacre, presque sans opposer de résistance.

Dès son arrivée à Paris, l'empereur recommença

(1) Boutreux, reçu interne des hôpitaux en 1812.

ses préparatifs de guerre. Sous le nom de gardes d'honneur, il forma quatre régiments de cavalerie, composés de jeunes gens enlevés à leurs études, qui, presque tous, s'étaient fait remplacer. Ils durent s'habiller, s'équiper et se monter à leurs frais (1). Cet acte de despotisme excita une clameur générale et aliéna au gouvernement toute cette partie aisée et éclairée de la nation, dont l'opinion est si influente. On revint aussi à des hommes qui étaient libérés du service militaire et on en forma des régiments qui reçurent le nom de cohortes. Ici encore, on peut voir avec quelle facilité on fait un bon soldat d'un paysan français. Ces cohortes, quelques mois seulement après leur formation, étaient des corps admirables; tous ces hommes, âgés de vingt-cinq à trente ans, avaient une excellente tenue, l'air martial, robuste, déterminé. L'histoire dira que dans les campagnes de Saxe en 1813, de France en 1814, ils tinrent ce qu'on attendait d'eux; et cependant tous, à leur grand désespoir, avaient été arrachés à leurs familles, à leurs vieux parents, dont ils étaient pour la plupart l'unique soutien. Je fus désigné pour faire partie du 3e régiment des gardes d'honneur, qui se formait à Tours. Mais, ayant trois frères sous les drapeaux, je fus assez heureux pour échapper. Le bon professeur Pinel voulut bien me donner un certificat où il déclarait que j'étais utile à ses pauvres malades.

Au cours de 1812, je fus nommé interne des hôpitaux de Paris. C'est le bâton de maréchal d'un étudiant en médecine. Aussi cet emploi est-il vivement disputé. Nous étions cent vingt candidats pour dix-huit places. Je fus le dix-septième, mais je m'estimai très heureux d'être nommé. Les avantages de l'internat sont immenses. L'interne voit les malades à leur arrivée dans le service, rend compte de leur état, exécute ou dirige les pansements les plus importants,

(1) Décret du 5 avril 1813 sur l'organisation des quatre régiments des gardes d'honneur créés par le sénatus-consulte du 3 avril 1813.

surveille les externes pour les pansements ordinaires, recueille et rédige les observations les plus intéressantes, fait la visite du soir. C'est une immense source d'instruction. Pour mon compte, je déclare que je dois tout aux fonctions d'interne que j'ai remplies pendant les quatre années réglementaires. D'un autre côté, les avantages pécuniaires n'étaient pas à dédaigner pour des étudiants, en général peu fortunés. Nous avions cinq cents francs par an, le logement et la nourriture les jours de garde. Dès ce moment, je cessai à peu près d'être à charge à mes parents, dont la gêne était grande. Je commençai à avoir quelques clients, je faisais la chirurgie pour quelques vieux médecins. Bientôt je fus presque riche : j'éprouvais un grand plaisir à me suffire à moi-même.

Je fus placé à l'hospice de la Salpêtrière, qui conserve toujours ce nom en dépit du conseil des hôpitaux qui l'a baptisé : hospice de la Vieillesse. Dans le monde on confond généralement les mots hospice et hôpital. Ce sont deux choses parfaitement distinctes : l'hospice est un asile, une retraite pour les vieillards, pour les maladies incurables; l'hôpital est destiné aux maladies aiguës.

L'hospice de la Salpêtrière est le plus considérable de Paris. Il a été bâti dans de très grandes proportions, et sa façade rappelle celle des Tuileries. Les bâtiments, salles, pavillons, maisons détachées, formeraient une petite ville. Il occupe un terrain d'environ cent cinquante hectares distribué en cours, jardins, promenoirs. L'hospice est divisé en plusieurs sections : 1° les reposantes qui ont vieilli au service des hôpitaux en qualité de lingères, infirmières, etc.; 2° les femmes bien portantes et sans infirmité, âgées d'au moins soixante ans; 3° les incurables, les gâteuses, celles qui salissent leur lit; 4° les idiotes, épileptiques, paralytiques; 5° les aliénées; 6° l'infirmerie, qui est comme l'hôpital de cette vaste maison. Il y a, de plus, de grands bâtiments pour loger les nombreux employés de toute espèce; les cuisines, lingerie,

buanderie, abattoir, ouvroir, marché; une grande et belle église, un cimetière.

Avant 89, il y avait une division qu'on appelait la Force, où l'on renfermait les filles publiques, les condamnées à la prison. Ce bâtiment, séparé des autres, porte encore des traces de son ancienne destination. Les grilles et les guichets ont disparu; mais les formes de cette construction, l'épaisseur de ses murs, indiquent bien une prison.

La division des infirmes incurables, des *gâteuses*, est la chose la plus affligeante qu'on puisse voir. On a le cœur brisé devant le spectacle de ces misères accumulées. C'est la dégradation physique et morale, produite par la décrépitude, dans ce qu'elle a de plus dégoûtant, de plus humiliant pour notre pauvre humanité. Ici, la vue, l'ouïe, l'odorat sont péniblement affectés. Il y a telle de ces malheureuses femmes qui n'a pas quitté le lit depuis plus de vingt ans, salissant tout, réduite à la vie animale. Et, chose incroyable, plusieurs parviennent ainsi à l'extrême vieillesse.

A côté est la division des crétines, idiotes, épileptiques, grands enfants dont il faut prendre soin comme dans les premières années de la vie. Quelques-unes sont très âgées. Toutes ont l'apparence d'une bonne santé et d'une existence heureuse.

La division des aliénées forme un département tout à fait distinct, ayant un service spécial et fermé de grilles qu'on ne franchit pas facilement. Les malheureuses pensionnaires de ces tristes lieux, au nombre de mille environ, couchent dans des dortoirs ou à l'infirmerie suivant leur degré d'aliénation. Cette division a aussi son quartier des incurables, près desquelles tous les moyens de guérison ont échoué et dont la raison est perdue à jamais. Les autres changent de dortoir suivant que leur état s'améliore ou s'aggrave. Elles sont toujours traitées avec douceur, quoique avec fermeté. Le public n'est plus admis, comme autrefois, à visiter cette division.

Il y avait, en effet, quelque chose d'odieux à offrir ces malheureuses en spectacle à la curiosité des gens oisifs.

On a amélioré, autant qu'on l'a pu, cet asile de la plus cruelle des maladies. Partout des fleurs, de la verdure, du gazon, des grands arbres; rien qui rappelle l'hospice ou la prison. Les chaînes, les carcans, les cellules humides ont disparu. Pinel, qui a opéré cette révolution dans le traitement des aliénés, était alors médecin de la Salpêtrière (1). La première pensée de cette réforme partit de son cœur, la charité devança la science. Il m'a raconté que la première fois qu'il entra dans une maison de fous, il fut douloureusement affecté des tortures qu'on leur faisait éprouver. Dans les provinces où il n'y avait pas de maisons pour les recevoir, on les tenait enchaînés dans les prisons, dans les geôles, où ils servaient de risée aux autres prisonniers. A Bicêtre, à la Salpêtrière, partout, en France comme à l'étranger, le traitement était le même : on ne leur parlait qu'avec menace, on les frappait brutalement. Pinel étudia minutieusement les habitudes, le caractère, les penchants des aliénés. Il vit d'abord que tous étaient sensibles aux traitements bons ou mauvais dont ils étaient l'objet; que c'étaient des malades qu'il fallait traiter comme les autres malades; que, dans les moments de fureur, d'exaspération, on devait se borner à les empêcher de nuire à eux ou aux autres, mais par les moyens les moins rigoureux possible, revenir à la douceur, leur rendre la liberté dès qu'ils redevenaient calmes.

Ce nouveau mode de traitement fit des merveilles. On accourut, de toutes les parties du monde, aux leçons de Pinel, et la réforme devint générale. Ses élèves ont fait faire à son œuvre d'immenses progrès, et aujourd'hui sa méthode est adoptée partout. La

(1) Philippe Pinel (1745-1826), médecin en chef de la Salpêtrière, professeur à la Faculté de médecine, membre de l'Académie des Sciences.

vue d'un hôpital d'aliénés est certes bien affligeante; mais le sentiment de douleur est atténué par les soins affectueux dont ils sont entourés.

Pinel est un des hommes que je m'honore, que je me félicite le plus d'avoir connu. Pour moi, les progrès incontestables que lui doit la médecine ne sont rien en comparaison de la réforme qu'il a introduite dans le traitement de l'aliénation.

Pinel avait le tact médical au suprême degré, il se trompait rarement. Sa simplicité, sa bonté étaient extrêmes. Il avait en horreur tout ce qui sentait la pose, l'affectation, le charlatanisme. Il aurait bien ri s'il avait vu certain médecin de notre époque pousser à une exagération ridicule l'exploration, l'investigation des symptômes divers : ainsi, loupe pour examiner la peau, la langue, microscope pour les humeurs, les fluides divers; ruban métré pour mesurer les parties du corps; papier tournesol, réactifs variés, balances. Si cela continue, un médecin visitant ses malades devra se faire accompagner d'un laboratoire de chimie et d'un cabinet de physique.

Je suivis des cours particuliers d'accouchement. Nous y étions confondus avec des élèves sages-femmes. Des femmes, à toutes les périodes de la grossesse, venaient alternativement à l'amphithéâtre pour fournir aux élèves l'occasion de se familiariser avec la pratique. Lorsqu'une femme est sur le point d'accoucher, elle se rend à l'amphithéâtre, où les élèves avertis s'empressent d'accourir et prennent place sur les gradins : la femme est couchée sur le lit de misère, au milieu de la salle, de manière que tout le monde puisse la voir; elle est traitée, du reste, avec beaucoup d'égards et de douceur. Le professeur explique les phases du travail, la conduite à tenir en pareil cas. L'accouchement terminé, la femme est reconduite chez elle en voiture, visitée et secourue jusqu'à sa guérison; elle reçoit, de plus, la rétribution en argent qui a été convenue. Les pauvres femmes s'estiment très heureuses d'être admises

ainsi dans nos amphithéâtres ; il s'en présente au delà des besoins.

Ces cours d'accouchement se faisaient dans une salle de l'hôtel de Cluny, occupé entièrement par des familles d'ouvriers et par divers industriels. Ce ne fut qu'en 1836, je crois, que cet hôtel fut loué en totalité par M. du Sommerard pour y placer sa collection Moyen âge et Renaissance, qui commençait à prendre une grande importance. L'hôtel et la collection ont été acquis ensuite par l'Etat et forment aujourd'hui le musée de Cluny.

Nous avions pour professeur Capuron (1), excellent homme connu de tous par ses excentricités. Il était grand, maigre, vêtu en hiver comme en été d'une petite et mince redingote plus ou moins râpée. Il a occupé pendant près de cinquante ans le même logement rue Saint-André-des-Arts, avec quatre cents francs de loyer. A l'exception de sa bibliothèque, pour laquelle il n'épargnait rien, il s'était appliqué à dépenser le moins possible. Il prenait ses repas dans les modestes restaurants du pays latin, au milieu des étudiants. Il était aussi économe de son temps que de sa bourse : tous les matins il suivait la clinique des hôpitaux, déjeunait avec un morceau de pain et de fromage, faisant à pied sa clientèle qui lui donnait au moins vingt-cinq ou trente mille francs ; après quoi il se mettait à ses livres et ne les quittait que fort tard dans la nuit. Son instruction était immense ; il savait tout, et avait l'air de ne rien savoir, tant sa modestie était grande. Son avarice, ses manières, ses vêtements étriqués étaient l'objet des plaisanteries, des quolibets de ses confrères, de ses clients, de ses élèves. Pour toute réponse, il souriait d'une certaine manière qui m'a toujours frappé. A sa mort arrivée en 1850, à quatre-vingt-trois ans, les pauvres accoururent de toutes parts.

(1) Joseph Capuron (1767-1850), agrégé à la Faculté de médecine, chevalier de la Légion d'honneur.

On a su alors ce qu'on ne soupçonnait pas : c'est que Capuron ne se refusait tout que pour donner davantage aux pauvres. Mais il faisait la charité en homme éclairé, donnant du pain à ceux qui en manquaient et s'occupant surtout de l'éducation des enfants. Il en avait une trentaine sous sa tutelle, les envoyait aux écoles, les mettait en apprentissage, les aidait à s'établir et les patronnait, ne les perdait jamais de vue. Il avait ainsi plus de cent ménages qui, grâce à lui, prospéraient et vivaient honnêtement de leur travail. Voilà ce qu'on a appris au moment de sa mort. C'était un concert de louanges, de regrets, de pleurs. Je me suis alors expliqué ce sourire divin qui illuminait son visage, lorsqu'on lui disait chaque jour : « Pourquoi économisez-vous? vous n'êtes pas marié, vous n'avez ni enfant ni famille! »

Le chirurgien de la Salpêtrière était M. Lallement, professeur à la Faculté (1). C'était un homme remarquable par son vaste savoir et par sa grande modestie. Il n'était jamais pressé de parler. Si dans une discussion générale il voyait la question bien posée, bien soutenue, il gardait le silence; mais, s'il croyait devoir prendre la parole, c'était avec un tact, une convenance, un talent d'argumentation, qui le rendaient bientôt maître de la discussion. Dénué de toute intrigue, d'ambition, de savoir-faire, il n'occupa jamais parmi les chirurgiens de Paris le rang auquel il pouvait prétendre par son instruction et son habileté comme praticien. Il avait une mince fortune due à son amour de l'ordre et à une économie poussée à ses dernières limites. Il n'invitait jamais personne, et prenait ses repas non sur une table, mais dans un vaste tiroir. Lui arrivait-il un importun? Il ôtait sa serviette, poussait son tiroir, prenait un livre, et rien n'annonçait qu'il fût occupé à déjeuner ou à dîner.

(1) Lallement, chirurgien en chef de l'hospice de la Salpêtrière, professeur de médecine opératoire à la Faculté.

Ce bon M. Lallement était pusillanime : il avait peur de tout. Comme sa visite était toujours fort longue, son interne savait bien, dans des cas pressés, le forcer à la terminer promptement :

— Est-ce que vous êtes souffrant, monsieur? lui demandait le malin interne en le voyant arriver.

— Pourquoi cela?

— Votre visage a l'air fatigué.

— Vous trouvez? Je ne me sens pas mal cependant. Je vais abréger ma visite.

Et le tour était fait.

Comme les autres prisons de Paris, la Salpêtrière eut son 2 septembre. Plusieurs femmes, dénoncées comme des *ci-devant* cachées dans les rangs des pauvres, furent massacrées. On entendait des cris partout; on voyait des malheureuses, couvertes de sang, courir à travers les cours, chercher sans pouvoir trouver un asile contre leurs bourreaux. Lallement, pâle de frayeur, écoutait et regardait, caché derrière un rideau. Tout à coup, un violent coup de sonnette se fait entendre; Lallement ouvre sa porte, et un homme au visage sinistre, aux vêtements débraillés, tout couvert de sang, entre brusquement :

— C'est toi qui es le chirurgien? Tiens, panse-moi la main.

Lallement se dispose à faire le pansement : la face palmaire de la main est divisée par une profonde blessure, produite par un instrument tranchant.

— Vous avez sans doute reçu cette blessure dans la maison? lui dit Lallement d'un ton peu rassuré.

— Pour qui me prends-tu? Me crois-tu capable de tuer des femmes? Ce matin, quand on a distribué *l'ouvrage*, j'ai choisi Bicêtre parce que je savais que j'y aurais affaire à des hommes. Et, sacré Dieu! j'ai fait mon devoir en conscience. Mais un enragé d'aristocrate, s'étant saisi d'un sabre, m'a fait cette blessure. Il n'en blessera plus... Cela n'en est pas moins malheureux pour moi qui ne pourrai pas *travailler* de

quelque temps, et on dit qu'il y en aura encore pour deux ou trois jours !

Le pansement terminé, le blessé sortit de sa poche une pièce de douze francs qu'il mit sur la table, et se retira. Cette pièce de monnaie était tachée de sang : je l'ai vue plusieurs fois entre les mains de Lallement, qui l'avait conservée.

A cet épisode des massacres du 2 septembre, j'ajouterai un fait assez curieux.

Le chanoine de Goy était au nombre des prêtres qui furent massacrés aux Carmes. Lorsqu'on vint pour enlever les cadavres, le charretier s'aperçut qu'il y en avait un qui conservait un reste de vie. Il en fit l'observation à un inspecteur des cimetières qui fit surseoir à l'inhumation. Cet homme, rempli d'humanité, fit secrètement appeler un chirurgien, qui donna des soins si heureux au pauvre prêtre qu'il fut parfaitement guéri. Plein de reconnaissance pour ses deux sauveurs et ne voulant pas les compromettre plus longtemps, il se sépara d'eux. Sous un nom supposé, il alla habiter avec une vieille parente, apprit la profession de dentiste qu'il a exercée à Paris avec quelque distinction, jusqu'à ce que des temps plus calmes lui permirent de rentrer dans les ordres. Comme il était inscrit sur les registres de décès, il se donna le plaisir de lever une expédition de son acte mortuaire, qu'il m'a fait lire plusieurs fois ; il signait souvent *feu* de Goy.

Je suivis les cours de Cuvier, au Jardin des Plantes. C'était la tête la mieux organisée de France. Il ne perdait pas une minute. Sa voiture était un cabinet d'étude ambulant, avec une lampe pour pouvoir travailler le soir. Pendant qu'il s'habillait, il avait toujours un de ses élèves qui lui rendait compte de quelque travail ou qui lui faisait quelque lecture. La politique et les affaires publiques, auxquelles il se livra plus tard, lui devinrent bientôt familières. Il parlait administration, jurisprudence,

diplomatie, comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie. Il était l'âme de l'Académie des sciences (1), et il se passait peu de mois qu'il ne publiât quelque mémoire important. Quel homme, quel professeur! Il dessinait avec une rare perfection et une grande facilité les animaux dont il parlait dans ses leçons; un fragment de craie blanche lui suffisait pour les reproduire fidèlement sur le tableau. Frappé d'apoplexie le 10 mai 1832, il succomba le 13. Il était né le 27 août 1769.

Je suivis aussi le cours de Thénard, un des meilleurs professeurs de chimie que j'aie entendus (2). Il avait la parole claire, facile et méthodique. Ses leçons étaient substantielles. Elles nous semblaient toujours trop courtes. Une dame anglaise, à laquelle les élèves avaient donné le nom de *Madame Potasse*, les suivait assidûment. Nous retrouvions encore cette dame aux cours de botanique et de physique. Longtemps après avoir cessé d'appartenir à l'école, je sus que Mme Potasse continuait son éducation scientifique.

Je suivis d'autres cours au Collège de France, notamment celui de l'abbé Delille, alors le prince des poètes de l'époque (3). Quoique aveugle, Delille était très gai, il savait instruire et faire rire son auditoire. Peu de temps avant sa mort, il nous récita une épître où il disait :

... Celui qui n'y voit pas
Longtemps avant la mort a connu le trépas.

Ses yeux se remplirent de larmes et son émotion le força de suspendre sa leçon.

Une autre fois, faisant une leçon sur les grands

(1) Jean-Léopold-Nicolas-Frédéric Cuvier (1769-1832), secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, conseiller d'Etat, grand officier de la Légion d'honneur.

(2) Louis-Jacques Thénard (1777-1857), de l'Institut, professeur au Collège de France.

(3) Jacques Delille (1738-1813), de l'Académie française, professeur au Collège de France.

parleurs, les bavards, il nous cita tout ce qu'on a écrit sur cet insupportable défaut, depuis la Bible jusqu'à nos jours : « J'avais un ami, nous dit-il, homme plein de sens, d'esprit, de raison. Toutes ces belles qualités étaient obscurcies par une extrême intempérance de langage. J'adressai à un ami commun une lettre où je disais en parlant de notre bavard :

Lassé de l'écouter, je me livre au sommeil ;
Je le trouve toujours parlant, à mon réveil.

Ma lettre lui fut communiquée et m'attira de sa part de violents reproches. Je parvins à le calmer : il reconnut et déplora son incorrigible défaut. « Ah! s'écria-t-il, j'ai toujours envié cet homme qui demandait trois jours de réflexion pour répondre à la question la plus insignifiante. Comme on lui demandait, un jour qu'il avait fait une chute grave, s'il s'était blessé, il répondit trois jours plus tard : « J'ai le bras cassé ».

Ce bon Delille était très aimé des étudiants. A sa mort, ils traînèrent le char et souscrivirent tous, suivant leurs moyens, pour le monument qui lui fut élevé.

En 1813, l'ancienne supérieure de la Salpêtrière vivait encore, et je la voyais souvent. Elle m'a dit sur l'ancien régime de la maison, sur les prisonnières qui l'ont habitée, bien des choses curieuses dont je regrette de n'avoir pas tenu note.

C'est à elle que fut remise la comtesse de Lamotte, après avoir été fouettée et marquée en place de Grève. On la porta à demi morte à la Salpêtrière : elle était condamnée à une prison perpétuelle. Elle fut couchée dans une cellule du bâtiment de la Force. Une fièvre grave avec délire se déclara et, pendant près d'un mois, elle fut entre la vie et la mort. Dans un moment où l'on n'espérait plus rien, elle fit demander la supérieure, lui raconta toute l'histoire du collier, la part qu'elle y avait prise : « Vous voyez

bien, dit-elle en terminant, que je ne suis pas coupable. Prête à paraître devant Dieu, je proteste de mon innocence. » Elle se rétablit, mais resta toujours triste et abattue. Il était interdit de lui donner des livres, du papier, des plumes et de l'encre. Elle travaillait beaucoup aux gros ouvrages de femme, à l'usage de la maison, qu'on faisait exécuter par les condamnées. Malgré la surveillance qu'on exerçait sur elle, elle parvint à s'évader sous des habits d'homme. Pour faciliter cette évasion, l'argent fut répandu à pleines mains. Tous les gens de service, les agents subalternes, furent gagnés. Une voiture attendait depuis le matin derrière l'hospice; rien ne vint contrarier la fuite. Une enquête fut faite pour la forme, et il ne fut plus question de cette évasion, dont peu de personnes ont eu le secret, pas même la femme Lamotte, car ce qu'elle en dit dans ses Mémoires n'est pas la vérité. La supérieure la croyait plus imprudente que coupable, jouant un rôle dont elle ne comprenait ni la portée ni les conséquences. Le grand coupable était son mari, le prétendu comte de Lamotte, qui s'empara des diamants et alla les vendre à Londres. Tous les autres personnages de la pièce jouèrent des rôles de niais. Ce Lamotte revint habiter Paris, où il est mort très vieux, le 4 novembre 1831, dans la plus profonde misère. Je l'ai connu longtemps contrôleur au théâtre de l'Odéon (1).

La biographie des femmes qui habitent la Salpêtrière offrirait bien des pages intéressantes. Plusieurs ont joué un grand rôle, ont tenu une grande maison, ont eu une cour brillante. Elles ont été à la mode et ont ébloui par leur luxe. En cherchant bien dans les

(1) Mustiphragosi, chevalier de Saint-Louis et de la Couronne, marié à Jeanne de Saint-Rémy de Valois, et connu sous le nom de Valois-Collier, sut habilement s'emparer du célèbre collier, avec lequel il se sauva en Angleterre, où les diamants furent vendus et leur produit consommé dans de honteuses débauches. J'ai souvent essayé d'obtenir de lui quelques renseignements; mais, dès qu'on entamait ce sujet de conversation, il gardait un silence obstiné. — *(Note de l'auteur.)*

pensionnaires, on trouverait des actrices qui ont eu de la vogue, des artistes, même de grandes dames tombées peu à peu dans cet abîme de misère humaine. A Bicêtre, on trouve également des artistes, des hommes de lettres, dont le nom n'a pas été sans éclat; mais on y trouverait à peine un ou deux hommes ayant possédé une grande fortune.

Lorsque j'habitais la Salpêtrière, j'aimais beaucoup à causer avec ces pauvres femmes. J'ai acquis la conviction que le tiers de la population de l'hospice aurait pu, avec de l'ordre, de l'économie, du travail, finir ses jours dans l'aisance, avec les douceurs indispensables à la vieillesse. Ces femmes sont, en général, paresseuses, imprévoyantes, désordonnées. Quelques-unes recevaient de leur famille une petite pension mensuelle ou hebdomadaire; presque toujours elles la dépensaient immédiatement en friandises et objets inutiles, sans penser que, le lendemain, elles ne pourraient, faute d'argent, renouveler leurs provisions. J'ai la certitude que la même observation pourrait être faite dans tous les hospices. Aussi M. de Gérando, qui s'est tant occupé des questions charitables et hospitalières, répétait-il souvent : « La moitié des gens qui meurent de faim, c'est par leur faute! »

Le 1er janvier 1814, je quittai la Salpêtrière pour entrer à la Pitié.

Les circonstances étaient graves; on se battait à quelques lieues de Paris. Napoléon, après des efforts incroyables, avait réussi à recréer une armée. La campagne de Saxe prouva ce que pouvait encore la France; mais Napoléon, habitué à la guerre d'invasion, à nourrir la guerre par la guerre, n'avait jamais donné d'attention aux approvisionnements. Aussi, quand nos soldats furent forcés, par le nombre et par la trahison, de battre en retraite au milieu de populations hostiles ou mal disposées, tout leur manqua. Ces jeunes soldats, nouvellement levés, ne purent pas supporter la fatigue et les privations de toute espèce

auxquelles ils furent en butte. A Mayence, où l'on arriva dans la plus grande confusion, on ne trouva rien. Le typhus se déclara et sévit avec une grande violence. On évacua, autant qu'on le put, tous ces malheureux dans l'intérieur. Il en arriva plusieurs convois à Paris.

Bientôt l'hôpital de la Pitié en fut encombré. On dédoubla les lits, on ne laissa qu'un matelas; on mit de la paille dans les corridors, dans les vestibules, dans l'église même. Les malades étaient les uns sur les autres. Les vides que la mort y faisait chaque jour étaient remplis par le convoi du lendemain. Le docteur Lerminier (1), avec lequel je visitai les malades, se fit autoriser à renvoyer dans leurs foyers tous ceux qui seraient en état de supporter le voyage :

— Allons, enfants, leur dit le bon docteur, dépêchez-vous de guérir; et tous ceux qui voudront aller *au pays* partiront dès qu'ils le pourront. Vos familles vous attendent.

Ces mots de pays, de famille, produisirent un effet magique. Bien des yeux éteints se ranimèrent, des mourants revinrent à la santé. C'est qu'il y avait chez ces malheureux autant de nostalgie que de typhus. Cette salutaire mesure sauva la vie à beaucoup de jeunes gens. Une quinzaine de jours suffit à faire disparaître le reste.

Dès la fin de février de la même année, je fus appelé à l'Hôtel-Dieu; ce que je désirais depuis longtemps. Ce grand hôpital est plus central, plus à portée des cours et de l'école; l'instruction y est abondante, variée. Il est parfaitement tenu, les malades y sont bien soignés, bien traités. Autrefois les lits contenaient quatre ou cinq malades. J'ai vu encore dans les moments de presse deux malades placés dans un lit. Aujourd'hui, dans tous les hôpitaux, un malade a un lit pour lui seul.

(1) Le Dr Lerminier (1778-1836), médecin de Napoléon, membre de l'Académie de médecine.

Dupuytren était à la tête de la chirurgie (1); car le bonhomme Pelletan (2) avait dû sa réputation à sa parole élégante, à ses belles manières, à son savoir de bon goût, bien plus qu'à son habileté pratique. Dupuytren, au contraire, c'était la chirurgie incarnée. Absorbé par une immense clientèle, il n'avait que peu d'instants à donner à l'étude. Aussi lui a-t-on reproché de n'être pas au courant de la science. Je dirai, sans crainte d'être démenti, qu'il n'en avait pas besoin. Ce qu'il ne savait pas, il le devinait, il l'inventait; quelque graves et inusitées que fussent les circonstances, son génie ne lui faisait pas défaut. Les élèves, venus de toutes les parties du monde, se pressaient à sa visite, à ses leçons cliniques. Il parlait facilement et bien, d'une voix si basse en commençant que le brouhaha de l'amphithéâtre cessait à l'instant et que chacun prêtait l'oreille. On l'écoutait religieusement, et ses leçons étaient très substantielles. On lui a reproché d'aimer l'argent; ce n'était pas, au moins, aux dépens des pauvres malades : il était bon pour eux, leur parlait avec douceur, s'informait de leur profession, de leur famille, leur donnait de bons conseils, veillait à ce qu'ils fussent bien traités; et plus d'une fois, après leur sortie de l'hôpital, il les appuyait de son puissant patronage.

Dupuytren était grave, un peu guindé, se communiquait peu, plus admiré qu'aimé de ses confrères. On a dit qu'il mettait du calcul dans chaque mot, dans chaque geste, dans chaque mouvement, qu'il n'y avait chez lui rien d'expansif et de spontané. Tout cela était vrai, et cependant, en petit comité, il était

(1) Guillaume baron Dupuytren (1777-1835), de Pierre-Buffière (Haute-Vienne), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, professeur de médecine opératoire à la Faculté, plus tard premier chirurgien du roi et membre de l'Institut. Ses legs à la Faculté ont permis la création d'une chaire d'anatomie pathologique et l'installation du Musée Dupuytren.

(2) Philippe-Jean Pelletan (1747-1829), professeur à la Faculté de médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Institut.

simple, prévenant, bonhomme. Il adorait sa fille, la comtesse de Beaumont. Il était chéri de ses domestiques et en changeait rarement. Allant un jour faire une opération à cent vingt lieues de Paris, il m'amena avec lui pour l'assister. En descendant de voiture, je graissai ma redingote contre les roues, ce qui me contraria extrêmement. Le soir, quand nous fûmes à notre destination et retirés dans notre appartement, il ôta son habit, retroussa ses manches et, avec une facilité dont je ne l'aurais pas cru capable, il se mit à savonner, frotter, laver si bien ma pauvre redingote que, le lendemain, la tache n'y paraissait plus. N'est-ce pas un excellent trait de bonhomie?

Les docteurs Marx et Lebreton m'ont raconté quelques particularités sur Dupuytren, dont ils ont été pendant longtemps les secrétaires, hommes de confiance. Il a légué au premier ses livres et ses papiers même intimes. Parmi ces derniers se trouve la correspondance entre Boyer et Dupuytren, au sujet du mariage arrêté entre celui-ci et Mlle Boyer, qui fut depuis Mme Roux. Les contemporains ont tous su que tout était prêt. La famille et les témoins étaient réunis. On n'attendait que le futur, qui ne vint pas. Pendant plus de trente ans, il s'est laissé accuser d'ingratitude, de déloyauté, sans dire un mot. Et cependant il avait son excuse dans les mains : c'était une lettre de Mlle Boyer qui, le matin même du mariage projeté, confiait à Dupuytren qu'elle ne l'aimait pas, qu'elle en aimait un autre, et qu'elle le suppliait d'empêcher le mariage.

Dupuytren, dont la parole était si facile, si élégante, n'a presque pas écrit. Quelques mémoires composent tout son bagage scientifique. Il ne faut pas oublier son rapport sur la mort du duc de Berry : c'est un modèle de style, de rédaction, d'exposé des faits. Dupuytren avait la plume difficile et n'aimait pas écrire ; la plus simple lettre, un billet d'invitation à dîner, lui coûtait une heure d'effort, de brouillons raturés : il en commençait dix pour en achever un.

Lebreton pense que sa mort est due à son caractère jaloux, envieux et inquiet. Sa constitution était des plus robustes; mais des peines cuisantes, le plus souvent imaginaires, la minaient sans cesse. Quand on le voyait de près, on finissait par l'aimer, car le fond était bon. On l'a beaucoup calomnié. Ainsi on a dit et imprimé que dans sa séparation avec sa femme, il se porta à des voies de fait jusqu'à lui casser un bras, tandis qu'il se montra constamment digne et modéré dans cette fâcheuse circonstance. Il passait pour joueur : il n'a jamais touché de cartes.

Dans un voyage qu'il fit à Londres, il fut reçu comme le prince de la chirurgie. Les médecins, tous les corps savants lui rendirent les plus grands honneurs. Astley Cooper, le fameux chirurgien (1), qui alors n'exerçait plus, le reçut plusieurs fois dans la campagne où il s'était retiré. Un jour que Dupuytren lui faisait compliment sur cette maison toute princière et admirait surtout la beauté des arbres gigantesques du parc :

— Oui, dit le chirurgien anglais, ils sont fort beaux. Tous les matins je les examine, pour voir celui où je me pendrai. A Londres, je serais mort de fatigue. Ici, je mourrai d'ennui.

— A votre place, je retournerais à Londres.

Cooper reprit, en effet, l'exercice de sa profession, qu'il continua jusqu'à sa mort. Ce fait impressionna beaucoup Dupuytren, qui répétait souvent : « J'exercerai ma profession jusqu'à la fin. Quand je ne pourrai plus visiter mes malades, je me ferai porter près d'eux. »

Dupuytren à l'Hôtel-Dieu, Boyer (2) à la Charité,

(1) Astley Paston Cooper (1768-1841), chirurgien des rois George IV et Guillaume IV, auteur de plusieurs traités sur les hernies, les luxations et les fractures, et qui le premier pratiqua les ligatures de l'artère carotide et de l'aorte.

(2) Alexis, baron Boyer (1760-1833), d'Uzerche (Corrèze), chirurgien en chef de la Charité, premier chirurgien de Napoléon, professeur de clinique à la Faculté et membre de l'Institut.

ont été de leur temps les deux flambeaux de la chirurgie. C'est à leur école que se sont formés les plus habiles chirurgiens de notre époque. Mais Dupuytren, à l'exception de quelques mémoires, n'a rien laissé après lui. Boyer, avec des occupations aussi multipliées, a trouvé le temps d'écrire un *Traité de chirurgie*, qui est une œuvre capitale et qui, pendant bien des années, sera le bréviaire des chirurgiens.

Boyer était venu d'Uzerche à Paris, quelques années avant la Révolution de 89, pour y étudier la médecine et se faire recevoir chirurgien afin d'exercer dans sa petite ville comme officier de santé. Sa famille ne pouvant lui fournir les moyens de se tenir à Paris, il entra chez un barbier en qualité de *major*. C'était, comme je l'ai dit, le nom donné aux pauvres étudiants en chirurgie qui, pour subvenir à leurs besoins, étaient obligés de se mettre ainsi à gages. Il n'y resta pas longtemps. Ses progrès dans l'anatomie furent si rapides qu'il put bientôt avoir quelques élèves. Il leur donnait des répétitions, et il m'a dit que plus d'une fois il lui était arrivé d'enseigner aux autres ce qu'il avait appris la veille. On peut dire qu'il vivait de rien. Il employait une partie de l'argent qu'il gagnait à faire son éducation qui était nulle : il apprit ainsi le grec, le latin, un peu de mathématiques et enfin le français qu'il parlait comme un paysan limousin. C'est ainsi qu'il devint un des hommes les plus savants de son époque : professeur à la Faculté, membre de l'Institut, premier chirurgien de Napoléon. L'esprit, l'intelligence furent seuls transformés; le corps, les manières, l'accent, ne subirent aucun changement. Boyer fut toujours ce qu'il était en Limousin : un homme lourd d'aspect, mais simple, bon et surtout très spirituel. En l'écoutant, on était de l'avis de Napoléon, qui faisait autant de cas de Boyer que de toute l'Académie française.

J'ai été interne à l'Hôtel-Dieu avec le professeur *Lallemand*, de Montpellier, membre de l'Académie des sciences.

Je dirai deux mots de ses excentricités. Jamais je n'ai vu à personne tant d'ardeur pour l'étude. Son éducation première était nulle; il sentit la nécessité de la refaire. Le grec, le latin, la médecine, la chirurgie, les sciences qui s'y rattachent, tout cela fut mené de front et avec un tel succès qu'au bout de deux ans il lisait couramment les auteurs grecs et latins. C'est à cette époque qu'il traduisit les *Aphorismes* d'Hippocrate avec tant de bonheur qu'au dire du docteur Littré, qui s'est occupé toute sa vie d'Hippocrate et qui en a publié une si belle édition, c'est une des meilleures traductions qui existent. Dans la médecine et les sciences qui s'y rapportent, ses succès ne furent pas moins rapides. Il était d'ordinaire vêtu salement : ses habits étaient en mauvais état, pleins de duvet, tachés d'encre. Cela tenait surtout à sa manière de travailler, tout étendu dans sa chambre sur un mauvais tapis, ne quittant jamais sa pipe. Il était toujours débraillé. Il lui en resta quelque chose quand il eut plus de 30 000 francs de rente.

Il était aussi désheuré que débraillé. Souvent il dînait à onze heures du soir, arrivait toujours trop tard et s'excusait en disant : « Il faut absolument que j'aie une montre! » Ce fut certainement dans les sciences médicales un des hommes les plus remarquables de notre époque. Il causait de tout avec une facilité admirable : science, littérature, beaux-arts, il avait l'air d'être toujours sur son terrain; il contait avec grâce et semblait rajeunir les vieilles histoires. Ainsi il me racontait qu'étant à Marseille il fut consulté sur le meilleur peintre en portrait de Paris, par un monsieur qui, voulant se faire peindre à l'huile, désirait s'adresser à un bon maître. Avant que Lallemand eût le temps de répondre, un ami présent s'écria : « Tu vas à Paris pour te faire peindre à l'huile? Mais, mon cher, tu ne sais donc pas qu'à Paris il n'y a pas d'huile; ils n'ont que du beurre, et tu peux bien être sûr qu'ils te feront ton portrait au beurre. »

Il me racontait qu'un de ses clients étant mort, sa veuve voulut lui faire élever un tombeau; mais, lorsqu'au bout d'un mois elle consulta son architecte, il se trouva qu'elle avait été devancée. Un tombeau en marbre recouvrait le défunt et portait cette inscription fort peu orthodoxe : *A mon ami P... le modèle des amants, son amie inconsolable.* Tous les efforts de la veuve pour connaître le nom de l'auteur de cette galanterie ont été sans résultat.

Il me disait aussi que, pendant la Terreur, il allait à une petite école dont le maître était un révolutionnaire fort exalté; il avait sur sa cheminée deux bustes, l'un de Marat, l'autre plus ou moins vrai de Peltier, rédacteur des *Actes des apôtres.* Ayant eu occasion de lire ce journal, il ne pardonnait pas à son auteur ses plaisanteries piquantes, spirituelles, sur les hommes et les choses du jour; il avait conçu pour lui une haine qui avait une compensation dans sa tendresse exaltée pour Marat. Chaque jour, avant de commencer sa classe, il s'approchait de Marat, embrassait avec ardeur son bon ami Marat, et puis, se retournant vers Peltier, il lui donnait de vigoureux soufflets.

En 1845, Lallemand ayant renoncé à la chaire de Montpellier, vint habiter Paris, afin de pouvoir être nommé membre de l'Institut (1). A sa pendaison de crémaillère, il invita tous ses anciens camarades d'internat. Nous étions vingt à table, presque tous contemporains : Cloquet, Cruveilhier, Moreau, accoucheur des princesses d'Orléans, Rayer, etc. C'était un vrai dîner d'étudiants, à sa magnificence près. Nous étions rajeunis de trente ans, et tous d'une gaieté folle. Chacun raconta son mot sur nos anciens

(1) Lallemand est mort à Marseille, je crois, en 1854, laissant une grande fortune. Il a légué une somme de 50 000 francs à l'Académie des sciences pour la fondation d'un prix annuel. — *(Note de l'auteur.)*

Claude-François Lallemand, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de médecine de Montpellier, était né à Metz en 1790.

maîtres. L'un dit comment Borie, maire de Paris pendant vingt-quatre heures, profita de sa courte administration pour se nommer médecin de l'Hôtel-Dieu, où il s'installa dès le lendemain. Un autre parla d'Asselin, excellent homme, savant médecin.

Ce bon Asselin (1), qui mourut à quatre-vingts ans, avait la singulière habitude de dire à tout propos : « Nous arrangerons tout cela. » C'était son mot, sa réponse à tout. « Nous arrangerons tout cela, » répondit-il un jour à une dame qui se plaignait du mauvais temps.

Il avait un tact médical parfait et savait surtout se croiser les bras et ne rien faire lorsqu'il jugeait convenable d'agir ainsi. Les parents et les amis du malade veulent qu'on fasse quelque chose et ne permettent pas au médecin de suivre ses inspirations, ils le forcent d'agir, le poussent, le talonnent, au grand détriment du pauvre patient, si le médecin n'a pas assez de fermeté pour résister à ces influences. Il me racontait à ce sujet qu'il avait une nièce affectée de phtisie pulmonaire à un degré très avancé. Cuvier avait en même temps sa fille unique dans le même état. Asselin, son ami de tout temps, lui disait souvent : « Tous les secours de l'art sont inutiles pour ta fille comme pour ma nièce. Tout ce qu'on pouvait faire a été fait. Leur maladie chemine lentement. Laissons donc ces pauvres enfants en paix, sans les tourmenter par des remèdes et des traitements qui ne peuvent avoir aucun résultat. Tu ne me crois pas, chaque jour tu veux avoir une nouvelle consultation. Eh bien, je conserverai ma nièce peut-être un an de plus que toi. Je lui épargnerai les désagréments de toute espèce que tu fais endurer à ta fille. » Mlle Asselin a survécu près de deux ans à Mlle Cuvier (2).

(1) Asselin (Jean-Baptiste-Charles), médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris depuis 1791, né à Montjoye (Manche) en 1746, mourut en 1826.

(2) Mlle Clémentine Cuvier, née en 1809, morte en 1827.

Comme il me portait beaucoup d'intérêt, j'étais allé lui faire une visite et lui annoncer mon prochain mariage :

— Prenez-vous une femme riche? me demanda-t-il.

— Non. Je ne sais ce qu'elle aura par la suite, mais pour le moment, elle a fort peu de chose.

— Tant mieux pour vous! Le plus grand malheur qui puisse arriver à un homme de cœur, c'est d'épouser une femme qui le fait riche. Une fois ou autre, elle lui fera sentir ce qu'elle a fait pour lui, ce qu'il lui doit. Cela ne s'oublie jamais. Plaute l'a dit dans une de ses comédies :

Argentum accepi, dote imperium vendidi.

Asselin me disait aussi : « Il y a des hommes qui ont pour un quart d'heure de conversation, d'autres une heure, quelques autres un mois. Ces derniers sont plus difficiles à juger. Ce n'est qu'au bout d'un mois que vous reconnaissez leur nullité. N'ayant plus rien à vous dire, il faut qu'ils se répètent, comme les boîtes à musique. »

Il me racontait que la parente avec laquelle il demeurait fit appeler un médecin de chiens pour une petite chienne qu'elle aimait passionnément. Il examina l'animal, fit son ordonnance qu'Asselin écrivit sous sa dictée. Comme il se retirait, Asselin lui mit un petit écu dans la main : « Vous vous trompez, monsieur; entre confrères, on ne se doit point d'honoraires, » et il refusa obstinément le petit écu.

A mon arrivée à l'Hôtel-Dieu, je fus attaché à Dupuytren dans le service des fractures. Il voulait que chacun fît son devoir comme lui, et il le faisait bien. Hiver comme été, il arrivait à cinq heures et demie. Sa visite commençait immédiatement : il passait rapidement devant les cas peu graves, donnant toute son attention aux autres. Il voulait que les pansements fussent bien faits, qu'une propreté minu-

tieuse régnât partout : « Le linge blanc, disait-il, est dans le traitement un grand élément de succès. » Il avait toujours un mot gracieux, consolant à adresser aux malades. Quand il le fallait, il riait, il plaisantait même avec eux; ce qui n'était pas dans son caractère. Après la visite, venait la consultation publique pour les malades du dehors, puis les opérations, puis enfin sa leçon, en sorte qu'il ne quittait jamais l'hôpital avant dix heures. Il ne manquait jamais, en partant, de prendre et de mettre dans sa poche le petit pain que, de tout temps, on offrait au médecin après la visite. Il revenait, le soir, visiter les malades les plus graves, les opérés. Je répète donc que si Dupuytren a laissé une grande fortune, les pauvres ne peuvent pas se plaindre d'avoir été négligés par lui.

On se battait aux portes de Paris. Les blessés nous arrivaient par centaines. Bientôt nous en fûmes encombrés; on en mit partout; les malades couchés dans les hôpitaux furent rendus à leurs familles; les pauvres pensionnaires de Bicêtre, de la Salpêtrière, des incurables, durent céder leur place pour aller s'entasser dans des réduits obcurs, dans des greniers. Bientôt on coucha deux malades dans un lit, et chaque jour il fallait trouver un nouveau moyen pour recevoir et abriter ce flot de malades et de blessés qui grossissait sans cesse. Ces malheureux se traînaient soutenus par un désir fébrile d'arriver à Paris, où ils espéraient trouver des secours et être en sûreté. Plusieurs expiraient sur les marches de l'hôpital, dans les vestibules ou en entrant dans leur lit. Un grand nombre avaient des plaies, des blessures, qui n'avaient pas été pansées depuis plusieurs jours ou qui ne l'avaient jamais été. Chaque matin, les voitures de l'Hôtel-Dieu conduisaient trente à quarante cadavres au cimetière. Les autres hospices et hôpitaux en fournissaient en proportion. Souvent ces hommes mouraient sans avoir pu faire connaître leur

nom, qu'on n'avait aucun moyen de découvrir. C'est à peine si, vu les embarras de toute espèce, on les inscrivait sur les registres des hôpitaux. Enfin l'encombrement devint tel que, pour faire place aux nouveaux arrivants, on se décida à évacuer sur Versailles, et de là dans les villes de l'intérieur, ceux qui paraissaient en état de supporter les fatigues de la route. Chaque convoi était composé de quatre cents malades placés dans cent fiacres; il partait un convoi tous les matins.

Je fus chargé par l'administration de la Guerre de la conduite des convois.

Arrivés à Sèvres, nous faisions une halte d'une heure. Le maire arrivait. Je déposais les morts; il y en avait toujours. Procès-verbal était dressé. Je faisais distribuer, par des infirmiers placés sous mes ordres, du vin, de l'eau-de-vie, des aliments, dont un fourgon du convoi était abondamment pourvu. Nous nous remettions en route, et je déposais mes malades, et encore des morts, à l'hôpital de Versailles. Le 30 mars 1814, arrivé au village du Point-du-Jour, je reçus ordre de ramener mon convoi à Paris; le canon grondait de toutes parts, la route de Versailles n'était plus praticable.

Dans les premiers jours de mars, afin de relever le moral des habitants de Paris, on chargea la garde nationale d'aller à Saint-Denis recevoir un convoi de trois à quatre mille prisonniers de guerre. Les douze légions y envoyèrent chacune un bataillon. Le convoi fit son entrée dans Paris au bruit des tambours et de la musique, et fut conduit par les boulevards sur la place Vendôme. C'étaient, en grande partie, des jeunes gens aux figures naïves, étonnés de tout ce que Paris leur présentait d'étrange et de curieux. Cette espèce de triomphe fut généralement regardé comme étant de mauvais goût. Encore quelques jours, et ces mêmes prisonniers devaient être maîtres de Paris.

Un des derniers jours de ce mois, j'allai avec quelques amis faire une longue promenade du côté des

buttes Chaumont et de Saint-Denis. Rien n'annonçait l'intention sérieuse de défendre Paris. Quelques mauvais ouvrages en terre élevés à la hâte, peu ou point armés, étaient tout ce qu'on avait à opposer à l'ennemi, dont les éclaireurs commençaient à se montrer dans le voisinage de Saint-Denis. A défaut de connaissances spéciales, le simple bon sens me fit voir l'impossibilité de sauver Paris. Et cependant, malgré ces mauvaises dispositions, la défense fut opiniâtre, et le canon et la fusillade se firent entendre toute la journée du 30.

Ce ne fut que peu de temps avant le siège qu'on eut la pensée de préparer des moyens de résistance dans la population parisienne. Les écoles de droit et de médecine durent être organisées en compagnies d'artillerie. J'ai sous les yeux la lettre par laquelle M. Le Roux, doyen de l'Ecole de médecine, me prévenait de mon incorporation dans une de ces compagnies. Elle est ainsi conçue :

« Monsieur,

« M. le Grand Maître vient de me prévenir que M. le sénateur comte de Lespinasse, commandant en chef de l'artillerie de la garde nationale, passerait incessamment en revue les élèves des écoles de droit et de médecine. Il vous est, en conséquence, enjoint par la lettre de Son Excellence du 4 de ce mois de vous rendre dans la cour de l'Ecole de médecine lundi 7 février à onze heures et demie pour passer cette revue.

« MM. les élèves pourront adresser directement leurs réclamations à M. le sénateur, etc.

« Agréez... »

Tout le monde fut exact à cette convocation. On commença l'appel : « M. Un Tel ! — Mort, répond l'appelé lui-même. — Tant pis ! dit le sénateur de Lespinasse. — M. Un Tel ! — Parti pour son pays. »

A chaque nom était faite une semblable réponse. Jusque-là, le calme le plus parfait avait régné dans l'assemblée. Mais le sénateur, se voyant joué, nous adressa de violents reproches et menaça de punitions sévères ceux qui se permettraient encore d'aussi mauvaises plaisanteries. Alors ce fut une explosion de cris, d'injures, de provocations. M. de Lespinasse, pas trop rassuré, se retira devant la tempête (1).

C'est qu'il faut bien le dire, la défaveur de Napoléon était au comble. On ne savait pas aussi ce qu'il y avait d'humiliant à être vaincu, d'affreux dans une occupation militaire. A cette époque, la France manqua à ses devoirs : on devait se lever en masse, faire face partout à l'ennemi, lui arracher le nom d'*alliés* dont il se couvrait comme d'un masque pour nous séduire. Il ne s'agissait plus de Napoléon, mais de notre patrie. Nous eûmes tort!...

Napoléon n'avait pour lui que l'armée. Encore les chefs étaient las de la guerre et ne désiraient que du repos pour jouir de leurs honneurs et de leur grande fortune. Partout on entendait des imprécations contre l'empereur. Ses soldats, sa garde surtout, partageaient cette défaveur. Cette garde, habituée à vivre en pays conquis, s'oubliait quelquefois avec ses concitoyens. Un jour, en ma présence, un grenadier à cheval de la garde renversa un vieillard et répondit insolemment, en les traitant de *tas de pékins*, à quelques personnes qui lui firent des observations d'une manière très convenable. Un rassemblement, formé par des passants, se rua sur ce militaire, et on lui aurait fait un mauvais parti si d'autres personnes plus calmes n'avaient trouvé moyen de le faire éloigner.

Il n'y avait pas de famille qui n'eût à demander compte de la perte d'un de ses membres. Avec Napoléon, disait-on, c'est la guerre partout et toujours; pas de paix possible avec cette ambition démesurée.

(1) Augustin de Lespinasse (1737-1816), général de division et sénateur, grand-officier de la Légion d'honneur.

Voilà ce qui peut expliquer, sans la justifier, cette absence de patriotisme en présence de l'ennemi. Dans le Midi surtout, nos pauvres soldats eurent beaucoup à souffrir du mauvais vouloir des populations. Réveillé-Parise (1), qui a assisté à la bataille de Toulouse, m'a dit souvent que ce qui faisait la force des Anglais, c'était la coupable sympathie qu'ils rencontraient dans nos concitoyens, lesquels se montraient hostiles et cruels pour nos armées. Et cependant si le maréchal Suchet avait amené les douze mille hommes qu'il avait à Narbonne, les Anglais auraient été écrasés; mais il ne voulut pas se réunir à Soult, son ancien d'âge et de maréchalat, et devenir son subordonné. On a toujours cru que la maréchale Suchet n'avait pas été étrangère à cette détermination; elle se montrait dans toutes les occasions fière et hautaine; il fallait presque avoir fait ses preuves de noblesse pour être admis à sa table, comme pour monter dans les voitures du roi. Etant accouchée à Saragosse, elle voulut que son enfant fût présenté à l'église dans une cuirasse.

Voici encore ce que m'écrivait M. Guillemeteau, avocat à Angoulême et plus tard avocat général à Poitiers, en réponse à une lettre où je lui apprenais la fin de son frère, brave capitaine, mort de ses blessures dans ma salle à l'Hôtel-Dieu (27 mars 1814), âgé de trente-trois ans (2) :

« Monsieur, recevez tous mes remercîments, etc. Puisse mon pauvre frère être la dernière victime de ce tyran qui n'a pas son pareil dans l'histoire. Cet ogre dévorant, ce Corse maudit, lâche et cruel comme

(1) J.-H. Réveillé-Parise (1782-1852), ancien chirurgien militaire, membre de l'Académie de médecine, éditeur des *Lettres choisies*, de Guy Patin, et collaborateur de nombreuses publications. C'est à lui que le Dr Poumiès de la Siboutie dédia l'épître insérée dans la *Gazette médicale* du 13 janvier 1844 et reproduite dans *les Moments perdus* (1855).

(2) Guillaume Guillemeteau (1781-1814), capitaine au 10e Léger, entré à l'Hôtel-Dieu le 7 mars 1814.

le génie du mal, a laissé bien loin derrière lui les Néron, les Caligula, les Robespierre, etc. (1). »

Un journal de la Gironde publia la réclamation de deux communes des environs de Bordeaux, qui se disputaient un service signalé rendu à Wellington : chacune prétendait avoir conduit l'armée anglaise par des chemins détournés et avoir ainsi contribué à la défaite d'un corps de troupes français qui lui était opposé : « Que dites-vous de cela, capitaine Ravel? dis-je à ce brave officier que j'avais vu froisser le journal après l'avoir lu. — Je dis que nous sommes de la canaille en masse. »

A la fin de 1815, on donna des drapeaux blancs à la garde nationale de Paris : « Vous jurez, dit le commandant, de défendre ce drapeau sans tache. — Oui, grâce au savon, » dit à mi-voix ce même capitaine Ravel, devenu simple grenadier dans notre 10e légion (2).

Les Alliés furent très étonnés, à leur entrée dans Paris, de la manière dont on les accueillit. On les reçut comme des amis. Les femmes surtout, voyant en eux des libérateurs, garnissaient toutes les fenêtres, saluaient de la voix et du geste. Un jour nos descendants auront le rouge au front en lisant cette page honteuse de notre histoire. Je me hâte de dire que cet aveuglement ne fut pas de longue durée. Au bout de quelques jours, les alliés purent s'apercevoir qu'ils n'étaient pour nous que des ennemis. Avant le 15 avril, bien des gens furent honteux de ce qu'ils avaient dit et fait le 30 mars. Les alliés prétendus ne furent que des ennemis plus à redouter que la

(1) Jérôme Guillemeteau (1779-1852), magistrat. Sa lettre, du 23 avril 1814, est datée d'Angoulême. (Autographes de la Biblioth. mun. de Périgueux. Collection P. de la Siboutie.)

(2) Lion Ravel (1776-1834), capitaine au 3e Léger, décoré de la Légion d'honneur après la bataille de Lutzen, où il avait commandé deux compagnies qui se couvrirent de gloire.

guerre la plus cruelle. Les femmes évitaient la société des officiers logés dans nos maisons; on désignait du doigt, on huait celles qui osaient se montrer en public avec eux. Le jardin du Luxembourg renfermait quatre mille Russes ou Prussiens qui l'occupaient militairement : les hommes en étaient exclus, les femmes seules avaient la permission d'y pénétrer; quelques-unes, en petit nombre, en profitèrent, mais elles furent conspuées à ce point que des patrouilles russes durent protéger leur retraite; les femmes du peuple étaient très animées contre elles.

En nous voyant ainsi au pouvoir de l'ennemi, nous eûmes bien de la peine à nous contenir. La rougeur nous vint au visage lorsque, pour la première fois, nous vîmes galoper dans nos rues ces hideux Cosaques, Tartares, Kalmouks, couchés sur leurs petits chevaux, avec leurs longues lances grossièrement faites; lorsque tous nos corps de garde furent occupés par des uniformes étrangers, nos ponts garnis de canons mèche allumée. Triste et douloureuse époque qui, après plus de trente ans, réveille dans mon cœur de profonds regrets!

En 1814, M. Delpont, mon futur beau-père, vit entrer chez lui un général russe accompagné de deux aides de camp.

— Monsieur, vous êtes le propriétaire de cet hôtel, berceau de ma famille, où je suis né. Je viens vous prier de me permettre de le visiter. Je suis le général Langeron (1).

— Vous êtes général russe?

— Oui, monsieur, commandant une division de l'armée russe.

M. Delpont sonna :

— Conduisez ce *général russe* dans tout l'hôtel.

(1) Andrault comte de Langeron, né à Paris en 1763, émigré en 1790, et général au service de la Russie, mort à Saint-Pétersbourg en 1831.

Et saluant froidement M. Langeron, M. Delpont passa dans une autre pièce.

Cet hôtel Langeron, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52, actuellement 54, est devenu la propriété du professeur Velpeau. En me mariant en 1816, je quittai l'Hôtel-Dieu, où j'étais interne, pour venir m'y installer, dans la famille de ma femme. Je l'habitai jusqu'en 1824.

J'ai lu dans l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers la description de la bataille de Montereau. Le livre à la main, j'ai parcouru dans tous les sens le champ de bataille et j'ai été étonné des détails topographiques, de leur précision, de leur exactitude. Rien n'y est oublié. Un habitant du pays ne trouverait rien à y retrancher, rien à y ajouter. Il est cependant un fait important dont M. Thiers n'a pas eu connaissance. Le maire de Montereau en 1814 était un M. Moreau. La veille de la bataille, il demanda à parler à l'empereur, qui le reçut immédiatement. Il lui fit connaître que, par un sentier ravin laissé libre par l'ennemi, il était facile à quelques soldats de gagner le plateau. Il s'offrait à leur servir de guide. Un simulacre d'attaque générale eut lieu sur un point opposé, tandis qu'un bataillon, guidé par Moreau, qui marchait en tête avec un grand sang-froid, arrivait sur le plateau. C'est certainement là une des causes principales du gain de la bataille. Deux heures après, Napoléon avait son quartier général au château de Surville. Une lettre adressée à Caulaincourt commence ainsi : « Quand vous connaîtrez les résultats de la bataille de Montereau, vous regretterez d'avoir été si facile à accepter et à me proposer d'accepter les conditions des alliés, etc. »

M. Thiers est toujours si complet dans ses descriptions de batailles, il se montre si habile stratégiste que le maréchal Canrobert l'appelait le plus habile de nos généraux.

Ce Moreau, n'ayant jamais servi, était un bourgeois

timide et paisible, en tout un homme fort ordinaire. Il eut son heure et fut pendant ce temps un héros. Napoléon le décora de sa main (1).

Je rapporterai ici quelques faits concernant Napoléon.

M. de Gérando, qui a laissé une mémoire si honorable (2), me disait dans une conversation que j'eus avec lui à ce sujet : Napoléon manquait rarement les séances du Conseil d'Etat, et quelles séances! Douze ou quinze heures sans désemparer. On dit le code Napoléon, et on peut le dire, car il prit la part la plus active à sa discussion. Les plus habiles conseillers étaient frappés de la manière dont il parlait jurisprudence. Il ne supportait pas les opinions serviles; il aimait une discussion vive, franche, et voulait que le Conseil d'Etat conservât toujours son indépendance. C'est ainsi que le jour où il apporta au Conseil le décret, inattendu, du rétablissement de la noblesse, après qu'on eut fait retirer les auditeurs et qu'on eut donné lecture du projet de décret, voyant que tout le monde gardait le silence : « Eh bien! messieurs, voyons, s'écria-t-il, dites votre avis et franchement. Vous, monsieur Réal, qu'en pensez-vous? — Sire, je ne suis pas préparé à parler sur cette question; mais puisque Votre Majesté le désire, je vais lui faire part de mes premières impressions. Vous vous rappelez qu'en m'opposant à ce que vous prissiez le titre d'empereur, j'en prévis toutes les conséquences. Nous y voilà. Aujourd'hui le rétablissement de la noblesse; demain, après-demain et tous les jours, vous serez forcé de revenir à des institutions gothiques dont on ne veut plus, et qui, loin de vous

(1) Louis-Auguste Moreau (1778-1853), propriétaire, maire de Montereau depuis le 31 décembre 1812, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 19 février 1814.

(2) Le baron de Gérando de Rusthsamhausen (Joseph-Marie), né à Lyon en 1772, membre de l'Institut et du Conseil d'Etat, professeur de droit administratif, pair de France, auteur d'ouvrages philosophiques et philanthropiques, grand-officier de la Légion d'honneur, mort à Paris en 1842.

donner de la force et de la consistance, auront un effet tout contraire... — Très bien, dit Napoléon. A demain la discussion, messieurs. »

Lorsque l'empereur visita Rambouillet pour la première fois et fit prendre des dispositions pour s'y installer, il demanda qu'on établît une salle de bain à côté de son cabinet. Dans tous les châteaux qu'il occupa, il ne pensait qu'à son cabinet qu'il voulait vaste, bien éclairé au midi, avec une salle de bain à côté. Il choisit lui-même son cabinet à Rambouillet. L'architecte du château n'osa pas lui dire qu'il ne voyait pas où on pourrait prendre une salle de bain à portée du cabinet. Il ne trouva d'autre moyen que de la pratiquer dans l'épaisseur du mur. Ces murs sont bâtis en grès d'un grain très serré et ont plus de deux mètres d'épaisseur. La percée exigea un long travail et coûta plus de six mille francs. La décoration fut confiée à un de nos meilleurs artistes qui peignit sur les murs et le plafond des arabesques, des feuillages, des oiseaux et des animaux. Tout cela était parfait, et l'architecte se félicitait d'avance de la satisfaction qu'éprouverait l'empereur en voyant ses intentions si bien remplies. Hélas! il en fut tout autrement. Napoléon examina tout cela en fronçant le sourcil, puis d'une voix brève : « Faites-moi peindre tout cela en blanc, dit-il, je déteste le colifichet. » Le pauvre architecte, tout déconcerté, fit blanchir le tout. En 1815, on a pu enlever le badigeon, et cette belle peinture a reparu dans un état parfait de conservation.

J'ai connu plusieurs personnes ayant vécu près de Napoléon dans des positions diverses, d'anciens serviteurs longtemps attachés à sa personne. Tous sont unanimes pour vanter la bonté de son cœur, son affabilité et sa simplicité. Ainsi Saint-Denis, son premier valet de pied, qui l'accompagna à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène, d'où il ne revint qu'après la mort de son maître, ne tarit pas sur son inépuisable bonté, sa

douceur envers ses gens, sa bonhomie. Napoléon aimait beaucoup les enfants, se plaisait à les prendre dans ses bras, à écouter leur babil. Saint-Denis avait une petite fille de deux ou trois ans : l'empereur se détournait fréquemment de sa promenade pour aller la caresser. Ce même Saint-Denis fit partie de l'expédition qui, sous le commandement du prince de Joinville, alla en 1840 chercher les cendres de Napoléon à Sainte-Hélène pour les ramener en France.

J'ai été longtemps le médecin de la famille Saint-Denis. Le père, mort dans un âge très avancé, avait passé des écuries de Louis XVI dans celles de Napoléon, où il remplissait les modestes fonctions de piqueur. Le fils faisait partie de la maison impériale ; il était valet de pied ; son intelligence, son dévouement, sa bonne mine lui valurent les bonnes grâces de l'Empereur, qui l'attacha plus particulièrement à sa personne et le désigna pour l'accompagner à Sainte-Hélène.

Saint-Denis n'avait reçu que peu d'instruction. Il eut cependant l'idée d'écrire jour par jour ce qu'il voyait et ce qu'il entendait. Son service l'appelait à chaque instant près de l'empereur, il a entendu de sa bouche bien des choses curieuses. Ce journal forme quatre gros cahiers dont l'écriture n'est pas mauvaise, mais qui, sous le rapport de l'orthographe et de la grammaire, laissent beaucoup à désirer. J'ai pu les parcourir et ils m'ont vivement intéressé. Voici un emprunt que je leur fais :

« Sire, qui dit Montholon, j'ai eu occasion de voir beaucoup les Anglais, de vivre au milieu d'eux, et je puis vous dire qu'ils sont bons enfants tout de même. — Oui, qui dit l'empereur, mais leur gouvernement ne vaut pas le diable, et il savait bien ce qu'il faisait en me donnant pour geôlier la plus grande canaille de l'Angleterre. »

C'est dans ce style grotesque, souvent expressif, toujours énergique, que son journal est écrit, depuis 1801 jusqu'en 1821. Il devient surtout plus intéres-

sant à partir de 1814, où le maître plus rapproché du serviteur a eu moins de secrets pour lui. C'est Saint-Denis qui rendit à Napoléon les derniers devoirs comme domestique (1).

Je vois, au moins une fois par semaine, aux Invalides, le général Petit (2). C'est lui qui, en avril 1814, commandait la garde impériale à Fontainebleau. Napoléon l'embrassa avec effusion au moment de partir pour l'île d'Elbe, en disant : « Mes vieux camarades, je voudrais pouvoir ainsi vous presser tous sur mon cœur. » Le général Petit m'a raconté plusieurs fois cet intéressant épisode. Au moment où Napoléon saisit l'aigle du régiment, il éprouva une forte émotion qui humecta ses yeux : ce fut l'affaire d'un instant, et il prononça d'une voix forte et retentissante ces mots fameux : « Adieu, chère aigle,

(1) Louis-Etienne Saint-Denis, que Napoléon appelait ordinairement Ali, était né à Versailles le 22 septembre 1788, « de Etienne Saint-Denis, piqueur aux écuries du roi, et de Marie-Louise Notte ». Piqueur au service de l'Empereur en 1806, il se rendit en 1808 à Bayonne, puis à Erfurt, passa en Espagne et en Allemagne, et suivit son maître en Hollande (1811). L'Empereur ayant voulu un second mameluck, Saint-Denis en prit le costume et porta le nom d'Ali. Il servait comme valet de chambre, accompagnait Napoléon en campagne et se tenait derrière lui, porteur de la lorgnette de guerre. Lorsque Napoléon observait les mouvements d'une bataille, Saint-Denis se plaçait debout devant lui, le gros bout de la lorgnette sur l'épaule. Il fit la campagne de Russie et, après être resté à Mayence une partie de 1813, rejoignit l'Empereur à Neumarkt. Il le retrouva à l'île d'Elbe et le suivit à Grenoble, à Fontainebleau, à Paris, aux batailles de Ligny et de Waterloo, ensuite à Rochefort et à l'île d'Aix, enfin à Sainte-Hélène. « Le 5 mai 1821, il était à Longwood. C'était lui qui mettait au net les dictées de l'Empereur. Tous les mémoires partis de Sainte-Hélène, à peu d'exceptions près, sont écrits de sa main. En 1840, il remplit un dernier devoir par sa présence à Sainte-Hélène. » Note du 20 mars 1854 signée par lui-même. (Arch. L. H.)

L'Empereur lui fit un legs et le chargea de remettre des objets au Roi de Rome. Décoré de la Légion d'honneur le 23 février 1854, Saint-Denis mourut à Sens le 3 mai 1856.

(2) Le général baron Jean-Martin Petit (1772-1856), pair de France, commandant en second des Invalides, sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur.

puisse ce baiser retentir dans la postérité! » On sait que ces deux scènes ont été reproduites un millier de fois par la gravure.

Je possède et je transcris ici une lettre du général Dupont, ministre de la guerre (1), adressée au prince Talleyrand; elle porte la date du 20 avril et est ainsi conçue :

« Monseigneur,

« Napoléon est parti de Fontainebleau aujourd'hui à midi. Il a voulu voir, avant de partir, un régiment de la garde. Le général Friant y a consenti. Napoléon, en disant adieu à ce régiment, lui a recommandé de servir fidèlement le Roi. Votre Altesse ne sera pas fâchée de savoir ce nouveau trait de bizarrerie et de faiblesse.

« Daignez agréer, Monseigneur, mes respectueux sentiments.

« Général DUPONT. »

Le 29 mars 1848, je reçus du comte de Fenouil le billet suivant :

« Mon cher docteur,

« Je viens de voir l'affligeant spectacle du général Petit, gouverneur des Invalides, prisonnier des gens du peuple qui travaillent au Champ-de-Mars. Ils l'ont conduit à l'état-major, place du Carrousel. J'ai pensé que vous pourriez être bien aise d'être averti, car peut-être a-t-il besoin de vos consolations et de vos soins!

« Agréez, etc. »

Accouru bien vite au Carrousel, je vis en effet le

(1) Pierre Dupont de l'Etang (1765-1840), nommé commissaire pour la Guerre le 3 avril 1814 et ministre secrétaire d'Etat le 13 mai suivant.

brave général Petit, qu'on avait conduit lié avec des cordes sur une charrette. Il était pâle et défait. On se hâta de couper les cordes qui le garrotaient et de lui prodiguer les soins que son grand âge exigeait. Les misérables qui l'avaient mis dans cet état furent forcés de se sauver; les moins agiles furent fort maltraités par les assistants; plus tard quelques-uns furent traduits devant les tribunaux et condamnés.

Napoléon aimait en petit comité qu'on s'exprimât librement devant lui : « Pour Dieu, disait-il, que je voie un peu de naturel devant moi, au lieu de n'avoir jamais que des hommes qui posent! » Il parlait avec une grande correction de langage, et cependant il affectionnait les expressions triviales, cyniques même, lorsqu'elles donnaient de la force à sa pensée. Le comte de Mailly m'a dit qu'étant un jour avec deux ou trois personnes dans le cabinet de l'empereur, à Saint-Cloud, la conversation tomba sur les qualités qui faisaient le grand homme. A chaque opinion, Napoléon hochait la tête : « Pour moi, dit-il enfin, je pense qu'un grand homme ne doit avoir ni cœur ni c... » Initiale que je traduirai par sexe.

Le même M. de Mailly me disait : « J'ai rédigé et publié mon journal de la campagne de Russie. Un jour, mes petits-enfants seront aussi fiers de mes services sous Napoléon que de nos aïeux les croisés (1). » Ce journal que j'ai lu est plein d'intérêt. M. de Mailly y a consigné tout ce qu'il a vu dans cette malheureuse campagne. Il avait alors vingt ans et était capitaine de carabiniers. Les fatigues et les misères qu'il a endurées dépassent tout ce qu'on peut imaginer.

En 1813, on dirigea sur Erfurt les débris des régiments échappés au désastre de la campagne de Russie. Ces régiments servaient de cadres aux masses

(1) Adrien-Augustin-Amalric comte de Mailly (1792-1878), ancien lieutenant-colonel, pair de France, publia en 1841 : *Mon journal pendant la campagne de Russie.*

de conscrits qui arrivaient de l'intérieur de la France. Napoléon venait fréquemment à Erfurt inspecter ces régiments avant leur entrée en campagne. Il parlait avec bonté, et en les tutoyant, aux vieux soldats, aux *moustaches grises*. Aux jeunes soldats, il disait « vous ». Un capitaine d'artillerie annonça à ses camarades son intention de s'adresser directement à l'empereur pour obtenir de l'avancement. L'empereur vint à la citadelle; le capitaine fut si interdit qu'il lui fut impossible d'ouvrir la bouche. L'inspection terminée et l'empereur se retirant, le capitaine accourt :

— Sire, sire!

Napoléon s'arrête :

— Que voulez-vous, monsieur?

— Sire, quinze ans de services, quatre ans de grade de capitaine, criblé de blessures...

— Chef d'escadron, lui dit Napoléon.

Et il continua sa route.

CHAPITRE IV

PREMIÈRE RESTAURATION ET CENT-JOURS

La première Restauration. — Les Bourbons et le comte d'Artois. — Le drapeau blanc. — A propos de Louis XVII. — La Charte. — Mme de La Rochejaquelein. — Le comte Lynch. — Chansons. — Les Cent-Jours. — Ornano à l'île d'Elbe. — Retour de Napoléon. — Le Champ de mai. — Après Waterloo. — Le maréchal Lefebvre. — La colère blanche. — Propos du général Achard. — L'inspecteur général Marescot.

Il y avait quelques mois qu'on avait commencé à parler des Bourbons. Ils étaient si inconnus de la génération présente qu'un jour dans le grand amphithéâtre de l'école, en attendant le professeur, on parla du nouveau roi qu'on allait nous donner. Personne, dans une réunion de trois à quatre cents élèves, ne put dire qui il était, quel nom il portait dans la famille de Bourbon et quels étaient les membres encore vivants de cette famille. Un étudiant assura que le roi était le duc de Berry, que tous les autres membres de la famille étaient morts, et nous le crûmes tous (1). Ce fait paraît aujourd'hui incroyable, mais

(1) Chateaubriand a écrit dans ses *Mémoires d'outre-tombe* : « On sait quel fut l'effet de ma brochure *De Bonaparte et des Bourbons*... J'appris à la France ce que c'était que l'ancienne famille royale; je dis combien il existait de membres de cette famille, quels étaient leurs noms et leur caractère : c'était comme si j'avais fait le dénombrement des enfants de l'empereur de Chine, tant la République et l'Empire avaient envahi le présent et relégué les Bourbons dans le passé. Louis XVIII déclara que ma brochure lui avait profité plus qu'une armée de cent mille hommes ; il aurait pu ajouter qu'elle avait été pour lui un certificat de vie. » — *(Note de l'auteur.)*

D'après les *Souvenirs* de Mme de Chastenay (II, 257), les

si on réfléchit que, depuis plus de vingt ans, les noms de ces princes n'étaient prononcés par personne, écrits nulle part, on s'étonnera moins de notre ignorance sur ce qui les concernait.

Le comte d'Artois venu, comme on l'a dit, dans les fourgons des alliés, fit son entrée à Paris le 12 avril. Il s'était fait précéder d'une proclamation très adroite, où il disait notamment : plus de conscription, plus de droits réunis. Ces mots magiques lui valurent une entrée magnifique et préparèrent les voies à Louis XVIII. Il fit son entrée le 3 mai, par une belle journée de printemps. La ville avait fait de grands frais pour cette cérémonie. Je vis le cortège dans la rue Saint-Denis et je dois dire que ce prince fut salué par des applaudissements unanimes; les femmes étaient folles d'enthousiasme, on les voyait se pencher aux fenêtres, agiter leurs mouchoirs et s'enrouer à force de crier *Vive le roi!* La duchesse d'Angoulême avait l'air soucieux, disons le mot, méchant; sa figure, son regard, quelque peu menaçant, semblaient repousser les sympathies que faisait naître le souvenir de ses malheurs. Peut-être n'était-ce que l'émotion bien naturelle qu'elle devait éprouver en revoyant des lieux où sa famille avait tant souffert!

Nous n'étions plus les maîtres dans nos hôpitaux. Ici comme partout, il avait fallu céder à l'ennemi. Nous fûmes forcés de vider toutes nos salles; nous ne gardâmes que les soldats qu'on ne pouvait pas transporter, nous les logeâmes comme nous pûmes : dans les couloirs, dans les galetas. Et les blessés et malades étrangers s'emparaient de tout. La lingerie, la cave, la pharmacie, les provisions de toute espèce

jeunes gens de cette époque, *même ceux de notre monde*, ignoraient totalement les Bourbons. MM. d'Hervilly, au service, disaient très sérieusement à Mme de Jumilhac : « Ma tante, apprenez-nous ce que c'est que les Bourbons! »

Le maréchal de Castellane a noté dans son *Journal* qu'on ne savait des Bourbons autre chose, sinon que, dans l'ancien régime, des souverains de France portaient ce nom.

furent mises au pillage. Ils regorgeaient de tout, et nos pauvres soldats, qui avaient toutes nos sympathies, manquaient du nécessaire. On appelle cela le droit de la guerre : la violence est mise à la place de la justice, et il est rare que le vainqueur n'abuse pas cruellement de la situation.

La substitution du drapeau blanc au drapeau tricolore blessa au cœur les citoyens et les soldats. Un immense éclat de rire s'éleva de toutes parts lorsqu'on vit apparaître ces colonels, ces maréchaux de camp, ces lieutenants généraux, avec les cheveux poudrés, des ailes de pigeons, des uniformes de l'autre siècle, de petites épées portées horizontalement; des chefs à l'air rogue, à la mine fière et à la parole impérieuse. Le nom de voltigeurs de Louis XIV les tua. Il faut dire que trois mois après, leur transformation était complète : les vieux uniformes avaient disparu, et tous ces officiers improvisés se couvraient de cet uniforme de nos armées qu'ils avaient tant ridiculisé. Ils furent mis en possession de leurs grades et emplois, tandis que nos braves officiers, illustrés par tant de victoires, furent renvoyés honteusement en demi-solde. L'ignorance de tous ces nouveaux venus à l'endroit des habitudes du soldat, du commandement, des manœuvres, les perdit moralement, avant un mois, dans l'esprit de nos troupes. Il y avait certainement parmi eux de vieux soldats dignes de porter l'uniforme français; mais tout avait changé autour d'eux, eux seuls étaient restés ce qu'ils étaient avant 89. Ils furent un embarras pour la Restauration et lui aliénèrent l'armée. Louis XVIII et son entourage, habitant depuis plusieurs années l'Angleterre, n'avaient aucune idée de ce qui se faisait en France. Ainsi, lorsqu'il débarqua à Boulogne, il ne put retenir son admiration à la vue de la beauté et de la tenue des troupes qui faisaient la haie. Il croyait, d'après le dire des journaux anglais, que l'armée française était composée de brigands à mines patibulaires.

Dès la rentrée des Bourbons en France, de prétendus Louis XVII se disant le dauphin, fils de Louis XVI, se montrèrent successivement. Un seul a persisté, pendant plus de trente ans, dans ses prétentions. La comtesse Talbot m'a dit qu'étant à Londres en 1834, elle accepta avec empressement l'offre d'être présentée à S. M. Louis XVII. Elle fut donc conduite, avec Mme de Castellane, près du dauphin, titre que personne ne perd son temps à lui contester. Ces dames furent reçues dans un salon passable, où arriva bientôt Sa Majesté suivie d'un aide de camp. Ce dernier ne cessait de faire des signes à Mme Talbot, parce qu'elle disait toujours « monsieur » en parlant au roi. Celui-ci entra dans tous les détails qui pouvaient justifier ses absurdes prétentions : « Le duc de Berry, seul de ma famille, dit-il, m'avait reconnu. La dauphine, ma sœur, s'est montrée mon ennemie implacable. »

Je tiens de M. Pelletan, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, les renseignements suivants. Il fut, avec son confrère Desault, chargé de donner des soins au dauphin, qu'il avait eu l'occasion de voir plusieurs fois à Versailles. Il fit l'ouverture du corps, après la mort. Le rapport des chirurgiens Pelletan et Dumangin constate que le prince succomba à une affection scrofuleuse, suite des mauvais traitements, d'une mauvaise nourriture et d'un logement insalubre. M. Pelletan coupa une mèche des cheveux de ce pauvre enfant, que j'ai vue entre ses mains en 1813 et qu'il offrit à la duchesse d'Angoulême à la Restauration.

Ce prince avait été confié par la Convention au savetier Simon et à sa femme (1). Le mari n'était pas méchant et, sans sa femme, il aurait traité convenablement cet enfant ; il parlait le langage du temps avec un cœur qui démentait tout bas la dureté de ses

(1) Antoine Simon (1736-1794), cordonnier, membre de la Commune de Paris, préposé avec sa femme à la garde de Louis XVI au Temple, du 3 juillet 1793 au 19 janvier 1794.

paroles. Mais sa femme était une vraie mégère : elle avait pris part, autant qu'il avait dépendu d'elle, à toutes les scènes sanglantes de la Révolution. Tombée dans la plus noire misère, accablée de cruelles infirmités, elle fut admise à l'hospice des Incurables, où je l'ai vue pendant longtemps; elle y est morte en 1839 ou 1840. Toutes ses compagnes de l'hospice la fuyaient comme la peste; elles lui reprochaient sans cesse ses cruautés envers ce malheureux enfant. Ce qu'elles lui pardonnaient le moins, c'était d'avoir souillé son innocence et de lui avoir appris à haïr et à calomnier sa mère.

Toute l'ancienne noblesse, les émigrés, tout ce qui, de près ou de loin, avait tenu à la cour de Versailles, accoururent à Paris, blâmant fort Louis XVIII d'avoir donné une Charte. On l'appelait Jacobin, on rappelait sa conduite tortueuse dans les premiers temps de la Révolution. Tous se figuraient que rétablir l'ancien régime purement et simplement était la chose du monde la plus facile. L'un d'eux me disait très sérieusement : « Ça ne tiendra pas, ça ne tiendra pas! Croiriez-vous que le roi dîne à sept heures, que les gardes du corps portent le pantalon blanc? De tout temps, les rois dînaient à une heure et les gardes du corps portaient la culotte rouge. Monsieur, rappelez-vous ce que je vous dis : nous aurons encore une révolution! » Et certes, le bonhomme entendait bien une révolution à rebours et non en avant. Un autre me disait : « Qu'est-ce qu'une charte? Une constitution de plus, et voilà tout. Il n'y a jamais eu qu'une véritable constitution en France : Si veut le roi, si veut la loi. »

Cependant les émigrés qui, en petit nombre, étaient restés près de la famille royale pendant son exil, ne purent dissimuler leur étonnement à la vue des améliorations qui avaient eu lieu en France pendant leur absence. Du reste, ils revinrent tous avec leurs idées surannées. On disait d'eux qu'ils n'avaient

rien oublié, rien appris. Un jour, à Paris, le vieux marquis de Saint-Astier me saisit vivement le bras, et me montrant un commissionnaire qui tenait un livre : « Voyez, voyez, me dit-il, *ce coquin* qui lit ! » Une chose très remarquable, c'est que les membres de la famille royale, qui avaient passé près de vingt ans en Angleterre, n'auraient pas pu demander du pain en anglais ; ils n'en savaient pas un mot, à l'exception du duc de Berry qui s'y était marié à une Anglaise et avait tenu ménage.

Tous les officiers vendéens, chouans, ayant combattu contre nos armées dans les guerres civiles ou étrangères, vinrent à Paris pour obtenir des pensions ou la confirmation de leurs grades ; on leur donna tout ce qu'ils demandèrent. Mme de La Rochejaquelein, à laquelle pendant bien des années j'ai donné des soins ainsi qu'à toute sa famille, a publié, avec la plume de M. de Barante, des Mémoires sur les guerres de la Vendée qui ne sont pas sans intérêt. En parlant de l'occupation de Bordeaux par les Anglais en mars 1814, elle dit : « Mon mari courut de grands dangers : *chargeant* avec l'uniforme bordelais, dans les rangs de l'armée anglaise, les troupes françaises, celles-ci tirèrent sur lui de tous côtés. » En me parlant de ce fait, elle me disait naïvement : « Concevez-vous cet acharnement contre notre malheureuse maison ? » Elle était veuve de M. de Lescure, général vendéen, lorsqu'elle épousa M. de La Rochejaquelein, tué dans la Vendée en 1815. Elle prenait souvent le nom de veuve de la Vendée (1). Elle avait deux fils, dont l'un, combattant migueliste, fut tué devant Lisbonne. Triste mort pour une triste cause !

Un colonel chouan, affecté d'une maladie du larynx, me disait : « Comment ai-je perdu la voix, moi qui l'avais si forte autrefois ? Il fallait me voir com-

(1) Marie-Louise-Victoire de Donissan, marquise de Lescure, puis marquise de La Rochejaquelein, dont les *Mémoires* parurent en 1814.

mander un mouvement. On m'entendait d'un bout de la division à l'autre lorsque je m'écriais : « Soldats « de Dieu et du roi, en avant ! Aux bleus, mes gars, « aux bleus ! » Je les électrisais. »

Le vieux comte Lynch, ancien maire de Bordeaux (1), a donné pendant seize ans, de 1814 à 1830, un grand dîner avec soirée le 12 mars, anniversaire de l'entrée à Bordeaux du duc d'Angoulême dans les rangs de l'armée anglaise. Ces soirées étaient le rendez-vous de toute la noblesse ; et cependant alors comme à présent, comme dans tous les temps, les Anglais se montraient nos ennemis les plus acharnés.

La création des gardes du corps, de la Maison rouge, acheva de désaffectionner l'armée. Ces compagnies d'officiers étaient un continuel sujet de railleries pour nos vieux soldats.

C'est à cette époque que parurent les premières chansons de Béranger. La France entière, à part quelques gentillâtres, les répéta en chœur. Nous nous réunissions pour les chanter. Celles que nous préférions parlaient de notre gloire, de nos malheurs, du drapeau tricolore, ou ridiculisaient tous ces hobereaux affamés qui se ruèrent sur la Restauration :

Voyez-vous ce vieux marquis
Nous traiter en peuple conquis !
Son coursier décharné
De loin chez nous l'a ramené ;
Vers son vieux castel,
Ce noble mortel
Marche en brandissant
Son fer innocent.
Chapeau bas ! Chapeau bas !
Place au marquis de Carabas !

(1) Jean-Baptiste comte Lynch (1749-1835), maire de Bordeaux, plus tard pair de France et grand-croix de la Légion d'honneur, avait fait entrer à Bordeaux le duc d'Angoulême avec les Anglais, le 12 mars 1814, et proclamé solennellement Louis XVIII à l'hôtel de ville.

C'était debout, le bras étendu et le cœur ému, que nous chantions le vieux drapeau :

> Quand secouerons-nous la poussière
> Qui ternit tes nobles couleurs ?

Ces chansons, brûlantes de patriotisme, ont eu une immense influence. Je ne doute pas qu'elles n'aient puissamment contribué à entretenir le feu sacré; et, dans ma pensée, elles ont préparé la Révolution de 1830.

Le gouvernement semblait avoir pris à tâche de blesser toutes nos sympathies, de mépriser ce que nous aimions, de réhabiliter ce que nous détestions Aussi, lorsqu'au commencement de mars 1815, on parla du débarquement de Napoléon, on put tout de suite prévoir qu'il n'éprouverait que peu ou point de résistance dans sa marche sur Paris.

A cette occasion, je rappellerai un fait dont je fus témoin et que je n'ai vu rapporté nulle part. Dans le but de se rendre favorables les régiments composant la garnison de Paris, le ministre de la guerre fit faire aux soldats d'abondantes distributions de vin et de comestibles. Les officiers et les sous-officiers furent réunis, suivant leurs grades, dans des banquets. Une de ces réunions eut lieu sur le boulevard de l'Hôpital « Au feu éternel de la vestale », restaurant célèbre alors. Le dîner fut sérieux et le toast *au roi* assez froid, malgré les efforts de quelques compères pour le chauffer. Au dessert cependant les têtes se montèrent, mais tout autrement qu'on ne l'aurait voulu. Les sous-officiers sortirent sur le boulevard, leurs serviettes à la main, et se mirent à danser, à chanter des chansons bonapartistes et à crier de toutes leurs forces : *Vive l'empereur!*

La Restauration s'écroulait de toutes parts. L'Empire recommençait.

Je rapporterai sans commentaire et sans garantie

le fait suivant. Le colonel d'Ornano, officier corse, m'a raconté la visite qu'il fit à Napoléon à l'île d'Elbe. Déjà, à une époque antérieure, il avait eu plusieurs conversations avec lui; il lui avait parlé avec tant de force que Napoléon l'appelait le petit Gracchus. Au moment où M. d'Ornano lui fut présenté à l'île d'Elbe, Napoléon se promenait avec son secrétaire, qui portait aussi le nom de Colonna d'Ornano.

— Ah! voilà mon petit Gracchus, s'écria Napoléon. Est-il toujours dans les mêmes sentiments?

— Toujours, Sire; mais je ne dirai pas un mot de plus. Nous ne sommes plus en 1810.

— Au contraire, parlez, parlez. Peut-être je vous comprendrai mieux aujourd'hui que par le passé. Vous vouliez que je fisse comme Sylla, je ne le pouvais pas. Si cela avait été possible, je l'aurais fait... peut-être. Je suis républicain de cœur et de conviction; mais en arrivant au pouvoir, je trouvai tant de corruption de toute espèce que je jugeai la République impossible, au moins pendant un demi-siècle. Et tous vos républicains farouches, vos Brutus de 93 furent de mon avis : ils vinrent se coucher à plat ventre devant moi et briguer un regard de mes valets de pied. Et puis, quelles furent les conséquences de l'abdication de Sylla? La ruine de la République, qu'il pouvait éloigner en restant au pouvoir.

Tout cela fut dit avec animation et volubilité. M. d'Ornano ne répondit pas un mot.

Le 20 mars au matin, je vis sur la place Maubert un courrier à la large cocarde et aux rubans tricolores. C'était la première fois depuis un an que nos glorieuses couleurs reparaissaient. Ce courrier fut entouré, on ne voulait pas le laisser passer, on lui apportait du vin, on lui pressait les mains; on caressait et embrassait son cheval. C'était du délire. On s'étouffait pour lire la belle proclamation : « Soldats, nous n'avons point été vaincus... »

Napoléon fit son entrée dans Paris par la barrière de Fontainebleau et le boulevard de l'Hôpital. Il était entre six et sept heures du soir, et déjà nuit. Il passa rapidement, peu escorté, traversa le pont d'Austerlitz. La foule accourue sur son passage était immense, elle le reçut avec amour : on battait des mains, on criait à tue-tête : « Vive l'empereur »; moi plus qu'un autre. Le bataillon sacré de l'île d'Elbe n'arriva que dans la nuit et bivouaqua sur la place du Carrousel, où je le vis le lendemain. Ces braves gens furent reçus à bras ouverts : c'était à qui leur donnerait quelque preuve d'amitié. Leurs uniformes étaient en mauvais état, leurs bonnets à poil ras et pelés, leur teint bronzé. Ils semblaient harassés de fatigue. Jamais avant eux on n'avait franchi à pied, avec tant de rapidité, une aussi grande distance.

Les jeunes gens des écoles, revenus à Napoléon, lui offrirent leurs bras et leurs cœurs (1). Quel changement depuis 1814. Avec quel empressement nous nous rangeâmes dans les compagnies d'artillerie qui furent organisées! Deux fois par jour, nous étions exercés au maniement des pièces dans le jardin du Luxembourg. Il régnait parmi nous un zèle, une ardeur admirables, un vif désir de faire oublier la lâcheté de notre conduite en 1814. Ce n'était point un attachement personnel non raisonné qui nous attirait vers Napoléon. La Restauration nous avait froissés de tant de manières que nous avions fini par le regarder comme le vengeur des soufflets qu'on nous donnait, comme le réparateur envoyé du Ciel. Combien il nous trompa!

Tous les régiments de l'armée furent successivement appelés à Paris, tous étaient animés d'une

(1) Dans l'adresse que présenta Louis-Gaspard Barrachin au nom des élèves de l'École de médecine, on lit : « Les Napoléon trouveront toujours parmi nous autant de cœurs pour les aimer que de bras pour les servir. » L'Empereur plaça lui-même une aigle à l'étendard pour la formation du *Bataillon de l'École*.

ardeur martiale, tous brûlaient du désir de venger nos derniers malheurs. Les vieux soldats retrouvaient dans un coin de leurs sacs la cocarde tricolore qu'ils y avaient soigneusement conservée. On voulut aussi essayer de réveiller l'esprit belliqueux des faubourgs, et un dimanche je vis défiler, sous le nom de *fédérés*, une masse compacte d'hommes de toutes les classes : ce rassemblement avait été organisé par la police et composé presque entièrement d'hommes de bas aloi ; ils avaient généralement de très mauvaises mines. Napoléon dut être peu flatté de la visite que ces messieurs lui rendirent aux Tuileries. Les écoles furent un peu honteuses de voir qu'on leur donnait de pareils auxiliaires. Une chanson du temps se terminait ainsi :

Savetiers, quittez vos savates.
Charbonniers, venez dans nos rangs.
Si les ennemis tombent dans nos pattes,
J'réponds qu'ils n'en sortiront pas blancs.

Avec une carte d'électeur de Maine-et-Loire, j'assistai au champ de mai qui se tint au Champ-de-Mars (1). Nous occupions, au nombre de trois à quatre cents, deux pavillons en bois, tournant le dos au Champ-de-Mars et faisant face au pavillon de l'horloge de l'Ecole militaire, avec lequel ils communiquaient par une estrade destinée à l'empereur, à sa famille et aux grands officiers. La majeure partie des électeurs étaient de vieux patriotes de 89 encore pleins d'énergie. Les figures étaient graves et sombres, comme les circonstances au milieu desquelles on se trouvait. L'Acte additionnel aux constitutions de l'empire avait aliéné bien des cœurs à Napoléon. On ne se gênait pas pour en faire la critique à haute voix. En somme, je trouvai cette assemblée peu fa-

(1) L'assemblée eut lieu le 1er juin. Cf. H. Houssaye : *1815*, I, 595 et s.

vorable à l'empereur. Il se fit attendre longtemps. Lorsqu'il parut, tout le monde se leva. Les cris de « Vive la France, vive la Nation » couvrirent ceux, rares et timides, de « Vive l'empereur ». Son visage s'assombrit. Tout le monde remarqua combien il était changé : il avait pris de l'embonpoint, sa figure grasse et pleine était sans fraîcheur, mais toujours agréable et imposante. Le discours rédigé au nom des électeurs par Carrion-Nisas fut prononcé par Dubois d'Angers, d'une voix distincte et retentissante. Napoléon n'y répondit que quelques mots. Après quoi, il descendit pour aller au Champ-de-Mars passer la revue des troupes nombreuses et distribuer des drapeaux. Il fut reçu avec des acclamations et des cris frénétiques. Tournant le dos au Champ-de-Mars, nous entendions tout sans rien voir et sans savoir au juste ce qui se passait. On nous avait recommandé de ne pas quitter nos places. Après cette revue qui dura une heure et demie au plus, Napoléon repassa devant nous : il avait la figure animée, l'œil fier ; il nous salua d'un air hautain. Il était aisé de voir que la réception des électeurs et celle des troupes l'avaient affecté d'une manière bien différente.

Les écoles avaient formé des compagnies d'artillerie ; la garde nationale, les ouvriers sous le nom de fédérés, se préparaient à la résistance. Tous s'exerçaient au maniement des armes. Cependant l'enthousiasme qui avait accueilli Napoléon à son arrivée n'était plus le même. L'Histoire dira pourquoi. Moi, je rapporte les faits dont j'ai été témoin.

Bientôt les événements se précipitèrent. Le bulletin de la bataille du Mont-Saint-Jean, appelée depuis de Waterloo, vint porter la terreur dans Paris. On savait maintenant ce que c'était qu'une occupation militaire. Cette fois, il y avait un corps d'armée anglais, et l'orgueil national était doublement blessé. La défense de Paris ne pouvait être sérieuse : la discorde était partout, il n'y avait pas de plan arrêté, on ne s'accordait sur rien. Si Napoléon avait été encore le

Bonaparte de l'armée d'Italie, la partie n'aurait pas été perdue. Le courage ne manqua à personne. Bien des braves se portèrent spontanément hors des barrières pour tenter un dernier effort, hélas! bien inutile. De ce nombre fut un de mes camarades et bons amis, Lallemand, depuis professeur à Montpellier et membre de l'Académie des sciences; il s'échappa de l'Hôtel-Dieu que les internes avaient ordre de ne pas quitter, dans la prévision des cas d'urgence qui ne tardèrent pas à se présenter.

Alors, comme au mois de mars 1814, nous vîmes arriver dans Paris d'immenses populations fuyant devant l'ennemi, avec de longues files de charrettes, de bêtes de somme, de bestiaux. Tous ces malheureux avaient abandonné leurs maisons pour se sauver avec ce qu'ils avaient de plus précieux. Le cœur le plus dur n'aurait pu voir, sans en être ému, cette multitude d'hommes, d'enfants, de femmes, de vieillards, poussés par l'ennemi comme un troupeau de moutons.

Napoléon, à son retour de Waterloo, fut reçu très froidement dans Paris. Ce fut une grande faute de ne pas lui confier le salut de la patrie. Avec lui, il y avait une chance si faible qu'elle fût; sans lui nous étions perdus. Un appel loyal au peuple, à la garde nationale, à tous ces ouvriers si pleins de patriotisme, aurait été entendu. Personne n'y pensa... J'allai, comme tout le monde, le voir à l'Elysée-Bourbon, où il s'était retiré, et je jugeai tout de suite qu'on ne voulait plus de lui. Pourtant la foule était grande sous ses fenêtres, et quand il se montrait, les cris de « Vive l'empereur » étaient nombreux et énergiques. Mais le peuple d'élite, la tête de la nation, l'avait abandonné. Ici, comme dans d'autres occasions, la France obéissait à des influences étrangères.

Dans ces jours de désordre et d'anarchie, j'assistai à une séance de la Chambre des représentants. J'eus beaucoup de peine à y parvenir, tant les abords de la salle étaient encombrés par la foule, composée

de personnes bien différentes par le ton et par les manières de celle qui entourait l'Elysée-Bourbon. J'entendis dans la salle bien des motions extravagantes, bien des propositions d'une exécution impossible. Le brave et malheureux Mouton-Duvernet occupa la tribune pendant longtemps, demandant que, toute affaire cessante, on s'occupât d'organiser des moyens de défense (1). On ne l'écoutait pas, tout le monde perdait la tête. Les traîtres, qui ne manquaient pas, ne cherchaient qu'à augmenter le désordre. Je rentrai chez moi, désespéré de ce que j'avais vu et entendu.

Paris fut occupé de nouveau : encore des canons sur nos ponts; des patrouilles anglaises, russes, prussiennes, dans nos rues; partout des vainqueurs insolents qui nous narguaient; des bivouacs sur nos places, dans nos jardins publics. Le bois de Boulogne fut rasé, les statues du Luxembourg furent mutilées à coups de sabres; nos maisons, nos foyers envahis par des soldats qui parlaient en maîtres. Tels sont les droits de la guerre. Nos soldats en avaient peut-être abusé plus d'une fois!

En 1815, pendant les Cent-Jours, M. de Jouy rendant visite au maréchal Lefebvre, avec lequel il était fort lié, le trouva faisant sa toilette et d'assez mauvaise humeur. Sur un canapé était étalé son habit de sénateur; car Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, en maintenant la Chambre des pairs, avait conservé l'ancien habit :

— Qu'avez-vous donc, mon cher maréchal? Vous paraissez tout fâché.

— J'ai... que la Chambre des pairs est convoquée pour midi, et qu'il faut que je remette cet habit de

(1) Le baron B.-M. Mouton-Duvernet, né au Puy en 1769, général de division, député de la Haute-Loire pendant les Cent-Jours, essaya après Waterloo de faire proclamer Napoléon II. Il fut en 1816 fusillé à Lyon.

jean-f..., répondit-il, en montrant l'habit de sénateur (1).

Napoléon était tombé. Cette colère de parti, qu'on appela *colère blanche*, contre Napoléon, n'était pas générale. La masse active de la nation lui rendait justice. Mon père, qui n'avait cessé de blâmer sa conduite et dont deux fils étaient morts sur le champ de bataille, mon père qui avait eu le courage pendant sa grande puissance d'accuser son ambition et son amour du despotisme, fut indigné de tant de lâcheté. Dans une lettre du mois d'avril 1816, il me dit : « Honte sur ceux qui cherchent à ternir l'éclat de cette grande figure! Rien n'arrêtera la marche ascendante de sa renommée. Ceux qui sont le plus acharnés contre lui vivront assez pour être forcés de courber la tête rien qu'en entendant prononcer le nom de Napoléon. » Deux ans après ces paroles prophétiques, M. de Chateaubriand écrivait qu'il suffirait d'un bâton couvert de la petite redingote grise et coiffé du chapeau historique, pour exciter en France et en Europe une vive émotion...

Le général-sénateur Achard (2) m'a raconté ce qui suit comme le tenant de Beugnot, avec lequel il a été très lié.

Alexandre Ier éprouvait une profonde horreur pour les excès de la Révolution française et marquait la ferme intention d'en prévenir le retour autant que cela dépendait de lui. Ayant conversé avec des hommes de toutes les opinions pendant son séjour à Paris en 1814, il resta convaincu que pour atteindre le but qu'il se proposait, il fallait donner à la France

(1) La loi du 3 nivôse an VIII, qui affectait le palais du Luxembourg au Sénat conservateur, avait chargé le Sénat de déterminer le costume de ses membres. La Chambre des Pairs avait remplacé le Sénat sous la première Restauration.

(2) Le général baron Michel Achard (1777-1865), sénateur, grand-croix de la Légion d'honneur.

un gouvernement se rapprochant de celui de l'Angleterre. Il eut à ce sujet plusieurs conférences avec le comte d'Artois, arrivé à Paris un mois avant Louis XVIII. Il le trouva dans la plus complète ignorance des hommes et des choses : il était, en rentrant en 1814, ce qu'il était en partant en 1791 ou 1790. Le comte d'Artois assura Alexandre que Louis XVIII avait bien l'intention de rétablir l'ancien état de choses tel qu'il existait en 89.

On était alors dans la dernière semaine d'avril, et Louis XVIII devait faire son entrée à Paris dans les premiers jours de mai. Après une conversation de quelques heures avec Talleyrand et quelques autres personnages, Alexandre manda près de lui Beugnot et Fontanes, leur exposa ses vues et leur ordonna de rédiger dans le plus bref délai une constitution conforme à ces principes. Un de ses aides de camp fut chargé de venir trois fois par jour lui rendre compte des progrès de ce travail. Or, Fontanes, tout abasourdi de la chute de Napoléon, ne faisait que se promener de long en large, poussant des soupirs, levant les mains au ciel. Beugnot se mit résolument à l'ouvrage. Fontanes fut chargé de retoucher la rédaction, de remplacer quelques expressions par d'autres plus nettes, plus concises. Pendant le travail, l'aide de camp était toujours sur leur dos. Enfin, le troisième jour, il leur enleva le manuscrit couvert de surcharges et de ratures, et on l'envoya à l'imprimerie. Voilà l'histoire de la charte de 1814, que Louis XVIII ne connut qu'alors qu'elle sortit de l'imprimerie.

Ce pauvre M. Beugnot fut appelé « le Tantale de la pairie »; il passa douze ans sur le seuil de la Chambre des pairs et il n'y entra qu'avec la fournée créée par M. de Villèle. Encore fut-il emporté par la Révolution de 1830!

Le général Achard me disait aussi que, se trouvant en 1815, après les Cent-Jours, dans un château de M. Choppin d'Arnouville, il eut occasion d'y voir

Louis XVIII qui rentrait en France. Il eut avec lui une conférence où l'on traita de questions militaires :

— Votre Majesté, lui dit le général, aurait dû proclamer le drapeau tricolore. En même temps que vous donniez satisfaction à l'opinion dominante, vous enleviez à vos ennemis leur arme la plus puissante.

— J'ai regret de ne pas l'avoir fait en 1814, dit le roi. Je le pouvais alors, je ne le peux pas aujourd'hui !

J'ai rencontré dans la nouvelle noblesse, celle de Napoléon, des hommes dignes en tout de la position que l'empereur leur avait faite. Je citerai, entre autres, le général comte Marescot, avec qui j'ai entretenu jusqu'à sa mort des relations d'étroite amitié (1). Voici quelques faits qui lui sont propres et que j'ai recueillis dans sa conversation.

Pendant le siège de Thionville, où il commandait le génie, il arriva trois traîneurs de sabre envoyés par la Commune de Paris pour hâter le siège qu'elle trouvait trop long. Ces bravaches se firent reconnaître de Marescot, demandèrent d'un ton impérieux où en étaient les opérations et exigèrent qu'on les mît sans retard en mesure de s'assurer par eux-mêmes de l'état des choses.

— Vous serez satisfaits, leur répondit poliment mais froidement Marescot ; je dois faire ce soir une reconnaissance, vous m'accompagnerez.

En attendant, les trois envoyés de la Commune se répandirent dans les cafés, tinrent les propos les plus outrageants sur l'honneur et le courage des officiers employés au siège. Sans la recommandation expresse de Marescot, les sabres seraient sortis vingt fois du

(1) Armand-Samuel, comte Marescot, né à Tours en 1758, général de division, premier inspecteur général du génie, grand-officier de l'Empire et grand-aigle de la Légion d'honneur, mort à Saint-Quentin (Loir-et-Cher) en 1832. Il se distingua surtout aux sièges de Lille, Toulon, Maubeuge, Charleroi, Landrecies, Valenciennes, Condé, Maëstricht. Destitué pour avoir signé comme témoin, à Andujar, le 22 juillet 1808, la capitulation du général Dupont, à Baylen, il fut incarcéré à Paris, puis exilé à Tours.

fourreau, et ces trois hommes auraient payé cher leur bravade. La nuit venue, on partit pour la reconnaissance. Marescot conduisit les trois nouveaux délégués sous le feu de la place, leur expliquant les travaux entrepris et ceux qui restaient encore à faire. Cependant les balles sifflaient; quelques boulets de canon furent dirigés sur les officiers qui, sans s'en occuper d'aucune manière, discutaient tranquillement avec Marescot et recevaient ses ordres. Deux d'entre eux furent légèrement blessés. Nos trois braves n'étaient guère en état de voir et d'entendre; ils étaient pâles de peur et ne purent dissimuler leur frayeur. L'un d'eux, s'adressant à Marescot, quand on fut rentré, lui dit : « Citoyen commandant, nous vous faisons toutes nos excuses, ainsi qu'à vos officiers. Nous étions de f... bêtes, et la Commune de Paris aussi. Nous vous supplions de nous garder avec vous, afin que nous puissions par la suite réparer les inconvenances dont nous nous sommes rendus coupables. » Plus tard ils devinrent d'excellents officiers : deux furent tués sur le champ de bataille, le troisième fut un homme distingué.

A l'époque du Directoire, Marescot fut invité à dîner chez Barras. Sieyès, l'un des directeurs, et Talleyrand étaient au nombre des convives. Après le dîner, ces deux derniers le poussèrent dans un coin et lui donnèrent à entendre très clairement qu'ils comptaient sur son appui pour culbuter l'anarchie, autrement dit : faire à leur profit ce que Bonaparte plus tard fit au sien. Il a toujours pensé que ce n'est qu'à son refus que Bonaparte dut d'être rappelé d'Egypte; car il fut bien positivement mandé à Paris par Sieyès qui, ensuite, dut bien s'en mordre les doigts.

Marescot fut, pendant l'Empire, inspecteur général du génie. Il inspectait, en 1808, les côtes d'Espagne. Le général Castaños dont il avait été le camarade de collège, le sachant peu éloigné, ne consentit à la capitulation de Baylen qu'autant qu'elle serait

signée par Marescot. Il se rendit donc à l'invitation du général Dupont et signa comme témoin, *como testigo*. Napoléon devint furieux à cette nouvelle. C'était le premier échec éprouvé par une armée française depuis qu'il était au pouvoir. Il faillit se jeter sur Marescot, qu'il aimait cependant et estimait. Ils s'étaient trouvés ensemble, pendant leur jeunesse, dans les mêmes garnisons et s'étaient liés intimement. Ils avaient même, à la suite d'une légère discussion, croisé l'épée l'un contre l'autre.

— Malheureux ! lui dit Napoléon. Que vous avaient fait mes soldats pour les déshonorer ? Et votre main ne s'est pas desséchée avant de signer cette infâme capitulation ! Je vous ferai dégrader et fusiller.

Tout cela fut dit avec violence, avec volubilité, sans vouloir écouter un mot de justification. Mieux éclairé et revenu à des sentiments plus calmes, Napoléon fit cependant encore enfermer, sans jugement, Marescot dans une prison pendant un an et l'envoya ensuite en exil à Tours.

Le général m'a plusieurs fois raconté cette scène. Il me disait : « Je n'avais en Espagne aucun commandement militaire, je devais m'en rapporter au général Dupont commandant en chef, qui était un bon et brave général. Il me conjura de signer cette capitulation, seul moyen de sauver son armée, et je signai. J'ai reconnu depuis que j'avais eu tort : je ne devais pas prendre ma part d'une si grande responsabilité. » Cette circonstance fâcheuse termina la carrière militaire du général Marescot, un de nos meilleurs officiers du génie.

Il me disait aussi qu'il avait la certitude qu'en 1814, Bernadotte, roi de Suède, avait eu un instant l'espoir de succéder à Napoléon ; que lui, Marescot, étant allé lui faire une visite à son arrivée à Paris, comme à un ancien ami et frère d'armes, il s'aperçut que sa visite ne lui était pas très agréable et qu'il y avait de la gêne et de la contrainte dans ses manières. Ne pouvant même dissimuler plus longtemps,

il lui dit : « Général Marescot, il faut nous séparer, j'attends le prince de Metternich et je ne voudrais pas qu'il nous trouvât ensemble. — Pourquoi donc? nous ne faisons pas de la mauvaise monnaie. — Non, mais je ne voudrais pas qu'il me crût en conférence avec un général français. — Tant pis pour vous, Bernadotte! » répondit Marescot en lui tournant le dos.

A propos de Bernadotte, le général Marbot (1) me disait qu'il avait trouvé dans les papiers de son père, ami intime de ce dernier, une liasse de lettres des plus curieuses, toutes de la main de Bernadotte. Les plus intéressantes sont datées de Vienne pendant sa mission diplomatique. Dans une entre autres il s'exprime ainsi : « Plains-moi de vivre dans une cour au milieu de courtisans esclaves, toujours à genoux devant celui qu'ils appellent leur maître. Je ne peux pas m'habituer à ce spectacle, que j'ai cependant sans cesse sous les yeux. Le nom de roi et d'empereur me donne des crispations. » Toutes ces lettres sont remarquables par leur fanatisme révolutionnaire et démocratique (2).

En 1814, l'empereur Alexandre, qui avait beaucoup

(1) Marcellin Marbot, le célèbre auteur des *Mémoires*, né en 1782, ancien aide de camp d'Augereau, de Lannes et de Masséna, lieutenant-général en 1836, mort en 1854. Son père, le général Antoine Marbot, avait été l'intime ami de Bernadotte.

(2) Bernadotte, né à Pau en 1764, ministre de la guerre, maréchal d'Empire, prince de Ponte-Corvo, gouverneur des villes hanséatiques, prince héréditaire de Suède, proclamé roi de Suède et de Norvège en 1818 sous le nom de Charles XIV-Jean, mort à Stockholm en 1844.

On raconte que Bernadotte roi ne voulait jamais se faire saigner, bien que son médecin fût grand partisan des saignées. Un jour cependant il dut accepter, parce que le médecin le trouvait fort souffrant et ne répondait pas de sa vie : « Soit, finit par dire le roi, mais ne dites à personne ce que vous allez voir sur mon bras! » Alors, retroussant la manche de sa chemise, il laissa voir un tatouage représentant un bonnet phrygien avec la devise : *Mort aux rois!* Lorsque le soldat avait fait graver sur sa chair cette apostrophe régicide, il ne prévoyait certes pas qu'il deviendrait roi lui-même.

connu Marescot, voulut le voir et eut avec lui un entretien d'une heure. Ce prince lui dit :

— Vous devez être content de nous. Vous avez voulu les Bourbons, nous vous les avons donnés. Nous vous aurions donné également la République ou Napoléon II, si vous l'aviez désiré.

— Mais, sire, permettez-moi de vous dire que nous n'avons pas été consultés. Je doute que les Bourbons eussent obtenu la majorité. Ils l'auraient obtenue que je les crois incapables de la garder longtemps.

Alexandre ne répondit rien.

Ce bon général Marescot reçut les derniers sacrements à son lit de mort, cérémonie à laquelle il ne comprit pas grand'chose. Comme, le même jour, on lui avait mis un vésicatoire, il répondit à un de ses amis qui lui demandait de ses nouvelles : « Cela n'irait pas mal, sans cette extrême onction qu'on m'a mise entre les deux épaules ! »

CHAPITRE V

DEUXIÈME RESTAURATION

Après le retour de Gand. — Drapeau blanc. — Violettes contre lis. — Les alliés dans Paris. — Le tsar Alexandre. — Redoublement de haine contre Napoléon. — Exécution du maréchal Ney. — Le café Montansier. — L'ordre du Lis. — La censure. — MM. de Corbière et Chilhaud de La Rigaudie. — Louis XVIII et son aumônier. — Le duc de Berry. — Broussais. — Un chirurgien-major provençal. — Singulières piqûres. — Paul Garat et Gall. — Le noble faubourg. — La maréchale de Mailly. — Le bibliomane Boulard. — Sur Talleyrand. — Marmont. — Un projet de mariage rompu. — Journal du général Foy. — Départ de forçats.

Louis XVIII était rentré dans Paris, très fraîchement reçu. On le disait animé d'un vif désir de vengeance contre les partisans de Napoléon. Une multitude ignoble, rassemblée par je ne sais quels moyens, se réunissait chaque soir dans le jardin des Tuileries, envahissait les parterres placés sous les fenêtres du roi; les danses se prolongeaient fort avant dans la nuit, en même temps que des voix rauques et avinées chantaient à tue-tête :

Nous avons notre père de Gand,
Nous avons notre père.
Rendez-nous notre père de Gand,
Rendez-nous notre père.

Des gants rouges nous ne voulons plus,
La couleur est farouche.
Nous les laissons pour les soldats
Qui sont de vrais Cartouches!

Bon père, mettez de côté
Ces brigands de la Loire.
Verre en main, à votre santé,
Vous nous verrez tous rire et boire.

Ainsi, dans le jardin des Tuileries, sous les fenêtres du roi, nos braves et malheureux soldats étaient traités de Cartouches et de brigands. Trois ou quatre fois chaque soir, Louis XVIII se montrait à sa fenêtre et saluait gracieusement cette foule immonde, paraissant applaudir à ces refrains impies.

A ces chants grossiers, les hommes vraiment patriotes, ceux qui pleuraient sur l'envahissement et les malheurs de la patrie, opposaient d'autres chants où étaient exprimés les sentiments les plus nobles et les plus élevés.

La substitution du drapeau blanc au drapeau tricolore rencontra beaucoup plus de difficultés qu'en 1814. Les paysans, les ouvriers, les jeunes gens des villes essayèrent, dans plus d'un endroit, de l'empêcher. Un capitaine de gendarmerie de mes amis fut chargé de prêter main-forte à l'autorité municipale dans une petite commune où la population opposait la plus vive résistance. Le maire, tout effaré, s'en vint trouver le capitaine : « C'est qu'ils ne veulent pas absolument du drapeau blanc. Comment faire? Si nous laissions le tricolore et mettions le blanc à côté, je suis sûr que tout le monde serait content. » Le bon homme l'aurait fait comme il le disait.

Au lis dont la cour se para, on opposa la violette, dont la fleur devint une protestation contre l'accueil fait à nos ennemis. Mlle Mars parut sur la scène avec un énorme bouquet de violettes; elle fut couverte d'applaudissements; deux ou trois sifflets s'étant fait entendre, les applaudissements redoublèrent. Les femmes se parèrent toutes de violettes, devenues l'emblème du deuil national.

Encore une fois, nos hôpitaux furent envahis et nos pauvres malades expulsés. Nous dûmes nous retirer devant des gens qui ne nous valaient pas Au bout de quelque temps cependant, lorsqu'on se connut mieux, les rapports qui s'établirent entre nous

et les médecins étrangers furent convenables. Ils nous répétaient souvent que Dupuytren et Boyer étaient les princes de la chirurgie civile, et Larrey, le prince de la chirurgie militaire. Ce dernier surtout les remplissait d'admiration par son courage, son sang-froid, sa probité à laquelle Napoléon lui-même a rendu justice dans son testament. Les médecins prussiens avaient de l'instruction et un ton parfait. Les médecins russes parlaient notre langue comme nous-mêmes : ils avaient de bonnes manières, peu d'instruction. Les chirurgiens anglais étaient des hommes instruits; les médecins, des ignorants. Les médecins belges se montrèrent à notre égard les plus fiers, les plus impertinents, les plus intraitables, de même que dans la coalition les troupes belges étaient les plus animées contre nos soldats.

En général, les Anglais, à quelque rang qu'ils appartinssent, se montraient ce qu'ils sont toujours et partout : rogues et hautains. Wellington leur donnait en cela l'exemple. Il ne parlait de la France, de notre armée, de Napoléon, qu'avec mépris. Cependant, comme il faut être juste avec tout le monde, même avec ses ennemis, on ne peut s'empêcher de reconnaître en lui de grandes qualités militaires. Pendant la guerre d'Espagne, nos officiers étaient les premiers à reconnaître sa grande habileté. Il n'acceptait le combat que lorsque toutes les chances étaient pour lui; lorsqu'elles lui paraissaient contraires, il ne craignait pas de se retirer devant l'ennemi. Avant tout, avare du sang de ses soldats, il ne les exposait jamais inutilement, bien différent en cela de mauvais généraux qui attaquent toujours. Dans sa retraite de Miranda, il ne laissa sur la route qu'une charrette dont l'essieu était cassé. Ses soldats étaient toujours parfaitement nourris, habillés, entretenus de tout, tandis que ses adversaires n'avaient pas même le strict nécessaire. Est-ce une raison pour comparer Wellington à Napoléon, pour le mettre au-dessus comme le font les Anglais? Il ne lui va pas à la cheville.

Paris était rempli d'empereurs, de rois, de princes de généraux, de diplomates de toutes les parties de l'Europe. L'empereur d'Autriche, François II, que j'avais eu occasion de voir plusieurs fois en 1814, avait une tournure bourgeoise, une mise plutôt commune que simple, une figure sans expression, mais bonne et bienveillante. Il en était autrement d'Alexandre, le puissant autocrate de Russie. J'assistai un jour à l'office grec célébré au Garde-meuble, dont il avait fait une chapelle. C'était un très bel homme, à la figure grande, noble et mélancolique; ses manières étaient simples, sa tenue pleine de dignité. J'ai vu à peu près tous les rois de l'Europe : aucun n'a fait sur moi l'impression que produisit la vue d'Alexandre; aucun ne m'a donné, comme lui, l'idée d'un puissant monarque. Il était entouré de ses trois frères. Nicolas, l'empereur actuel, et Michel étaient deux beaux jeunes hommes, ayant encore toutes les grâces de l'adolescence; ils avaient les cheveux blonds, le visage frais et une taille élégante. Constantin n'avait rien de tout cela : c'était un vrai Tartare au physique comme au moral; il avait quelque chose de gêné, de guindé, de gauche dans sa tournure. Comme je le regardais, un peu plus peut-être que les convenances ne le permettaient, il fixa sur moi des yeux farouches : je n'osai plus le regarder. Alexandre fut le premier à l'offrande, car l'office grec a beaucoup de ressemblance avec la messe romaine; ses frères vinrent ensuite, par rang d'âge. Chacun, en passant devant lui, s'inclinait presque jusqu'à terre, autant qu'il est possible de le faire et, arrivé ensuite à l'autel, s'inclinait moins bas devant Dieu. Alexandre avait l'air très recueilli : il tenait un livre de prières dans lequel il lisait attentivement, sans grimace et sans affectation.

On a dit de ce prince qu'il commandait le respect et l'affection; je le compris en le voyant. Malgré les sentiments douloureux, un peu haineux peut-être, dont mon cœur était rempli pour tous ces étrangers

qui pressaient notre pauvre France du talon de leur botte, je ne pouvais voir sans intérêt cette noble et belle figure. Sa douce mélancolie contrastait avec la joie orgueilleuse qui rayonnait sur le visage de son entourage. Parmi ces officiers il y avait bon nombre de cosaques échappés aux steppes de la Tartarie.

Une revue générale des armées ennemies eut lieu aux Champs-Elysées et dans l'avenue de Neuilly. Un autel avait été dressé sur la place de la Concorde, à l'endroit même où le malheureux Louis XVI avait été immolé.

On put voir dans cette sorte de cérémonie expiatoire une protestation offensante pour la Révolution. Pendant deux jours, nos rues furent traversées par des régiments de toutes armes et de tous pays. On n'entendait que des musiques barbares, on se tint renfermé, à l'exception de nos vieux voltigeurs émigrés, soldats de l'armée de Condé, qui dans ces étrangers comptaient bon nombre d'amis et d'anciens camarades. Oh! bien heureux ceux qui n'ont jamais assisté à l'invasion de la patrie! Et cependant, il faut bien l'avouer, alors, comme dans tous les temps, l'esprit de parti, l'intérêt particulier se substituant à l'intérêt général, bien des gens ne virent dans ce malheur public qu'une occasion de se pousser, de faire de bonnes affaires. Les marchands, traiteurs, hôteliers, limonadiers et autres industriels que je ne nommerai pas, gagnèrent beaucoup d'argent. C'est l'origine de bien des fortunes de cette époque.

La seconde Restauration fut signalée par un redoublement de haine contre Napoléon. On essaya, par tous les moyens possibles, de l'avilir ainsi que toute sa famille. Les gens prétendus comme il faut se distinguèrent en l'appelant à l'italienne *Buonaparté*. Croirait-on que pendant quelques années on attacha une grande importance à la prononciation de ce nom (1)? On l'appelait aussi *Nicolas*, et certains

(1) Ainsi la *Biographie des hommes vivants* (Paris, Michaud,

journaux essayèrent de prouver que c'était là son véritable nom (1). Sa mère Lætitia Ramolino, femme vénérable, véritable matrone romaine, n'était désignée que sous le nom de *Mère-la-Joie*. Partout on voyait des portraits de Napoléon avec une figure féroce, des yeux hagards et rouges de sang : je conserve un de ces portraits. On répandit à profusion d'ignobles pamphlets qu'on fit parvenir dans les mains les plus infimes. On l'accusa de lâcheté, de tous les crimes imaginables. On fit chanter dans les rues les chansons les plus ridicules...

Le 7 décembre 1815, étant interne à l'Hôtel-Dieu, je vis entrer chez moi de grand matin Beaupoil de Sainte-Aulaire, mon ami et camarade de collège, plus tard colonel (2) : « Viens avec moi, me dit-il ; on va exécuter Ney. » Nous partîmes par un brouillard très froid. Nous arrivâmes au lieu de l'exécution par la petite rue de Chevreuse. Ney arriva peu de temps après : il était vêtu d'une redingote bleue, coiffé d'un chapeau rond ; sa démarche, sa tenue, sa figure étaient calmes, sans ostentation. Tout en lui respirait le courage, l'honneur, la dignité. Sa présence excita un grand mouvement. Bien que les hommes de la réaction qui l'avaient fait condamner fussent là en grand nombre, en majorité, ils ne purent empêcher les manifestations de regrets, d'admiration, données au malheureux Ney. On ne s'en gênait pas. Cependant Ney arriva devant le peloton de sous-officiers vétérans chargés de l'exécution ; il ôta son chapeau, salua le commandant du peloton qui, par habitude ou par un mouvement qu'il n'avait pu maîtriser, avait

1816) ne l'appelait que Buonaparte. De même, le *Dictionnaire historique* de Feller ne mentionne pas le nom de Napoléon, et au mot Bonaparte renvoie à Buonaparte (édition de 1833).

(1) Notamment le *Journal des Débats* des 8 et 9 avril 1814.

(2) Hippolyte Beaupoil de Sainte-Aulaire, né à Cornille (Dordogne) en 1795, lieutenant-colonel du 2e hussards en 1852, mort en 1856.

abaissé son épée devant le maréchal. Bien que toutes les relations publiées aient consigné quelques mots comme ayant été prononcés par lui, je crois pouvoir assurer qu'il ne dit pas une parole. Il tomba droit devant lui, les pieds contre le mur à l'est, et la tête à l'ouest. La mort fut instantanée, sans être même accompagnée des soubresauts convulsifs qui s'observent en pareil cas.

Trente-huit ans plus tard, à pareil jour, j'assistai à l'inauguration du monument de l'illustre maréchal. Le discours que Dupin prononça d'une voix ferme et fortement accentuée, produisit une grande impression.

Les gardes du corps avaient été réorganisés. Leur première campagne fut contre le café Montansier, aujourd'hui le théâtre du Palais-Royal. Ils s'y portèrent militairement, en occupèrent toutes les issues et brisèrent les glaces, les cristaux, renversèrent les tables et se retirèrent la tête haute et l'œil fier. Les journaux blancs ne manquèrent pas de célébrer cet exploit et d'en publier un magnifique bulletin. Or, voici ce qui avait excité la colère de ces braves soldats officiers.

La salle Montansier était un café-spectacle qui, en 1815, devint le rendez-vous de tous les officiers accourus à la suite de Napoléon. Un soir, une des filles du Palais-Royal chanta à demi-voix un couplet qui ne fut pas seulement entendu des officiers avec lesquels elle était attablée, mais des voisins qui poussèrent de bruyants éclats de rire. Cette fille, bon gré mal gré, fut forcée de monter sur un tabouret et de répéter son couplet, qui fut couvert d'applaudissements. Comme pièce historique, je transcris ici ce couplet, chanté sur l'air *Vive Henri IV :*

Duc d'Angoulême
Et vous, comte d'Artois, } *bis*
Louis dix-huitième,
Je vous p... au c.. tous trois,
Duc d'Angoulême et vous comte d'Artois.

Cet incident grotesque devint l'origine de toutes

les chansons, bonnes ou mauvaises, chantées au café Montansier pendant les Cent-Jours. Tous les soirs, de six heures à minuit, on chantait. Officiers, sous-officiers, chacun arrivait avec sa chanson dans sa poche. Toutes roulaient sur l'empereur, les Bourbons, sur les malheurs de la France, le regret du passé, l'espoir de l'avenir. Elles n'ont pas été recueillies, c'est dommage : elles seraient pour l'histoire un document précieux. Pour en donner une idée, je citerai deux fragments de couplets que j'y ai entendus et qui sont restés dans ma mémoire. Le premier fait allusion au duc de Berry qui, brutalement et sans raison, dans une revue au Carrousel, arracha lui-même les épaulettes d'un brave capitaine signalé comme un partisan de Napoléon :

Comme ce prince aux mains indiscrètes,
Il n'arrache point d'épaulettes.
Au contraire, dans les combats,
Il en donne à nos braves soldats.
Vive, vive Napoléon !

On ne le voit point prendre pour ministres
Des émigrés, de nobles cuistres,
Comme Duras, Damas, Blacas,
Brelan de valets ou brelan d'as.

On créa l'ordre du Lis, dont les insignes étaient une fleur de lis d'argent suspendue à un ruban blanc (1). La rancune de bien des gens ne tint pas contre cette décoration. Tous ceux qui la demandèrent l'obtinrent. On en vint même à remettre des brevets en blanc, tout signés. Ce n'était qu'une cocarde, un signe de ralliement, dont on avait voulu affubler le plus de monde possible. On n'y réussit que trop, tant est grand en France le désir de se parer d'un titre quelconque. Bientôt, à la vérité, le

(1) La décoration du Lis, créée sous la première Restauration par un ordre du jour du comte d'Artois, le 26 avril 1814, réservée à la garde nationale et aux troupes de ligne qui avaient passé la revue du Roi, fut ensuite étendue à toute la France.

bon sens public fit justice de ces vanités. Les chevaliers du Lis, tout honteux d'avoir été pris pour dupes, foulèrent aux pieds leur décoration. Cependant quelques personnes la conservèrent fidèlement; et, jusqu'en 1830, on pouvait rencontrer encore quelques chevaliers avec leur lis à la boutonnière. Dans beaucoup d'actes authentiques de l'époque, se trouve la qualification de chevalier du Lis. Les jeunes gens, dans cette occasion comme dans bien d'autres, se montrèrent plus raisonnables que leurs pères. Je n'ai pas vu cinquante étudiants porter le lis.

Louis XVIII était très jaloux de la réputation de bel esprit et il avait quelque droit à cette prétention. Ce fut en flattant cette manie que M. Decazes fit de si grands progrès dans sa faveur. On a même dit que ce prince envoyait fréquemment aux journaux, et dans le plus strict incognito, de longs articles de politique ou de polémique. L'on disait même que plus d'une fois ses articles furent rejetés par la censure. Elle était exercée avec tant de sévérité que les journaux ne paraissaient remplis qu'au quart : tout le reste était en blanc. Plus tard, ces blancs furent défendus, et les journaux durent envoyer à la censure des matériaux suffisants pour, en cas de besoin, suppléer aux suppressions de la censure. M. de Musset m'a dit qu'il ne put obtenir de faire annoncer par les journaux la belle édition de J.-J. Rousseau, à laquelle il a donné son nom.

Dans ses réunions intimes, Louis XVIII ne se gênait pas pour parler tout à son aise de son frère, dont la légèreté, l'incapacité et le bigotisme lui inspiraient des craintes pour l'avenir. Il disait un jour à M. Laîné : « Je sens que je m'en vais et je vois, avec une peine que je ne puis dire, mon frère sur le point de monter sur le trône. Voyez-le souvent, tâchez de lui faire comprendre que s'il persiste dans ses projets de réformer la charte, la couronne ne demeurera pas deux ans sur sa tête. » M. Laîné eut alors, pendant près d'un an, de longues et de fréquentes conversa-

tions avec le comte d'Artois : il ne put rien gagner sur lui; il le trouva entiché de l'idée de rendre sa couronne indépendante, comme elle l'était sous ses aïeux. Aussi, à la mort de Louis XVIII, les hommes qui connaissaient l'esprit et l'intérieur de la nouvelle cour prévirent une catastrophe.

M. de Corbière, ministre de l'intérieur sous Louis XVIII, était un très honnête homme, mais d'une telle excentricité que tous ceux qui l'ont connu pourraient rapporter sur son compte des anecdotes très piquantes. Distrait et débraillé au suprême degré, il aurait oublié de se lever; si on ne l'avait forcé de quitter son lit, il y aurait passé sa vie, absorbé dans ses livres, dans ses papiers ou dans ses réflexions. Un jour qu'on discutait devant lui la canalisation d'une rivière, un ingénieur assura qu'elle ne sortait jamais de son lit : « Elle est bien heureuse! » s'écria vivement Corbière. Une autre fois, travaillant avec le roi, il sortit de sa poche sa tabatière et son mouchoir taché de tabac, qu'il plaça sur le bureau : « Je crois que vous videz vos poches, monsieur de Corbière, lui dit le roi. — C'est vrai, sire, j'en demande pardon à Votre Majesté, mais, au moins, je ne les remplis pas. »

Aux élections de 1824, M. Chilhaud de La Rigaudie (1), président d'âge de la session qui ouvrit le 22 décembre, disait au même M. de Corbière : « Je suis bien fâché que ce brouillon Labbey de Pompières ait été réélu. — Mais êtes-vous bien sûr qu'il l'ait été? — Je puis l'assurer à Votre Excellence. Il a même assisté à la séance royale d'aujourd'hui. — Je ne le savais pas, répondit naïvement M. de Corbière.

Louis XVIII avait la figure pleine, haute en couleur, commune et peu agréable. Il pouvait à peine faire quelques pas dans son appartement. Je l'ai vu

(1) Pierre Chilhaud de La Rigaudie (1749-1834), né à La Feuillade, commune de Cherval (Dordogne), magistrat et homme politique.

une fois, aux Tuileries, allant à la messe. Il marchait les cuisses et les jambes très écartées, se dandinant et paraissant fatiguer beaucoup. Ses jambes infiltrées étaient démesurément grosses. Rien n'annonçait en lui cet esprit que lui ont reconnu tous ceux qui l'ont approché. Il était dur dans son intérieur, et redouté de tous. Un valet de chambre seul lui répondait sans se gêner et le traitait de méchant. Une porcelaine ou un cristal brisé en sa présence le mettait en fureur. Aussi avait-il toujours un œil fixé sur les gens de service, leur répétant sans cesse : « Prenez garde, vous allez tout casser. — Vous avez toujours peur, » lui répondait le valet dont je viens de parler. Et Louis XVIII riait; car il connaissait, pour l'avoir éprouvé, le dévouement de cet homme.

L'abbé Séjan, son aumônier et confesseur (1), m'a dit plusieurs fois que ce prince remplissait ses devoirs religieux avec beaucoup de zèle et d'exactitude. Il communiait, toujours secrètement, à quatre heures du matin, hiver comme été. Il mourut le 16 septembre 1824. Je le vis étendu sur son lit de parade; il était très maigre, les plaies qu'il portait aux jambes depuis plus de vingt ans avaient fait, dans les derniers temps, des progrès rapides, et rien ne put neutraliser l'extrême puanteur qui s'en exhalait. Son convoi eut lieu avec une grande pompe. Le duc d'Orléans, plus tard Louis-Philippe, était dans une voiture avec le duc d'Angoulême et le prince de Bourbon. On lit dans les rapports officiels et dans les journaux du temps que Paris était consterné et que la tristesse était sur tous les visages. Mensonge que tout cela. La foule était grande, il est vrai, mais elle était là comme à un spectacle, agitée, tumultueuse, causant, riant, buvant et mangeant. Le fait est que personne ne le regretta. On ne l'aimait pas. On n'espérait pas grand'chose de son successeur; mais c'était un changement, et tant de gens aiment le changement!

(1) Il était clerc de chapelle par quartier à la Grande Aumônerie de France.

J'en dirai autant du duc de Berry, assassiné par Louvel en 1820. Il n'était pas aimé et méritait peu de l'être. Il était dur, grossier, violent. Sa figure était vulgaire, disgracieuse, et n'avait rien du type bourbonien. Il était petit, ramassé, la tête proéminente, supportée par un cou court, rentré dans les épaules. Le visage était rouge, animé, et n'annonçait pas des habitudes de tempérance; on disait qu'il avait l'air d'un garçon boucher. Il réussit très mal près du soldat : tous les jours, il assistait à la parade, passait fréquemment des revues, n'était jamais satisfait des manœuvres qu'on exécutait devant lui et lâchait force mots piquants sur les officiers de la Révolution, critiquait les uniformes et l'équipement de la République et de l'Empire. Il passait cependant pour être bon dans son intérieur et charitable pour les malheureux. J'ai entendu citer de lui des traits qui prouvent une grande bonté de cœur. Il s'était marié en Angleterre et arriva en France accompagné de sa femme et de ses deux filles. Son mariage fut déclaré nul, et il épousa une princesse de Naples. Ses deux filles épousèrent, l'une M. de Charette, de la famille du général vendéen, l'autre M. de Faucigny, qu'on fit prince de Lucinge. La mère, que j'ai beaucoup vue, s'appelait Mme de Broux : c'était une grosse femme à la tournure anglaise et de manières communes.

Broussais commença, devant quelques amis seulement, ses cours qui devaient plus tard attirer un si nombreux auditoire (1). C'était en 1819, je crois. Jamais, peut-être, on n'a entendu professer avec une verve, avec une véhémence semblables. On lui a reproché, avec juste raison, l'exagération inconvenante de ses attaques, notamment contre le vénérable Pinel. Cela tenait à son caractère fougueux, emporté, et à une conviction fanatique. Il était d'une constitution

(1) François-Joseph-Victor Broussais (1772-1838), médecin, professeur au Val-de-Grâce, membre de l'Institut.

athlétique, gai et bon compagnon. J'ai eu occasion de dîner plusieurs fois avec lui chez Fée, par la suite professeur à la faculté de médecine de Strasbourg. Il nous amusait tous par ses saillies spirituelles, par les chansons quelque peu gaillardes qu'il chantait de la manière la plus piquante. Il aimait à conter des anecdotes qu'il savait rendre très plaisantes. Je rapporterai la suivante.

Le chirurgien-major Lefebvre était Provençal : il ne voyait que la Provence, et Draguignan, son pays natal, était le chef-d'œuvre de la création. Quoique bon et plein de sensibilité, il était brusque et vif. Un jour, après sa visite, un conscrit se présenta et demanda à voix basse son admission à l'hôpital de Barcelone. Le docteur l'examina, et puis, avec sa brusquerie ordinaire :

— Va-t'en à l'exercice, paresseux! Tu n'es pas plus malade que moi.

— Pardonnez-moi, mon major, j'ai tremblé la fièvre toute la nuit, reprit le soldat avec un accent provençal très prononcé.

— Et de quel pays es-tu?

— Je suis de Draguignan.

— Tu es de Draguignan, pauvre b... Qu'on lui donne un bouillon! Tu es de Draguignan, et moi aussi. Mon pauvre ami, couche-toi et on aura bien soin de toi. Pourquoi aussi n'avoir pas dit tout de suite que tu étais de Draguignan?

Le système de Broussais, tel qu'il l'entendait, était certainement faux par son exagération, mais personne ne niera que la science ne lui doive beaucoup.

Broussais mourut en 1838. Amussat (1), qui lui donna ses soins, me dit avoir été très affecté des bruits injurieux qui se répandirent à l'époque de sa mort. Aussi un procès-verbal d'ouverture, rédigé avec beau-

(1) J.-Z. Amussat (1796-1856), chirurgien, membre de l'Académie de médecine.

coup de soin, fut signé par les noms les plus honorables et publié. De ce procès-verbal il résulte que Broussais succomba à un rétrécissement carcinomateux du rectum.

Il se passa, à la fin de 1819, un fait bizarre que je n'ai vu expliqué nulle part. Plusieurs personnes se plaignirent d'avoir été piquées. Ces blessures, produites par des instruments aigus, étaient toujours reçues par derrière, tantôt au milieu de la foule, tantôt dans des lieux isolés. Des hommes, des enfants et surtout des femmes, en grand nombre, furent ainsi blessés. Je fus commis par M. Sobry, commissaire de police (1), pour constater une piqûre reçue par une sage-femme dans les circonstances suivantes. Elle passait sur le quai d'Orsay, à la chute du jour. Il y avait quelques personnes suivant la même direction, soit devant, soit derrière elle. Tout à coup, elle éprouva une vive douleur, comme un coup de pointe; elle poussa un cri et se retourna vivement : elle ne vit personne près d'elle. Deux messieurs s'approchèrent pour la soutenir, car elle se trouvait mal. En examinant la plaie, je reconnus à la fesse gauche une piqûre dont le sang s'échappait avec abondance. A la suite d'un abcès qui se manifesta, je retirai un fragment d'instrument d'un centimètre de longueur, tranchant des deux côtés comme une lame de poignard. Ce fragment fut joint à mon rapport et adressé au préfet de police. Je ne crois pas qu'on soit parvenu à arrêter aucun des coupables.

Il y eut, à la suite de ces accidents qui se reproduisaient chaque jour un grand nombre de fois, une véritable panique. Chacun en passant dans la rue se méfiait et avait toujours l'œil sur ses voisins. On quittait le trottoir pour suivre le milieu de la chaussée. Les plus timorés se renfermèrent chez eux et furent plusieurs jours sans sortir.

(1) Du faubourg Saint-Germain (X^e arrondissement).

En 1822, Paul Garat, de la Banque de France (1), à qui je donnai des soins, me demanda de l'accompagner chez Gall qu'il voulait consulter. Nous fûmes introduits dans un salon d'attente, où nous restâmes une heure qui me sembla mortelle. Quant à Paul, il s'était mis à un magnifique piano d'Erard où il s'escrimait de son mieux. Nous entendîmes la voiture de Gall, qui peu après entra dans le salon tout ahuri : « Qu'est-ce que c'est? » s'écria-t-il avec son accent fortement tudesque. Paul se leva précipitamment en s'excusant sur son indiscrétion : « Des excuses, quand on joue du piano comme vous! Ce sont des éloges, des louanges, qu'on vous doit, et non pas des reproches. Vous avez un beau talent. Vous venez me consulter. Eh bien, donnez-moi un quart d'heure de piano; je vous donnerai une demi-heure de consultation, et c'est moi qui serai votre obligé. Avant tout, voyons cette tête : votre tête est superbe. Quel malheur qu'au lieu de signer des billets de banque vous ne soyez pas né sans un kreutzer! Vous auriez été un éminent artiste. Jamais je ne vis développé à un plus haut degré l'organe de la mélodie et de la musique. » En disant cela, Gall, ordinairement si froid, si flegmatique, était tout hors de lui.

Depuis la Restauration, les grands hôtels du faubourg Saint-Germain avaient reçu leurs anciens maîtres. Ayant depuis près de quarante ans habité le Faubourg, y ayant eu une grande partie de ma clientèle, j'ai eu avec l'ancienne noblesse des rapports nombreux et toujours agréables. Je fus étonné de la trouver tout autre que je ne l'avais imaginée. Tout d'abord, je fus frappé de sa manière d'être : c'était un ton, un langage, une certaine tournure donnée à la conversation, accompagné d'une gracieuse bien-

(1) Le baron François-Noël-Paulin Garat (1793-1866), fils du directeur général de la Banque de France et beau-frère du général Daumesnil, a été, de 1830 à 1848, secrétaire général de la Banque de France.

veillance que je n'ai rencontrée que là. Elle traitait ses domestiques avec douceur, leur parlait avec bonté et savait se les attacher. On a vu dans la Révolution jusqu'à quel point ces serviteurs ont poussé la fidélité à leurs maîtres, pour lesquels, à de rares exceptions près, ils se sont dévoués complètement. Ce n'est qu'en voyant beaucoup la noblesse, que j'ai compris toute la portée de ce mot : vivre, parler, se comporter en gentilhomme.

J'étais reçu dans ces maisons avec toutes sortes d'égards. On se montrait reconnaissant de mes soins, et les honoraires qu'on me remettait étaient toujours accompagnés de paroles polies et souvent affectueuses. Au bout de quelques années, j'étais traité comme un ami de la maison. Rien ne peut donner une idée de la grâce et de l'amabilité des vieilles douairières. J'en ai connu un grand nombre parmi lesquelles je citerai au hasard Mmes de Narbonne, de Pardaillan, de Mailly, de Choiseul, de Saint-Aignan, de Duras, de Laval, de Donissan, de Parsac, d'Arcy-Talbot, de Malherbe, etc. J'ai passé avec elles des heures bien agréables. Je leur ai entendu raconter les anecdotes les plus curieuses sur la cour de Louis XV et de Louis XVI, sur les hommes les plus remarquables de leur époque, sur l'émigration. J'ai toujours regretté de n'avoir pas tenu note, comme j'aurais dû le faire, de bien des choses qui méritaient d'être conservées. Elles avaient un art de conter qui n'existe plus : c'étaient des expressions, des tournures de phrase à la manière de Mme de Sévigné. Elles avaient la parole leste, ne reculaient pas devant une historiette un peu risquée, mais dite avec bonhomie et sans songer à mal. Toutes ces femmes avaient vécu à une époque de licence et de dévergondage. A leur insu, leur conversation se ressentait de leur temps; mais cette aimable liberté d'expression, cette absence de toute pruderie étaient pleines de charme. Sous ces formes agréables on retrouvait cependant le préjugé du sang, la morgue aristocratique, qui ne sommeil-

laient que lorsqu'on les laissait en paix et qui se trahissaient parfois brusquement.

La maréchale de Mailly ne pardonnait pas à Napoléon de lui avoir enlevé son fils unique, et disait que le fils d'un maréchal de France devait avoir sa place au milieu des officiers français. Néanmoins elle lui rendait justice et elle s'exprimait sur son compte avec une grande modération, chose rare dans sa société. Une fois, vers 1810, dans les beaux jours de l'Empire, elle se décida à s'adresser à l'empereur lui-même pour une affaire importante. Sans avoir demandé d'audience, elle se rendit aux Tuileries, pénétra sans trop de difficulté jusque dans la salle des gardes, toujours remplie d'officiers de tous grades et de toutes armes. S'adressant au premier venu, elle dit : « Je désirerais parler à l'empereur, je suis la maréchale de Mailly. » Ce nom, inconnu de tous, la tenue modeste de celle qui le portait, excitèrent quelques rires moqueurs. Cependant l'empereur fut averti; il arriva précipitamment, ganté et tenant son chapeau à la main : « Madame la maréchale, dit-il, je vous remercie de l'honneur que vous me faites. Messieurs, madame est la veuve du brave de Mailly, maréchal de France, aussi distingué par son dévouement et sa fidélité à la cause qu'il avait embrassée que par son courage sur les champs de bataille. » Il lui offrit alors le bras et la conduisit respectueusement dans son cabinet.

La plupart de ces grandes dames avaient occupé des charges à l'ancienne cour. La marquise de Saint-Aignan avait fait partie du *service*, me disait-elle, de la princesse de Conti. C'était une des maisons les plus agréables de Paris. On soupait à neuf heures. Le souper était toujours commandé pour trente personnes; on y venait sans être invité, ainsi que cela se pratiquait dans les grandes maisons : on appelait cela *tenir maison*. Chez Mme de Conti où il y avait beaucoup d'ordre, s'il arrivait qu'il n'y eût que dix ou douze personnes, on retranchait sur le souper le

dîner du lendemain. Après le souper, on causait, on jouait, on dansait. Dans ces réunions, toujours peu nombreuses, le souper établissait une sorte de liaison, d'intimité même, qui rendait la société très agréable. On ne se retirait que fort tard dans la nuit. Ah! me répétait-elle, quelle différence de cette vie à celle d'aujourd'hui!

Il y avait chez l'ancienne noblesse une aristocratie de gestes, de manières, de tenue, de langage, de grâce innée, une distinction élégante qu'il était impossible de nier ou de méconnaître.

M. de Lacalprade avait pour ami intime son ancien notaire, Boulard (1). C'était certainement le plus forcené bibliomane qui ait jamais existé. Il lui fallait toucher, remuer, amasser des livres comme un avare fait de l'or. Il portait habituellement des habits garnis de poches vastes et profondes, qu'il remplissait de livres et qu'il vidait plusieurs fois par jour. Propriétaire d'une grande maison, il renvoya successivement tous les locataires et encombra ses appartements de livres. Les boutiques vinrent ensuite : il refusa de renouveler les baux pour avoir de la place. Mme Boulard avait demandé et obtenu qu'il n'entrât pas un volume dans l'appartement qu'elle occupait. Forcée de faire un voyage de quinze jours, elle trouva à son retour des livres partout. A la mort de M. Boulard, la vente de cette immense collection a duré plusieurs mois.

Ce même Boulard avait été très bien avec le prince de Talleyrand, ne lui avait jamais demandé aucun service et avait conservé son franc parler avec lui.

— Quel parti croyez-vous qu'aurait pris mon père dans cette Révolution? lui demandait un jour le prince.

(1) Henri-Simon Boulard (1783-1871) succéda à son père en 1808 comme notaire, fut successivement maire des neuvième et onzième arrondissements, puis député de l'Oise. Lire sur ce bibliomane l'article de la *Grande Encyclopédie,* v° Boulard.

— Ma foi, je l'ignore, répondit Boulard ; mais ce que je sais bien certainement, c'est que s'il avait vécu, il vous aurait mis les bras comme vous avez la jambe.

Le prince était boiteux.

Bourdois-Lamothe (1), homme d'esprit et savant médecin, a été pendant plus de trente ans médecin de Talleyrand, qui prisait beaucoup son esprit, fort peu sa médecine. Un matin, Bourdois vint, suivant sa coutume, visiter son caustique client.

— Dites-lui, fit répondre le prince, que je suis bien fâché de ne pouvoir le recevoir, mais que je suis malade.

— Si j'avais su cela, répliqua Bourdois, je ne serais pas venu. Je ne reviendrai que lorsqu'il sera guéri.

M. Delaporte, des Affaires étrangères, m'a raconté qu'en 1824, ou environ, il accompagna Talleyrand aux Tuileries et lui donna le bras pour monter le grand escalier. Au même moment, M. de Villèle descendait et M. Pasquier montait : « Voyez-vous ces deux hommes ? dit Talleyrand. Ils font tout le contraire de ce qu'ils paraissent faire, car Villèle monte et Pasquier descend. »

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, avait été sans contredit un des hommes les plus capables de l'Empire. On pouvait dire de lui qu'il connaissait toutes choses, qu'il savait tout. C'était aussi l'homme le plus prodigue, le plus dépensier du monde. Pendant qu'il gouvernait l'Illyrie, il tenait une véritable cour ; il avait cent domestiques à livrées, des chevaux, des voitures, des équipages de chasse, des meutes considérables. Ces détails m'ont été fournis par

(1) Edme-Joachim Bourdois (1754-1835), médecin des enfants de France, inspecteur général et conseiller de l'Université sous l'Empire, médecin du ministère des Affaires étrangères.

M. Heim, qui a été plusieurs années secrétaire général de son gouvernement (1).

En 1826, nommé ambassadeur extraordinaire à Saint-Pétersbourg pour représenter la France au sacre de l'empereur Nicolas Ier, Marmont reçut une indemnité de trois cent mille francs. Cette ambassade devait durer six semaines ou deux mois. Il dépensa plus d'un million.

Une autre fois, une dame dont il était le chevalier témoigna le désir de voir un simulacre de guerre : il donna à Vincennes une fête à laquelle la cour assista et qui lui coûta quarante mille francs.

En dehors de cet amour du faste et de cette magnificence royale, il se livra à des spéculations commerciales, à des entreprises industrielles, dans lesquelles il engloutit des capitaux énormes.

Il était le plus souvent besogneux, dénué d'argent. A Paris, il était tellement connu que personne ne lui aurait fait crédit de la plus minime somme. M. Heim le rencontra, un jour, chaussé de socques, vêtu et coiffé à l'avenant.

M. Richerand, professeur à l'Ecole de médecine et chirurgien distingué (2), avait une fille unique, jeune personne jolie, riche et bien élevée. Elle avait été demandée en mariage par M. Villemain, dont les visites avaient été autorisées. Villemain, trop occupé de littérature et de poésie, ne suivait la mode que de fort loin, si même il ne lui tournait pas complètement le dos. A sa mise débraillée se joignaient des habitudes et des manières excentriques. Aussi avait-il fait peu de progrès dans le cœur de Mlle Richerand. Un jour Villemain, arrivé devant la porte de M. Richerand, sentit à son estomac qu'il avait oublié de déjeuner.

(1) Alexandre-Gabriel Heim (1773-1836), nommé secrétaire général du gouverment des Provinces Illyriennes par décret du 4 mars 1810.

(2) B.-A. Richerand (1779-1840), chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Louis, professeur et écrivain.

Aussitôt il appelle une marchande d'œufs rouges, qui sont des œufs tout cuits et durs, il en achète six, s'installe sur un banc, et, sans se soucier des passants, se met bravement à éplucher et à manger ses œufs, tout en causant avec la marchande. Or, Mlle Richerand, placée à sa fenêtre, avait tout vu, et, quoi qu'on pût lui dire, elle exigea que Villemain fût congédié ou remercié. Elle épousa, je crois, peu de temps après, M. Cauchy, archiviste du Luxembourg.

M. Galos, gendre du général Foy (1), me disait que son beau-père avait pris l'habitude, dès l'âge de dix-huit ans, d'écrire jour par jour ses pensées, les événements de toute nature auxquels il prenait part ou qui se passaient en sa présence. Il en est résulté d'énormes matériaux qui seront publiés par la suite, et qui formeront des mémoires pleins d'intérêt. Mais comme un grand nombre de personnages y figurent et quelquefois d'une manière peu honorable, il faudra un demi-siècle avant de pouvoir livrer ses écrits à la publicité.

Je parlerai ici du départ des condamnés aux fers, de Bicêtre pour les bagnes. Ce convoi, qu'on appelait *la chaîne*, partait une ou deux fois par an et était toujours très nombreux. J'en ai été témoin plusieurs fois et, comme cela n'existe plus, ces détails ne seront pas sans intérêt.

Quelques jours avant le départ, les départements voisins dirigeaient leurs condamnés sur Bicêtre. La veille du départ, on les appelait un à un dans le grand préau de la prison, où se trouvaient sous les armes les soldats de l'escorte commandés par un officier, qui a été longtemps le capitaine Thierry. A mesure qu'un condamné arrivait, on lui rasait la tête, on lui enlevait ses vêtements et on le mettait entière-

(1) M. Jos.-H. Galos (1804-1873), député de la Gironde, avait épousé Mlle Isabelle-Joséphine-Maximilienne Foy.

ment nu pour le revêtir du costume de route. Au préalable, on faisait des recherches dans les parties les plus secrètes du corps; et, malgré ces précautions, quelques-uns parvenaient à soustraire des limes fines ou d'autres outils destinés à favoriser leur évasion.

Des menottes, des chaînes, des carcans étaient déposés à côté d'une ou de plusieurs enclumes. Chaque condamné venait, de gré ou de force, poser son cou sur l'enclume. Les fers qu'on lui mettait aux pieds étaient, ainsi que le collier, rivés à froid par des ouvriers forgerons armés de forts marteaux. La tête était maintenue avec soin par des aides; car, au moindre mouvement du condamné, le marteau aurait pu lui briser le crâne. Ce collier, au moyen d'une anse, était attaché à une barre de fer longue d'environ trois mètres. Chaque barre recevait ainsi trente condamnés attachés dos à dos et formant deux files séparées par la barre de fer, qu'ils appuyaient sur leurs épaules pour se soulager. On appelait cela un cordon. Il y en avait quelquefois quinze et plus La réunion de ces cordons formait la chaîne.

L'opération terminée, on les conduisait à la chapelle où un prêtre leur adressait une exhortation qui, presque toujours, était écoutée avec respect. Ces atroces préparatifs terrifiaient les plus endurcis. Les visages étaient mornes. Parfois des accès de rage saisissaient un cordon; ils agitaient violemment leurs fers comme pour les briser : « Doucement, doucement, mes bijoux, leur disait le capitaine Thierry Ménagez un peu la faïence! » On en voyait qui, succombant sous le poids de la honte et de la douleur, étaient affaissés sur eux-mêmes et ne pouvaient que pleurer. D'autres avaient les yeux fixes, la figure hébétée, et paraissaient frappés d'idiotisme. Il y avait toujours un certain nombre de récidivistes, qu'on appelle « chevaux de retour »; ceux-là seuls conservaient une apparence de gaieté : « Ah! c'est vous, capitaine Thierry, qui avez la bonté de nous escorter? nous aurons grand plaisir à faire le voyage avec

vous... » Ils passaient la nuit dans le préau, couchés sur la paille.

Le lendemain, au point du jour, on les faisait monter sur les voitures, espèces de chariots longs et étroits comme des haquets, sur lesquels ils étaient assis dos à dos, jambes pendantes; un cordon pour un chariot. A l'avant et à l'arrière, se plaçaient quatre soldats bien armés, se faisant face et pouvant surveiller les moindres mouvements des condamnés. Il y avait une nombreuse escorte à pied, sans compter la gendarmerie. Les agents de la police de sûreté ne manquaient jamais d'assister aux préparatifs et au départ, pour bien se pénétrer du signalement des condamnés, graver leurs traits dans leur mémoire, recevoir leurs révélations, surprendre des confidences.

On se mettait en route et, comme le voyage jusqu'à Toulon ou ailleurs s'accomplissait avec les mêmes chevaux, on allait à petites journées. C'était bien long! Les forçats, les jours de départ, ayant repris un peu de courage ou voulant braver la foule accourue de toutes parts, chantaient à tue-tête. Dans chaque chaîne, il se trouvait des hommes qui, par leur rang, leur fortune, leur éducation, étaient destinés à occuper une place distinguée dans le monde. Au dernier départ, il y avait deux prêtres, un médecin, un avocat, un marquis et d'autres d'égale condition. Ils étaient à demi morts de douleur et de honte. Leurs hideux camarades les accablaient de leurs quolibets et de leurs plaisanteries grossières; ils les interpellaient, en ricanant, par les noms de « monsieur le docteur, monsieur le curé, etc. ».

Aujourd'hui, les forçats sont conduits séparément dans des voitures dites cellulaires : c'est une grande amélioration.

J'ai eu l'occasion de voir ces mêmes forçats dans les bagnes. Leurs figures sont moins affreuses que dans les prisons; les mines patibulaires y sont rares. Je crois que leur régime régulier, la douceur avec laquelle ils sont traités quand ils sont soumis et obéis-

sants, l'habitude de vivre en plein air, le travail peu fatigant qu'on exige d'eux, peuvent jusqu'à un certain point améliorer leur physionomie, qui reprend son caractère primitif, lorsque, rendus à la liberté, ils reviennent à leurs habitudes criminelles. Le sort des forçats n'est pas aussi malheureux qu'on se l'imagine, et je ne suis pas étonné de la préférence que les habitués des cours d'assises donnent au bagne sur la prison. Au bagne, on a de l'air, du soleil et de l'espace.

Les évadés repris sont attachés à leurs lits par une double chaîne, qui ne leur permet de faire que quelques pas; ils sont réunis dans une salle, gardés à vue par des factionnaires.

CHAPITRE VI

CHARLES X ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

Les omnibus. — Le vicomte de L***. — Robin des Bois. — M. de Villèle. — Martignac. — Le ministère Polignac et l'opposition. — Les ordonnances du 25 juillet. — Journée du 26. — *Les Trois Glorieuses* : 27, 28 et 29 juillet 1830. — Le duc de Duras et les rois déchus. — Chateaubriand. — Mayeux. — Alphonse Mont et les héros de Juillet.

Les voitures dites omnibus firent leur première apparition en 1826; elles avaient d'abord paru à Nantes en 1825. Leur succès ne fut pas un instant douteux, leur prix n'était alors que de 0 fr. 25. Un instrument composé de cors et de trompettes placés sous les pieds du cocher, et mis en mouvement par lui, annonçait par une sorte de fanfare le passage des omnibus dans les rues. Ils étaient grossièrement construits, munis d'une portière qui ouvrait ou fermait à chaque voyageur qu'on prenait ou qu'on laissait. Les propriétaires et cochers de voitures de place, fiacres, cabriolets, coucous, furent dans la consternation et se regardèrent comme ruinés. De là des injures, des rixes, des attaques dirigées contre les cochers et conducteurs d'omnibus, quelquefois même contre les voyageurs.

Pour lutter contre ces nouveaux venus, les propriétaires de voitures publiques organisèrent avec leurs fiacres un service d'omnibus. Ainsi chaque place eut sa voiture partant, comme les omnibus, tous les quarts d'heure, et se rendant à un point fixe. Ce mode de service échoua, il n'avait aucune chance de succès, il manquait de régularité; on n'était jamais sûr de

trouver une voiture prête à vous recevoir. Au bout d'un mois, les omnibus restèrent maîtres du terrain et, chose incroyable, c'est qu'au lieu de nuire aux voitures publiques ou de place, ils contribuèrent à leur fortune; en facilitant le déplacement d'une grande partie de la population, ils donnèrent l'habitude des voitures à des personnes qui ne s'en servaient que rarement. Les mêmes faits se sont reproduits à l'ouverture des chemins de fer, par la même raison.

Ces omnibus devinrent très à la mode. La duchesse de Berry, accompagnée d'une ou deux dames, affectionnait beaucoup ces voitures, et prenait grand plaisir à se promener incognito.

J'ai connu beaucoup le vicomte de L..., ruiné par la révolution de Saint-Domingue. Il passait sa vie au café Desmares, au coin de la rue du Bac, où son esprit, sa gaieté et ses bonnes manières le faisaient rechercher des nombreux habitués de ce café (1), tous gens distingués et de bonne société. En 1828, à la suite d'une maladie grave, son médecin lui recommanda l'exercice de la voiture, prescription que le mauvais état de ses affaires ne lui permettait pas de suivre. Il y rêvait tristement, tout en se dirigeant vers l'église Sant-Sulpice où il allait prier Dieu et le remercier : c'était sa première sortie. On célébrait, comme il y arrivait, le service d'un homme important. L'idée lui vint de prendre place dans une de ces nombreuses voitures de deuil qui font partie des grands convois; ce qui lui fut très facile. Il se procura ainsi, ce jour-là, trois heures de voiture, se fit reconduire chez lui et s'en trouva fort bien. Pendant plusieurs mois il se passa peu de jours qu'il n'accompagnât un mort à un des trois cimetières de Paris, exercice qui, comme l'avait annoncé le docteur,

(1) Célèbre café, qui était situé à l'angle de la rue du Bac et de la rue de l'Université.

lui fut des plus salutaires. Un jour, il dut à sa bonne mine d'être chargé de prononcer quelques mots sur la tombe du défunt. Grand fut son embarras, car, selon sa coutume, il ignorait jusqu'à son nom et son sexe. Au moyen de quelques renseignements qu'il sut se procurer adroitement, il se tira sans encombre de ce pas difficile.

Les premiers moments du règne de Charles X lui furent favorables. Sa figure, un peu moutonne, était bonne. Il était aimé de tous ceux qui vivaient près de lui. Le jour de son entrée à Paris, il se laissa approcher facilement, saluant à droite et à gauche avec beaucoup de grâce et de bonté. Comme son cheval n'allait qu'au pas, je me trouvai si près du roi que j'aurais pu lui toucher la main.

Charles X, ayant toujours aimé passionnément le plaisir, n'avait jamais fait grand cas de la science et du savoir. Il était dépourvu d'instruction. Je l'ai entendu, un jour, à une ouverture des Chambres; il tenait à la main le discours qu'il allait prononcer, écrit en si gros caractères que, de ma place, je pouvais en distinguer les lettres et les mots. Il le lut en ânonnant, en hésitant comme un enfant à l'alphabet. La duchesse d'Angoulême, placée dans une loge en face de moi, avait grand'peine à cacher son impatience et sa mauvaise humeur.

C'était le chasseur le plus intrépide de son royaume. Il passait littéralement ses journées à la chasse : de là le nom de *Robin des bois* que le peuple lui avait donné. On pouvait le voir tous les matins sortir en voiture avec une faible escorte et dans le costume complet d'un chasseur. Il chassa les 26 et 27 juillet 1830, le jour et le lendemain de la publication dans le *Moniteur* des célèbres ordonnances qui devaient le précipiter du trône. Dans une caricature représentant ce malheureux prince en fuite, on voyait tout le gibier, gros et menu, danser autour de l'arbre de la liberté.

Il ne parlait jamais littérature, arts, sciences, ce qui lui aurait été difficile, attendu qu'il lisait à peine les nouvelles diverses dans un journal. Avant 89, la cour de Louis XVI était peuplée de gens instruits, car la noblesse de cette époque cultivait avec succès la littérature et les sciences. Les conversations littéraires étaient fort à la mode et Charles X, alors comte d'Artois, était forcé d'y prendre part comme tout le monde. Il s'était en conséquence attaché une personne qui lisait pour lui : c'était l'abbé Cornillon, que j'ai beaucoup connu et qui m'a souvent entretenu de ses fonctions. Il devait lire tout ouvrage qui faisait un peu de bruit; il en faisait un résumé de dix lignes, disait deux mots de l'auteur et remettait cela au prince qui, dès lors, pouvait dire son mot tout comme un autre.

Charles X aimait beaucoup à faire sa partie de whist et il grondait à tout bout de champ. Il disait un jour à la dauphine : « Vous voyez que, depuis que je suis roi, je ne gronde plus. Cela leur ferait trop de peine, mais cela ne m'amuse guère. » Au commencement de son règne, en 1824, il parut vouloir adopter franchement le régime constitutionnel. Il eut alors beaucoup de partisans. M. Odilon Barrot s'écria, un jour, devant moi : « A la bonne heure, je suis royaliste maintenant; toute la France est royaliste. »

Ce prince était fort dissimulé, chose étonnante avec un esprit léger comme le sien. M. de La Rigaudie, en sa qualité de président d'âge de la session qui devait s'ouvrir le 3 août 1830, fut reçu par le roi à Saint-Cloud, le 25 juillet, jour de la signature des ordonnances. Je dînai chez lui ce jour-là. Il revint enchanté de la réception qu'on lui avait faite. Le roi lui témoigna à plusieurs reprises la crainte que ces fonctions ne fussent trop pénibles pour son âge. Il parla des travaux de la session, s'informa s'il y avait beaucoup de députés arrivés, et termina en disant que tout se passerait bien. Outre la profonde dissimulation du roi, ce fait prouve que les lettres closes en-

voyées aux députés ne l'avaient pas été par mégarde ou par hasard, comme on l'a dit, mais plutôt dans le but de faire arrêter les députés dont on se méfiait. On savait parfaitement qu'il n'y aurait pas de session.

M. Audibert, principal rédacteur de *la Quotidienne* (1), m'a raconté qu'ayant su de bonne part le remplacement du ministère Martignac par le ministère Polignac et que l'ordonnance paraîtrait le lendemain au *Moniteur*, il s'empressa de courir à Paris chez son oncle M. Portalis, alors ministre : « Ce que vous m'annoncez est impossible, lui dit celui-ci, je l'aurais su. Cependant allez de ma part chez Martignac. Rapportez-lui ce que vous venez de me dire. Dites-lui de se trouver à quatre heures aux Affaires étrangères. Je dois aller à Saint-Cloud. Peut-être apprendrai-je quelque chose! » M. Audibert courut chez M. de Martignac qu'il trouva, sans habit, dans son jardin, arrosant des fleurs. M. de Martignac montra la même incrédulité : « J'ai passé hier, dit-il, deux heures avec le roi, à Saint-Cloud, et nous avons discuté plusieurs projets pour l'avenir. Il n'a été nullement question d'un changement de ministère. Je ne crois pas à votre nouvelle. »

Le lendemain, l'ordonnance parut dans *le Moniteur*...

Il était facile de prévoir que le moindre prétexte, la moindre occasion, pouvait déchaîner les événements les plus graves.

La grande revue de la garde nationale, suivie de son licenciement, faillit être cette occasion. Cette revue eut lieu au Champ-de-Mars par une belle journée. Le roi et la famille royale ne furent pas très chaudement accueillis. Quelques bataillons gardèrent un silence complet. Cependant, au défilé, les cris de « vive le roi! » furent assez nombreux. Quelques cris

(1) M. Audibert (1797-1861), d'abord attaché au Cabinet des Affaires étrangères sous le ministère de Chateaubriand, auditeur au Conseil d'Etat, homme de lettres et journaliste.

isolés de « A bas les ministres ! » avaient été poussés. Le roi ne les avait pas entendus : il avait l'air très satisfait de sa journée et dit plusieurs fois au capitaine de la garde nationale à cheval qui l'escorta jusqu'aux Tuileries, et qui était mon beau-père : « Je suis content, très content. » Le soir, la garde nationale était dissoute, sur la demande formelle de M. de Villèle qui n'avait pas pardonné les cris poussés au Champ-de-Mars, et surtout ceux proférés par une légion tout entière, de « A bas Villèle ! », en passant devant le ministère des finances, sous ses fenêtres.

L'Histoire reprochera des fautes à M. de Villèle, qui possédait cependant plusieurs qualités nécessaires à l'homme d'Etat.

Il avait une figure douce et agréable. Il était maigre, petit et chétif. On disait de lui :

C'est une illusion en frac fleurdelisé.

Il était, en apparence, indifférent aux attaques de l'opposition ; son visage restait impassible, et après une séance où il avait été fort maltraité, il se mêlait volontiers aux groupes de l'opposition et causait presque affectueusement avec les coryphées du côté gauche.

Et Villèle prisait, en homme tolérant,
Dans les boîtes de Foy, de Benjamin Constant.

Le lendemain de la revue, passant de bonne heure devant le château, au bas du pont Royal, je vis un rassemblement formé devant un tas de fusils, de sabres, d'objets d'équipement jetés pêle-mêle sur le pavé le long du mur. C'étaient les armes et les effets des gardes nationaux qui étaient absents lorsqu'au point du jour on était venu notifier l'ordonnance de dissolution et fait évacuer brutalement le corps de garde. On donna à peine aux gardes nationaux qui étaient présents le temps de se reconnaître.

Cette mesure impolitique, exécutée si brutalement, causa une irritation générale. La garde nationale, blessée au cœur, appartint dès ce moment à l'opposition.

J'ai nommé M. de Villèle comme la cause première de la dissolution; j'ai toujours pensé cependant que la duchesse d'Angoulême n'y avait pas été étrangère. Pendant la revue, elle avait l'air de mauvaise humeur, presque en colère. Cette princesse n'était pas aimée, et pourtant elle aurait eu peu de chose à faire pour gagner tous les cœurs. A son arrivée en France, on lui tint compte des malheurs inouïs qu'elle avait éprouvés. Elle fut reçue avec de grandes marques d'affection; mais soit que son caractère eût été aigri par ses malheurs, soit pour toute autre cause, elle ne sut pas conserver cette position. Elle était dure, désagréable, disgracieuse dans son intérieur; elle n'avait jamais un mot agréable à dire. On la disait animée de sentiments haineux contre la France. La comtesse de Rochefort, qui a beaucoup vécu à la cour de Louis XVIII et à celle de Charles X, et qui en même temps fréquentait assidûment les salons du duc d'Orléans au Palais-Royal, me disait à ce sujet : « La duchesse ou la dauphine faisait les honneurs des Tuileries d'un air gauche, maussade, grognon. Elle n'avait ni grâce, ni distinction dans sa personne et dans ses manières. Elle était naturellement hautaine et dédaigneuse; enfin, s'il faut tout dire, peu aimable, point aimée; on rendait justice à ses bonnes qualités, on plaignait ses malheurs; elle avait l'estime de tous, l'affection d'un bien petit nombre. Lorsqu'on sortait de son salon et qu'on allait au Palais-Royal, tout était changé. La duchesse d'Orléans, future reine Amélie, avait tout ce qui manquait à la dauphine : il lui suffisait de quelques instants pour effacer les impressions peu favorables que produisait sa première vue, car son visage avait été mutilé par la petite vérole; mais, après une soirée passée dans son salon, on la trouvait presque jolie.

Elle a été aux Tuileries ce qu'elle avait été au Palais-Royal. »

Le comte de Mailly m'a raconté que, dans son voyage en Allemagne, il a vu plusieurs fois la Dauphine. En discutant la possibilité d'une restauration, elle dit : « Bordeaux et sa sœur ont quelque chance de rentrer en France; mais je suis bien décidée à n'y remettre jamais les pieds et à mourir sur la terre étrangère. Le peuple français m'a traitée dans tous les temps avec une telle cruauté que je ne veux plus avoir rien de commun avec lui. »

Cependant Charles X et sa famille étaient si assurés de leur prompt retour en France que, dans les premières années de leur exil, les logements des officiers et des gens de suite n'étaient retenus que par quinzaine.

La comtesse Talbot me montra en 1831 une boucle de cheveux que la Dauphine lui avait envoyée d'Holyrood; elle la baisait comme une sainte relique. Je remarquai qu'il y en avait peu de gris, et qu'ils étaient encore d'un blond agréable.

M. de Martignac, dont j'ai parlé plus haut, arriva aux affaires : c'est la seule bonne inspiration qu'ait eue Charles X. M. de Martignac, que je voyais journellement chez M. de Lacalprade, avait appartenu, dans les premières années de la Restauration, au parti ultra exagéré. C'était un homme de grand esprit, aimant le plaisir avec excès, travaillant avec une facilité extrême, interrompant un mémoire ou une consultation pour écrire un vaudeville ou rimer un couplet. En 1820 et années suivantes, époque où je le voyais, l'âge, une connaissance plus approfondie des hommes et des choses l'avaient complètement changé. Il était devenu modéré et tolérant dans ses opinions. S'il avait gardé plus longtemps le pouvoir, il était homme à faire tout ce qu'on a fait après 1830 et mieux qu'on n'a fait. Son ministère le fatigua beaucoup : obligé de tenir tête à l'opposition qui aurait dû le soutenir, et qu'il trouvait trop avancée, au

moins pour le moment, aux tracasseries de la cour qui se repentit de l'avoir appelé aux affaires, sa santé s'altéra et ses forces diminuèrent. Il se faisait violence pour qu'on ne s'en aperçût pas en public; mais il rentrait chez lui brisé, affaissé. Sa veuve, que j'ai vue fréquemment, m'a dit plusieurs fois que, depuis son ministère, sa santé avait toujours été en déclinant. Il n'a point laissé d'enfant; mais un de ses neveux, nommé Dégrange, a été autorisé à prendre le nom de Martignac (1).

Aux élections de 1827, Paris prit tous ses députés dans l'opposition. Ces nominations furent accueillies par des acclamations générales, mais exaspérèrent le parti *ultra*, qui était celui de la cour : il faut, disaient ouvertement ses partisans, jeter la Chambre par les fenêtres. Le bonhomme Piant, maire depuis plusieurs années du dixième arrondissement, donna sa démission à la suite des élections. Je lui rendis visite à cette occasion; il ne me cacha pas qu'il se retirait à cause des élections : « Ils ont triché de moitié, me dit-il, ils sont battus et s'en prennent à tout le monde; la place n'est plus tenable. »

Je n'ai point connu M. de Polignac, et comme je n'écris que ce que j'ai vu, je ne placerai ici son nom que comme une date. Je n'ai pas la prétention d'écrire l'histoire : je laisse à de plus habiles, à de mieux renseignés que moi, le soin d'exposer tout ce qui se rattache à cette grande faute de la Restauration.

Le baron Louis ne se gêna point pour critiquer amèrement le ministère Polignac. Comme quelques-uns de ses amis le blâmaient de juger sur des noms propres, sur des antécédents, au lieu d'attendre des faits, le baron, pour toute réponse, invita ses deux interlocuteurs à venir dîner avec lui le lendemain. Le potage fut servi dans un pot de chambre, le vin dans des seringues, l'eau dans des urinoirs : « Eh bien!

(1) Ordonnance royale du 8 septembre 1832 autorisant M. Jean-Baptiste-Gustave Dégrange-Touzin à ajouter à son nom celui du vicomte de Martignac, son oncle maternel.

dit le baron Louis, en voyant la triste mine que faisaient ses hôtes, qu'avez-vous donc? Ces vases sont neufs, ils sortent de chez le marchand; ce qu'ils contiennent est délicieux, et cependant ils vous inspirent un dégoût profond. Vous avez raison, et je n'avais pas tort hier. Enlevez tout cela, dit-il à ses domestiques, et servez-nous. Nous allons dîner. »

Quelqu'un à qui l'on demandait ce qu'il pensait du ministère Polignac, répondit : c'est un drapeau rouge qu'on agite devant un taureau. Les faiseurs de calembours disaient aussi, lors de la dissolution de la Chambre, que les députés étaient consternés d'être dissous (dix sous) après avoir été si francs (six francs).

La lutte était engagée entre l'opposition, devenue le parti national, et le parti de la Cour. Par une fatalité déplorable, ce dernier, à mesure que les circonstances devenaient plus graves, au lieu de voir son isolement, sa faiblesse, devenait chaque jour plus exigeant, plus exagéré. Le lendemain de la dissolution de la Chambre, en 1830, je rencontrai le marquis de Bailly (1) qui, pendant l'émigration, avait servi en Portugal et porté les armes contre la France. C'était un des députés les plus ardents de l'extrême droite; il venait d'être nommé pair de France. Il me dit en riant : « Cette dissolution est un premier avertissement. On ne nous a donné que sur les doigts; mais, si nous continuons de faire les mutins, on pourrait bien nous donner sur la tête. » Un autre me disait : « Il faut que le roi reprenne sa couronne que des bourgeois veulent retenir. »

Le Palais-Royal était devenu un centre d'opposition. On en a fait un crime à Louis-Philippe, et cependant cela ne pouvait pas être autrement. Le parti de la cour s'épurant sans cesse, destituant à

(1) Le marquis de Bailly du Fresnay (1765-1850), maréchal de camp, député de la Mayenne, pair de France héréditaire, quitta le Luxembourg en 1830 et refusa l'investiture de Louis-Philippe.

droite et à gauche, éloignait de lui des hommes de cœur, estimés et honorés par tout le monde, et que les services qu'ils pouvaient encore rendre à la Restauration auraient dû lui faire conserver. La plupart de ces hommes jetés si maladroitement dans l'opposition étaient des hommes de mérite. Je citerai seulement Casimir Delavigne, parce que le duc d'Orléans fut fort blâmé pour l'avoir accueilli favorablement. Le Palais-Royal, rendez-vous de tout ce qu'il y avait de distingué, pouvait-il fermer ses portes à des hommes dont les noms étaient européens? Sans qu'on eût l'air de connaître les motifs de leur destitution, ils étaient reçus après comme avant.

La famille d'Orléans vivait, en apparence, éloignée de l'agitation des partis. On rencontrait chaque jour, dans les environs de Paris, Louis-Philippe se promenant avec sa femme et ses enfants, dans cette vaste voiture appelée l'omnibus de Neuilly. Toute cette famille avait un air de bonheur et de contentement qui faisait plaisir à voir. Le duc d'Orléans était bon et affable avec tous, on se découvrait sur son passage et on le saluait autant par affection que par politesse. Je le vis ainsi à la promenade quelques jours avant les ordonnances de juillet; il suivait la route de Sèvres, au-dessous du parc de Saint-Cloud; la voiture allait au pas, et cette belle et joyeuse famille causait et riait de bon cœur. Je doute qu'elle ait eu d'aussi bons moments depuis.

M. de Polignac s'était fait fort de restituer à la couronne tout le prestige, tout le pouvoir dont on l'avait, disait-il, dépouillée. La résistance qu'il trouva dans le corps électoral et dans la Chambre des députés lui parut une occasion favorable. La lutte ne l'effraya pas, et *le Moniteur* du lundi 26 juillet 1830 publia les fameuses ordonnances, qui firent sur Paris l'effet d'une étincelle électrique. La journée se passa assez péniblement. Vers le soir, revenant de Passy et allant au Palais-Royal, je me trouvai tout à coup

rue Saint-Honoré, au milieu d'une foule nombreuse et très agitée. Les boutiques se fermaient, le tambour du château battait le rappel, la place du Palais-Royal était encombrée par une multitude compacte, du sein de laquelle partaient des cris et des acclamations. J'eus beaucoup de peine à me tirer de là. Ma femme, qui m'accompagnait, était fort effrayée. Arrivé sur la place du Carrousel, je vis des postes et des sentinelles partout; sur le Pont-Royal, où tout était fort tranquille, je rencontrai un escadron de cavalerie et un bataillon de la garde accourant en toute hâte pour renforcer les postes du château. On avait si peu prévu l'effet que devaient produire ces funestes ordonnances que rien n'avait été changé au service militaire de la place et du château. Tout sembla d'abord justifier cette imprévoyance. Quelques patrouilles suffirent pour dissiper ces attroupements bruyants. A dix heures, tout était parfaitement tranquille.

Le mardi, 27, à cinq heures du matin, je vis arriver chez moi mon excellent parent Gaultier-Laguionie (1). Il était chargé de l'impression du *Courrier français* et avait un marché signé avec les entrepreneurs de ce journal. Il avait été convenu entre eux et lui qu'il serait assigné devant le tribunal de commerce pour s'entendre condamner à continuer l'impression du journal malgré les ordonnances. Il venait me demander conseil. Mon avis fut qu'il devait exécuter le jugement du tribunal, quel qu'il fût. On sait que M. Ganneron, alors président, rendit un jugement appuyé sur des motifs et des considérants qui eurent un grand retentissement, par lequel Gaultier-Laguionie fut condamné à continuer l'impression du journal (2).

(1) Jules Gaultier de Laguionie, fondateur de la Librairie militaire, décédé en 1842.

(2) M. Hippolyte Ganneron (1792-1847), juge au tribunal de commerce de la Seine, plus tard vice-président de la Chambre des

Gaultier-Laguionie me quitta à six heures et demie. Je sortis aussitôt. Il y avait déjà beaucoup de monde dans les rues. Partout régnaient l'inquiétude et la préoccupation; les boutiques n'étaient ouvertes qu'à demi. A dix heures, on commença à briser les écussons fleurdelisés dont les enseignes des fournisseurs de la cour étaient décorées. Tous ceux de la rue du Bac disparurent comme par enchantement. Je parcourus les boulevards, les quartiers les plus populeux. Je vis partout de l'agitation, des groupes animés qui se séparaient à la moindre observation pour se reformer un peu plus loin. On avait mis sur pied pendant la nuit des forces militaires considérables. On rencontrait, à chaque pas, des patrouilles de gendarmes à pied et à cheval qui formaient alors la garde municipale de Paris. J'eus quelque peine à pénétrer dans le jardin du Palais-Royal, tant la foule y était pressée. Un jeune homme, monté sur une table, parlait avec beaucoup de force et d'animation. De temps à autre, de nombreuses acclamations venaient témoigner de la sympathie de son auditoire. Comme je passais rue de l'Arbre-Sec, j'entendis un coup de feu et je vis tomber un gendarme sur le trottoir de la fontaine, au coin de la rue Saint-Honoré. Je crois que ce fut le premier coup de feu, et la première victime. Jusque-là, personne n'était armé, au moins ostensiblement; mais ce coup de feu devint comme un signal. Vers neuf ou dix heures du soir, plusieurs jeunes gens se montrèrent en armes. Je rentrai fort tard, ayant passé la plus grande partie de cette journée hors de chez moi, soit pour mes affaires, soit comme observateur. Pendant la nuit, on entendit quelques rares coups de feu. M'étant mêlé, dans mes courses, à tous les groupes, à toutes les conversations, j'affirme, par tout ce que j'ai vu et entendu, que dans

députés et du Conseil municipal de Paris. Il présida le tribunal de commerce qui déclara illégales les ordonnances du 25 juillet 1830, et fut décoré de la Légion d'honneur, le 8 août suivant, par Louis-Philippe.

la journée du 27 la pensée des graves événements qui allaient arriver n'était dans l'esprit de personne. On s'exprimait librement sur le ministère, sur les ordonnances; mais le roi et la famille royale étaient généralement épargnés. J'ai la conviction absolue que, dans cette journée, il aurait été encore possible d'arrêter la révolution. Le retrait immédiat des ordonnances, un ministère choisi parmi les hommes les plus modérés du centre gauche, une proclamation bien franche et loyale, pouvaient sauver Charles X; mais il aurait fallu aux affaires des hommes qui eussent compris la gravité des circonstances. Le ministère et la cour ne la comprenaient pas, ne la soupçonnaient même pas. Bien plus, je tiens de M. Audibert, de qui j'ai déjà parlé, que M. de Polignac en sa présence s'applaudit de l'agitation qui se manifestait, espérant en venir facilement à bout et puiser, dans sa répression énergique, une nouvelle force pour le triomphe de ses vues rétrogrades.

Nous sommes au mercredi 28. Dans la nuit tout était changé. On s'était procuré des armes et, quand le soleil se leva, il y avait déjà dans certains quartiers des groupes d'hommes résolus, ne cachant pas les armes qu'ils portaient. Le combat s'engagea.

Je ne parlerai, je le répète, que des événements dont j'ai été témoin. La relation de ces mémorables journées se trouve d'ailleurs partout.

La fusillade, qui avait commencé le matin de bonne heure, devint plus vive, plus soutenue vers les dix heures. Le canon se fit entendre du côté de l'hôtel de ville, en même temps que le tocsin qu'on n'avait pas entendu à Paris depuis plus de trente ans. Quelques gardes nationaux se montrèrent dans les rues vers midi, en armes et en uniformes; ils furent applaudis. Depuis la dissolution de la garde nationale, il n'y avait pas eu de réorganisation; et on risquait sa tête en portant l'uniforme dans de semblables moments.

Je sortis avec ma trousse pour pouvoir dans l'occasion donner des soins aux blessés. Je me dirigeai vers le quai aux Fleurs, où l'affaire semblait être vivement engagée. La chaleur était accablante, le soleil brillant. Je pratiquai, rue Basse-des-Ursins, près le pont d'Arcole, deux saignées sur deux jeunes gens que l'excès de la chaleur, la surexcitation du combat avaient asphyxiés. Je vis un grand nombre de blessés qu'on transportait à l'Hôtel-Dieu : j'en pansai quelques-uns qui n'avaient que des blessures légères et qui avaient hâte de retourner au combat. Les patriotes occupaient les quais de la rive gauche; la garde royale et l'artillerie, ceux de la rive droite et la place de Grève. Canonnade et fusillade continuaient sans relâche. Le seul cri que j'aie entendu dans ces journées est celui de : « Vive la charte ! » On désarmait les patrouilles. Les petits postes, les corps de garde étaient occupés par des jeunes gens en bras de chemise. On fondait des balles sur les places, dans les rues. Tous les tuyaux de plomb de la prison militaire de l'Abbaye furent enlevés et convertis en balles. Chose incroyable ! Dans cette foule d'hommes de toutes les classes, je n'en vis pas un qui fût ivre. Le vin et l'eau-de-vie avaient été défendus, et on ne buvait que du coco, ou eau de réglisse, dont il se fit une incroyable consommation.

Les journaux n'ayant pas paru, on afficha des fragments de placards, à côté de nouvelles à la main ou d'appels aux armes.

Le nombre des hommes armés augmentait sans cesse. Les armes qu'on enlevait aux soldats tués ou désarmés étaient distribuées à l'instant. On voyait des hommes grotesquement armés et équipés, des cantinières auxquelles on avait interdit la vente du vin et de l'eau-de-vie et qui vendaient de la bière, des marchands de toute espèce. On voyait, au milieu de combattants, quelques soldats qui, dès le commencement, avaient pris parti pour le peuple; il y avait des uniformes de toutes les armes, de toutes les

époques, de la République, de l'Empire, portés par de vieux soldats ou des officiers en retraite.

Un régiment de ligne, placé sur le quai aux Fleurs, reçut de son colonel l'ordre de se porter en avant. Un simple capitaine sortit des rangs, défendit de bouger, commanda l'arme au pied, et on lui obéit. C'était le capitaine Lefaucheux que j'avais beaucoup vu dans le monde, où il était très recherché pour sa voix qu'il avait fort belle. Aussitôt le peuple se précipita sur le régiment et fraternisa franchement avec les soldats. La ligne aurait tenu, dit-on, partout la même conduite.

La fusillade se ralentit vers les six heures du soir. Alors la garde royale battit en retraite. L'hôtel de ville avait été pris et le drapeau tricolore remplaça le drapeau blanc. Son apparition peut être considérée comme la fin de l'action. Le plus fort de la lutte se passa sur la place de Grève, sur le quai Napoléon. L'artillerie de la garde était rangée sur tous les quais de la rive droite et enfilait les ponts. Le pont de Grève fut traversé plusieurs fois par de braves jeunes hommes qui y trouvèrent la mort ou furent forcés de rétrograder. Il ne fut traversé complètement que vers les cinq heures du soir par un parti de quinze à vingt jeunes gens qui s'élancèrent au pas de course, et dont une partie arriva sur les pièces de canon. Ils furent suivis par d'autres, et l'affaire fut à peu près terminée. Voilà l'origine de ce nom d'Arcole que ce pont porte actuellement, et non la fable, inventée après coup, d'un prétendu jeune homme qui aurait dit en mourant sur ce pont : « Je m'appelle Arcole. »

Dès le matin, on avait fait quelques barricades dans les quartiers les plus exposés ; mais, vers les sept heures du soir, le bruit s'étant répandu que Paris serait attaqué dans la nuit, tout le monde se mit à l'œuvre, et des barricades furent construites dans toutes les rues.

Cette chaude journée, Paris la passa dans la rue.

Chacun y avait transporté son domicile. On était là, à demi vêtu, en pantoufles. On y buvait, on y mangeait, on se communiquait des nouvelles, on interrogeait ceux qui venaient du combat. On criait de temps en temps : « Vive la charte! » A part l'espace très limité où la force armée était concentrée, toute la ville appartenait au peuple. On ne voyait aucun agent de la force publique, et chacun agissait à volonté. Cependant il n'y avait aucun désordre. Il y avait de l'émotion dans les esprits, mais pas de désordres, rien de répréhensible dans les faits.

Une circonstance seule vint démentir ce que j'ai écrit. Je vis passer dans la rue du Dragon, que j'habitais alors, une troupe de jeunes gens mal vêtus, désordonnés, portant toutes sortes d'armes précieuses : des pertuisanes, des fusils à rouet, de magnifiques arquebuses. Je faillis même m'attirer une mauvaise affaire pour avoir voulu arrêter un homme qui portait sur ses épaules deux petits canons en bronze, connus sous le nom de canons de Louis XIV, vrais chefs-d'œuvre de ciselure. Je représentai à cet homme que ces deux pièces ne pouvaient lui être d'aucune utilité; il me répondit grossièrement. Ses camarades, ou ses complices, prirent son parti, et je fus très heureux de m'esquiver. Ces armes, d'une grande valeur comme objets d'art et sous le rapport historique, provenaient du Musée d'artillerie, qui fut pillé, comme il l'avait été par les ennemis en 1814-1815, et qui fit des pertes irréparables. Une partie de ces armes, achetées à vil prix par des brocanteurs, est passée en Angleterre.

Chassée de la place de Grève, la garde royale se replia sur les Champs-Elysées. Les Suisses, placés sur le quai du Louvre, du pont Neuf au pont Royal, furent attaqués vigoureusement, débusqués bientôt de cette position et forcés de se renfermer dans le Louvre et les Tuileries. Il y eut des pertes de part et d'autre. Le pont des Arts fut le champ de mort de nombreux braves jeunes gens. Le portail de l'Ins-

titut fut criblé de balles, dont on a fait disparaître les traces. Je fus assez heureux pour panser, dans la rue de Seine, un ouvrier assez gravement blessé. La nuit était venue : les quais et les boulevards étaient libres, la ville appartenait au peuple. La fusillade se fit entendre toute la nuit. C'étaient, en grande partie, des coups de feu tirés sans but, perdus, car le Louvre et les Tuileries tenaient seuls.

Le jeudi 29, à quatre heures du matin, j'étais sur le quai Malaquais. Il n'y faisait pas bon. Toutes les fenêtres et terrasses du Louvre étaient garnies des Suisses de la garde, tirant sur les groupes qui se formaient. C'était le dernier effort de ces pauvres gens qui, vers midi, furent forcés de capituler et d'évacuer ce dernier poste.

Je vis là une chose incroyable qui eut pour témoins plus de deux mille personnes. Un homme d'une cinquantaine d'années déboucha sur le quai Voltaire par la rue de Beaune. Il était proprement vêtu, tenait un livre à la main dans lequel il paraissait lire fort attentivement; il traversa le quai d'un pas lent, gagna le trottoir qui longe le parapet du quai et se dirigea vers le pont des Arts. Il devint le point de mire des Suisses qui lui tirèrent plus de deux cents coups de fusil. Rien ne put le distraire de sa lecture : il était sourd à nos cris comme il était indifférent aux coups de feu. Nous le suivîmes des yeux longtemps; il arriva à la rue de Seine, dans laquelle il entra, sans avoir reçu la moindre blessure.

Dans une grande tournée que je fis ce même jour, 29 juillet, je vis le drapeau tricolore flotter sur tous les monuments publics. Partout du sang, des cadavres d'hommes et de chevaux, dépouillés pour la plupart pendant la nuit par ces bohémiens de Paris qui sont toujours à l'affût des occasions d'exercer leur coupable industrie.

A deux heures, rentrant chez moi, je me trouvai enveloppé par une forte colonne qui se portait sur

la caserne Babylone occupée par la garde suisse. Ce n'est que dans des temps de révolution qu'une semblable colonne est possible. On y voyait des ouvriers de toutes les professions, des gardes nationaux en uniforme, des jeunes gens à la tournure élégante, et enfin des femmes et des enfants qui marchaient fièrement dans les rangs. Les armes étaient tout ce qu'on avait pu se procurer : des gourdins, des barres de fer, des fourches d'écurie, des fusils, des sabres. Quelques-uns avaient des cuirasses, des bonnets à poil, des chapeaux de gendarmes. Cette troupe était commandée par un élève de l'Ecole polytechnique, le malheureux Vaneau, qui fut tué dans la rue Mademoiselle (aujourd'hui la rue Vaneau) : il était de petite taille, marchait en tête de la colonne, l'épée à la main, le regard assuré, l'air résolu. De tels hommes se font tuer ou montent les premiers à l'assaut.

C'est ici l'occasion de dire que l'Ecole polytechnique rendit de grands services par son courage, son dévouement, et qu'elle contribua puissamment au succès. Cependant j'ajouterai que ces jeunes gens ne connaissant pas le maniement des armes, n'ayant du soldat que l'habit et le cœur, ne pouvaient, faute d'expérience, diriger les attaques, choisir les postes et ménager les hommes. L'infortuné Vaneau ne le prouva que trop. Par des manœuvres et dispositions inhabiles, il perdit beaucoup de monde inutilement.

Dupuytren reçut fort mal les premiers blessés qui furent apportés à l'Hôtel-Dieu :

— Vous n'avez que ce que vous méritez, leur dit-il. Est-ce que la politique vous regarde?

Le mercredi, après la prise de l'hôtel de ville, il se radoucit un peu. Le 29, il entra dans la salle en criant : « Vous êtes de braves gens, vous avez sauvé la patrie, vous êtes tous des héros ! »

Le jeune Massieu, un de mes voisins, reçut une balle dans la cuisse à l'attaque de la caserne Babylone. Je fus appelé pour lui donner des soins, en

même temps que le docteur Evrat. Ce dernier arriva vêtu d'une veste de nankin serrée par une ceinture garnie de pistolets et d'un poignard. Un grand sabre, un fusil à deux coups, une cartouchière complétaient son armement. De mon côté, j'étais en pantoufles, sans habit, sans cravate. Jamais on ne vit dans une circonstance aussi grave — car le pauvre jeune homme succomba — deux médecins aussi grotesquement accoutrés.

Un de mes bons amis, M. Leymarie (1), de Mussidan, capitaine adjudant major dans la gendarmerie de Paris, avait deux fils : l'un vicaire de Saint-Merri, l'autre élève de l'Ecole polytechnique. C'était une famille dans une étrange perplexité; car le père et le fils pouvaient se rencontrer au combat, dans des rangs opposés. Le jeune élève, ardent et passionné pour la cause populaire, ne voulut pas se séparer de ses camarades. Mais avant de quitter l'Ecole pour aller combattre, il leur fit connaître sa position singulière : « Les gendarmes, dit-il, sont de braves gens, de vieux soldats ayant fait les campagnes de la Révolution; fidèles à leur devoir, ils mourront martyrs de la discipline. Je vous les recommande, mes amis, protégez-les. » Cette allocution ne fut pas inutile. Les patrouilles de gendarmerie furent désarmées, mais les élèves empêchèrent qu'il leur fût fait aucun mal. Ce corps perdit très peu d'hommes. On doit au jeune Leymarie la conservation de braves gens qui auraient été indubitablement massacrés dans l'ardeur du combat.

Au moment où les ordonnances parurent, Paris comptait comme toujours un grand nombre d'étran-

(1) Antoine Leymarie, né à Villamblard en 1774, soldat au 2e bataillon de la Dordogne en 1792, décoré de la Légion d'honneur en 1813 pour sa belle conduite à Valladolid, servait depuis cette date comme officier dans la gendarmerie de Paris.

Son fils, Jean-Léonard-Repaire, né à Mussidan le 23 mai 1808, plus tard capitaine à la direction des poudres et salpêtres, avait été admis à l'Ecole polytechnique le 1er novembre 1828 et passa à l'Ecole de Metz le 6 août 1830.

gers, d'Anglais surtout. Au premier coup de feu, ce fut un sauve-qui-peut. Ceux qui ne parvinrent pas à se procurer des chevaux partirent à pied dans toutes les directions, abandonnant bagages et effets. Tous partaient avec la persuasion que la nouvelle révolution passerait par les phases de celle de 89.

Le 27 juillet, les patriotes du dixième arrondissement, que j'habite, étaient réunis pour aviser aux moyens de résister aux ordonnances liberticides. M. de Quevauvillers, avocat, fut envoyé avec deux autres citoyens, aux Tuileries, en parlementaire, pour voir s'il y aurait moyen de s'entendre avec le duc de Raguse, commandant les forces royales. Introduite auprès du maréchal, la députation lui fit connaître le but de sa mission et annonça, en terminant, que la garde nationale de l'arrondissement allait reprendre son uniforme et ses armes pour protéger les quartiers : « Faites, répondit le maréchal, mais je vous préviens que le premier garde national surpris en uniforme sera fusillé immédiatement. » De Quevauvillers, tout pâle, revint à l'assemblée : « Messieurs, dit-il, voilà la réponse du duc de Raguse. Séparons-nous à l'instant. — Nous séparer? s'écria Gauja (1), il n'y a qu'un lâche qui puisse nous faire une semblable proposition. Mes amis, aux armes! »

Le 29, à midi, tout était terminé. Nous étions maîtres de Paris. Les événements avaient marché avec tant de rapidité qu'on croyait rêver. On ne savait s'il fallait craindre ou espérer. Les jeunes gens, principaux acteurs dans le grand drame qui venait de se jouer, étaient fiers, joyeux, et ne doutaient pas de l'avenir.

L'aspect de Paris était curieux à observer. Les boulevards étaient obstrués par les arbres coupés, par des chevaux morts, par des barricades qu'on avait formées avec les premières choses trouvées sous la

(1) M. Gauja, par la suite préfet de la Vendée et de la Loire-Inférieure.

main : voitures, charrettes et omnibus renversés, futailles remplies de terre, pavés arrachés. La putréfaction qui est d'autant plus rapide qu'elle se développe sur des cadavres non amaigris par la maladie et que la température est plus élevée, fit de tels progrès que, vingt-quatre heures plus tard, l'odeur était insupportable. Il y avait un très grand nombre de morts sur la place de Grève et les lieux voisins. On les précipitait sur la berge, d'où ils étaient transportés par bateaux au Champ-de-Mars, au pont de Grenelle. Ces cadavres étaient noirs, ballonnés, méconnaissables, et en pleine décomposition. Ceux qui provenaient des petites rues étroites et fraîches étaient au contraire parfaitement conservés. J'eus tout le loisir de les examiner et je remarquai que toutes les blessures provenaient de coups de feu, sauf un très petit nombre produites par l'arme blanche. Je constatai encore, autant que cela était possible, que les jeunes gens y étaient en grande majorité. — En 1840, on exhuma tous ces cadavres déposés depuis dix ans dans de larges fosses creusées à la hâte au Louvre, à la Halle, au Champ-de-Mars, au pont de Grenelle. Le docteur Gaultier de Claubry, délégué par le préfet pour cette opération, m'a conté qu'il avait trouvé dans les deux fosses du Champ-de-Mars cent soixante et un cadavres, dont un de femme. Quelques-uns étaient bien conservés. Certains uniformes de soldats étaient intacts.

Les rues étaient barricadées, la circulation des voitures était impossible. Les approvisionnements de la ville étaient portés à bras. De grandes mares d'eaux ménagères, amassées dans les alvéoles des pavés arrachés, répandaient sur tous les points une grande puanteur. Les soldats avaient été remplacés, dans les postes, par des hommes du peuple, le plus souvent sans habit. Ainsi les grilles du Louvre, des Tuileries, du jardin et de tous les monuments publics n'avaient pas d'autre garde. Il va sans dire que l'entrée de ces lieux était libre pour tous et que la

mise la plus débraillée n'était pas une cause d'exclusion. Aussi le jardin des Tuileries fut pendant plusieurs jours envahi par les marchands de pommes, de gâteaux, de tisane.

Cette camaraderie des ouvriers avec l'élite des jeunes gens, avec d'anciens officiers, cette vie commune et fraternelle, bien qu'ayant duré seulement trois jours, leur avait élevé le cœur et avait été pour eux une nouvelle éducation. Ces hommes noircis, brûlés par un soleil ardent, portant des vêtements en désordre, se montraient d'une politesse presque recherchée. Ils aidaient les dames à franchir les barricades. J'eus moi-même dans mes courses occasion de recevoir d'eux des marques de bienveillance et d'attention. Cependant lorsqu'on a dit que rien n'avait été dérobé, rien pillé, on s'est trompé grossièrement. Derrière ces braves ouvriers, qui n'en voulaient qu'à de malheureux soldats attachés par le devoir et la discipline à une mauvaise cause, venaient ces bohémiens de Paris dont j'ai parlé. C'est une population hideuse, sordide, qui surgit à la moindre agitation et s'évanouit dans les temps calmes.

Tout était fini dans Paris; mais on disait que l'armée royaliste s'était ralliée à Rambouillet et allait prendre l'offensive. Aussitôt un rassemblement considérable se forma aux Champs-Elysées pour se porter en avant. Rien de plus bizarre, de plus disparate que cette multitude, dans laquelle se trouvait bon nombre de pillards. On y voyait toute espèce de véhicules, charrettes attelées d'ânes, voitures de blanchisseuses, de boueux, haquets, fiacres, cabriolets, coucous. Le général Pajol prit le commandement de cette troupe. A la débandade, on se mit en route pour Rambouillet. Charles X fit preuve d'une grande modération ou d'une grande prudence en ne faisant pas balayer cette armée *parisienne*, comme elle s'appelait. Une charge de cavalerie l'aurait dispersée dans un quart d'heure; reste à savoir si la cavalerie eût voulu charger et si Charles X eût été plus avancé après cette

facile victoire. On dit aussi qu'un vieux gentilhomme, consulté par Charles X sur le parti qu'il y avait à prendre avec ce rassemblement, lui donna le conseil de l'épargner. « Rien ne serait plus facile que de le disperser ; mais vous ne feriez par là que rendre un grand service au gouvernement qui va s'établir, à la République ou au duc d'Orléans. N'ayant plus rien à vous demander, ils vont se ruer sur le nouveau gouvernement, qui plus d'une fois aura à compter avec eux. »

Zédé, mon compatriote et camarade de collège, ingénieur de la marine (1), fut chargé par le gouvernement provisoire de préparer le logement à bord du bâtiment qui devait transporter Charles X et sa famille en Angleterre et d'assister à leur embarquement. La première chose qu'il vit transporter à bord, ce fut deux chaises prie-Dieu. Le Dauphin, qui le connaissait, s'approcha de lui :

— Eh bien, monsieur Zédé, quoi de nouveau à Paris ?

Zédé s'inclina...

— Oh ! ils ont eu bien peur, je le sais. Et vos barricades, qu'en faites-vous ?

Le Dauphin se mit à rire bruyamment et avec stupidité.

— Vous n'avez mis qu'un lit pour la Dauphine et pour moi ? Nous couchons toujours ensemble.

Nouveau rire.

M. de Schonen fut chargé avec le maréchal Maison et M. Odilon Barrot d'accompagner jusqu'à Cherbourg la famille royale déchue. J'ai causé plusieurs fois avec lui de ce voyage sur lequel il a pris, m'a-t-il dit, des notes très curieuses pour l'histoire de notre époque. La reine Marie-Amélie l'avait chargé de dire à la duchesse de Berry qu'on avait mis une sauvegarde à son château de Rosny (2), pour pré-

(1) Pierre Zédé, né à Périgueux en 1791, mort en 1863, fut successivement préfet de l'Eure, de l'Aube et de la Loire, directeur des constructions navales.

(2) Rosny-sur-Seine, arrondissement de Mantes (Seine-et-Oise).

server sa propriété; que tous ses papiers et effets lui seraient expédiés quand elle le désirerait :

— Je remercie bien la *reine*, dit vivement la duchesse, en appuyant sur ce mot. Je vois qu'on ne peut voler une couronne plus poliment.

Le duc de Duras, mort d'apoplexie en 1838, était premier gentilhomme de la chambre. Il me disait, comme un fait unique dans l'histoire : « En 92, j'étais dans la voiture de Louis XVI, lorsqu'il fut arrêté à Varennes; en 1815, j'étais dans celle de Louis XVIII lorsque, fuyant devant Napoléon, il se réfugia à Gand; enfin, en 1830, j'étais dans celle de Charles X lorsqu'il quitta la France pour la dernière fois. »

On sait qu'au moment de la révolution, la Dauphine était à Vichy, où elle allait tous les ans prendre les eaux. Ce ne fut qu'avec peine et à l'aide d'un déguisement qu'elle put rejoindre sa famille. Elle arriva furieuse à Saint-Cloud et malmena rudement son oncle et beau-père Charles X. Il se défendit faiblement et rejeta les torts sur M. de Polignac qu'il excusa néanmoins en disant : « Ses plans étaient bien conçus, il ne faut pas lui en vouloir, car il n'avait que de bonnes intentions. » C'est M. de Duras qui m'a raconté cette scène dont il avait été témoin.

Lors du *Te Deum* chanté à Notre-Dame à l'occasion de la prise d'Alger, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, adressa à Charles X un discours dont on s'occupa beaucoup. Il y faisait allusion aux circonstances actuelles et excitait le roi à triompher des ennemis intérieurs comme il avait triomphé des ennemis extérieurs. Ce discours, prononcé seulement quelques jours avant les ordonnances, blessa au cœur les amis, les défenseurs de nos libertés constitutionnelles : c'était bien là les ennemis intérieurs que

l'archevêque avait désignés au roi. Il n'y eut qu'une voix pour blâmer cette immixtion dans la politique et ce conseil de mesures rigoureuses. Dès le 28, Mgr de Quélen avait quitté l'archevêché qu'envahit une troupe de misérables désavouée par les braves combattants. Ceux-ci s'empressèrent d'accourir, expulsèrent les pillards avant qu'ils eussent fait grand mal, et pour cette fois sauvèrent ce palais de la destruction. Cependant, quoique ces bandits ne fussent restés que bien peu de temps, beaucoup de meubles furent brisés et jetés à la rivière. J'en vis flotter de nombreux débris qu'on était occupé à repêcher.

Le 30, je rencontrai M. de Chateaubriand au milieu d'une foule de jeunes gens qui l'escortaient en criant à tue-tête : « Vive Chateaubriand ! » Il avait été reconnu comme il sortait de l'hôtel de ville, où il était allé pour savoir ce qui se passait. Avec cette escorte, il traversa le pont des Arts, dont le péage n'était pas encore rétabli, et se dirigea vers la rue de Seine ; il était accablé par la chaleur et paraissait très fatigué. L'imprimeur Lenormand voulait qu'il entrât se reposer dans sa maison devant laquelle il se trouvait alors, ou du moins qu'il s'assît quelques instants sur un fauteuil qu'on apporta d'une boutique voisine. Chateaubriand refusa, il manifesta l'intention de se rendre immédiatement à la Chambre des pairs, et semblait avoir hâte d'échapper à une ovation qui, toute flatteuse qu'elle était, finissait par devenir ridicule et embarrassante pour celui qui en était l'objet. Il ne s'est jamais expliqué, je crois, sur le véritable motif de sa visite à l'hôtel de ville, le lendemain de la révolution de Juillet. Avait-il une mission secrète de Charles X que l'état des choses ne lui permit pas de remplir ? Je ne sais ; mais je répugne à croire qu'un simple motif de curiosité l'y eût conduit. Il a longuement parlé des événements de Juillet dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, et son récit fourmille d'erreurs qu'une personne, bien placée

pour connaître les moindres détails de ces trois journées, se propose de réfuter.

Un personnage que beaucoup de gens ont pris au sérieux, bien qu'il ne fût qu'imaginaire, joua un grand rôle à cette époque. Ce personnage qui, sous le nom de Mayeux, n'était autre que Polichinelle, devint le sujet d'une foule de charges, de quolibets, d'articles de journaux, de pamphlets. On mettait sur son compte le bon et le mauvais, et ses faits et gestes étaient dans toutes les bouches. Ce nom fut donné en masse à tous les malheureux affectés de gibbosité. Voici plusieurs couplets d'une chanson qui fut beaucoup chantée :

Cesserez-vous, misérables artistes,
De parodier la bosse d'un héros ?
Eh ! N.. de D..., sachez que les Carlistes
Dans les combats n'ont jamais vu mon dos.
Que j'étais grand au jour de la bataille !
Fusil en main, je marchai le premier.
Si la nature a raccourci ma taille,
J'ai, N.. de D..., l'âme du grenadier.
Quel est celui, géants de barricade,
Qui seconda vos efforts généreux ?
Parlez au Louvre, et sous sa colonnade
Un noble écho vous répondra : Mayeux.
Il en est temps, mes braves camarades,
Allons goûter un glorieux repos.
Plus de pavés et plus de barricades,
Car, N.. de D..., j'en avais plein le dos.
Que le soleil de la grande conquête
Reluise aux yeux de la postérité !
Elle dira : Mayeux fut de la fête
Et, N.. de D..., vive la Liberté !

Au commencement de 1845, M. de Polignac a publié une apologie de son ministère. C'est l'ouvrage d'un fanatique du pouvoir absolu, d'un illuminé, mais de bonne foi. Ce qu'on appelle droit du peuple, liberté, sont pour lui des mots vides de sens ; il ne reconnaît que les droits des rois sur leurs sujets. Pour ne pas m'attarder à relever toutes les erreurs

de ce factum, je me contenterai de nier de toutes mes forces l'accusation de longue préméditation, de concert, de menées secrètes, de distribution d'argent, comme causes prédominantes de la révolution de 1830. Cette révolution fut faite spontanément : elle éprouva peu de résistance parce que tout le monde ou l'immense majorité la voulait; elle a été préparée de longue main, il est vrai, mais c'est par la Restauration elle-même, par ses fautes, par son esprit hostile à tout ce que nous aimions, par ses sympathies pour ce que nous détestions. Au nombre des combattants, il n'y en avait pas un sur cent qui appartînt aux sociétés secrètes. Pas de concert prémédité, pas de mot d'ordre, pas de signe de ralliement. Le plus brave commandait, et on lui obéissait. Que deviennent donc ces imputations de plans arrêtés, de grades distribués d'avance, de cartes saisies annonçant ces grades? Et cet argent distribué, dont on a tant parlé? Tout cela est faux. Si quelques ouvriers, n'ayant pas de quoi acheter du pain, faisaient connaître leur besoin, ceux qui avaient de l'argent payaient le pain qu'on apportait, qu'on se partageait et qu'on mangeait sur place. Aucun des combattants n'a été vu avec une forte somme d'argent; la plupart n'en avaient pas ou en avaient fort peu. J'ai été témoin et acteur dans ces trois grandes journées, je me suis trouvé au milieu des combattants, j'ai relevé et pansé des blessés; en un mot, j'ai vu les faits dont je parle

Quorum ego *parva* pars.

J'affirme de nouveau que l'influence des sociétés secrètes existant alors a été nulle, que tout a été imprévu, spontané, qu'il n'y a point eu de distribution de fonds; que ce que j'appelle une résistance légitime a seule poussé les citoyens au combat.

Je fus appelé pour donner des soins à M. Alphonse Mont, mort des suites de ses blessures le 10 août à

l'âge de vingt-cinq ans. Il avait fait d'excellentes études et possédait une grande instruction. Appartenant à une famille riche, qui l'aimait tendrement, il n'avait rien à désirer. Le lundi 26, Alphonse courut au Palais-Royal, se mêla aux groupes; le mardi, il harangua ceux qui l'entouraient et leur communiqua l'indignation dont il était animé. Le mercredi, il fut le premier qui se montra en armes; quoique légèrement blessé, il ne quitta le champ de bataille que lorsque tout fut terminé. Le jeudi, il échappa à la surveillance de ses parents et se joignit à la colonne qui allait attaquer les Suisses à la caserne de Babylone. C'est là qu'il reçut une balle dans la cuisse. On le vit toujours au premier rang. Aussi brave qu'éloquent, il dominait la multitude par cet ascendant d'une âme fortement trempée. Dans les soins que je lui donnai, je le trouvai calme sur son état, se félicitant de sa conduite pendant ces trois journées, mais en termes simples, modestes et ne pensant qu'à son pays. C'était du véritable héroïsme. Eh bien, l'histoire de ce jeune homme est celle de tous ceux qui prirent part à la révolution. Tous n'avaient pas son esprit, son éducation, sa position sociale. La majeure partie n'étaient que de simples ouvriers, plusieurs même étaient des hommes vils et abjects; mais tous entraînés, élevés au-dessus d'eux par de si beaux exemples, se montrèrent grands, désintéressés et généreux. J'en ai soigné un assez grand nombre et je suis encore étonné de leurs nobles sentiments. Il y a des moments où l'homme le plus vicieux se transforme et devient capable des plus grandes choses.

La révolution s'était faite aux cris de : « Vive la charte! » Mais, dès le 30, comme l'agitation était très grande, des orateurs de groupes parlèrent en faveur du gouvernement républicain. Des cris de : « Vive la République! » remplacèrent les premiers vivats. Les opinions républicaines firent des progrès si rapides que j'ai toujours pensé que si Louis-

Philippe avait été à Rome au lieu d'être à Neuilly, nous avions la République. Bien des légitimistes d'aujourd'hui en avaient une telle peur qu'il leur tardait d'apprendre l'acceptation du duc d'Orléans.

CHAPITRE VII

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Propos de MM. Oudard et Lagarde. — La garde nationale : le capitaine Migneret. — La Fayette. — Procès des ministres. — Solliciteurs. — Députations diverses. — Le duc d'Orléans. — Le choléra : ses symptômes, ambulances et traitements. — Obsèques du général Lamarque. — Le docteur Portal, Gérard, Gros, Brillat-Savarin, Gohier. — La duchesse de Berry. — L'affaire Benoît en cour d'assises. — Opposition légitimiste. — Saint-Simon et les saint-simoniens. — L'abbé Châtel et l'Eglise catholique française. — Banquets. — Dénominations des rues. — Louis-Philippe : sa générosité, sa maison, ses goûts. — Boursault. — Un singulier accoucheur. — L'attentat de Fieschi. — Hahnemann, Gall. — Une séance de la Société philotechnique : Berville, Andrieux, Bouilly. — Compétitions électorales. — Bugeaud. — Le retour des cendres. — Accident du chemin de fer de Versailles. — Jasmin. — Mort de Larrey. — Desgenettes. — Collections d'autographes. — Chateaubriand. — Le duc de Bordeaux. — Trait d'avarice. — Les premiers chemins de fer. — Réceptions académiques : Vigny et Molé, Féletz, Royer-Collard et Guizot. — Villemain. — Les Sanson. — Népomucène Lemercier, Beaumarchais, Lamennais, Dupin aîné. — Charles Nodier.

M. d'Haussez, ministre de Charles X, étant à Londres, répondit à d'Arcy Talbot qui lui demandait comment il avait pu signer les ordonnances de Juillet : « J'eus le tort de céder aux puissantes sollicitations du Dauphin qui me dit que je manquerais à l'honneur en refusant mon concours. Eh bien, je suis prêt à signer, dis-je, si M. de Polignac veut me jurer sur l'honneur qu'il a cinquante mille hommes pour soutenir ce coup d'Etat. M. de Polignac jura qu'il les avait, et au delà. Alors je signai et je fus trompé. Il en avait à peine la moitié. »

A une personne qui lui faisait à Vienne la même question, il répliqua : « Je me suis opposé de toutes mes forces aux ordonnances. En signant, je dis au roi : « Sire, je signe ma condamnation. »

M. de Peyronnet en a dit autant.

On sait que M. de Bourmont, avant son départ pour Alger, avait obtenu du roi la promesse de ne pas s'écarter des voies constitutionnelles, qu'il lui avait adressé deux lettres dans le même sens. Ainsi les bons avertissements n'avaient pas manqué à ce malheureux roi; comme on le disait en 1830, Polignac, son mauvais génie, l'avait ensorcelé.

Louis-Philippe a-t-il désiré la couronne? L'a-t-il acceptée avec plaisir? Cette question n'en est point une pour la majorité des contemporains, et probablement la postérité répondra affirmativement. J'ai cependant quelques raisons de douter et je vais les exposer en peu de mots. J'ai connu particulièrement M. Oudard, attaché de tout temps à la maison d'Orléans et qui a été secrétaire des commandements de la reine Marie-Amélie (1). Avant et depuis son avènement au trône, le roi a toujours vécu dans une espèce d'intimité avec les principaux officiers ou fonctionnaires de sa maison. Comme il a toujours aimé à parler, sans trop de réserve et sans faire de diplomatie, il s'est souvent exprimé devant Oudard sur les affaires du temps. Il avait prévu de longue date la Révolution de 1830, et cette prévision l'affligeait profondément : « Ils en feront tant, répétait-il chaque jour, qu'ils se feront mettre à la porte, moi et mes enfants avec eux. Moi qui aime tant la France, qui en respire l'air avec tant de bonheur, je sens qu'aujourd'hui l'exil me tuerait. » A propos d'une mesure impolitique, il disait en parlant de Charles X : « S'il meurt dans son lit et sur le trône, il laissera un far-

(1) Jacques-Parfait Oudard (1791-1835), secrétaire du cabinet du roi et secrétaire de la reine.

deau bien lourd à son successeur. Je préférerais un modeste emploi dans un bureau à cette couronne qui écrasera celui qui osera la poser sur son front. Il travaille pour les républicains et fait plus pour eux que toutes les sociétés secrètes de France. Avec beaucoup de réserve, j'ai voulu tenter de donner quelques avis : on a refusé de m'entendre, on se méfie de moi. Ils ne veulent pas voir que mon sort est lié au leur, que leur cause est la mienne. »

En 1830, M. Lagarde, dont j'ai été le médecin, était chef de division du domaine privé. La confiance que le duc d'Orléans avait en lui, l'affection toute particulière qu'il lui portait, étaient connues de tous. Aussi dut-il à cette position d'être choisi par quelques-uns des meneurs pour aller à Neuilly faire part à Louis-Philippe de l'intention où l'on était de lui conférer la couronne : « Je m'y attendais, dit le prince. Les Chambres n'ont, pas plus que moi, le choix d'un autre parti. Le duc de Bordeaux est impossible; les républicains menacent; la moindre hésitation de ma part compromettrait le pays, moi et ma famille. J'accepte pour le salut de tous; j'accepte avec un regret dont je ne parlerai à personne : on n'y croirait pas. Mais, dès ce jour, moi si heureux, si libre, si considéré de tous, je vais me trouver au milieu des partis, où, peut-être, avec les meilleures intentions, je suis destiné à être haï de tous. A la grâce de Dieu! » M. Dupin aîné arriva alors, tout couvert de sueur, car il était venu à pied, ainsi que M. Lagarde. Les routes coupées, barricadées comme les rues, ne permettaient pas la circulation des voitures. M. Dupin (1) était depuis longtemps membre du conseil privé du prince, qui prisait fort ses avis. Il venait faire les mêmes ouvertures que M. Lagarde. Celui-ci se retira immé-

(1) André-Marie-J.-J. Dupin aîné (1783-1865), ami et conseil de Louis-Philippe, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, devint après 1830 procureur général à la Cour de cassation, académicien, président de la Chambre des députés, grand-croix de la Légion d'honneur, et plus tard sénateur.

diatement et laissa à M. Dupin le soin de faire connaître le résultat de cette conférence.

Ce que m'ont dit MM. Oudard et Lagarde, je l'ai entendu dire par d'autres personnes fort en position d'approcher le prince et de connaître ses plus secrètes pensées (1).

Cassin m'a conté qu'il faisait partie de la députation de la Société de la morale chrétienne qui, le 3 août 1830, fut reçue par le duc d'Orléans. Dans le cours de la conversation, le comte de Lasteyrie lui dit : « Monseigneur, ne recevez pas la couronne des mains de la Chambre des députés; elle n'a pas le droit d'en disposer. Faites voter les assemblées primaires, vous tiendrez alors la couronne de la France, et vous éviterez par là bien des embarras, bien des récriminations. » Ce conseil était sage, mais impraticable : tout dépendait de la promptitude des mesures à prendre; la réunion des assemblées primaires entraînait des délais qui pouvaient tout perdre.

Les jeunes gens, les étudiants avaient joué un grand rôle dans la révolution. Les éloges exagérés que leur donnaient les journaux augmentèrent leur présomption, apanage de leur âge. C'est de cette époque que datent les plaisanteries sur ces prétentions juvéniles. Ainsi on établit la classification suivante : de dix à vingt ans, conseil; de vingt à trente, la France; de trente à quarante, perruque; de quarante à cinquante, ganache; à partir de cinquante ans, momie.

Jusque-là, je n'avais pas fait partie de la garde nationale. Je me fis inscrire quand je vis qu'elle était appelée à jouer un rôle, à protéger la paix publique.

(1) Comparez ce propos de Louis-Philippe, à Claremont, en Angleterre, au mois de novembre 1848 : « Hé bien, la vérité c'est que je suis monté sur le trône avec répugnance, avec une sorte de pressentiment de l'avenir, et que pour m'y faire monter il a fallu les instances de tous ceux en qui j'avais foi ; il a fallu qu'on me prouvât que, moi seul, je pouvais sauver le pays des horreurs de l'anarchie. » *(Note de l'auteur.)*

Me voilà donc bien armé, bien équipé, allant tous les soirs aux Tuileries ou au Luxembourg, avec mon bataillon, pour être exercé au maniement des armes et aux manœuvres. La garde nationale était vraiment belle alors, pleine d'ardeur et de bonnes intentions. Toutes les opinions y étaient nécessairement représentées, mais tous étaient d'accord sur un point : réprimer le désordre, contenir les pillards et les perturbateurs. Le service était pénible. Peu de jours se passaient sans que nous ne fussions appelés à prendre les armes. C'étaient des coalitions d'ouvriers, des mouvements plus ou moins républicains. Notre présence suffisait dans les premiers temps pour dissiper les rassemblements; mais enfin il arriva des occasions où nous fûmes forcés de recevoir des coups de fusil et d'y répondre. J'étais dans la compagnie de grenadiers du 4e bataillon de la 10e légion, dont le capitaine était Migneret, imprimeur, ancien capitaine de dragons. Ce bon Migneret n'avait rien de militaire dans sa tenue ordinaire : il était gros, lourd, marchait mal et avait en tout une tournure fort commune; mais il fallait le voir dans des moments critiques, lorsqu'on nous tirait des coups de fusil : il se redressait, portait la tête haute, ses yeux s'animaient, et un nouvel homme se révélait, calme, prudent, nous ménageant comme ses enfants. Il savait toujours nous placer de manière à être exposés le moins possible, tout en nous mettant à même d'agir vigoureusement; il nous ménageait, mais ne nous épargnait pas. Nous avions tous en lui la plus grande confiance, nous le suivions avec entraînement. Dans ces fréquentes escarmouches nous nous étions passablement aguerris, et j'ai remarqué, à cette occasion comme dans plusieurs autres, la facilité avec laquelle le Français se façonne au métier des armes. Les Anglais ne revenaient pas de la rapidité avec laquelle nous nous étions organisés et instruits : ils disaient qu'en deux ans à Londres on n'aurait pas obtenu un semblable résultat. Ce zèle militaire a disparu, et

la garde nationale n'est devenue que l'ombre de ce qu'elle était alors. S'il faut tout dire cependant, quelques-uns dans nos rangs n'étaient pas seulement animés du désir de venir en aide à la société menacée, mais avaient calculé déjà les avantages qu'ils pourraient tirer de leurs services et se firent de la garde nationale un marchepied pour arriver aux emplois et aux honneurs. Il en sera toujours de même.

Lorsque La Fayette parut pour la première fois à la tête de la garde nationale, il fut salué par d'unanimes acclamations. Il parut très sensible à cette espèce d'ovation qui le vengeait des calomnies dont on l'avait abreuvé si longtemps. Ses salons ne désemplissaient pas. M. de Talleyrand, nommé à l'ambassade de Londres, s'y montra pour la première fois de sa vie : il avait l'air un peu embarrassé, lui si fin, si délié qu'il se vantait d'avoir fait mettre dans les traités de 1815 deux virgules qui pouvaient plus tard amener une interprétation à notre avantage.

Le procès des ministres de Charles X (décembre 1830) fut pour la garde nationale un temps de fatigues et de dangers. Nous étions constamment sous les armes, sans cesse harcelés, attaqués, et ne nous défendant que lorsque notre inaction prolongée pouvait nous compromettre. Ce jugement tint pendant plusieurs jours Paris en émoi. On savait qu'il y avait un complot pour enlever les prisonniers lors de leur translation de Vincennes au Luxembourg. Cette translation eut lieu de nuit, par un temps épouvantable. Je commandai une patrouille de grenadiers, et dans ma ronde qui dura deux à trois heures, je rencontrai plus de cinquante patrouilles à pied et à cheval.

M. de Polignac, pendant sa détention à Vincennes, affectait un air rassuré. Un jour que notre bataillon y était de service, il dit à un grenadier de ma compagnie : « Vous appartenez à la 10e légion, c'est celle du faubourg Saint-Germain, c'est la mienne. Quand mon procès sera jugé, je me ferai inscrire

dans votre compagnie, et je m'applaudis d'avance d'avoir de si beaux camarades. »

Des groupes s'étaient formés, la veille de la translation, pour marcher sur Vincennes et enlever les ministres : « Qu'ils viennent! avait dit le brave général Daumesnil, qui commandait le château. Je brûlerai contre eux jusqu'à ma dernière cartouche; je ferai sauter le château, les ministres, la garnison et moi, plutôt que de me rendre! »

J'assistai à une séance de la Cour des pairs, celle où M. de Sémonville fit sa remarquable déposition. M. de Polignac faisait une triste figure au milieu de ses coaccusés : il parlait en hésitant et avait beaucoup de peine à faire comprendre ce qu'il voulait dire. M. de Peyronnet, placé près de lui, lui tournait le dos avec affectation.

M. de Martignac qui, pour la dernière fois, exerça son ancienne profession d'avocat, défendit M. de Polignac avec un courage, un talent, un oubli des injures qui lui firent le plus grand honneur.

Le lendemain de la condamnation, que le peuple appelait l'acquittement des ministres, notre bataillon reçut l'ordre de se porter au pas de course au Luxembourg. La grille de la rue de Tournon était sur le point d'être forcée; nous la dégageâmes et fûmes à notre tour assaillis par une multitude furieuse, mais sans armes, qui fit pleuvoir sur nous une grêle de pierres. Quelques-uns essayèrent de nous porter des coups de couteau, d'autres nous prirent corps à corps. Nous eûmes plusieurs blessés. Nous parvînmes à repousser ces forcenés en chargeant à la baïonnette, mais avec les plus grands ménagements, et nous leur fîmes en tout fort peu de mal. On nous accabla d'injures : « Vous êtes des lâches d'avoir laissé échapper les ministres, vous ne valez pas mieux qu'eux, vous êtes des suisses, des gendarmes, des Polignac. A bas les ministres! A bas la garde nationale! » Une légion de la banlieue vint nous prêter secours et sa vue excita des transports de rage. On les traita de

paysans, de patauds : « Vous sentez le fumier, leur criait-on, vous avez les mains sales, retournez dans vos villages. Soldats manqués, tas de propres à rien! Nos affaires ne vous regardent pas. » Et on chantait *la Marseillaise*, *la Parisienne*, en leur montrant le poing.

A la suite de ces affaires, La Fayette nous passa en revue : « Mes chers camarades, nous dit-il, vous avez eu dans les journées de décembre le courage de l'arme au bras; mais si l'étranger menaçait nos frontières, vous lui feriez voir que vous savez croiser la baïonnette et que vous connaissez la charge en douze temps. »

Comme nous barrions la rue de Tournon, une jeune femme, fort bien vêtue, voulut forcer le passage : « On ne passe pas », lui dis-je. Elle me poussa vivement de côté en me regardant avec un air de mépris : « C'était les ministres qu'il fallait empêcher de passer, et non une pauvre femme comme moi; va, tu n'es qu'un lâche! » Je la laissai passer.

Le nom de Polignac devint un mot injurieux parmi le peuple, à ce point qu'un jugement du tribunal correctionnel de Paris condamna à l'amende un individu qui en avait appelé un autre « Polignac ». Ce jugement, qui alors ne surprit personne, se trouve dans la *Gazette des tribunaux*.

La Fayette, né en 1757, mourut le 18 mai 1834. Il avait, dans ses dernières années, perdu beaucoup de sa popularité. On se plaignait des fausses démarches que lui faisait faire la faiblesse de son caractère. Aussi disait-on à son convoi, qui était très nombreux : « Vive La Fayette mort! » L'histoire dira de lui qu'il aima passionnément son pays, qu'il sut secouer le préjugé de la naissance et de la mauvaise éducation qui en était la suite, qu'il fut toujours homme de bien et grand citoyen. Avec cela, il était brave, spirituel et d'une grande affabilité.

Le pouvoir, au commencement de la révolution,

appartint à qui sut le prendre. Tout ce qui tenait de près ou de loin à la presse de l'opposition arriva d'emblée aux premières places. Je n'en citerai qu'un exemple. M. Barthe, ancien garde des sceaux, vice-président de la Chambre des pairs, premier président de la Cour des comptes, n'était en 1830 qu'un avocat de troisième ou quatrième ordre; il logeait rue des Saint-Pères, 20, dans une maison appartenant à M. Chevassut. Ce dernier était l'un des fondateurs et principaux actionnaires du *Constitutionnel*, journal qui eut, sous la Restauration, une grande influence. En 1830, M. Chevassut devint par son journal et toutes les accointances qui en sont la conséquence, un homme très influent. Ce fut lui qui fit entrer Barthe au ministère. Il en poussa bien d'autres.

A peine le nouveau gouvernement de 1830 était-il constitué que des nuées de solliciteurs s'abattirent sur Paris. On ne rencontrait, dès le matin, dans les rues que des gens affairés, ayant le costume de leur emploi, courant d'un ministère à l'autre. Le 23 août, je me rendis de très bonne heure chez mon compatriote et ancien condisciple Mérilhou (1), secrétaire général du ministère de la justice et plus tard ministre lui-même. La foule était si grande qu'elle remplissait trois salons. On disait que deux garçons de bureau avaient manqué d'être étouffés. Je dus renoncer à m'acquitter près de lui d'une commission dont on m'avait chargé.

Nous eûmes en 1830 les voltigeurs de la République, comme on avait eu en 1814 les voltigeurs de Louis XVIII. On vit arriver de vieux officiers goutteux, rhumatisants, criblés de blessures, demandant à être remis en activité. On eut bien de la peine à leur faire entendre raison.

(1) Joseph Mérilhou, né à Montignac (Dordogne) en 1788, garde des sceaux, pair de France, conseiller à la Cour de cassation, grand-officier de la Légion d'honneur, mort en 1856. Le docteur Poumiès notait déjà, en 1820, que Mérilhou était un « excellent garçon, tout plein de moyens ».

Le général Leclerc, receveur particulier des finances à Châlons, apprit que Mauguin, alors tout-puissant, voulait le remplacer par son frère. Le général accourt chez lui : « Si vous me faites destituer, lui dit-il, je redeviens sous-lieutenant pour me battre avec vous en désespéré. » Le baron Louis, ministre des finances, annonça partout qu'il ne ferait pas de changements et qu'il *nommerait* sans avoir égard aux recommandations.

Louis-Philippe était à peine sur le trône qu'il lui arriva des députations de tous les départements, de tous les arrondissements. Je fis partie de celle de Ribérac (1), présidée par M. de Verneilh-Puyraseau. Dans la courte réponse qu'il fit à l'adresse que nous lui présentâmes, le roi protesta de son dévouement à la France et de son inviolable attachement aux principes de 1789 et de 1830. Au reste, voici à peu près ce qu'il nous répondit :

« Je reçois avec plaisir les sentiments qui sont exprimés dans cette adresse. Je compte sur la garde nationale; elle peut compter sur moi. Avec elle je saurai maintenir l'ordre à l'intérieur et faire respecter notre indépendance à l'extérieur. Je ferai tout mon possible pour réaliser le bien qu'on attend de moi. Partout, dans tous les temps, j'ai rêvé le bonheur de ma patrie. Jeune, je combattis pour elle. Aujourd'hui je ne balancerais pas, s'il le fallait, à lui faire le sacrifice de ma vie. Oui, j'ai dit que la Charte serait désormais une vérité, et cela sera. Rallions-nous tous aux institutions que nous avons jurées! Avec elles la France sera heureuse et forte. Fidélité à tenir mes serments, loyauté dans mes engagements : voilà ce qu'on attend de moi. Cette attente ne sera pas trompée. »

Sa voix était ferme et sonore, sa figure agréable, son maintien assuré. Il avait près de lui la reine,

(1) La députation de Ribérac fut reçue le lundi 15 novembre 1830 par le roi. (*Moniteur* du 18 novembre.)

Madame Adélaïde, une jeune princesse et le duc de Nemours. Le docteur Coudret débita des vers. Des peintres faisaient le portrait du roi pendant qu'il recevait.

Ces députations, composées de trois ou quatre membres, étaient toujours invitées à dîner avec le roi, par un aide de camp. A notre audience, un maire ainsi invité à dîner pour le lendemain, s'adressa directement au roi :

— Sire, dit-il, ma place est retenue ailleurs pour demain matin.

— Eh bien, répliqua le roi en souriant, ce sera pour aujourd'hui, si cela vous convient.

Peu de personnes croyaient à la durée de la révolution ou de l'état de choses qui en avait été la suite. Un soir, M. Hennequin, député légitimiste (1), se fit une assez mauvaise affaire. Je me trouvais dans une société composée en grande partie d'hommes de l'opinion de M. Hennequin. Ce dernier parla beaucoup et eut le malheur de dire que, dès 1830, il avait fixé à quinze ou seize ans la durée du nouveau régime. Ce fut un *tolle* général, les interpellations se croisaient de toutes parts. MM. Berryer, de Genoude et autres offrirent de parier contre cette opinion. Les républicains pensaient et parlaient de même. D'un autre côté, M. de Mailly me disait plus tard : « Je vois avec peine le gouvernement de Louis-Philippe s'affaiblir, parce que Henri V est encore trop jeune pour tenir d'une main ferme les rênes de l'Etat. Il serait à désirer, par ce motif, que les affaires pussent rester dans l'état actuel pendant cinq ou six ans; mais je n'irai point jusque-là. » Il me disait encore : « Je l'avoue à regret, mais l'aristocratie perd chaque jour du terrain. Aussi je mets le plus grand ordre dans mes affaires, afin de laisser le plus de fortune à mes enfants. »

(1) Antoine-Louis-Marie Hennequin (1786-1840), avocat et homme politique.

Le 14 février 1831 au soir, nous prîmes les armes et allâmes au pas de course à Saint-Germain-l'Auxerrois, que des émeutiers dévastaient. Ils renversaient la croix comme nous arrivions, et se dispersèrent en nous voyant. De là, nous nous rendîmes sur la place du Parvis-Notre-Dame, où nous restâmes jusqu'à minuit. Tout était parfaitement tranquille. Nous nous retirâmes en visitant toutes les églises qui étaient sur notre passage; nous ne vîmes rien. C'est cependant peu de temps après notre départ que la place fut envahie et que l'archevêché fut ravagé, détruit de fond en comble.

Le lendemain, 15, jour de mardi gras, nous fûmes sous les armes presque toute la journée. Nous étions campés sur le quai d'Orsay et, au milieu de l'appareil militaire déployé partout, on voyait circuler de nombreuses troupes de masques à pied, à cheval, en voiture; la Seine était couverte de débris de meubles, de tapis, de manuscrits, de livres lacérés, provenant de l'archevêché. Cette belle bibliothèque, si riche en manuscrits, en livres rares et curieux, fit des pertes irréparables. Je retirai de l'eau quelques volumes dépareillés que j'ai encore. Le duc d'Orléans vint nous visiter. Nous le reçûmes avec acclamation. Il promettait déjà ce qu'il fut depuis : un prince accompli et bien digne de regrets (1).

En 1831, on commença à parler du choléra et à se préoccuper de son approche. Le gouvernement envoya une commission en Pologne pour étudier cette maladie. En même temps on créa à Paris une commission centrale et quarante-huit commissions de quartier, qui eurent pour mission de rechercher et de signaler toutes les causes d'insalubrité pouvant favoriser la marche de l'épidémie. Nous visitâmes l'une après l'autre toutes les maisons de nos circonscrip-

(1) Ferdinand-Philippe (1810-1842), fils aîné de Louis-Philippe et de Marie-Amélie, duc d'Orléans et prince royal.

tions respectives. Ce que nous vîmes ne peut s'imaginer : des maisons fétides, délabrées, croulantes; des logements privés d'air et de lumière; des immondices partout; des enfants à demi vêtus, en plein hiver, de vêtements sordides; partout la malpropreté et l'absence complète des choses les plus nécessaires à la vie. Nos rapports et nos procès-verbaux ont fait connaître tous ces faits affligeants, dans les plus grands détails. Selon sa coutume, l'administration a entassé ces documents dans ses cartons. Quelques distributions furent faites et tout fut fini.

En même temps que nous connaissions les ravages du choléra dans les pays étrangers, nous apprenions les saturnales auxquelles se livraient les basses classes du peuple. Tantôt c'étaient des officiers publics, des médecins qu'on avait massacrés, et tantôt des gens innocents qui, sur une accusation d'empoisonnement, avaient partagé le même sort. Nous nous félicitions de ce que nos mœurs, nos habitudes plus douces, notre civilisation plus avancée, nous devaient préserver de semblables violences. Hélas! combien nous étions dans l'erreur! Encore quelques mois, et les mêmes scènes allaient se répéter chez nous, au milieu de Paris.

Chacun, dans l'espérance de se préserver, se munit abondamment d'aromates, de boîtes, de flacons, de sachets, de drogues de toute espèce. Il y avait des gens qui portaient dans leur poche une sorte de pharmacie. On vendait des élixirs préservatifs, curatifs, de convalescence. On plaça dans tous les endroits publics des vases remplis d'eau chlorurée. Cette odeur de chlore nous poursuivait partout. Me trouvant juré en 1832, je demandai au président de faire enlever au moins une partie de ces vases placés en profusion dans la salle d'audience. On ne pouvait pas respirer, et j'ai toujours pensé que l'abus du chlore dut occasionner bien des accidents.

C'est à la fin de mars 1832, par un temps magnifique, un peu frais, que le choléra se déclara à Paris.

Au premier cas, on voulut douter; le lendemain, il s'en présenta plus de cent. Les malades furent transportés à l'Hôtel-Dieu. J'y accourus. J'ai consigné ailleurs mes observations sur cette épidémie. Je me bornerai à dire que les traitements les plus bizarres, les plus opposés, furent employés; que, quel que fût ce traitement, le choléra fit à peu près partout un nombre égal de victimes. Cette maladie a des symptômes si caractéristiques qu'il est impossible de la méconnaître quand on l'a vue une fois.

La plupart des médecins se mirent avec empressement à la disposition de l'autorité municipale. De nombreuses ambulances furent organisées, et nous y étions de service à tour de rôle. C'était une rude tâche que de mener ainsi de front un service public et une clientèle particulière. J'y aurais succombé si je n'avais pris le parti de quitter mon logement à onze heures du soir pour n'y rentrer qu'à six heures le lendemain matin. Je passais deux nuits par semaine à l'ambulance et je ne mettais pas moins de dix-sept à dix-huit heures chaque jour à visiter des malades, trouvant à peine un moment pour prendre mes repas. Avec cette précaution, je fus bien fatigué, mais je pus suffire à tout. Plus d'une fois, je fus menacé, insulté, traité d'empoisonneur; je courus de grands dangers, quelques-uns de mes confrères furent fort maltraités. Un jour, je vis sur la place du Parvis-Notre-Dame une multitude furieuse qui, à plusieurs reprises, tenta de pénétrer dans l'Hôtel-Dieu pour en massacrer les médecins. Combien de fois n'ai-je pas entendu crier à mes oreilles : « A bas les médecins! » Je vis, un autre jour, sur le quai aux Fleurs, un pauvre malade qu'on transportait à l'Hôtel-Dieu sur un brancard : il était déjà cadavérisé. Une troupe d'hommes et de femmes fit arrêter les porteurs et entoura ce malheureux. Un orateur improvisé pérora une demi-heure pour démontrer que c'était un cas d'empoisonnement, que le choléra était un prétexte inventé pour se débarrasser du pauvre monde, que les

médecins et pharmaciens étaient les exécuteurs choisis par le gouvernement, que les fontaines publiques devaient être toutes empoisonnées, etc. Si dans ce moment quelqu'un avait fait connaître ma profession, j'aurais été mis en pièces.

Ainsi que je l'ai dit, il régnait une grande diversité de traitements dans les hôpitaux comme dans la pratique particulière. Le froid, le chaud, les calmants, les excitants furent employés avec des succès et des revers à peu près égaux. Tant que l'épidémie fut à sa période d'acuité, le nombre des morts fut à peu près le même, quels que fussent les moyens employés. De là viennent les milliers de volumes écrits sur le choléra, dans lesquels chacun préconise l'excellence de son traitement. Un jeune médecin, fort instruit, envoyé dans un canton pauvre, où tout manquait, gorgea ses malades d'eau froide à laquelle il ajouta, suivant les cas, un peu de vin du pays et plus tard un peu d'alcool. Il résulte de ses notes et observations tenues avec une grande exactitude que, malgré la violence de la maladie, il ne perdit pas plus de malades qu'ailleurs.

Tout était bizarre et capricieux dans cette maladie. Un quartier, une rue, un côté de rue, telle ou telle maison, étaient ravagées ; tout le reste se trouvait préservé, sans qu'on pût assigner une raison satisfaisante à cette triste préférence. Nous avons vu des habitations, placées dans les conditions les plus défavorables, être épargnées, et les plus beaux hôtels compter autant de malades que d'habitants. Dans la première période de la maladie, pendant les mois de mars, avril et mai, les classes pauvres et nécessiteuses furent surtout maltraitées ; mais à la recrudescence, aux mois de juin et de juillet, la classe pauvre fut épargnée et la classe riche compta bien des victimes.

Je trouve dans mes notes que j'ai vu cent et quelques malades auxquels je n'ai fait qu'une visite, la maladie n'ayant duré que quelques heures. On était frappé subitement, sans aucune indisposition préa-

lable, dans le meilleur état de santé. Une jeune dame, brillante de fraîcheur et de beauté, me fit appeler pour une personne de sa famille légèrement indisposée. Elle ajouta, après m'avoir mis au courant de l'état de cette personne, qu'elle-même ne se trouvait pas très bien. Je n'avais pas achevé d'écrire mon ordonnance que les accidents les plus graves se manifestèrent; deux heures après, elle était morte.

Des vomissements et la diarrhée se produisaient d'abord. Un froid glacial s'emparait de tout le corps qui prenait une couleur bleuâtre, violacée; les yeux s'enfonçaient dans les orbites, la figure prenait une expression sinistre, le patient était cadavérisé; des crampes survenaient dans les jambes et les bras, si douloureuses qu'elles arrachaient des cris de désespoir. Les matières excrétées étaient abondantes, blanches, savonneuses. Le dépérissement, suite de ces excrétions, était si rapide que tel malade, frais et gras le matin, mourait le soir dans un état de squelette.

Le deuil et la consternation étaient partout; les corbillards et autres moyens de transport improvisés étant devenus insuffisants, par l'accroissement du nombre des morts, on eut recours aux fourgons militaires, aux voitures dites tapissières. On y entassait les bières dans un ordre symétrique, jusqu'à une hauteur qui approchait du premier étage des maisons. On recouvrait le tout d'une immense draperie noire, et cette lugubre voiture se rendait au cimetière. Malgré l'emploi de ces moyens, beaucoup de cadavres attendirent longtemps leur tour. Les gens du peuple plaçaient leurs morts sur des civières et les portaient à bras au cimetière, où les règlements relatifs aux inhumations étaient dans ce moment mis en oubli. La journée du 18 avril, je crois, fut la plus meurtrière : le nombre des morts déclarés approcha de deux mille. Les plus braves éprouvaient une légère émotion en pensant au péril qui les menaçait.

La conduite des médecins fut, pendant la durée

du choléra, ce qu'on devait attendre d'eux. A peu d'exceptions près, ils se dévouèrent complètement au service des malades. Les pauvres comme les riches furent soignés avec un zèle et un désintéressement auxquels tout le monde rendit justice. Les ambulances ne cessèrent d'être pourvues de médecins, toujours prêts à se rendre auprès des malades qui réclamaient leurs soins. Aussi l'autorité décida que cent médecins, choisis parmi ceux qui s'étaient le plus honorablement distingués, recevraient une médaille d'or. Plus tard on arrêta que, pour soustraire cette médaille à la cupidité, elle serait en argent; plus tard encore, par la même raison et parce que le choléra était entièrement disparu, cette médaille fut décidément frappée en bronze. Par ordonnance royale du 6 février 1833, une de ces médailles me fut décernée (1). En nous la remettant, on nous annonça que cette récompense serait suivie plus tard d'une distinction plus honorable. — Le choléra était passé; on ne s'occupa plus de nous.

Cette médaille, d'une exécution peu soignée, est d'un grand module. Elle contient beaucoup de noms : le roi Louis-Philippe, le ministre, le préfet; mais rien ne rappelle la cause à laquelle elle est due : il n'y est nullement question du choléra. Sur celle qui m'a été remise, j'ai fait graver *Choléra à Paris, 1832.*

Le 5 juin 1832 eut lieu le convoi du général Lamarque, député de l'opposition (2). Rien n'annonçait les scènes de désordre qui devaient l'accompagner, lorsque vers les cinq heures du soir une grande agi-

(1) Sur la présentation du maire du Xe arrondissement, M. François-Louis Poumiès de la Siboutie, médecin, fut désigné le 26 janvier 1833 par la commission spéciale, pour obtenir la médaille décernée à l'occasion du choléra. La liste des mille personnes nommées par ordonnance royale du 6 février pour recevoir cette médaille sur la proposition de la commission, a été publiée dans le *Moniteur* du 18 mars suivant.

(2) Maximilien, comte Lamarque (1770-1832), général et député, un des chefs de l'opposition.

tation se manifesta dans Paris, et le rappel fut battu dans tous les quartiers. Notre bataillon se rendit au pas gymnastique vers la porte Saint-Martin. Une vive fusillade se faisait entendre. Revenus dans la nuit ou le lendemain, vis-à-vis la rue Aubry-le-Boucher, à la Halle, nous trouvâmes une forte barricade, et nous fûmes accueillis par des coups de fusil qui blessèrent quelques hommes. En rentrant, j'allai à la cour d'assises, car j'étais juré; dix jurés manquaient; il n'y eut pas d'audience et je rejoignis mon bataillon. Nous prîmes position sur la place du Châtelet. Le peuple, qui nous entourait et nous pressait de toutes parts, nous témoigna beaucoup de sympathie; quelques ouvriers nous offrirent même de prendre place dans nos rangs. Le soir, nous parcourûmes les rues Saint-Denis et Saint-Martin, sans faire usage de nos armes bien qu'on fît feu sur nous de plusieurs maisons. Nous fouillâmes quelques-unes de ces maisons et nous fîmes des prisonniers. Les émeutiers que nous avions devant nous avaient, en général, très mauvaise mine, des figures sinistres. Plusieurs étaient ivres; d'autres portaient des bonnets rouges de 93. Parmi eux se trouvaient quelques jeunes gens des écoles et quelques individus portant l'uniforme de la garde nationale. Les insurgés ne ressemblaient en rien à ceux de 1830 : ils étaient du plus bas étage et ne cachaient pas leurs projets de bouleversement et de pillage, s'ils étaient les maîtres. La maison numéro 30, rue Saint-Martin, fut littéralement criblée de balles et de boulets; plusieurs cadavres en encombrèrent la porte. On nous avait disposés de manière que la garde nationale et la troupe de ligne se trouvassent côte à côte. Les soldats nous disaient que sans nous ils auraient hésité à faire feu; l'exemple récent de 1830 leur inspirait des craintes sur le dénouement, mais quand ils virent la résolution de la garde nationale, ils voulaient toujours être devant : il y eut assaut de courage et de générosité. Tout le monde paraissait heureux du dénouement de cette

échauffourée : on venait nous féliciter, serrer nos mains.

Le 8, je retournai à la cour d'assises. La cour délibéra longtemps pour savoir si, par suite de l'état de siège, elle avait le droit de rendre des arrêts. On en référa au garde des sceaux qui répondit affirmativement. Dans la soirée, je vis des bataillons du Loiret et de Seine-et-Marne qui accouraient au secours de Paris.

Le 10, eut lieu une grande revue, où le roi fut bien reçu. Nous fîmes apporter du pain et du vin sur le boulevard, que nous partageâmes avec la troupe de ligne. On criait à tue-tête : « Vive le roi! A bas les chouans, les anarchistes! » La conduite de la garde nationale eut une grande influence. Les étrangers apprirent à l'apprécier.

Le vieux docteur Portal (1), avec lequel j'ai vécu en très bons rapports pendant plus de vingt ans, m'a raconté plusieurs traits de sa vie que je rapporterai ici. On peut les lire avec quelques variantes dans son éloge prononcé par Parisot à la séance de l'Académie de médecine du 2 septembre 1834; cette circonstance ne m'empêchera pas de les mentionner.

Il était né en 1742 à Gaillac (Tarn) et mourut à Paris en 1832. Il était grand, élancé; sa figure fine et expressive avait une grande ressemblance avec celle de Voltaire, et il aimait à se l'entendre dire. Sa grande clientèle n'empêcha pas ce travailleur infatigable de publier de nombreux travaux, dont quelques-uns resteront dans la science.

Il partit de chez lui pour venir à Paris en 1765, frais émoulu docteur à Montpellier. Il eut pour compagnons de voyage un jeune abbé qui rentrait au séminaire, et un jeune étudiant en droit qui venait

(1) Antoine Portal, membre de l'Académie des sciences, professeur de médecine au Collège de France et d'anatomie au Jardin des Plantes, premier médecin de Louis XVIII et de Charles X, l'un des fondateurs de l'Académie de médecine.

continuer ses cours. Le voyage se fit à pied, gaiement et lestement. A mesure qu'on approchait de Paris, on faisait les plus beaux projets :

— Moi, disait l'abbé, je ne demande que d'être un jour archevêque de Paris !

— Moi, garde des sceaux ou tout au moins procureur général ! dit l'étudiant en droit.

— Et moi, premier médecin du roi ! dit Portal.

On arriva à Paris, toujours construisant des châteaux en Espagne. Le temps marcha et réalisa ces folles espérances. Nos trois amis devinrent ce qu'ils avaient rêvé : l'abbé Maury cardinal-archevêque de Paris, Treilhard membre du Directoire, et Portal premier médecin des rois Louis XVIII et Charles X.

Portal reçut un jour la visite de Vestris qu'il venait de soigner dans une maladie grave : « Mon cher docteur, je ne vous offre pas d'argent, vous le refuseriez ; entre artistes on ne se doit que de la reconnaissance, et pour vous montrer la mienne il faut que je vous dise que vous avez fort mauvaise grâce en marchant et en entrant dans un salon. Je vous donnerai quelques leçons qui vous feront acquérir tout ce qui vous manque. Voyons, commençons ! » Portal eut beaucoup de peine à refuser la leçon. Dès ce moment, il perdit beaucoup dans l'esprit de Vestris.

Portal, dont j'ai suivi les cours au Collège de France, avait toujours un très nombreux auditoire. Il entremêlait des matières diverses qu'il savait rattacher à la science médicale. On apprenait beaucoup avec lui.

Il recevait beaucoup de monde. Ses jeudis étaient très suivis. On voyait dans son salon presque toutes les illustrations contemporaines. Le peintre Gérard (1) s'y montrait sous les rapports les plus avantageux : il causait de tout et avec tous, avec une admirable facilité. Son instruction était immense ; tous les sujets lui étaient familiers. Son regard était

(1) Le baron François Gérard (1770-1837).

fier, et en même temps fin et scrutateur; tout le monde ne pouvait pas le soutenir. Il parlait peu peinture. Si cependant il rencontrait un interlocuteur digne de l'entendre, alors il s'animait, et sa parole peignait comme son pinceau.

Le baron Gros (1) y venait aussi assidûment. Il fut si affecté de la critique brutale qu'on fit de son tableau *Hercule et Diomède*, en 1835, qu'il ne songea plus qu'à se détruire et alla se noyer dans une mare du bois de Meudon. Son beau tableau de *la Bataille des Pyramides* fut refusé à l'Exposition de 1810 : le véritable motif fut que la belle figure de Murat dominait celle de Bonaparte; la médiocrité du tableau fut le motif allégué. Gros pensa en mourir de douleur. Plus de vingt ans après, il disait devant moi : « Si je devais éprouver encore une semblable injustice, je me tuerais ! »

Brillat-Savarin (2) était très lié avec Portal et manquait rarement à ses soirées. C'était un homme très spirituel. Sa gaieté, ses plaisanteries de bon goût le faisaient rechercher. Portal, qui était d'une sobriété d'anachorète, était surtout exposé aux innocentes épigrammes de Brillat-Savarin, célèbre gourmet et gourmand. Son ouvrage *la Physiologie du goût* eut un succès prodigieux. Tout le monde voulut le lire. Un jour que je lui en faisais compliment : « Hélas ! me répondit-il, cet ouvrage n'est que l'ombre de ce qu'il aurait dû être. Mon manuscrit m'a été volé; il m'a fallu recommencer, chercher dans mes souvenirs, mettre à contribution les réminiscences de personnes auxquelles je l'avais communiqué. Malgré tous mes efforts, plusieurs chapitres ont été perdus. »

Chez Portal, je voyais aussi Gohier, membre du Directoire au 18 brumaire (3). Bonaparte le joua, le

(1) Ant.-Jean, baron Gros (1771-1835).

(2) Gastronome et magistrat (1755-1826). *La Physiologie du goût* parut en 1825. Cf. l'article de M. Fernand Laudet dans *la Revue hebdomadaire* du 25 juillet 1908.

(3) Louis-Jérôme Gohier (1746-1830), homme de loi, ministre de

trompa, et plus tard, se moqua cruellement de sa crédulité. De là est venue la défaveur qui pèse encore sur Gohier, à l'endroit de la capacité. Je l'ai beaucoup connu et je puis assurer que c'était un homme plein d'esprit, de connaissances acquises, de bonté et de loyauté. Sans doute il lui manquait les qualités qui font le diplomate, l'homme d'État; Talleyrand n'en aurait pas voulu pour son valet de chambre. Mais tous ceux qui l'ont connu savent tout ce qu'il valait. Et cependant il est fatalement condamné par l'Histoire!

Louis-Philippe savait où était la duchesse de Berry, et certes il ne voulait point la faire arrêter. Il lui dépêcha M. Carlier, chef de la police municipale de Paris (1), pour l'engager à quitter la France. Elle s'y refusa obstinément : « Dites à Louis-Philippe, répliqua-t-elle à M. Carlier, que dans deux mois je pourrai vous charger pour lui de la même mission! »

Le parti légitimiste fut abasourdi en apprenant la grossesse de Madame. On n'en convenait pas devant les profanes; mais en famille, les portes bien fermées, on la traitait durement. De mauvais plaisants prétendaient qu'en se voyant enceinte, elle se serait écriée en tapant du pied : « Si je savais quel est le maladroit qui a fait cela! »

La duchesse fut arrêtée à Nantes. Pour la sortir de sa cachette, il fallut la tirer par les pieds. Elle était noire et couverte de suie, comme un ramoneur. Quatre personnes se trouvaient dans ce réduit, où deux auraient été fort gênées. Un chapeau avait servi de réceptacle pour *tout faire*. Lorsque la duchesse se fut débarbouillée et habillée, elle manifesta beaucoup de gaieté et se montra fort aimable à l'égard du gé-

la Justice en 1793, dernier président du Directoire exécutif, ensuite consul à Amsterdam, auteur des *Mémoires d'un vétéran irréprochable de la Révolution* (1825, 2 vol. in-8°).

(1) Pierre Carlier (1799-1858), chef de la police municipale, puis préfet de police.

néral Drouet d'Erlon. Il commandait à cette époque la 12e division militaire à Nantes, et devint plus tard maréchal de France. C'est de lui que je tiens les particularités relatives à l'arrestation de Marie-Caroline.

Cette même année 1832, j'avais été juré. Je placerai ici quelques incidents d'un procès célèbre, qui nous occupa pendant huit jours. L'accusé, nommé Benoît, avait vingt-deux ans. Sa figure était douce et timide, sa mise simple et élégante, sa tenue celle d'un homme habitué à la bonne société. Il s'exprimait bien. Sa famille tenait un rang honorable à V..., où son père était juge de paix; son frère était juge d'instruction. Il était tendrement aimé de sa mère, dont il était le plus jeune enfant. Il avait été élevé au petit séminaire de Reims, où ses progrès avaient été peu marqués, mais où sa conduite avait été très régulière. Il vit un soir son père mettre en rouleaux une somme de 20 000 francs en or. Deux jours après, M. Benoît partit pour un voyage de courte durée, et le lendemain de son départ on trouva Mme Benoît assassinée. Elle portait au cou une large blessure faite avec un instrument tranchant; son corps baignait dans une mare de sang. Les 20 000 francs avaient disparu. Un charcutier voisin fut immédiatement arrêté : cet homme était brutal et violent; la veille, à la suite d'une légère discussion avec Mme Benoît, il l'avait menacée d'un long coutelas fraîchement émoulu qu'il tenait à la main. Ce couteau, au moment de l'arrestation, fut trouvé tout sanglant dans une place autre que celle où on le déposait habituellement. Cet homme traduit devant la cour d'assises ne dut son salut qu'à la cour, qui, suivant la loi alors en vigueur, fut appelée à départager le jury. Rendu à la liberté, il tomba dans la mélancolie; on craignit pour ses jours; son corps se courba, ses cheveux blanchirent, il ne sortit plus de chez lui qu'à de rares intervalles. Cependant le jeune Benoît avait été envoyé à Paris pour y terminer ses études. Il se lia

intimement avec un mauvais sujet nommé Formage, et se livra avec lui à des excès de toute espèce. Les dépenses qu'ils firent ainsi furent très considérables. Benoît payait toujours; il fournit même un peu d'argent à son ami. Bientôt ils n'eurent qu'une chambre, qu'un lit, et ne se quittèrent plus. Enfin, dans un moment d'épanchement, après de copieuses libations, Benoît confia à Formage que c'était lui qui avait assassiné sa mère et pris les 20 000 francs. Peu de jours après, il lui annonça que n'ayant plus d'argent, il allait partir pour V..., où il espérait en obtenir de son père. Formage, impatient de sa longue absence, lui écrivit une première lettre où, par *post-scriptum*, il le priait de lui envoyer de l'argent. Cette lettre, restée sans réponse, fut suivie d'une seconde plus pressante, puis d'une troisième où il menaçait de le dénoncer si l'argent demandé n'arrivait pas.

Benoît, on n'a jamais su de quelle manière, se procura de l'argent et arriva à Paris. Il courut chez son compagnon, et la joyeuse vie recommença. Un jour, ils se rendirent tous les deux à Versailles, demandèrent une chambre à l'hôtel des Réservoirs et se firent servir un copieux déjeuner. Quelques instants après, Benoît sortait seul, annonçait que son ami dormait, et qu'en attendant le dîner, qu'il commandait pour six heures, il allait se promener dans le parc. On ne le revit plus. A sept heures, le maître d'hôtel n'entendant aucun bruit dans la chambre, frappait à plusieurs reprises sans obtenir de réponse. Le commissaire de police fut averti. On força la serrure. Un spectacle horrible s'offrit aux regards : Formage était étendu sur le carreau, au milieu d'une mare de sang; le papier des murs présentait de larges taches dessinant la forme des mains. Le cadavre avait au cou une large blessure produite par un instrument tranchant. La justice fut bientôt sur les traces du coupable : Benoît fut arrêté. On revint alors sur la mort de sa mère; l'identité des deux blessures était complète. Benoît parut devant nous avec la figure

juvénile et calme, assisté de son père et des autres membres de sa famille. Il était défendu par Me Crémieux. A la première nouvelle du crime, le charcutier se porta partie civile : « Enfin, disait-il en pleurant, je prouverai que je ne suis pas un assassin, je pourrai relever la tête. » Chaix-d'Est-Ange fut chargé de sa cause. Sous sa candeur et sa timidité apparentes, Benoît se montra fort adroit, astucieux même. La déposition du charcutier fit grande impression; il termina en disant avec simplicité : « Je ne désire point la mort de ce jeune homme. Ce que je demande, c'est que ma justification soit pleine et entière, dussé-je mourir une heure après. Car il faut que vous le sachiez, messieurs : quoique j'aie été acquitté, on n'a pas voulu croire à mon innocence; on me fuit, et en parlant de moi, on dit « l'assassin ».

Crémieux déploya un grand talent dans la défense, mais les preuves étaient accablantes, sa cause était perdue d'avance. Chaix-d'Est-Ange fut superbe; sa parole fut si prenante que Benoît éperdu, le visage baigné de sueur, se leva en criant : « Ma mère, ma mère, dis-lui que cela n'est pas vrai! — Assassin, ne m'interrompez pas, » lui dit l'avocat, et Benoît retomba affaissé sur son banc. Il fut condamné au supplice des parricides et reconduit dans sa prison plus mort que vif.

Ce procès révéla l'existence de maisons infâmes où il se passait d'affreuses scènes de débauche. C'étaient ces maisons et les individus qui s'y rencontraient, que Benoît recherchait surtout.

C'était un terrible moment pour moi. Dès le point du jour, je visitais mes malades très nombreux à cause du choléra. Je courais au Palais remplir mes fonctions de juré; et le soir je prenais les armes, ayant à peine le temps de manger. Il arriva un jour que, pendant l'audience, le feu se rapprocha tellement de nous que les balles venaient frapper les vitres et les murs de la salle où nous étions réunis. Cédant à la force, le président leva l'audience. J'allai

rejoindre mon bataillon. Nous revînmes prendre position dans la rue Aubry-le-Boucher, dont peu d'heures auparavant nous avions enlevé la barricade. Nous fûmes vivement attaqués; mais chacun fit son devoir et nous en fûmes quittes pour un petit nombre de blessés, quelques-uns grièvement. En voyant ainsi de paisibles citadins qui, pris isolément, n'avaient pas plus de courage qu'il ne faut, se comporter convenablement devant le feu, j'ai souvent pensé qu'il y a une sorte de courage qui a besoin de circonstances données pour se produire. Dans une réunion d'hommes sous les armes, il y a une sorte d'action et de réaction exercée les uns sur les autres : nul ne veut passer pour lâche et chacun fait bravement son devoir.

Pendant le temps que durèrent mes fonctions de juré, je fus frappé de l'ardeur avec laquelle les dames recherchent les drames de la cour d'assises, dont elles assiégeaient les portes dès le matin. Souvent elles y passaient la journée entière et y prenaient leurs repas. Dans l'affaire Benoît, bien que l'arrêt ne fut rendu qu'à une heure avancée de la nuit, elles ne quittèrent pas la place.

Les années qui suivirent la révolution de 1830 furent désastreuses pour Paris. La noblesse, propriétaire des plus grands hôtels, jouissant de gros traitements à la cour de Charles X, ne pardonna pas à Paris cette révolution. Par un accord tacite, chacun s'en tint éloigné le plus possible et, pendant le court séjour qu'il était forcé d'y faire, il bornait sa dépense au strict nécessaire. La comtesse de Gouvello me disait : « Je me reproche jusqu'au pain que je mange à Paris. » J'ai entendu le duc de Luxembourg-Montmorency terminer ainsi une conversation politique à laquelle j'avais pris part : « Pour mon compte, je m'applaudis d'être célibataire et de ne pas laisser de postérité. Il n'y a plus de place pour nous dans ces temps nouveaux. Nous avons fait notre temps, et le monde n'a plus besoin de nous. La

gloire de nos aïeux souffrirait de voir leurs descendants dans une position et dans une fortune indignes de leur nom. Aussi c'est avec satisfaction que je vois chaque jour s'éteindre une de ces nobles races de l'ancienne monarchie. »

L'opposition du parti légitimiste était complètement antinationale. Au mois de novembre 1832, j'étais dans une maison où l'on parlait de l'arrestation de la duchesse de Berry à Nantes. Je m'avisai de dire que sa conduite était d'une extravagante et d'une folle. Je crus que le plafond de la salle allait s'écrouler sur moi : « Oui, s'écria la comtesse C..., j'espère enfin que les puissances étrangères vont entrer en France et se partager son territoire, afin qu'il n'existe plus de traces de ce perfide pays. — Madame, lui dis-je, voilà au moins de la franchise; je sais bien que tout votre parti pense comme vous, mais il ne s'exprime pas si nettement. »

J'eus occasion d'assister plusieurs fois à des séances saint-simoniennes. Les adeptes de cette religion improvisée étaient des jeunes gens instruits, enthousiastes. Plusieurs d'entre eux avaient appartenu aux Ponts-et-chaussées, au Génie, aux professions scientifiques, à l'Ecole polytechnique. C'est avec un grand sentiment de pitié que je les entendis prêcher : c'étaient des discours d'illuminés, des utopies, des rêves d'un homme en délire, et, s'il faut tout dire, incompréhensibles pour moi la plupart du temps. Ce que j'ai pu en saisir m'a paru être une réalisation de la république de Platon, combinée avec le retour à la vie primitive, naturelle ou sauvage.

J'ai beaucoup connu leur dieu Saint-Simon (1). Il demeurait alors rue de Richelieu, où il vivait très retiré, servi par un domestique qu'on appelait Catalan. Son appartement était un modèle parfait du

(1) Claude-Henry de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825), économiste et philosophe, chef des saint-simoniens.

désordre le plus complet. Il n'avait pas une chaise, pas un fauteuil qui ne fût encombré; il en était de même de tous ses meubles. Sur son bureau on voyait les choses les plus disparates : des livres, des papiers, des croûtes de pain, du linge sale, des bouteilles de formes diverses. Sa conversation roulait toujours sur les réformes à opérer, les améliorations à faire, et sur des théories gouvernementales. En tout il était bien le maître et le patron des saint-simoniens que j'entendis prêcher plus tard. Il faut cependant lui rendre la justice qu'il était un peu moins fou qu'eux. Il avait pour compagnie habituelle un M. Arnaud Baculard que tout Paris connaissait, homme aimable et liant, recherché pour son esprit et son inépuisable gaieté. A chaque nouvelle connaissance qu'il faisait, il empruntait un écu. Aussi disait-on de lui qu'il devait cent mille écus à cent mille personnes.

L'abbé Châtel, fondateur de l'Eglise catholique française, était, au moment de la Révolution de 1830, aumônier dans un régiment à Périgueux. Comme une dévotion exagérée était alors un moyen de se faire remarquer, l'abbé était d'un rigorisme extrême et, de plus, il passait pour être l'espion du colonel. Aussi, en apprenant les événements de Paris, les soldats s'empressèrent de l'expulser. Il vint à Paris, où je le vis pour la première fois chez l'abbé Lacalprade. C'était un homme d'une taille moyenne, à la figure vulgaire et sans expression, aux paroles obséquieuses. Sans le connaître et à première vue, il ne me convint pas. Il espérait obtenir de l'archevêque de Paris d'être employé dans son diocèse. Le moment n'était pas favorable : il n'obtint rien. Alors il rompit brusquement avec le clergé, fit afficher des placards où il exprimait son opinion sur la Révolution, sur la conduite des prêtres, sur les nouveaux devoirs qui leur étaient imposés. Il annonça qu'il administrerait *gratis* tous les sacrements et qu'il logeait rue des Sept-Voies, où on le trouverait tous les jours. Voilà le com-

mencement de cette Eglise. J'ai assisté parfois aux offices dans les chapelles qu'il ouvrit successivement (1). C'était plutôt un spectacle où l'on venait par curiosité, qu'un lieu consacré à la prière. On y disait, le matin, une messe en français, qui, à cela près, n'était autre chose que la messe de nos prêtres. Aux offices du soir, on chantait des cantiques, des psaumes en français, se rapprochant en tout des cérémonies catholiques. A certaines fêtes, on le rencontrait promenant une nombreuse troupe d'enfants des deux sexes, auxquels il avait fait faire la première communion; ces enfants étaient pavoisés de rubans tricolores. Le scandale fut au comble lorsque Châtel voulut recruter son clergé. Il reçut tous les prêtres que leur inconduite avait fait interdire, des hommes ignorants, tarés, aux visages et aux manières vulgaires. Châtel était sans moyens : il s'exprimait d'une façon incohérente et emphatique. Les moqueries et l'indifférence firent bientôt justice de cette Eglise universelle. Hommes et choses rentrèrent dans l'oubli après une existence de cinq ou six ans. Aujourd'hui il n'en est plus question. On m'a dit que Châtel avait été plus tard directeur d'un bureau de poste.

Les deux premières années qui suivirent 1830 furent le bon temps des restaurateurs. Jamais on ne vit tant de repas de corps, de banquets patriotiques. Pour mon compte, j'ai assisté au banquet périgourdin, présidé par Mérilhou (2), au banquet du dixième ar-

(1) D'abord rue des Sept-Voies, et ensuite rue de la Sourdière, rue Saint-Honoré, rue de Cléry, boulevard Saint-Martin, rue de Fleurus et rue du Bac. Toute cette odyssée a été contée avec verve par M. Georges Montorgueil. (*L'Eclair* du 20 septembre 1906.)

Ferdinand-François Châtel, né à Gannat en 1795, mort à Paris en 1857, s'était proclamé primat des Gaules.

(2) Ce banquet, qui compta quatre-vingt-trois convives, eut lieu le 30 septembre 1830. Les députés étaient par arrondissements. Le futur garde des sceaux Mérilhou y prononça un beau discours sur la régénération de la France.

rondissement présidé par Villemain, au banquet des médecins du même arrondissement (1), au banquet de la dixième légion; j'en passe et des meilleurs, sans compter ceux dont je refusai de faire partie. Il fallait voir comme, après boire, les toasts pleuvaient avec applaudissements, musique et roulements de tambour : *A la Liberté! — A la Fraternité! — A l'affranchissement, à l'union des peuples! — A nos pères de 89! — A la cartouche citoyenne! — Aux baïonnettes intelligentes*, etc. Le maréchal Soult, habitant le dixième arrondissement, assista à notre banquet et répondit au toast qui lui fut porté, par un discours simple et convenable.

Ce brave et vénérable maréchal, qui a été si souvent ministre depuis 1830, avait contre lui toute la presse d'opposition dès qu'il faisait partie du cabinet, et ne rentrait en grâce que le jour où il se retirait. Etait-il ministre! *Le National* ou tout autre journal prouvait jusqu'à l'évidence qu'il avait perdu la bataille de Toulouse. Rendait-il son portefeuille! *Le Constitutionnel* établissait dans deux colonnes qu'il avait gagné la bataille de Toulouse.

Chaque révolution amène dans Paris quelque changement dans les noms des rues. En cela comme en toute autre chose, 1830 se montra très modéré. Peu de rues changèrent leur nom. La rue de Bourbon reprit celui de rue de Lille, que le clergé et les légitimistes refusent de lui donner. Récemment, j'étais témoin pour un baptême. A l'église, on demanda au père : « Où demeurez-vous? — Rue de Lille. — Rue de Bourbon, » reprit le prêtre sacristain. A la mairie, même question : « Où demeurez-vous? — Rue de Bourbon. — Rue de Lille, » reprit l'employé, avec raison, car les rues ont des noms légaux qui sont

(1) Le dixième arrondissement, dont la mairie était rue de Verneuil n° 13, comprenait alors les quartiers du faubourg Saint-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin et des Invalides.

imposés par l'autorité compétente. Il n'est permis à personne d'en donner d'autres.

J'ai entendu souvent parler de la parcimonie, de l'avarice du roi Louis-Philippe. Je puis assurer que jamais accusation ne fut plus fausse. Appelé à visiter beaucoup de malheureux, je fus étonné des secours de toute espèce qu'ils obtinrent de la famille royale.

Sous la Restauration, la grande aumônerie était, il est vrai, richement dotée par la liste civile; mais il fallait d'abord payer le grand aumônier, son secrétaire, un personnel considérable, car ses bureaux ressemblaient à ceux d'une préfecture. Les fonds restés libres après ce prélèvement étaient absorbés par des intrigants, soi-disant pauvres honteux, hypocrites, émigrés, prêtres, dévots, vieux chevaliers de Saint-Louis, etc. Les malheureux véritables ne recevaient qu'une bien petite part.

La maison de Louis-Philippe était bien tenue. Tous les étrangers de distinction étaient reçus à sa table, et il ne se passait pas de semaine qu'il ne donnât de grands dîners d'apparat, où figuraient successivement tout ce que la France comptait d'hommes distingués. Les fêtes des Tuileries, d'Eu, de Fontainebleau, de Versailles étaient dignes d'un grand roi. Peut-être cependant y eut-il quelque chose de trop bourgeois dans certaines mesures d'ordre et d'économie!

Les détracteurs de Louis-Philippe l'ont appelé épicier et lui ont reproché de ne pas aimer les arts. Il suffit d'avoir eu avec lui une conversation d'une demi-heure pour se convaincre du contraire. Je l'ai entendu dire, en parlant de Versailles, qu'il savait parfaitement qu'un grand nombre de toiles médiocres n'auraient pas dû y être admises; mais, disait-il, elles sont là, en attendant mieux. Et véritablement, plusieurs bons tableaux sont venus remplacer de mauvaises croûtes. D'ailleurs, ajoutait-il, il y a tel mauvais tableau qui est d'un grand prix sous le rapport

historique et qui doit être conservé. L'hiver, Louis-Philippe vint au moins deux fois la semaine visiter les galeries du Louvre. Il était passionné pour les chefs-d'œuvre des diverses écoles qui y sont accumulés. Il ne passa jamais dans la galerie d'Apollon, dont la restauration est suspendue depuis trente ans, sans témoigner son mécontentement : « Quand nous serons plus riches, dit-il tristement, nous ferons terminer cette restauration. » J'ajouterai, à ce sujet, qu'il y a de nombreuses parties au Louvre qui n'ont jamais été finies; plusieurs pièces ne sont pas plafonnées, elles sont garnies de lattes qui attendent les plafonds depuis près de deux siècles.

Louis-Philippe aimait beaucoup la vie de famille. Tout le monde autour de lui avait l'air heureux; tout respirait la paix, la concorde et l'affection la plus vive pour le roi et la reine.

Il a toujours été très accessible et parlait volontiers affaires. Dès 1824, il s'était beaucoup occupé de constructions, de réparations. On fit tout ce qu'on put pour l'empêcher de terminer le Palais-Royal; rien n'y fit : en cela il eut raison. Les divers châteaux ont absorbé des sommes énormes. Toute son indemnité sur les millions attribués aux émigrés y a passé. Devenu roi, il se livra plus que jamais à sa manie de bâtir, de réparer. Aussi la liste civile fut très obérée. Il est, du reste, impossible de trouver un homme plus loyal, plus probe que ce prince; il était d'une bonté sans égale et réunissait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Il aimait qu'on lui parlât librement. A ce propos, Philarète Chasles qui, en 1838, accompagna le maréchal Soult en Angleterre, à l'occasion du mariage de la reine Victoria, m'a dit qu'à son retour il obtint une longue audience du roi (1). La conversation roula constamment sur la politique.

(1) Philarète Chasles (1798-1873), littérateur et critique. — Il est piquant de lire dans ses *Mémoires* (t. I, p. 295) le récit de la première entrevue de Chasles avec Louis-Philippe avant le départ de l'ambassade de Soult.

Le roi engageait toujours Ph. Chasles à lui parler librement. Il usa largement de la permission, sans que le roi en témoignât la moindre contrariété.

Je tiens de M. Fouquier, son premier médecin (1), que plus d'une fois il a été étonné de ses immenses connaissances. Dans sa première jeunesse, Louis-Philippe a étudié la médecine et la chirurgie sous Desault, chirurgien de l'Hôtel-Dieu. Il portait habituellement une lancette dans sa poche; il aimait à raconter que dans le temps de sa vie errante, cette lancette lui avait été très utile dans des cas pressants. Ainsi, en 1839, il s'en servit fort adroitement pour saigner, sur la route de Compiègne, un de ses piqueurs, nommé Weber, qui venait d'être frappé d'apoplexie. Certainement les annales anciennes ou modernes n'offrent pas de fait semblable.

Il était d'une grande sobriété. Il mangeait beaucoup de soupe, d'un ou deux plats, peu ou point de dessert, ne buvait que de l'eau coupée d'un peu de vin. Dans la saison, il faisait une énorme consommation de raisin; pendant trois ou quatre mois, c'était la partie la plus importante de sa nourriture. Il vivait uniquement de ce fruit, ou peu s'en fallait. Aussi en avait-il toujours un panier dans sa chambre ou dans son cabinet.

Feu le docteur Marc, son médecin avant M. Fouquier, son ami pendant bien des années, m'a conté que, lui donnant quelques conseils sur sa santé, il lui avait entre autres choses recommandé une grande tranquillité d'esprit (2) :

— Mon cher docteur, lui dit le roi, j'ai l'esprit aussi calme que dans les temps ordinaires. J'ai la croyance que je suis nécessaire à mon pays; je puise dans cette conviction le courage, la ferme résolution

(1) Pierre-Eloi Fouquier (1776 1850), professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine.

(2) Charles-Chrétien-Henri Marc (1771-1841), premier médecin du roi Louis-Philippe.

de braver tout pour répondre à la confiance de mes concitoyens.

Dès mon arrivée à Paris, j'avais été très bien accueilli par M. Granger, alors propriétaire de la terre d'Escoire près Périgueux, auquel mon oncle m'avait recommandé. Je dînais chez lui une fois la semaine et j'y voyais, outre bon nombre de Périgourdins, une foule d'hommes tenant un rang distingué par leur fortune, entre autres Boursault.

Boursault, ancien acteur de province, puis membre de la Convention (1), avait une fortune considérable gagnée dans diverses spéculations, notamment dans les boues et dans les poudrettes de Paris. Il disait souvent : « J'ai deux fils. J'en ai mis un dans les boues, l'autre dans les poudrettes, et je leur ai dit : « Faites votre chemin. »

Il fit, en 1835, un voyage en Italie. Il m'a dit que la police autrichienne y est si tracassière qu'elle dépasse l'Inquisition. Il fut voir à Milan le consul de France qui, pour première parole, lui dit : « Parlez bas. On sait que vous êtes chez moi. Voyez ce monsieur qui passe sous mes fenêtres, ces deux autres un peu plus loin; ce sont vos espions et le mien. Nous allons sortir, ils ne nous perdront pas de vue. »

Ce même Boursault nous racontait que sa femme avait été accouchée deux fois par... un conseiller-maître à la cour des comptes, fort honnête homme, humain, bienfaisant, et de mœurs irréprochables. Il s'appelait M. Lelong et mourut au commencement de la Révolution. Il avait la manie singulière d'être passionné pour l'art des accouchements. Il avait lu quelques livres, suivi quelques cours et passait pour être très heureux dans sa pratique. Apprenait-il le mariage d'un ami, d'un voisin, d'un fournisseur de sa maison, il se proposait pour accoucher la jeune femme, et on ne demandait pas mieux. Il accoucha

(1) J.-F. Boursault, né et mort à Paris (1752-1842).

Mme Boursault avec beaucoup de soin, de complaisance et de bonheur. Il va sans dire qu'il eût regardé comme une injure grave l'offre d'honoraires. Bien plus, avec les malheureux il pourvoyait à tout sans regarder à la dépense, car il avait une belle fortune. Il était très aimé, et sa mort fut un deuil pour tout le quartier du Temple qu'il habitait.

Le 28 juillet 1835, j'étais sur le boulevard Saint-Martin, regardant les différents corps de l'armée et de la garde nationale dont le roi passait la revue. Tout à coup une vive agitation, une espèce de terreur se manifesta sur tous les visages. Quelques personnes, sans savoir pourquoi, tentèrent de fuir. On sut bientôt que ce mouvement était occasionné par l'attentat de Fieschi contre le roi et qu'un maréchal (1) avait été tué. En continuant d'avancer, je rencontrai le docteur Boulard, taché de sang, qui me donna de plus grands détails : il avait aidé à relever et à panser des blessés. Le roi, en repassant, fut acclamé par des vivats qui lui prouvèrent qu'on sentait tout le prix de sa conservation. Quand on connut le nombre et la qualité des morts, la tristesse fut générale. Pendant plusieurs jours, la foule se porta sur le lieu de l'événement. Je vis sur les arbres du boulevard, sur les murs du café Turc qui se trouvait en face de la machine infernale, l'empreinte des projectiles dont elle était chargée.

Je visitai l'église Saint-Paul, la chapelle ardente où étaient exposées les quatorze bières des victimes. Enfin, le 5 août, eut lieu le convoi. Je le vis sur le boulevard Saint-Martin. C'est, je crois, la cérémonie funèbre la plus émouvante que j'aie vue mériter ce nom à Paris : elle était tristement belle, imposante, remarquable surtout par la tenue convenable de la foule si bruyante et si animée dans de semblables occasions.

(1) Le maréchal Mortier (1768-1835), duc de Trévise, ancien ministre, grand chancelier de la Légion d'honneur.

Plusieurs ne purent s'empêcher de verser des pleurs en voyant défiler ces quatorze chars. Le premier contenait le corps de cette jolie personne de quatorze ans, frappée mortellement sous les yeux de ses parents; sur le dernier était le corps du brave maréchal Mortier épargné par la mitraille pendant vingt-cinq ans de guerre sanglante.

Le 15 septembre 1835, j'assistai à une séance publique d'homœopathie présidée par Hahnemann qui est le fondateur de cette doctrine. Il fit lire son discours par un de ses disciples les plus zélés. Il disait en substance : « Je remercie le gouvernement français de ce qu'il a bien voulu m'autoriser à professer publiquement ma doctrine; je viens prêcher une science divine et ruiner une médecine homicide, qui pèse sur les hommes depuis trop longtemps; j'éprouve un sentiment d'orgueil en pensant que je suis l'humble instrument dont la Providence a bien voulu se servir pour opérer cette mémorable réforme; venez à moi, jeunes élèves, etc. »

Hahnemann avait alors quatre-vingts ans (1); sa taille était moyenne, sa figure peu expressive, ses yeux ternes et fixes, son front bas et déprimé. Rien dans ce visage n'annonçait le génie dont ses élèves enthousiastes l'ont gratifié. Sa doctrine ne fut acceptée que par des hommes sans valeur, des médecins sans clientèle.

Tous les quinze ou vingt ans, l'Allemagne nous expédie ainsi un de ses hardis novateurs, toujours assurés de trouver en France aide et protection. Je ne citerai parmi ces docteurs exotiques que Mesmer,

(1) Samuel Hahnemann, né à Meissen (Saxe) en 1755, exerça la médecine à Dresde, à Leipzig, à Kœthen, et vint à Paris en 1835, après son mariage avec une Française. Cette jeune femme, d'après les notes du docteur Poumiès de la Siboutie, recevait elle-même les clients et donnait les consultations, pendant que son mari, placé dans un coin du cabinet, étranger à ce qui se passait, fumait, mangeait ou dormait. Hahnemann mourut à Paris en 1843.

Gall, Hahnemann. Le second mérite une place à part. *Gall* était certainement un homme de science; il a fait faire à l'anatomie et à la physiologie du cerveau des progrès incontestables (1). Ces progrès ont eu pour conséquence une connaissance plus parfaite des diverses affections de cet organe et de ses dépendances. J'ai suivi le cours de Gall avec beaucoup de profit. A son accent tudesque, à sa physionomie franche, à sa bonhomie, il joignait une grande finesse d'esprit. Il exposait sa doctrine avec une grande clarté. Comme Arago, comme Cuvier, il savait se faire comprendre de tous sans abaisser la science. Il nous racontait comment, jeune enfant, il avait été frappé de voir que des animaux de la même espèce, des chiens, par exemple, élevés ensemble de la même manière, tous deux sains et bien portants, se trouvaient l'un doux et caressant, l'autre méchant et sournois. Il fit la même observation dans la basse-cour, sur les oiseaux d'une volière. Des animaux il porta son observation sur les enfants, compagnons de ses jeux. Toujours il vit autant de caractères, de passions, d'appétits divers qu'il y avait d'individus. La cause de ces modifications si générales le préoccupa dès lors, et il ne cessa de travailler à la découvrir. On trouvera tous ces détails intéressants et l'exposé de sa doctrine dans son grand ouvrage sur cette matière. Il aimait à toucher les têtes et à émettre son opinion sur les personnes qui s'y prêtaient. Il se trompait neuf fois sur dix, mais il n'en convenait pas et se tirait habilement d'affaire. Nous avons passé plusieurs années voisins l'un de l'autre, et je le voyais fréquemment. Il était passionné pour la culture des fleurs et travaillait plusieurs heures chaque

(1) François-Joseph Gall (1758-1828), créateur de la phrénologie. Son ouvrage intitulé : *Anatomie et physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier*, renferme des observations sur la possibilité de reconnaître « plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leur tête ».

jour à son jardin de Paris ou de Montrouge. Il épousa vers 1825 une très jolie femme qui l'accompagnait dans ses visites et l'attendait dans sa voiture. Comme médecin praticien, il était peu recommandable. Sa clientèle était nombreuse, et il se faisait payer fort cher.

Le 29 novembre 1835, j'assistai à une séance de la Société philotechnique présidée par M. de Ladoucette (1). En parlant de quelques Polonais, membres de la Société, il attaqua violemment l'empereur de Russie, qu'il traita de tyran sanguinaire. Dans les réunions de cette époque on faisait toujours intervenir la Pologne et les Polonais, aux grands applaudissements de l'assemblée.

M. Berville (2), gendre d'Andrieux, fit quelques lectures intéressantes et notamment d'une épître sur la rime, à Mme la princesse de Salm (Constance Pipelet). Son talent est doux, simple, uni comme sa personne. Berville demeure au Marais, rue Pastourelle, et on a dit que ce nom convenait parfaitement à sa personne.

Andrieux (3) faisait, au Collège de France, un cours de littérature française, que les étudiants aimaient beaucoup et suivaient assidûment. A propos du mot *Habent sua fata libelli*, il nous fit l'histoire de plusieurs ouvrages, morts en naissant, morts sans espoir de résurrection, et qui étaient remplis de mérite. A quoi tient-il qu'un ouvrage médiocre, mauvais, arrive à prendre un rang tel qu'il le conserve à travers les siècles, et que l'oubli, le dédain le plus injuste ont été la cause de la perte de tant de bons livres? « S'il m'est permis de me citer, nous disait-il,

(1) Le baron de Ladoucette (1770-1848), administrateur, homme politique et littérateur.

(2) Saint-Albin Berville (1788-1868), avocat, magistrat, homme politique et littérateur.

(3) Andrieux (1750-1833), auteur dramatique et littérateur, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

je vous raconterai ce qui m'est arrivé : un jour, dans une séance littéraire fort nombreuse et bien composée, je me levai pour faire une lecture. C'était un petit poème de cinq ou six cents vers, dans le genre léger et plaisant, sur les amours d'Hélène et de Pâris. Je lus mon titre à haute voix : *L'Enlèvement d'Hélène*, poème. « Diable! dit un collégien de quinze ou seize « ans, ça va faire augmenter les draps! » Toute l'assemblée fut prise d'un fou rire qui dura bien un quart d'heure. Je commençai ma lecture, nouveau rire. Il me fallut y renoncer, et mon œuvre fut tuée du coup.

Le bonhomme Bouilly (1) nous lut un fragment intitulé : *le Foyer du Théâtre-Français en 1800*. Il nous entretint longuement, mais agréablement, des auteurs de cette époque et des différents personnages qui le fréquentaient. Cette galerie, dans laquelle on vit figurer Molé, Dazincour, Dugazon, Talma, Lafon, Mmes Contat, Mezerai, Mars, Raucour, Bourgoing, ainsi que Ducis, Fabre d'Eglantine, Legouvé, etc., et qu'agrémentaient des anecdotes sur chacun de ces divers personnages, fut fort bien reçue. Bouilly, mort en 1842, était un honnête homme : il s'enthousiasmait pour le bien, jusqu'à en pleurer. Aussi l'appelait-on le poète hydraulique! On disait qu'il pleurait en lisant les *Petites Affiches*. Il avait un talent tout particulier pour intéresser son auditoire et lui faire partager ses émotions.

Les réunions préparatoires qui eurent lieu à Paris, à différentes époques, pour les élections, présentèrent un grand intérêt. C'étaient de véritables séances parlementaires au petit pied, bruyantes, animées, pleines de mouvement et d'émotion. M. de Jussieu se présenta aux électeurs du dixième arrondissement. Personne ne le connaissait, et on peut dire qu'il conquit sa place à la Chambre. Il fut écouté avec une faveur

(1) J.-N. Bouilly (1763-1842), littérateur et auteur dramatique.

marquée : sa parole était vive, brève et pétillante d'esprit : « Je suis un homme nouveau, disait-il. Sous l'Empire, je n'étais qu'un enfant, et à cette époque les enfants n'étaient pas, comme aujourd'hui, mêlés aux affaires publiques. Je ne dirai pas que le 29 juillet 1830 je suis entré au Louvre le premier; il y a tant de gens qui ont cette prétention qu'il n'y aurait pas eu de place pour moi. Je ne dirai pas non plus que j'ai adopté la révolution de Juillet; elle n'en avait pas besoin, mais elle m'a adopté, etc. » Il termina ainsi : « Qu'il me soit permis de vous parler de ces hommes honorables qui furent mes ancêtres et dont le dernier, Laurent, vient de mourir il y a peu de temps. Qu'il me soit permis de me glorifier d'appartenir à une famille si recommandable depuis deux cents ans par son savoir éminent non moins que par ses vertus. Cet héritage d'honneur qu'ils m'ont transmis ne périra point entre mes mains, je le jure par leur mémoire respectable, je ne ferai jamais la moindre tache à leur nom (1). »

L'académicien Arnault (2), faisant allusion à sa propre conduite sous Napoléon, s'exprima ainsi : « Quand la Liberté fut ajournée, je me rangeai du côté de la Gloire; je servis le grand homme, et il a prouvé dans son testament qu'il avait quelque souvenir de mes services... » On lui demanda de quel côté il se mettrait, s'il se trouvait encore un roi qui tentât d'ajourner la liberté pour courir à la gloire : « Pas du côté du roi, répliqua-t-il. S'il survenait un danger que je ne puis prévoir, je ne déserterais pas mon poste. Membre de la Chambre des représentants en 1815, j'ai fait mes preuves. Je fus du nombre des quatre-vingt-deux qui, sous le canon de Blücher, signèrent l'énergique protestation que tout le monde

(1) Laurent-Pierre de Jussieu (1792-1866), neveu du célèbre naturaliste, représenta le dixième arrondissement de Paris comme député, de 1837 à 1842.

(2) Ant.-Vincent Arnault (1766-1834), secrétaire perpétuel de l'Académie française.

connaît. C'est moi qui proposai de continuer nos délibérations, et lorsqu'on m'objecta que la Chambre était fermée et gardée par des soldats, je m'écriai : « Ce ne sont pas des pierres et du plâtre qui consti- « tuent la Chambre, ce sont les hommes qui la com- « posent. »

Cambacérès occupa la tribune d'une manière convenable et s'exprima avec une grande modestie. Il se justifia d'être désigné avec la particule : « C'est à mon insu que ce *de* a été ajouté à mon nom. Je suis trop fier de ce nom, qui fut celui d'un grand homme, pour y faire jamais la moindre altération. » Aujourd'hui, M. Cambacérès, pair de France, est pour tout le monde comme pour lui-même M. *de* Cambacérès (1).

En 1839, M. Charles Dupin (2), pour avoir été ministre pendant quarante-huit heures, dut se présenter de nouveau aux électeurs de mon arrondissement. Il nous dit : « On m'appelle Dupin-le-Chiffre, à cause de mes constantes recherches de statistique. Eh bien, je dis que les chiffres ont une puissance incontestable, et chaque jour réalise ce que j'ai annoncé il y a longtemps : que la statistique deviendrait la base de la science gouvernementale et administrative; qu'on ne pourrait faire une loi, entreprendre une réforme, faire quoi que ce soit, sans son concours. »

Dans une réunion en petit comité, qui eut lieu chez le comte de Lasteyrie, M. Villemain nous dit : « On nous menace toujours de la guerre, et moi je dis que c'est aux puissances étrangères à la craindre. Leur territoire est couvert de caissons de poudre qui, au choc de nos balles, feraient explosion et couvriraient de leurs débris tout le pays. Et nous aussi, nous vou-

(1) Marie-Jean-Pierre-Hubert de Cambacérès (1798-1881), neveu de l'archichancelier, nommé pair de France en 1835, sénateur et grand-maître des cérémonies sous le second Empire.

(2) Le baron Ch. Dupin (1784-1873), économiste et mathématicien, frère de Dupin aîné.

lons la paix, mais nous la voulons sans craindre la guerre. »

Le maréchal Bugeaud (1), que j'ai beaucoup vu à Paris, ne cachait pas le vif désir qu'il avait d'être de nouveau envoyé en Afrique pour tirer vengeance de ce qu'il appelait la déloyauté d'Abd-el-Kader :

— Il m'a joué, disait-il; mais qu'il prenne garde à lui, si jamais je suis chargé de lui faire la guerre!

Bugeaud est un homme de talent et d'action qui s'est fait lui-même. Je l'ai entendu dire que son éducation n'a pas coûté deux cents francs à son père. En 1804, il entra dans les vélites avec bon nombre de Périgourdins. Il savait à peine lire et écrire. Depuis, il n'a pas cessé de consacrer plusieurs heures par jour à son instruction qui, en agriculture, en économie publique et privée, en science militaire, est très étendue.

Dans une lettre que j'ai dans mes papiers, il écrivait, à la date du 8 octobre 1838 :

« Je tourne mes regards vers l'Afrique : les choses n'y vont pas bien. Abd-el-Kader a violé le traité sur le point principal, puisqu'il a envahi un territoire qui lui était interdit. D'autre part, il n'a point payé la contribution de guerre depuis mon départ, et il ne nous donne pas une sécurité complète sur les terrains réservés. Ainsi tout fait présumer la guerre pour le printemps prochain. C'est à moi de punir le chef arabe de sa félonie; j'espère que le Gouvernement le sentira (2). »

Dans une autre lettre, écrite peu de jours après la bataille d'Isly, il s'exprime sur ce beau fait d'armes avec beaucoup de simplicité et de modestie. Il dit en

(1) Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie (1784-1849), conseiller général et député de la Dordogne, gouverneur général de l'Algérie et maréchal de France, duc d'Isly. Le 30 mai 1837, il avait conclu avec Abd-el-Kader le traité de Tafna.

(2) Lettre adressée d'Excideuil (Dordogne) à M. Plumancy. (Collection d'autographes Poumiès de la Siboutie, Biblioth. mun. de Périgueux.)

substance que cette victoire a consolidé nos possessions en Algérie et a détruit, à jamais peut-être, le prestige de l'empire du Maroc : « Nous avons fait notre devoir, dit-il. Que la diplomatie fasse le sien ! »

La nouvelle du retour des cendres de Napoléon fut accueillie avec acclamation. Les préparatifs de l'expédition, de la réception, excitèrent dans toutes les classes un vif intérêt.

Le 15 décembre 1840, au point du jour, tout Paris était sur pied. Malgré un froid de huit degrés, les rues étaient remplies de monde. De mémoire d'homme, on n'avait vu une foule si compacte. On était accouru de tous les points de la France, de toutes les contrées de l'Europe, pour assister à cette grande cérémonie. Les cendres de Napoléon étaient arrivées le 14 à Neuilly, et devaient être transportées le lendemain aux Invalides. D'immenses échafauds avaient été dressés sur tous les points que devait parcourir le cortège. J'avais à grand'peine obtenu une carte pour la gigantesque estrade élevée sur l'esplanade des Invalides. Je m'y rendis de très bonne heure avec ma femme. Toutes les rues étaient si encombrées que nous eûmes beaucoup de peine à nous ouvrir un passage. Il y avait plus que de la curiosité dans ce concours général ; il y avait une sorte de manifestation en faveur de nos glorieuses révolutions, de la gloire et de l'indépendance de la France. Les soldats et officiers, revêtus des vieux uniformes de la République et de l'Empire, étaient acclamés. L'arrivée du char funèbre fut saluée par des cris de « vive l'empereur », plus marqués peut-être du côté des troupes. Cette cérémonie, contre l'intention du gouvernement, avait surtout un caractère militaire.

Le 10 mai 1842, je fus chargé d'aller constater l'état des cadavres déposés au cimetière Montparnasse, par suite de l'accident arrivé le 8 sur le chemin de fer de Versailles, rive gauche. Ils étaient au

nombre de quarante, déposés sous un hangar, sur des dalles. Il fallait une certaine attention pour reconnaître des formes humaines dans ces masses qui me furent présentées : c'étaient des fragments de troncs, de têtes, de membres brûlés, carbonisés, raccourcis. Il me parut impossible de constater dans ces cadavres ou débris de cadavres l'identité, même approximative, d'une personne connue. Amussat, qui arriva le premier sur le lieu du sinistre, envoyé par le préfet de police, me dit qu'à la première vue il prit les corps qui lui furent présentés pour des cadavres de chiens. J'ai toujours pensé que ceux qui prétendirent avoir reconnu parfaitement le corps de l'amiral Dumont d'Urville ont pu, ont dû se tromper, et que les funérailles pompeuses qui ont eu lieu en son honneur ont pu être célébrées sur le corps d'un homme absolument obscur.

Cet événement fit une profonde sensation. Pendant quinze jours, les chemins de fer furent abandonnés. Peu à peu, on se rassura, et les choses reprirent leur cours ordinaire. J'ai visité la petite chapelle dédiée à Notre-Dame des Flammes, qui a été bâtie à Bellevue sur l'emplacement du lugubre accident. Tous les ans, le 8 mai, on y célèbre une messe pour le repos de l'âme des nombreuses victimes qui y trouvèrent la mort.

Jasmin, le poète agenais (1), avec lequel je me rencontrai quelques jours après et auquel je racontai ce que j'avais vu, me dit qu'il y avait là le sujet d'un poème intéressant et que peut-être il le traiterait. Je crois qu'il n'a jamais réalisé ce projet.

Jasmin est vraiment un homme extraordinaire. Sa

(1) Jacquou Jasmin, coiffeur et poète gascon, maître ès jeux floraux, lauréat de l'Académie française, né et mort à Agen (1798-1864), où une statue lui a été érigée en 1870. Il est l'auteur des *Papillottes*. Il passa trois semaines à Paris (mai 1842), et retrouva dans les salons parisiens l'enthousiasme auquel l'avaient habitué ses compatriotes méridionaux. Il fut notamment fêté par Charles Nodier, Augustin Thierry, Sainte-Beuve, Lamartine, Ampère, Villemain.

conversation est naïve, piquante, spirituelle, son geste expressif. Il se louait beaucoup de l'accueil qu'on lui avait fait à Paris. Il a été pendant quinze jours l'homme à la mode, le lion de Paris. Il lit très bien ses vers : il y met une grâce, une expression admirables. Il a pour son pays d'Agen un amour poussé au fanatisme, il en parle en poète : « Paris, me disait-il, est la ville de l'égoïsme, du bruit, du mouvement perpétuel. J'y ai eu plus d'une fois envie de bâiller, mais je n'en ai pas trouvé le moment. » A ceux qui ne comprennent pas ses vers patois, il les traduit en français, et sa prose est encore de la poésie. Je n'avais jamais entendu personne lire ou réciter comme lui. Tout se dramatise dans sa bouche : c'est un acteur en scène, mais un acteur sans emphase et sans affectation. Tout en lui est simple, naturel, poétique. Ses pensées sont toujours nobles, élevées, empreintes d'un admirable sentiment religieux. Il se vante de n'avoir jamais écrit un vers, un mot qu'il ne pût porter imprimé sur le front. « Je n'aime pas Paris, me disait-il encore. Tout ce qui est l'œuvre des hommes est magnifique; mais ce qui est l'œuvre de Dieu est bien plus beau dans notre campagne d'Agen. Notre soleil, notre ciel, nos eaux, notre verdure sont si beaux! »

Ce qui l'a surtout scandalisé à Paris, c'est de voir que la littérature y est devenue une affaire, un négoce. Il y a des maisons en association pour la fourniture d'articles divers. Chacun a sa spécialité : qui le vaudeville, qui le mélodrame, qui le roman-feuilleton. Dans un même ouvrage, le travail se divise comme dans une manufacture.

Le duc d'Orléans, mort d'une chute de voiture le 13 juillet 1842, fut regretté de tous. Le deuil était dans tous les cœurs, je le dis sans exagération. Les légitimistes eux-mêmes affectaient les mêmes sentiments, et cependant que n'avaient-ils pas dit sur ce prince! Ils avaient fait sur son compte les plaisante-

ries les plus grossières, répandu les calomnies les plus odieuses. Plus tard ils lui ont rendu justice, et j'ai entendu plusieurs d'entre eux reconnaître qu'il y avait en lui la réunion des plus belles et des plus aimables qualités.

J'ai eu plusieurs rapports avec le duc d'Orléans. En 1830, époque où je lui ai parlé pour la première fois, sa modestie, sa grâce d'adolescent lui gagnèrent tout le monde. Plus tard, devenu plus homme, je l'ai trouvé plein de bienveillance, de bonté et d'instruction. Il passa une nuit avec nous au bivouac sur le quai d'Orsay, et il se fit de chacun de nous un ami dévoué. Dans l'armée, il a inspiré les mêmes sympathies aux soldats et aux officiers, qui lui étaient tous sincèrement dévoués.

Le transport de son corps de Neuilly à Notre-Dame eut lieu le samedi 30 juillet. C'est une des rares cérémonies funèbres où j'ai vu une douleur réelle. Son éloge était dans toutes les bouches.

Peu de jours après, le 14 août, eurent lieu les obsèques de Larrey, le célèbre chirurgien militaire (1), dont Napoléon a dit que c'était le plus honnête homme qu'il eût rencontré. Je l'ai connu intimement. C'était un homme d'une activité prodigieuse, dur au mal et à la fatigue. Il pouvait impunément passer plusieurs nuits sans se coucher. Assis à rebours sur une chaise dont le dos lui servait à appuyer sa tête, il dormait, disait-il, comme dans son lit. Il était d'une taille au-dessous de la moyenne, trapu, robuste, fortement membré, la tête volumineuse, couverte d'une chevelure plantureuse, le visage expressif où dominait la bonté.

Il avait une magnifique collection d'autographes que j'ai parcourue bien souvent. Il y avait des lettres de Napoléon et de sa famille, des hommes marquants

(1) Le baron Dominique Larrey (1766-1842), ancien chirurgien en chef de la Grande-Armée, membre de l'Académie des sciences.

de la Révolution, de tous les hommes de guerre de la République et de l'Empire. J'y ai vu une lettre de notre brave compatriote Daumesnil, ainsi conçue :

« Tout va bien, mon cher Larrey. Mon *bobo* sera bientôt guéri, et il ne me restera plus de souvenir de mon accident qu'une jambe en chair et en os de moins et une jambe de bois de plus. Je ne m'en suis pas mal tiré. Reçois mes remerciements par écrit. Je ne sais quand je pourrai te les adresser de vive voix.

« DAUMESNIL.

« Vienne, 30 août 1809. »

Je possède dans mes papiers une lettre de Larrey, où il dit que Marc-Aurèle fut le plus honnête homme de l'antiquité.

Un soir, me trouvant dans un salon à côté de Desgenettes (1), je lui dis : « Ah! voilà Larrey avec ses longs cheveux. — Eh! mon Dieu, je le vois bien. Et n'allez pas lui dire de les couper. Il prétend que sa tête est historique, et il n'y veut rien changer. » Quelques moments après, causant avec Larrey : « Savez-vous, lui dis-je, que Desgenettes fait faire son portrait? — Oui, par Gérard, qui prétend que c'est une vraie tête de chat. »

Desgenettes n'avait aucune des belles qualités de Larrey. Cependant sa conduite dans le grand hôpital de Jaffa, en Palestine, fut héroïque, quoi qu'en aient pu dire les envieux. Plonger une lancette dans le bubon d'un pestiféré agonisant, s'inoculer par des larges piqûres sur les bras cette matière délétère, c'était beau. L'armée reprit courage, la peur n'éloigna plus des pauvres malades ceux qui étaient chargés de leur donner des soins. Desgenettes m'a raconté plusieurs fois tous les détails de ce fait historique, qu'il

(1) Nicolas-René Dufriche-Desgenettes (1762-1837), ex-inspecteur général du service de santé des armées, médecin en chef des Invalides.

a publié depuis dans ses mémoires sur la campagne d'Egypte.

Il y avait une grande différence entre ces deux hommes. Larrey était vif, emporté même, mais bon et excellent homme, voyant avec plaisir surgir des hommes de talent, les encourageant de ses conseils, les aidant de sa bourse et de son influence. Vingt ans passés sur les champs de bataille, dans des ambulances encombrées de blessés, l'avaient familiarisé avec la vue du sang, mais lui avaient laissé cette chaleur de cœur, cette charité compatissante pour ceux qui souffrent. Aussi toute l'armée le connaissait, l'aimait et avait foi en lui. « Larrey y sera », disaient les soldats la veille d'une bataille, et les moins braves devenaient courageux.

Desgenettes était disgracieux, hargneux et, comme on dit vulgairement, mauvais coucheur. Il était bon et humain, mais dur en paroles. Napoléon en faisait grand cas, et dans beaucoup d'occasions il en obtint de bons services. Il s'entendait, de même que Larrey, à organiser, à improviser des moyens de secours. Tout manquait dans un hôpital ; deux jours après l'arrivée de Desgenettes, tout y abondait.

Je viens de parler d'autographes et de la collection de Larrey. J'ai eu occasion de voir plusieurs collections très belles et très précieuses. Cette manie d'autographes, si on peut l'appeler ainsi, est devenue si générale que les moindres billets des célébrités de notre époque sont avidement recherchés. De là les nombreux faussaires qui imitent les signatures et les écritures anciennes et modernes, de manière à faire illusion aux plus fins connaisseurs. Vous trouvez partout des Corneille, des Fénelon apocryphes. M. Bernard passe pour un amateur des plus distingués : il a fait une étude toute particulière non seulement des écritures mais des papiers employés aux diverses époques. Il a rédigé le catalogue de la riche collection de M. Dolomieu, une des plus complètes qui existent.

Celle de feu Villenave (1) était surtout importante en pièces curieuses sur la Révolution française. M. Bernard regarde la qualité du papier comme étant le meilleur moyen pour reconnaître une pièce fausse : chaque époque a une qualité de papier qui lui est propre et qu'on ne saurait imiter.

Les hommes haut placés n'osent plus écrire ou écrivent le moins possible, dans la crainte de voir un billet insignifiant figurer dans une vente; car c'est aujourd'hui une spéculation. On forme une collection par tous les moyens possibles; plus tard on la met en vente et on en retire beaucoup d'argent. Le vicomte d'Arlincourt (2), dont l'outrecuidance est proverbiale, disait un jour devant moi : « Je n'écris à personne, j'aime mieux faire dix visites qu'écrire dix lignes. Je fais signer par ma femme les quittances de mes locataires. Sans cela je n'écrirais pas une ligne qui ne fût colportée et n'entrât dans le commerce. Tout le monde veut avoir de mes autographes, on se les arrache. »

Cette manie a été la cause de bien des soustractions dans nos archives publiques.

Le plus grand auteur d'autographes est Henri IV; le nombre de ses lettres est immense et témoigne tout à la fois de la prodigieuse activité de ce prince, de sa facilité d'écrire et de ses grands moyens. La collection de ses lettres publiées sous les auspices du gouvernement par M. Berger de Xivrey formera sept gros volumes in-8°, même en élaguant un assez grand nombre de lettres qui présentent peu d'intérêt. Au moyen de ces lettres et du *Journal de l'Estoile*, on est parvenu à suivre Henri IV pas à pas et à établir, jour par jour, le lieu où il a couché pendant les quinze dernières années de sa vie. Cette espèce de calendrier sera publié dans le dernier volume de ses lettres.

Un travail tout semblable se fait dans ce moment

(1) M. G. Villenave (1762 1846), littérateur et journaliste.
(2) Victor d'Arlincourt (1789-1856), poète et romancier.

pour les vingt dernières années de Napoléon. Ce dernier a peu écrit. Il n'existe guère de lui que des billets indéchiffrables, de vrais hiéroglyphes. J'ai lu cependant une lettre adressée par lui à sa sœur la princesse Pauline, datée du camp de Boulogne, qui est des plus intéressantes : il entre dans les détails les plus complets sur la manière dont elle doit arranger sa vie. Au reste, voici la copie de cette lettre inédite :

« Au camp de Boulogne, le 19 brumaire.

« Madame la princesse Borghèse, je serai encore absent quelques jours. Cependant la mauvaise saison arrive, les Alpes vont se couvrir de glace. Partez donc pour Rome. Distinguez-vous-y par votre douceur, par votre obligeance envers tout le monde, et une extrême prévenance pour les dames parentes ou amies de la maison de votre mari. L'on attendra plus de vous que de tout autre. Surtout conformez-vous aux usages du pays, ne méprisez jamais rien, trouvez tout beau et ne dites pas : « A Paris, il y a mieux que cela. » Montrez beaucoup de respect et d'attachement au Saint-Père, que j'aime beaucoup et qui est digne, par la simplicité de ses mœurs, du poste qu'il occupe. De tout ce qui me reviendra sur votre compte, ce que j'aimerai le mieux apprendre ce sera que vous êtes bonne. La seule nation que vous ne devez jamais recevoir chez vous, ce sont les Anglais tant que nous serons en guerre, et même vous ne devez jamais les admettre dans votre société intime. Aimez votre mari, faites le bonheur de votre maison, et ne soyez pas surtout légère et capricieuse. Vous avez vingt-quatre ans, vous devez être actuellement mûre et sensée.

« Je vous aime et apprendrai toujours avec plaisir que vous êtes heureuse.

« Votre frère,

« BONAPARTE. »

« *A Madame la Princesse Borghèse, à Paris.* »

Le cachet en cire rouge porte : Bonaparte premier consul de la République.

M. Delaporte, sous-chef du bureau des archives au ministère des affaires étrangères, me disait que la plus grande partie des pièces diplomatiques du Consulat et de l'Empire sont annotées de la main de Napoléon. Ces annotations prouvent son immense instruction, son activité et la vivacité de ses impressions. On y trouve fréquemment les exclamations suivantes : « Qu'est-ce que cela signifie? — Où veut-on en venir? — Eh bien! après? etc. » Sur le placet d'une dame se plaignant que l'électeur de Hesse-Cassel refuse de payer une forte somme qui lui est due, Napoléon a écrit : « Renvoyé à Talleyrand, et, si la demande est juste, faire payer *ce gaillard-là.* » Ces notes et tous les autres autographes sont d'une écriture si complètement illisible qu'à l'aide d'anciens employés du cabinet et de M. Fain lui-même, secrétaire de l'empereur, on a fait prendre de toutes ces pièces des copies qu'on a jointes dans les dossiers aux originaux.

Les soustractions frauduleuses se commettent toujours, quelle que soit la surveillance exercée. Au musée de la Monnaie, à Paris, des pièces, des médailles, dont on ne peut que regretter la disparition, ont disparu. Pour éviter de semblables malheurs à l'avenir, on a pris des fac-simile de toutes les pièces et médailles en or, argent, platine, bronze. Ce travail a été exécuté avec une telle perfection qu'il est impossible de distinguer les pièces nouvelles des originaux. Ceux-ci ont été rangés par ordre dans de fortes caisses placées en lieu sûr.

Martial Delpit, mon compatriote, chargé par le gouvernement de faire des recherches dans les archives de Londres, a publié sur cette mission des lettres pleines d'intérêt (1) et un volume de docu-

(1) *Moniteur universel,* novembre et décembre 1843, janvier 1844. — Jean-Martial Delpit, né en 1813, sorti de l'Ecole

ments dont plusieurs appartiennent au Périgord. Il me disait qu'il a trouvé tous ces dépôts parfaitement tenus et dans un ordre admirable, que toutes ces collections avaient été mises à sa disposition avec courtoisie et empressement.

Un de mes amis, attaché aux affaires étrangères, me disait que pendant son séjour à Constantinople il a eu occasion de visiter plusieurs fois les archives turques, et qu'à sa grande surprise il les trouva bien tenues et bien disposées pour faciliter les recherches. On y conserve les archives des empereurs grecs et de leurs successeurs ottomans. Ces archives n'ont jamais été explorées et sont à peu près inconnues. Il est probable qu'à une époque peu éloignée elles seront compulsées avec soin par quelques-uns de ces jeunes Turcs qui viennent à Paris étudier à notre Ecole des Chartes.

J'ai eu rarement occasion d'approcher M. de Chateaubriand, mais j'ai connu très particulièrement des personnes qui avaient vécu longtemps avec lui dans une grande intimité. Toutes s'accordent à dire qu'il n'existait pas de plus excellent homme : il était bon, obligeant, généreux, sans fiel et sans rancune, d'une gaieté qui dans son intérieur allait jusqu'à la *gaminerie*. On ne pouvait lui reprocher qu'une trop grande préoccupation de son mérite littéraire. Sur ce chapitre, il était intraitable. Un jour, ayant reçu une lettre d'une personne qui lui demandait un service, il froissa la lettre avec vivacité et la jetant par terre : « Certainement il ne doit pas compter sur moi. Tenez, dit-il en s'adressant à Ballanche qui était présent, je vous en fais juge. Puis-je m'intéresser à un homme qui écrit mon nom avec un *t?* Il n'est permis à personne de ne pas connaître l'orthographe de mon nom. Je ne

des chartes en 1836, avait été chargé en 1843 d'une mission aux archives de la Tour de Londres, du *State papers Office* et des dépôts littéraires de Londres. Il mourut à Paris en 1887.

ferai rien pour cet homme. » Ballanche eut beaucoup de peine à le faire revenir.

Lorsqu'il fut nommé ministre sous la Restauration, il chargea M. Delaporte de lui faire faire des cartes de visite, sans lui donner d'autre indication. Elles furent faites ainsi :

LE VICOMTE DE CHATEAUBRIAND

Pair de France

Ministre des affaires étrangères.

Il les refusa et voulut qu'on en fît d'autres portant seulement :

CHATEAUBRIAND

Une autre fois, travaillant dans son cabinet à un rapport très important avec Pilorge, jeune homme qu'il avait élevé et pour lequel il avait une tendresse aveugle, il quitta précipitamment son bureau, saisit une grimace remplie de pains à cacheter et les répandit sur une petite ouverture du parquet par laquelle une souris avait montré sa tête. Oubliant son travail, il resta là plus d'un quart d'heure à observer les allures de la souris, prenant un grand plaisir à la voir faire sa provision de pains à cacheter.

Il aimait beaucoup à causer, causait bien et avec bonhomie. C'était l'homme du monde le plus ennuyé, ce qui paraît incroyable pour un si grand génie. Il a dit quelque part : « Je bâille ma vie. » C'était littéralement vrai.

— Lisons? Cela m'endort! — Dormons? Cela m'ennuie! — Sortons? L'air est trop froid! — Sortons? Que faire? Rien! Rien que frapper du pied, battre mon pauvre chien et répéter cent fois : au diable soit la pluie!

M. Lenormant (1), de l'Institut, a épousé la nièce ou plutôt la fille de Mme Récamier. Il eut dès lors

(1) Charles Lenormant (1802-1859), archéologue et numismate, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, avait épousé en 1826 Mlle Amélie Cyvoct.

occasion de voir beaucoup Chateaubriand. Voici une anecdote que je lui ai entendu raconter. Chateaubriand n'était pas musicien. De la musique il n'aimait que ces petites romances de salon dont on retient facilement les motifs. A une soirée de Mme Récamier, Mlle Loïsa Puget chanta sa petite romance de Saint-Malo :

Monsieur Duguay m'a dit : Pierre,
Veux-tu venir avec moi ?
Tu seras homme de guerre
Montant la flotte du roi.
Va, laisse-là ton hameau
Pour mon grand vaisseau si beau !

Non, non, je préfère
Le toit de ma mère,
Mon rocher de Saint-Malo
Que l'on voit sur l'eau...

Au lieu de mourir sans gloire
Comme un obscur paysan,
On meurt un jour de victoire,
Pour tombe on a l'océan.

. . . . . .

Non, non, je préfère
Qu'ici l'on m'enterre
Au rocher de Saint-Malo
Que l'on voit sur l'eau.

Chateaubriand, d'abord fort ému, finit par fondre en larmes : « Ah ! disait-il en sanglotant, Pierre, tu as raison de préférer Saint-Malo. J'aurais dû faire comme toi et ne jamais m'en éloigner. Comme toi, du moins, j'y aurai aussi mon tombeau. Il y a cinquante ans j'étais en Amérique et je chantais en pleurant la France que j'aime tant. » Alors, moitié chantés, moitié parlés, il dit les vers suivants qui eurent beaucoup de succès :

Combien j'ai douce souvenance
Des jolis lieux de ma naissance !
Ma sœur, qu'ils étaient beaux ces jours de France !
O mon pays, sois mes amours,
Toujours !

. . . . . .

M. Desmousseaux de Givré (1) m'a dit que lors de la nomination de Chateaubriand à l'ambassade de Londres, il fut choisi par lui pour remplir les fonctions d'attaché : « Monseigneur, lui demanda-t-il, recevrai-je des appointements? — Non, certes, le Gouvernement ne voudra pas vous en donner. Et moi, avec les misérables 300 000 francs qu'on me donne, je ne le peux pas. Il faudra donc pourvoir à votre dépense. »

Une princesse de Danemark étant à Londres, Chateaubriand résolut de lui donner une grande fête en reconnaissance des bontés que cette princesse lui avait témoignées autrefois. Il mit en mouvement tout le personnel de son ambassade et de sa maison : « Desmousseaux, dit-il, vous qui avez habité le Nord et qui êtes musicien, savez-vous si le Danemark a un air national? — Il en a un, Monseigneur, et je puis vous le noter à l'instant. » Cela fut accepté, l'air fut étudié et exécuté le jour de la fête, au moment où la princesse traversait le salon, conduite par Chateaubriand. Elle en fut si émue qu'elle s'arrêta subitement et se mit à fondre en larmes. Arrivée à sa place et remise de son émotion, elle adressa des remerciements chaleureux à Chateaubriand, qui, la quittant au bout d'un moment, courut à Desmousseaux et lui dit : « Tout cela s'est bien passé; je vous nomme secrétaire d'ambassade. »

Un jour, il se présenta pour louer un appartement de 4 000 francs dans une maison appartenant à mon beau-père, rue de Grenelle-Saint-Germain. Comme je l'accompagnai dans les visites qu'il fit de l'appartement, je me hasardai à lui parler de ses ouvrages. Je lui racontai qu'étant élève de rhétorique au moment où parut son *Génie du Christianisme*, je lus ce livre avec transport; nous le savions presque par cœur, mes camarades et moi. Encore même aujourd'hui, je pour-

(1) Né en 1794. Il avait été attaché à l'ambassade de Londres, sous Chateaubriand, en 1822.

rais en réciter des chapitres entiers. Chateaubriand parut très sensible à cet enthousiasme rétrospectif : il me traita avec une grande bienveillance, m'engagea à aller le voir rue Saint-Dominique, 25, où il demeurait alors. — Sur ces entrefaites, il fut nommé ambassadeur à Londres et se rendit en Angleterre peu de jours après.

Les *Mémoires d'outre-tombe* furent publiés en feuilletons dans *la Presse* en 1848-1850 et firent quelque peu tort à sa réputation d'excellent homme. Il n'a ménagé personne, pas même ses meilleurs amis, et son acharnement contre Napoléon est poussé au ridicule. Pour être juste cependant, je dois ajouter que ses *Mémoires* révèlent une grande sagacité politique, une prévision de l'avenir telle qu'au moment de leur publication on accusa Emile de Girardin, acquéreur et propriétaire de ces *Mémoires* (1), de les falsifier à plaisir. Pour toute réponse, le manuscrit fut communiqué aux personnes qui en firent la demande.

En lisant les *Mémoires d'outre-tombe*, on s'aperçoit à chaque page combien le manque de fortune préoccupait Chateaubriand. Cependant jamais homme n'obtint, pécuniairement parlant, de plus beaux résultats. On a calculé qu'il avait touché de ses divers ouvrages près de deux millions. Si sa carrière s'était prolongée seulement de quelques années, il serait mort dans un dénuement complet. M. Delaporte m'a dit l'avoir vu jeter dans un tiroir l'argent qu'on lui apportait au ministère des affaires étrangères et permettre à Pilorge d'y puiser à pleines mains, sans compter, jusqu'à indiscrétion. Cette imprévoyance, ce désordre d'affaires, suivis de la gêne, presque du manque absolu de toutes choses, avaient aigri le caractère de Chateaubriand. De là ces diatribes contre

(1) *La Presse* paya 96 000 francs le droit de première publication des *Mémoires d'outre-tombe*. Cette publication, en feuilletons au rez-de-chaussée du journal, dura du 21 octobre 1848 au 3 juillet 1850.

les riches, cette envie qui perce dans chaque ligne, cette espèce de misanthropie.

Lord Shrewsbury Talbot, chez lequel le duc de Bordeaux a logé à Rome pendant deux mois, m'a dit le plus grand bien de ce prince, et vante sa bonté, son affabilité, son instruction. Comme il lui demandait, un jour, s'il se souvenait de la France : « Je n'ai rien oublié, répondit le duc; je vois d'ici Saint-Cloud, le bois de Boulogne, Bagatelle, comme si j'y étais. Je me rappelle même que lorsque Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, venait me voir, il me serrait si cordialement la main qu'il me faisait crier. »

En 1843, le duc de Bordeaux fut reçu en roi à Alton-Tower, château de ce même lord. De nombreuses invitations furent envoyées à toutes les notabilités légitimistes de la France et de l'étranger. La comtesse Talbot, qui habitait Paris, fut chargée d'inviter personnellement, et avec instance, M. de Chateaubriand qui lui répondit la lettre suivante, dont il me fut permis de prendre copie :

« Madame la Comtesse,

« Je ne pourrai me rendre à Alton-Tower, ainsi que lord Shrewsbury a bien voulu m'y engager, pour y voir notre jeune *roi*. Mais, quelque déplorable que soit ma santé, je me rendrai à Londres pour offrir au jeune prince, objet de toutes mes affections, le respect et les vœux impuissants d'un vieillard près de sa tombe. »

Cette communion de Henri V avec les légitimistes qui se rendirent en grand nombre à ce pèlerinage de parti, les plongea dans des transports de joie qu'ils ne pouvaient déguiser. Ils voyaient la France entière dans ces adhérents qui firent le voyage de Londres, comme jadis leurs pères émigrés à Coblenz s'étaient persuadés être la nation française. J'en vis plusieurs

à leur retour : ils m'assurèrent que Louis-Philippe était fort inquiet de cette manifestation. A les entendre, quelques mois encore et Henri V serait remonté sur *son* trône !

Ce prince a, par suite d'une chute dans laquelle il se fractura le col du fémur, un raccourcissement de la jambe, et il boite. Les légitimistes soutiennent que non. Je manquai, un jour, de me faire une affaire avec la maréchale de Mailly, pour lui avoir parlé de cette claudication. Elle me dit que la duchesse de Lévis, qui était près du prince, écrivait chaque jour qu'il était parfaitement rétabli ; que M. de Pastoret, le duc de Laval, qui l'avaient vu récemment, disaient la même chose. Je m'inclinai et ne répondis rien... Le duc de Bordeaux boite beaucoup cependant...

D'Arcy Talbot m'a souvent parlé d'un de ses amis, gentilhomme irlandais, le chevalier Flott, d'une avarice telle que depuis longtemps son nom était devenu dans tout le pays synonyme d'avare. Sa femme avait à Dublin, dans sa chambre à coucher, un cercueil dans lequel elle avait expressément demandé à être placée après son décès. Elle mourut peu de temps avant son mari, dans une petite ville de province. Sir Flott écrivit à son intendant : « Envoyez-moi le cercueil de milady, et pour utiliser le voyage, vous le remplirez de fruits et de légumes, car nous n'avons rien ici. » Ce qui fut fait. Le cercueil arriva bourré de comestibles qui furent remplacés par le corps de milady.

Voici un remarquable trait d'avarice dont j'ai été le témoin. Mme C***, à la suite d'un repas copieux, fut prise de vomissements violents et inquiétants à cause de son grand âge. On la transporta dans sa chambre et on alluma deux bougies. Pendant ses vomissements, j'observai qu'elle avait constamment les yeux tournés vers la cheminée, en même temps qu'elle faisait de très grands gestes auxquels personne ne comprenait rien. Tout à coup, au milieu d'un hoquet,

de violentes contractions, elle s'échappa de nos mains, s'élança vers la cheminée et... souffla l'une des bougies.

Les premiers chemins de fer eurent beaucoup de peine à trouver des actionnaires. Il se passa ensuite quatre ou cinq ans d'un discrédit complet. En 1845, une réaction en sens contraire eut lieu, et la fièvre d'agiotage alla jusqu'au paroxysme : on courut après les actions, les promesses d'actions; on fit queue à la porte des banquiers, des courtiers de toute espèce; on acheta des places comme à la queue des spectacles. Depuis les ouvriers, les domestiques, jusqu'aux grands seigneurs, une seule pensée, une idée fixe dominait tout le monde : avoir des actions. C'était de la folie, du délire. Les dames se faisaient distinguer par la vivacité de leurs démarches, de leurs intrigues. Dans les boutiques, dans les salons, aux foyers des spectacles, au bal, partout et à toute heure, on ne parlait qu'actions. La province prit part à ce mouvement.

Les personnes âgées ne veulent pas entendre parler de chemins de fer. La vieille comtesse de R*** m'a répété souvent : « C'est une invention maudite; j'espère bien n'y monter jamais. C'est, au reste, une mode qui aura son temps comme toutes les modes. Dans cinquante ans, on n'en voudra plus, et l'on fera bien! »

Le 19 janvier 1846, j'assistai à la séance de réception d'Alfred de Vigny à l'Académie française. Son discours, quoique contenant de très bonnes choses, fut prononcé d'une voix sourde, sans animation, et eut peu de succès. Tous les honneurs de la séance furent pour le comte Molé, dont la réponse, il faut bien le dire, était une critique fine, spirituelle, un peu passionnée, des ouvrages de M. de Vigny et de son romantisme exagéré. Ce dernier avait le tort d'avoir attaqué un peu rudement les classiques. Le discours de M. Molé remua profondément l'assemblée; c'étaient

des applaudissements continuels. Jamais je n'entendis une parole plus grave, plus distinguée, plus remplie de tact et de convenance. M. Molé eut un immense succès. Il gagna la cause des grands seigneurs à l'Académie, en prouvant qu'il avait autre chose pour mériter cet honneur que son nom et son rang.

M. de Féletz, de l'Académie française, avec lequel je dînai le même jour, me dit que lorsque, selon l'usage, le discours de M. Molé fut communiqué à Alfred de Vigny, en présence de la commission, il n'y trouva rien à redire. Son amour-propre, qu'on dit excessif, lui fit-il illusion sur la portée de cette espèce de réquisitoire de M. Molé? On ne sait. Toujours est-il qu'il se présenta à l'Académie le front haut, les lèvres souriantes, ne doutant pas du succès qui l'attendait. Depuis, il a compris qu'il avait le droit de se fâcher, et il s'est fâché tout rouge. Il a déclaré qu'il ne mettrait pas les pieds à l'Académie française, à moins que les propositions qu'il faisait ne fussent admises. Ces propositions, que je ne connais pas, ont été rejetées par le bureau.

Cette réception me rappelle celle de M. de Salvandy en 1836. Il prononça, d'une voix tremblante et mal assurée, le discours le plus boursouflé qu'on ait entendu. Un de mes voisins me dit : « Ce pauvre Salvandy est bien toujours le même. Au collège nous l'appelions Eole. »

Le même M. de Féletz me disait que Royer-Collard n'aimait pas M. Guizot. Quelqu'un lui demandait s'il était vrai que dans la chaleur d'une discussion il eût appelé Guizot un austère intrigant : « Je n'ai pas dit austère », reprit vivement Royer-Collard.

Je conserve une lettre de faire part pour l'accouchement de Mme Guizot en janvier 1833 ; elle porte en tête : *Cabinet particulier du ministre.*

Il est bien établi maintenant que lorsque M. Villemain quitta le ministère de l'instruction publique sous prétexte d'aliénation mentale, il avait seulement le délire d'une affection aiguë. Cependant M. Leuret,

médecin de Bicêtre, y fut trompé, et il traita M. Villemain en véritable aliéné, agissant sur lui par contrainte et par intimidation. Cette affection aiguë ne dura que quelques jours. Le docteur Leuret, sans avoir égard aux observations très sensées du malade, le faisait prendre par quatre hommes robustes pour le soumettre au traitement qu'il avait ordonné. Dans sa convalescence, M. Villemain fit appeler l'abbé Serres, de Saint-Thomas d'Aquin, et lui dit : « Monsieur l'abbé, mes croyances religieuses sont les vôtres, avec la pratique de moins et l'indifférence de plus. J'ai compté sur vous pour changer cela. La bonne volonté ne me manque pas. Suffira-t-elle? » L'abbé Serres qui m'a conté le propos, m'a dit plus tard qu'il s'était confessé.

Le siècle ne se passera pas sans la publication de Mémoires d'un grand nombre d'hommes remarquables de notre Révolution. Je sais, de bonne part, que plusieurs d'entre eux en ont laissé, et de curieux. Hommes de la République, de l'Empire, de la Restauration, soldats, hommes d'Etat, savants, littérateurs, tous ont écrit leurs souvenirs, la part qu'ils ont eue dans les affaires de leur temps. Bien des faits inconnus seront révélés, bien des réputations auront à souffrir de ces révélations. L'Histoire fera son profit de tout.

Au nombre de ceux qui, à ma connaissance, ont laissé des Mémoires, je citerai Sanson, le bourreau de Paris pendant la Révolution (1). Je sais par un de ses locataires, rue des Marais-Saint-Martin, 15, qui le voyait souvent, qu'il avait l'habitude d'écrire chaque soir des notes sur ce qu'il avait vu, fait ou entendu dire dans le courant de la journée. Quand on pense que c'est lui qui a fait à Paris toutes les exécutions de la Révolution, on peut juger d'avance de l'intérêt

(1) Charles-Henry Sanson, né à Paris en 1739, nommé bourreau en 1778, exécuteur de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Charlotte Corday, mort en 1806.

dramatique que présentent ses souvenirs. D'autre part, feu Le Graverend, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice (1), m'a dit avoir pris connaissance de ces Mémoires, et n'avoir rien lu de plus curieux. On a publié il y a quelques années, sous le titre de *Mémoires du bourreau de Paris*, deux volumes ineptes contre lesquels le fils Sanson a protesté (2).

Cette famille Sanson exerce depuis très longtemps les fonctions de bourreau tourmenteur à Paris (3). Le petit-fils de celui dont je viens de parler est un jeune homme d'un extérieur distingué et agréable, il a été bien élevé et possède un talent de pianiste remarquable. Passant un jour sur la place du Palais-de-Justice, je vis sur l'échafaud un beau jeune homme présidant à l'exécution de plusieurs condamnés; il était élégamment vêtu de noir. Je demandai à l'un des nombreux spectateurs le nom de ce jeune homme : « C'est Sanson fils, me dit-il, son père lui a cédé son *fonds*, voilà un an. Je lui ai vu faire sa première exécution : il était tremblant comme la feuille. C'est qu'il n'est pas méchant, Charlot. Son père ne l'était pas non plus. » J'ajouterai qu'à la suite de mauvaises affaires, qui ont entraîné sa faillite, ce jeune Sanson a été destitué de ses fonctions (4).

Sanson le fils figurait sur l'*Almanach du commerce* de Paris comme « entrepreneur de charpentes judiciaires ».

Népomucène Lemercier, que je voyais beaucoup

(1) Jean-Marie-Emmanuel-François Le Graverend (1776-1827) était aussi censeur royal.

(2) Il s'agit des *Mémoires* pour servir à l'histoire de la Révolution française, par Sanson. Paris, 1829, 2 vol. in-8°.

(3) Charles Sanson, dit Longval, s'était vu octroyer en 1688 l'état d'exécuteur des hautes œuvres et sentences criminelles de la ville, prévôté et vicomté de Paris. Cf. *la Guillotine*, par G. Lenôtre.

(4) Henri-Clément Sanson, né en 1799, bourreau en 1840, révoqué en 1847, mort en 1889.

chez le général Marescot, était un de ces hommes qui commandent à la fois l'estime et l'affection (1). Sa tragédie *Agamemnon* le plaça au bon rang des auteurs dramatiques. Napoléon, ou plutôt Bonaparte, le voyait fréquemment. Son esprit fier, libre et élevé, lui plaisait beaucoup; mais il arriva un moment où Napoléon, payant son tribut à la faiblesse humaine, préféra la société des flatteurs à celle des hommes qui savaient avec lui rester indépendants. Lemercier fut écarté. Il m'a entretenu souvent de ses rapports avec Napoléon. Il prétendait que tout ce qu'on avait dit de son vaste savoir, de ses connaissances variées, de la bonté de son cœur, de l'excellence de son caractère, était vrai.

Lemercier, très lié avec Joséphine, veuve Beauharnais, fut consulté par elle sur son projet d'épouser Bonaparte. Il employa tous ses moyens pour l'en dissuader. Il fut admis, après le mariage, à la Malmaison, dans la plus étroite intimité, et Bonaparte ne lui sut pas mauvais gré de s'être opposé à cette union.

Lemercier avait été très lié avec Beaumarchais dont il vantait sans cesse la conversation pétillante d'esprit; il croyait cependant que sa gaieté inaltérable cachait des peines profondes. Dans les dernières années de sa vie, Beaumarchais aimait surtout la discussion des matières philosophiques. La question de l'immortalité de l'âme était celle à laquelle il revenait sans cesse. Il voulait connaître l'opinion de Lemercier sur le suicide. Celui-ci contestait formellement à l'homme le droit de disposer de sa vie; parfois Beaumarchais abondait dans son sens, le plus ordinairement il le combattait, et son argumentation en faveur du suicide était complètement paradoxale. C'est que la conviction manquait et qu'au fond du cœur Beaumarchais pensait comme Lemercier. Cepen-

(1) Népomucène Lemercier, né et mort à Paris (1771-1840), auteur dramatique et littérateur, prédécesseur de Victor Hugo à l'Académie française.

dant de puissantes raisons firent penser à ce dernier qu'il s'était empoisonné (1). Il avait fait mettre sur le collier de son chien : « Beaumarchais m'appartient. »

Lemercier était fort lié avec Lamennais (2), pour le talent duquel il avait la plus grande admiration. Lamennais lui fit sa première visite en revenant de Rome où il était allé faire sa soumission au pape. Il parla avec une grande animation de sa doctrine et de sa condamnation par le Saint-Siège. Tout en parlant sans cesse de sa soumission pleine et entière au jugement du chef de l'Eglise, il en revenait toujours à discuter en faveur de ses opinions, et termina la conversation en s'écriant vivement : « Ah! si j'étais pape! »

J'ai vu chez Lemercier le manuscrit complet des *Mémoires du cardinal de Retz*, que Réal, qui en est le propriétaire, lui avait confié. Ce manuscrit n'a été publié qu'en partie, la moitié au plus (3). Le reste a été raturé avec tant de soin, par des moines auxquels le cardinal l'avait remis en dépôt, que jusqu'ici on n'a pu rétablir le texte raturé. On y parviendrait peut-être par des moyens chimiques; mais le comte Réal n'a pas voulu y consentir.

Chez Lemercier, j'ai vu aussi M. Dupin aîné, longtemps président de la Chambre des députés. Lemercier, qui le connaissait bien, me disait de lui : « C'est un homme qui a le cœur sec, point bienveillant; il serait peut-être même un méchant homme si un fond naturel d'équité, cultivé, accru par la réflexion, ne corrigeait ce défaut; l'injustice le met en fureur; il aime à soutenir des opinions bizarres. Ainsi un jour il prétendait et soutenait logiquement que les

(1) Beaumarchais, né en 1732, mort à Paris le 19 mai 1799. — Cette opinion fut soutenue par Lemercier, le 20 avril 1825, pendant un dîner chez Marescot.

(2) Félicité-Robert de Lamennais (1782-1854), auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* et l'un des fondateurs du journal *l'Avenir*.

(3) La première édition parut en 1717.

hommes louches ont le jugement faux et voient de travers au dedans comme au dehors; il en citait de nombreux exemples pris parmi ses connaissances les plus intimes, il termina ses citations par Barthe, garde des sceaux (1), qu'il nous donna comme la preuve la plus complète de sa théorie. » Il est très fort sur le droit canon et cherche volontiers les occasions d'argumenter sur cette matière. Il rend pour cela de fréquentes visites à l'abbé de Fontenilles, doyen de la Faculté de théologie; ce dernier lui disait un jour : « Voyez-vous, monsieur Dupin, si j'avais vingt ans de moins, je ne quitterais pas les amphithéâtres, les cours d'anatomie et de physiologie, les hôpitaux; ce n'est que là qu'on peut apprendre l'art d'analyser la pensée, de connaître l'homme dans la plus large acception du mot. »

Charles Nodier (2), que bien à tort M. Villemain appelait une guenille, était puriste à un tel point que, comme le maréchal de Beauvau, il se mettait à son bureau pour lire le moindre billet. La plume à la main, il corrigeait soigneusement les fautes qui s'y trouvaient; il prétendait que chaque mot de notre langue avait un sens précis et différant tellement de tout autre qu'il n'était pas permis à un homme lettré de se servir indifféremment de l'un ou de l'autre. Un jour, fâché contre Brifaut (3), il lui reprocha, en termes un peu acerbes, d'avoir oublié trop vite qu'il avait puissamment contribué à le faire entrer à l'Académie française : « Je n'avais pas besoin que tu me le rappelles, dit Brifaut. — ... lasses », s'écria Nodier, en lui tournant le dos.

(1) Félix Barthe (1795-1862), avocat, magistrat, membre de l'Institut et plusieurs fois ministre.

(2) Charles Nodier (1780-1844), homme de lettres et bibliothécaire, membre de l'Académie française.

(3) Charles Brifaut (1781-1857), poète et auteur dramatique, membre de l'Académie française.

CHAPITRE VIII

ÉVÉNEMENTS DE 1848

Comment s'annonçait l'année 1848. — Le banquet du XIIe arrondissement. — Journée du 23 février. — Journée du 24 : fuite de Louis-Philippe ; envahissement des Tuileries. — Affiches et discours — Rouges emblèmes. — Le gouvernement provisoire. — Mes visites aux Tuileries. — Propos de Féletz et du maréchal Bugeaud. — Elections et candidats. — Réclamation de la garde nationale. — Deux préfets de police. — Ateliers nationaux. — *Histoire des Girondins,* par Lamartine. — La peur dans les révolutions. — Arbres de la liberté. — Offrandes à la Patrie. — Froment Meurice. — Rassemblements — L'abbé Deguerry et le pasteur Coquerel. — Elections d'avril. — Attentat du 15 mai contre l'Assemblée nationale constituante. — Seconde fête de la Fraternité. — Louis-Napoléon. — Les troubles de juin. — Paris en état de siège. — Les barricades. — Meurtre de Mgr Affre. — Le lieutenant Schopin. — Un pensionnat de demoiselles. — Marrast président. — Un *prolétaire* et un capucin.

Les pages qui vont suivre ne sont que le relevé de mes notes sur des faits dont j'ai été le témoin, des conversations, des discours entendus par moi. J'y ai conservé certains bruits, certaines nouvelles dont la fausseté a été reconnue plus tard, mais qui font mieux connaître l'esprit du moment.

L'année 1848 s'annonçait de la manière la plus heureuse. A une année de disette avait succédé une abondance de toutes choses. Les ouvriers étaient occupés, le commerce prospérait, les impôts rentraient facilement, d'immenses travaux publics étaient en voie d'exécution. La France était donc dans les meilleures conditions : son bonheur et sa tranquillité paraissaient assurés pour longtemps. Et cependant, quelques jours encore, elle allait être précipitée dans l'abîme.

L'ouverture des Chambres avait eu lieu à la fin de

décembre 1847, au milieu de grandes préoccupations politiques. Je vis Louis-Philippe se rendant à la Chambre des députés : il fut reçu avec une froideur marquée; la garde nationale surtout avait l'air presque menaçant. Le roi ne paraissait pas s'apercevoir de cette disposition des esprits : il avait le visage calme et souriant, qui lui était habituel. Quelques cris de « Vive la Réforme ! » furent poussés dans les rangs de la garde nationale (1).

La Chambre des députés renfermait une majorité considérable, dont les membres s'étaient eux-mêmes donné le nom de *satisfaits*, de *conservateurs endurcis*. L'opposition était en grande partie monarchique.

Me trouvant même un jour avec M. Odilon Barrot (2), je l'entendis soutenir qu'il ne pensait pas qu'il y eût un seul député rêvant la République : « Ainsi, disait-il en terminant, Ledru-Rollin n'est pas plus républicain que moi. Seulement il demande des réformes plus radicales que moi. »

Comme je n'écris point l'histoire, que je ne rapporte que ce que j'ai vu, je passe tout de suite au mois de février.

La discussion de l'*adresse*, à la Chambre des députés, avait amené la question des banquets réformistes qui avaient eu lieu dans presque tous les départements. Des termes injurieux pour les députés qui y avaient assisté furent introduits dans l'adresse. Le droit même de réunion à ces banquets fut contesté; l'opposition soutint que ces banquets étaient dans la légalité.

Le banquet du douzième arrondissement (3) devait être présidé par M. Boissel. Après plusieurs ajourne-

(1) Cette réforme consistait dans une légère modification de la loi électorale.

(2) Odilon Barrot (1791-1873), successivement préfet de la Seine, député, ministre et président du Conseil, plus tard président du Conseil d'Etat.

(3) Le XIIe arrondissement de Paris, à cette époque, était composé des quartiers Saint-Jacques, de l'Observatoire, du Jardin des Plantes et Saint-Marcel.

ments, il fut remis au mardi 22 février. J'allai en voir les préparatifs dans un terrain situé à Chaillot, près de la barrière de l'Etoile. On y a depuis ouvert une rue qu'on a appelée rue du Banquet. Dès le 20 février, la foule ne cessa de se porter sur ce point : elle était bruyante, animée, inquiète. L'agitation était générale. Malgré les dispositions prises, un conflit paraissait inévitable.

Le 22, Paris ressemblait à une ville de guerre. Des troupes étaient placées sur divers points avoisinant le lieu du banquet. La foule encombrait les rues; bien qu'elle fût très animée, elle n'annonçait aucun sentiment d'hostilité. Quelques cris de « Vive la Réforme! » se faisaient entendre; ils étaient rares. On criait aussi « Vive Odilon Barrot! » Je vis même les gens qui recouvraient les plaques portant : « Rue de la Ferme des Mathurins », de feuilles de carton portant : « Rue du Père du Peuple. » Odilon Barrot habitait la rue de la Ferme des Mathurins (1).

Vers trois ou quatre heures, les attroupements se dessinèrent plus complètement avec leurs orateurs et des cris nombreux de « Vive la Réforme! » La troupe les dissipait facilement, mais ils se reformaient un peu plus loin. A six heures, les troupes éprouvèrent de la résistance. Je vis dans la rue Saint-Honoré une troupe d'hommes en blouses, armés de barres de fer arrachées aux grilles des monuments publics. Les boutiques furent fermées; les candélabres à gaz brisés, éteints sur plusieurs points. L'obscurité la plus profonde régnait dans les rues. On chantait la *Marseillaise* à tue-tête. On criait : « A bas Guizot! » La place du Carrousel ressemblait à un camp retranché. Cependant la nuit fut calme.

Le banquet n'avait pas eu lieu. Odilon Barrot avait cru devoir y renoncer. La foule, brisant le soir son idole du matin, criait : « A bas Barrot! C'est un traître, il faut le pendre. »

(1) Actuellement rue Vignon.

En rentrant chez moi, à dix heures, j'y trouvai un de mes amis. Il sortait de chez M. Delessert, préfet de police, dont il est l'ami intime. M. Delessert était très rassuré et prétendait avoir dit au roi qu'il avait plusieurs grands voleurs autour de lui :

— Si Votre Majesté le désire, je les lui ferai connaître.

— Ma foi non, dit le roi. Je vais seulement veiller à mes poches avec plus de soin.

Il ne fut question des événements du jour que comme d'un fait sans portée. M. Delessert laissa le roi parfaitement tranquille et sans aucune préoccupation.

Le mercredi 23 février, l'émotion et l'agitation furent encore plus prononcées que la veille. Je parcourus plusieurs quartiers : il y avait du monde partout; on criait : « Vive la Réforme! A bas Guizot! A bas les municipaux! » On en voulait beaucoup à la garde municipale qui, la veille, avait exécuté quelques charges avec beaucoup de vigueur.

Jusque-là, la garde nationale ne s'était montrée nulle part. Le rappel fut battu pour la première fois à trois heures. Une portion très minime prit les armes. Encore ce furent les hommes connus par leurs opinions exaltées, radicales, qui montrèrent seuls de l'empressement; en sorte qu'on peut dire que les premiers détachements qui se montrèrent appartenaient à l'émeute. Ainsi dans la dixième légion, la mienne, les premiers qui prirent les armes étaient Pagnerre, Bixio, Malefille, Hingray, Dujardin-Beaumetz, des Etangs, etc., devenus, le lendemain de la révolution, secrétaire du gouvernement provisoire, ambassadeurs à Turin, à Lisbonne, colonel, préfet, etc.

Vers les deux heures, le bruit se répandit que le roi avait changé son ministère. La joie était sur tous les visages. On regardait le mouvement comme terminé. Dans les quartiers où je passai, il y avait encore de l'émotion, mais les boutiques étaient ouvertes, la cir-

culation était libre partout. Le ministère des affaires étrangères, demeure de M. Guizot, était gardé par une force imposante, avec laquelle le peuple fraternisait. Je pus traverser la place de la Concorde qui était encombrée de troupes de toutes armes.

Le peu d'empressement, disons mieux : la répugnance de la garde nationale pour le service qu'on lui demandait, tenait à sa sympathie pour les vœux manifestés par la foule. Comme elle, elle voulait la réforme et le renvoi de M. Guizot. Elle accusait le roi, qui, depuis sept ou huit ans, ne l'avait pas passée en revue, d'une méfiance injurieuse. Ce fut une grande faute de Louis-Philippe de se tenir ainsi éloigné de la garde nationale.

Les groupes se reformèrent dans la soirée, et à neuf heures et demie, le rassemblement devant le ministère des affaires étrangères devint plus compact, sans être hostile. Du sein de ce rassemblement, un coup de feu fut tiré sur la troupe. Lagrange, depuis représentant du peuple (1), s'est vanté, m'a-t-on dit, d'en être l'auteur. La troupe répondit par une décharge qui tua trois hommes et en blessa cinq ou six. On a toujours cru que c'était un coup monté pour amener un conflit ; on n'y réussit que trop bien. Dès ce moment, la lutte prit un caractère décidé. Je rentrai fort tard chez moi, triste et préoccupé. Il y avait une heure à peine que j'étais couché lorsque j'entendis sonner le tocsin à Saint-Sulpice, battre le rappel, et retentir des feux de peloton. La garde nationale, sans s'émouvoir des progrès de l'émeute, ne se montra que par faibles détachements qui se trouvèrent absorbés par la foule encombrant les rues. Elle marcha avec l'émeute et prit parti pour elle, dans plusieurs cas contre la troupe de ligne, qui, ne voulant pas se battre contre la garde nationale, se tint immobile.

M. Delessert, à qui on rendait compte du petit

(1) Charles Lagrange (1804-1857), élu député de la Seine au mois de juin 1848, banni en 1852

nombre de gardes nationaux descendus sur la rue, s'écria : « Je saurais bien les y forcer, si je voulais; je n'aurais qu'à laisser piller cinquante boutiques! »

Jeudi 24 février. — Dans la nuit, Paris avait complètement changé d'aspect. Des barricades avaient été élevées. On rencontrait à chaque pas des hommes armés circulant librement. Par intervalles, on entendait sonner le tocsin. Dans le quartier des Halles, sur les boulevards, l'insurrection avait pris un caractère plus régulier. Le parti républicain venait de se montrer : depuis longtemps il était organisé en décuries et en centuries. La police, se bornant à le surveiller, n'en prenait aucun souci.

Cependant les émeutiers ne trouvant que peu ou point de résistance s'emparaient successivement de tous les postes et se portaient sur les Tuileries. La garde municipale seule se comporta vaillamment et ne céda qu'au nombre et à la force. Cette troupe composée d'hommes superbes, l'élite de l'armée pour la tenue et la moralité, fut la seule qui comprit son devoir. Le poste du Château-d'Eau, place du Palais-Royal, tint pendant plusieurs heures contre une multitude d'assaillants et ne céda que lorsque le feu mis à la charpente du poste se propagea de toutes parts.

Les bandes armées devenaient de plus en plus nombreuses. Leur langage était peu rassurant : « Nous voulons le changement de tout, du roi comme d'autres choses; il faut que ceux qui n'ont rien aient quelque chose. » Plusieurs de ces hommes avaient des figures sinistres, qu'on ne voit que dans les temps d'insurrection. Comme dans toutes les révolutions, les gamins jouaient un rôle très important; ils travaillaient avec une ardeur fébrile à la construction des barricades. J'en vis une bande traînant deux lourdes voitures qu'ils parvinrent à renverser sur le quai Malaquais.

Les élèves de l'Ecole polytechnique se jetaient ré-

solument au milieu des groupes les plus animés, parcouraient les rues en prêchant la paix, le retour aux travaux, s'efforçant de faire comprendre le préjudice immense apporté au commerce, à la prospérité de tous. On n'en continuait pas moins à dépaver les rues. Comme on disait qu'au lieu de M. Molé, le roi avait fait appeler M. Thiers : « Pas plus de Thiers que de Molé, disait-on. Ce sont des hommes nouveaux, des hommes pris parmi nous, que nous voulons ! »

Je rencontrai quelques compagnies, quelques bataillons bien maigres de garde nationale. On les applaudissait, on les entourait, et ils marchaient ainsi pêle-mêle avec les émeutiers, sans trop savoir où ils allaient et ce qu'ils faisaient.

La révolution allait s'accomplir, et personne ne se doutait encore de l'imminence du danger. La Cour ne connut sa position qu'au moment de quitter le château. Bien plus, quand le départ fut résolu, le roi, ne croyant aller qu'à Saint-Cloud ou à Versailles, avait fait demander sa voiture comme pour sa promenade ordinaire. J'étais sur le Carrousel, lorsque la voiture du roi, conduite en daumont, piqueur en tête, sortit de la rue Saint-Thomas-du-Louvre. Un des chevaux fut tué d'un coup de feu ; le malheureux piqueur, beau jeune homme de vingt-quatre ans, fut tué aussi près de l'Arc de triomphe. Le Carrousel commençait à être envahi de toutes parts, sans que les troupes qui y étaient campées sortissent de leur immobilité. Sur beaucoup de points, les soldats, moitié de gré, moitié de force, avaient été désarmés. La cour des Tuileries était menacée ; des coups de feu étaient tirés sur le château ; et l'on s'attendait si peu à de tels événements, que le déjeuner était servi à l'heure ordinaire et pris en famille comme de coutume.

Du départ du roi je n'ai rien vu, mais je tiens d'un témoin oculaire que la reine était très opposée à ce départ. Elle se montra indignée de l'abandon complet de tous leurs amis et du vide qui se fit instantanément autour de cette Cour ; elle parut exaspérée et

apostropha même durement M. Duvergier de Hauranne qui, craignant quelque danger ou quelque outrage pour le roi, le pressait, le poussait même pour lui faire hâter le pas. La Cour se rendit à la place de la Concorde en prenant le passage souterrain qui conduit du château à la terrasse au bord de l'eau; elle suivit cette terrasse dans toute sa longueur.

Le château n'opposa aucune résistance. Une foule armée l'envahit par toutes les portes, par tous les escaliers. Les salles, les galeries, les chambres furent si encombrées qu'un moment je craignis d'y être étouffé. Tout annonçait une fuite précipitée : la table du déjeuner était encore servie, des vêtements d'homme et de femme étaient en désordre dans les chambres à coucher, les meubles étaient ouverts ou garnis de leurs clefs.

Alors les chants, l'orgie commencèrent. Les armoires furent fouillées; les livres, les papiers, les débris, les fragments de toute espèce jonchèrent bientôt le parquet ou furent précipités dans la cour. Les bouteilles brisées, les pièces défoncées dans les caves répandirent une telle quantité de vin, qu'on en avait jusqu'aux chevilles : des hommes y furent noyés, et j'en vis retirer plusieurs qu'on eut beaucoup de peine à rappeler à la vie.

Les élèves de l'Ecole polytechnique firent tous leurs efforts pour arrêter cette fureur, cette rage de dévastation. De nombreux placards, écrits à la hâte, furent apposés dans les lieux les plus apparents : « Les voleurs sont punis de mort. — Respect à la propriété publique. » Tout fut inutile : la destruction, le pillage continuèrent. Meubles précieux, glaces, porcelaines, lustres, tableaux furent brisés et jetés dans la cour, où l'on fit d'énormes feux de joie. Bientôt les escaliers, les appartements furent remplis d'hommes et de femmes ivres morts, étendus sur les dalles, les parquets, les tapis. Quelques-uns dans cet état furent foulés aux pieds, pressés par la foule et étouffés. Les vêtements trouvés dans les vestiaires ou dans les

appartements servirent aux travestissements les plus bizarres. Je vis des femmes vêtues de robes lamées d'or et d'argent, des jeunes gens de quinze à dix-huit ans couverts de brillants uniformes.

Le trône devint l'objet des plus grossières plaisanteries. Chacun voulut s'y asseoir à son tour. C'était un fauteuil en velours cramoisi, bien passé, et qui n'était ni beau ni imposant. Il fut enfin brisé comme le reste et jeté par les fenêtres (1). Malgré les précautions prises à la hâte, il y eut bien des vols, bien des soustractions. Il y avait surtout ce que j'appellerai des voleurs amateurs, ramassant les moindres papiers, fouillant les tiroirs des bureaux, incapables de toucher à l'or ou aux diamants, mais s'emparant sans scrupule des lettres, mémoires et dossiers qui se trouvaient sous leur main. Je fus ainsi témoin de bien des soustractions de papiers et, à tout prendre, j'aime mieux les savoir rangés dans des collections, où l'Histoire ira les chercher un jour, que lacérés et détruits. La dévastation fut telle que lorsqu'on voulut débarrasser les appartements et les cours de tous ces débris, il fallut un grand nombre d'ouvriers travaillant du matin au soir, plusieurs jours de suite. Ces débris furent amoncelés tout le long de la grille qui sépare la cour des Tuileries du Carrousel ; ils consistaient en tessons de bouteilles, morceaux de porcelaines et de carreaux de vitres, fragments de lustres, lambeaux d'étoffes, de tapis, cendres. Ils formaient un tas occupant toute la longueur de la grille s'élevant à la hauteur du mur d'appui, sur une épaisseur de plus de deux mètres. Il fallut de nombreux tombereaux pour enlever ces tristes témoignages de la colère du peuple.

Les mêmes scènes, avec plus de violence encore, se répétaient au Palais-Royal. Les débris entassés dans la rue de Valois occupaient toute la largeur de la rue

(1) Il fut jeté par J.-B. Dumoulin (1786-1856), ancien officier d'ordonnance de Napoléon pendant les Cent-Jours.

avec une épaisseur de plus d'un mètre. Il faut avoir vu, pour le croire, ce que dans une heure on peut faire de mal, de dégâts, de ravages. Les voitures de la Cour furent tirées de leurs remises rue Saint-Thomas-du-Louvre, et brûlées : j'en vis que des enfants avaient bourrées de paille et qu'ils promenaient après y avoir mis le feu. Plusieurs fois je craignis que l'incendie ne se communiquât à la galerie du Louvre, qui renferme de si précieuses collections. Un grand nombre de corps de garde, les bureaux d'octroi, des voitures de place, furent brisés ou incendiés. Le *Constitutionnel* du 10 février 1850 mentionne un fait qui peut donner une idée de l'importance des dégâts commis pendant les journées de février : « La liquidation de l'ancienne liste civile fera vendre le 14 de ce mois vingt-cinq mille kilogrammes de débris de glaces et de cristaux provenant du mobilier et des services de l'ancien Palais-Royal. » Précédemment on avait vendu pour 6 000 francs de tessons de porcelaines !

Le roi était parti à trois heures. Je n'étais pas sur les lieux, je n'ai rien vu. Je sais seulement que le roi arriva à Saint-Cloud sans argent. Ne trouvant plus un cheval dans ses écuries, il s'adressa, pour en obtenir des moyens de transport, à Mme veuve Sciard, propriétaire des omnibus qui font le service de Paris à Saint-Cloud, à laquelle il avait rendu des services. Deux omnibus furent mis à sa disposition : il y prit place avec la reine, quelques membres de la famille royale, des serviteurs. Les voitures traversèrent Ville-d'Avray, où le roi était très connu. Dans ce village, bordant la route de Versailles, que le roi parcourait au moins une fois la semaine, on ne connaissait pas encore les événements de Paris, et l'étonnement fut extrême en voyant la famille royale dans cette triste position. Le roi, placé dans un coin du premier omnibus, se dissimulait tant qu'il pouvait. On put remarquer cependant qu'il avait la figure rouge et animée ; la reine avait son mouchoir sur les yeux. Je tiens ces détails de Mme Sciard et de personnes habitant Ville-

d'Avray, où je passais la belle saison depuis plusieurs années.

Le château des Tuileries étant occupé, une masse énorme se porta sur la Chambre des députés. Elle avait déjà été envahie, et la plupart des députés, notamment M. Sauzet le président, venaient de se sauver. Le duc de Nemours et la duchesse d'Orléans étaient également partis. Cette dernière, dans sa fuite, fut séparée de son second fils, qui fut trouvé errant dans les cours du Palais-Bourbon et ramené à sa mère par l'élève Pinoteau de l'Ecole polytechnique.

Au moment où j'arrivai à la Chambre, on en était à ce qu'on a appelé la proclamation ou la nomination du gouvernement provisoire par le peuple. Le peuple n'y fut pour rien, ces messieurs se nommèrent eux-mêmes, tout le monde voulait en être, et pendant vingt-quatre heures la liste fut allongée, changée, modifiée. Voici les noms que j'entendis proclamer et dont je pris note : Lamennais, Crémieux, Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Garnier-Pagès, Recurt, Delaistre. Cette liste fut affichée le soir même, puis arrachée et remplacée successivement par deux autres.

Les événements avaient marché si vite, le dénouement avait été si imprévu que la révolution était accomplie sans que Paris s'en doutât. Ainsi, alors que tout était consommé, j'entendis discuter encore dans les groupes le changement du ministère, l'abdication du roi, la régence, l'impopularité du duc de Nemours. Le quart de la population parisienne ne connut peut-être que le lendemain, 25, les événements de la veille. On ne pouvait pas croire que le gouvernement fût tombé avec tant de facilité. Aussi Ledru-Rollin a pu dire depuis, et avec vérité, que la République, obstinément encore appelée par quelques personnes république de raccroc, avait été escamotée.

Le nombre des hommes armés qui encombraient les rues augmentait à chaque instant. La troupe avait en grande partie rendu ses armes, et la garde nationale semblait honteuse du rôle qu'elle avait joué : elle

manqua à ses devoirs en refusant de se joindre aux troupes pour arrêter l'émeute. La révolution se serait opérée avec plus de régularité et sans les perturbations que nous avons vues.

A partir de trois heures et demie, le 24, et les huit ou dix jours suivants, Paris fut entre les mains de l'insurrection. Le peuple était maître partout, et partout il sut faire respecter les personnes et les propriétés. Pendant le combat, il fit preuve de sentiments généreux. Les gardes municipaux qui défendirent si courageusement les postes qu'on leur avait confiés furent, après leur défaite, l'objet des plus vives sollicitudes. C'était à qui leur donnerait les moyens de se déguiser et de se sauver. Chose remarquable! ce peuple qui se battait si bien n'avait, comme on l'a dit, ni colère ni fureur dans le cœur. Il s'était battu sans trop savoir pourquoi, avec la plus grande intrépidité; et après la victoire, il avait repris son caractère bon, insouciant, sa gaieté, ses plaisanteries. Les meneurs seuls qui, sachant bien ce qu'ils faisaient, voulaient exploiter le succès à leur profit, avaient intérêt à le tenir en haleine, l'excitaient et lui montaient la tête. De plus, ses rangs se grossirent bientôt de toute cette tourbe honteuse, que j'appelle la canaille, la populace, et qu'on rencontre dans toutes les grandes villes. Voilà les auteurs et les instigateurs des désordres et des dévastations qui se commirent.

Au mois de février, le parti républicain consistait en douze cents à quinze cents chefs ou meneurs, condamnés politiques, vétérans de conspirations, plus ou moins recommandables; en huit mille ou dix mille individus enrégimentés, destinés à l'action. C'est ce parti qui, avec les gamins de Paris, a fait la révolution.

Les députés de l'opposition, ayant pour chef M. Odilon Barrot, furent tout honteux d'avoir été pris pour dupes. Ils reconnurent plus tard que ce banquet réformiste, pour ou contre lequel il avait été prononcé tant de discours, n'était qu'un prétexte

dont on s'était servi pour renverser le gouvernement. Ce résultat obtenu, ils furent laissés de côté. La révolution de 1830 s'était faite aux cris de « Vive la charte! » ; celle de 1848 se fit aux cris de « Vive la réforme! ». Ces deux cris n'étaient que des signes de ralliement destinés à grossir les rangs de l'émeute. Les meneurs de 1848 ne voulaient pas plus de la réforme que ceux de 1830 n'avaient voulu de la charte.

La nuit du 24 au 25 se passa mieux qu'on ne l'avait espéré. Tout était à craindre; il ne restait aucun pouvoir debout, la troupe avait rendu ses armes, la garde nationale n'existait plus. Ainsi que je l'ai dit, Paris était complètement au pouvoir de l'insurrection. Durant cette nuit, les cris, les chants, les coups de feu ne cessèrent de se faire entendre. Quelques personnes furent tuées par ces décharges d'armes, tirées en signe de réjouissance, par des enfants ou des hommes inexpérimentés.

Dès le 25, les murs se couvrirent d'affiches : placards officiels, proclamations, journaux, projets de constitution, adresses au peuple. C'est dans ces affiches que s'étalaient tout à leur aise les théories les plus folles, les utopies les plus absurdes, les avis les plus ridicules, les projets les plus impossibles. La collection de ces écrits, le plus souvent produits de cerveaux malades, serait très curieuse pour l'histoire et précieuse comme étude des aberrations de l'esprit humain.

Dans les groupes on retrouvait comme orateurs les auteurs de ces affiches. J'y ai entendu beaucoup de niaiseries. Déjà cependant se présenta cette question du travail devenue aujourd'hui si inquiétante. On répétait partout : « Nous ne déposerons pas les armes que le sort des ouvriers n'ait été décidé; on s'apitoie sur les nègres, ils sont moins malheureux que nous. » Le communisme, le socialisme, prêchés avec adresse et se présentant par leurs beaux côtés, avaient de nombreux partisans.

A dater du 26, l'ordre commença un peu à renaître. Les élèves des Ecoles polytechnique et de Saint-Cyr parcouraient la ville dans tous les sens, dirigeaient les patrouilles, empêchant les violences, faisant désarmer les hommes ivres. Je vis aux Champs-Elysées un cabaret où dix de ces hommes se livrant à des brutalités furent désarmés. Les barricades furent renversées, les pavés remis en place, et la circulation fut rétablie.

On avait espéré que les choses se passeraient comme en 1830, que la République à laquelle on sentait la nécessité de se rallier s'établirait facilement. Le mot de Lamartine, prononcé en petit comité avant d'être inséré dans une proclamation : « La réflexion est pour nous », était de toute vérité. Si les républicains de la veille étaient rares, ceux du lendemain, hommes sérieux et de bonne foi, étaient très nombreux. Aussi, sans écouter les alarmistes, chacun se faisait illusion. Paris avait l'air d'être en fête. C'étaient partout des cris de joie, des chants, des rires. On s'arrachait les journaux : la quantité de ceux qui paraissaient matin et soir est incroyable; tous trouvaient facilement des acheteurs.

La couleur rouge parut vouloir se substituer, dès le 25, à nos glorieuses couleurs. Cravates, cocardes, ceintures, nœuds, drapeaux, tout était rouge. Lamartine, par un de ces mots qui dominent tout, conserva au moins pour un temps le drapeau tricolore. La couleur rouge, emblème de la Terreur, avait de nombreux partisans au sein même du gouvernement provisoire. De là, ces uniformes dont on affubla la garde républicaine, la garde marine. Le rouge dominait partout. Pour protester contre le drapeau rouge, on prit la cocarde tricolore. Mais la couleur rouge continua d'être exclusivement portée par des bandes qui s'étant emparées de l'Hôtel de Ville et de la préfecture de police s'y établirent militairement et se constituèrent, de leur propre autorité, les premières sous le nom de Gardes républicains, les secondes sous ce-

lui de Montagnards. Ceux-ci, qu'on appelait aussi gardes de Caussidière et de Sobrier, affichaient les principes les plus exagérés de la Montagne à la Convention en 93; ils s'affublèrent de bonnets rouges, dont, il faut le dire, le ridicule public fit promptement justice.

Le 26, je parcourus tout l'intérieur des Tuileries, au moment où on enlevait les cadavres qui s'y trouvaient. Ils étaient au nombre de douze, savoir quatre municipaux qui avaient reçu des coups de feu, sept individus ne présentant aucune blessure, une femme tenant encore un couteau-poignard à la main : elle avait rendu beaucoup de vin et baignait dans une mare sanglante. Il est à présumer que cette femme, devenue ivre, avait été foulée aux pieds. On retira quatre cadavres des caves où ils avaient été noyés dans le vin. Comme je l'ai dit plus haut, le nombre des morts aurait été bien plus considérable si, dans la nuit du 24 au 25, on ne s'était empressé de faire sortir des caves tous ceux qui, au nombre de plus de cent, s'y enivrèrent et ne purent se relever.

Comme en 1830, tous les postes furent occupés par des hommes en guenilles ou dont les vêtements étaient en très mauvais état. Ils montaient la garde partout, dans l'intérieur comme à la porte des spectacles. Ces hommes, ouvriers malheureux pour la plupart, firent preuve de raison et de modération. On les trouvait partout où se manifestait quelque symptôme de désordre. Sous leur blouse ou leur mauvais vêtement, ils avaient une tenue digne et des manières convenables.

Le gouvernement provisoire n'était pas du goût de tout le monde, mais tous les hommes bien intentionnés sentirent la nécessité de l'appuyer de toute leur influence. On comprenait les embarras de sa position. On voyait derrière lui les exagérés, les ultra-démocrates qui voulaient le renverser ou le déborder. Lui-même avait dans son sein des éléments révolutionnaires exagérés, quelques membres disposés à

faire cause commune avec les anarchistes. Aussi la position ne tarda pas à s'aggraver. Le peuple eut ses flatteurs qui vinrent lui prêcher leurs utopies, lui firent voir la fortune et la liberté ailleurs que dans l'ordre et le travail. La partie mauvaise du gouvernement provisoire (Ledru-Rollin, Flocon, Albert, Louis Blanc surtout) fit ce qu'il fallait pour entrainer les ouvriers à leur perte. Tous les travaux furent suspendus; les ateliers, les usines se fermèrent; tout fut désorganisé. On ne rencontrait dans les rues que des processions d'ouvriers avec leurs drapeaux, chantant et se promenant du matin au soir.

Louis Blanc (1) s'empara de l'ancienne Chambre des pairs au Luxembourg. Il y réunit un certain nombre d'individus se disant les délégués des ouvriers. Ce jeune homme professa pendant plusieurs mois ses opinions impraticables, l'abolition de la concurrence, le gouvernement se substituant aux individus et s'emparant de la fabrication, du commerce, grand et petit, l'égalité des salaires, le droit au travail, etc. Tout cela était fort du goût de ses auditeurs, ouvriers paresseux en grande partie, qui ne voyaient et ne demandaient qu'une chose : recevoir de bons salaires sans travailler. J'assistai plusieurs fois à ces séances et j'en sortis toujours pénétré de douleur et d'indignation. Le petit homme était comme un prédicateur dans sa chaire, parlant seul sans qu'il fût permis de lui faire la moindre objection.

Les membres du gouvernement provisoire manquaient d'expérience. Lamartine, Arago, Garnier-Pagès voulaient le bien, mais ne savaient pas l'obtenir, et laissaient les choses se détériorer. Le langage de Lamartine fut toujours noble, élevé, à la hauteur des circonstances; mais ses actes se ressentaient de la faiblesse de son caractère. D'Arago (2) personnel-

(1) Louis Blanc (1812-1882), publiciste, auteur de l'*Histoire de dix ans*, membre du gouvernement provisoire et président de la Commission pour les travailleurs.

(2) Dominique-François Arago (1786-1853), directeur de l'Ob-

lement, il n'y a que du bien à dire. Placé au ministère de la marine, il s'appliqua à ses nouvelles fonctions comme à tout ce qu'il fait. Seul dans le gouvernement provisoire, il fit preuve sinon d'expérience, au moins d'une grande aptitude pour les affaires; il conserva son esprit d'ordre et sa simplicité. Lorsque au ministère le chef de cuisine vint prendre ses ordres : « Je n'ai pas besoin de vous, lui dit-il; j'ai amené ma cuisinière, elle me suffira. » Pareille réponse fut faite aux domestiques du ministère. Il annonça, de plus, l'intention de ne pas accepter d'appointements.

— Mais, mon cher François, lui dit sa sœur, Mme Mathieu, comment feras-tu pour tenir ta maison?

— J'ai 12 000 francs de rente de l'Observatoire ou de ma fortune propre; il ne m'en faut pas davantage.

Et il persista. Noble exemple qui n'eut point d'imitateurs!

Ces farouches républicains de la veille, sybarites du lendemain, arrivés au pouvoir ne trouvaient rien de trop beau, de trop délicat. Ainsi Flocon (1), ce pilier d'estaminet, ce culotteur de pipes, devint Mgr Flocon. Ayant choisi pour sa résidence d'été le pavillon de Breteuil dans le parc de Saint-Cloud, il ordonna qu'on y plaçât vingt lits de maîtres, et que tout le mobilier fût renouvelé. Et il disait, le soir, devant plusieurs personnes : « Je ne conçois pas que M. de Montalivet pût se contenter de cette habitation dans l'état où elle est. » Or, Flocon, rédacteur de *la Réforme*, journal qui ne faisait pas ses frais, occupait au quatrième étage un logement composé de deux pièces.

J'eus de nouveau occasion de visiter les Tuileries

servatoire, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, ministre de la guerre et de la marine.

(1) Ferdinand Flocon (1800-1866), journaliste, membre du gouvernement provisoire et ministre du commerce et de l'agriculture.

dans les premiers jours de mars, pour donner des soins à un ouvrier, mon client depuis plusieurs années. Il faisait partie d'une bande d'environ deux cents hommes, qui, après avoir fait évacuer le château les 25 et 26 février, s'y était établie elle-même. Ils avaient nommé un capitaine commandant, des lieutenants, des sous-officiers, et placé des factionnaires aux grilles. Cette bande ainsi organisée, ayant son mot d'ordre, occupa militairement le château pendant une quinzaine de jours. On n'entrait et on ne sortait qu'avec une permission du capitaine. Ils avaient fait venir leurs femmes au nombre de vingt-sept; il y avait quinze ou vingt enfants. Ils se faisaient délivrer des vivres comme aux troupes de la garnison, après avoir épuisé les provisions du château échappées aux dévastations du 24. Et, chose incroyable! ils résistèrent à toutes les sommations qui leur furent faites d'évacuer la place. Enfin, vers le 15 mars, moitié par force, moitié par persuasion, ils furent expulsés, après avoir été désarmés. Quelques-uns furent trouvés nantis d'objets précieux; une vingtaine furent arrêtés comme contumax ou pour rupture de ban.

Lorsque j'y fus introduit, je fus frappé de la transformation qu'avaient subie les appartements. Tout portait l'empreinte de la plus hideuse malpropreté. Partout des ordures amoncelées, des meubles mutilés et souillés, des tables couvertes de bouteilles, de plats, de débris d'aliments. Il y avait, dans la Salle du Trône, des lits placés les uns près des autres, sales et en désordre, sur lesquels des hommes et des femmes étaient couchés. Non, jamais on ne vit plus de dégradation.

Ils furent remplacés aux Tuileries par environ deux cents blessés ou malades, qui y demeurèrent plusieurs mois. On organisa pour eux un hôpital temporaire très confortable, où la journée de malade revenait à 10 francs; en les plaçant dans les hôpitaux militaires du Val-de-Grâce ou du Gros-Caillou, où,

par suite de l'absence de toute garnison à Paris, il y avait plus de place qu'il n'en fallait pour les recevoir, ils n'auraient coûté que 1 fr. 50. D'autres s'établirent au Palais-Royal, aux écuries du roi, suivant leur goût et leur convenance. C'est ainsi, pour le dire en passant, qu'étaient conduites toutes nos affaires.

Les jeunes gens étaient tous républicains de cœur et de tête : ils voyaient déjà réalisées toutes les promesses qu'on nous faisait. Les vieillards, au contraire, se montraient effrayés de l'avenir. Le vieux M. de Féletz, de l'Académie française, me disait : « J'ai vu 93, et je vois que les hommes et les choses nous ramènent à cette époque. J'étais jeune alors, et nous riions, mes amis et moi, des craintes et des terreurs de nos grands-parents. La disette même nous paraissait un mal passager, et pourtant elle était bien grande. Amateur passionné de musique, j'allais beaucoup à l'Opéra. Le pain était si rare qu'une flûte ou petit pain était un cadeau fort agréable aux danseuses. Les galants, les beaux du jour, ne manquaient jamais de s'en procurer à tout prix, et cela leur valait un bon accueil dans le corps du ballet. »

Il arriva, comme toujours, que lorsque les événements furent accomplis, on discuta sur ce qu'il aurait fallu faire pour les prévenir. Ces hommes que j'appelle du lendemain auraient tous réussi à empêcher la révolution, si on les avait écoutés. J'eus occasion de me rencontrer, dans les premiers jours de mars, avec le maréchal Bugeaud, et je l'entendis exposer son plan d'une manière qui me rangea à son opinion. On sait, en effet, que ce n'était pas un de ces hommes du lendemain, qu'il était résolu, ferme et courageux.

Le roi le fit appeler le 23 février au matin et lui donna le commandement de la garde nationale et de la troupe de ligne. Bugeaud accepta et alla immédiatement voir les troupes, parcourut Paris et se rendit compte de la situation. Les groupes crièrent : « A bas Bugeaud ! » Les troupes le reçurent avec de grands

applaudissements. A une heure après midi, il retourna au château : « La position est grave, dit-il au roi; mais nous en viendrons à bout. » Et comme le roi lui recommandait la prudence et la modération : « Sire, la prudence est toujours de saison, la modération est quelquefois de la faiblesse. Aujourd'hui les circonstances sont graves; mais, je le répète, nous en triompherons. La victoire nous coûtera cher, le combat deviendra une bataille où vingt mille hommes peuvent rester sur le carreau. — Je n'y consentirai jamais », dit vivement le roi. Et il confia le commandement au général Lamoricière qui se montra au-dessous de cette grande tâche.

Ces détails ont été racontés en ma présence par le maréchal Bugeaud.

Dès les premiers jours de mars, il s'ouvrit des clubs dans tous les quartiers. Plusieurs adoptèrent des dénominations renouvelées de 93 : nous eûmes les clubs des Jacobins, des Cordeliers, de la Montagne, des Amis de Danton, de Saint-Just, de Robespierre, de Marat. J'assistai aux séances de quelques-uns de ces clubs, et en général les discussions y étaient raisonnables. Les doctrines exagérées y étaient mal reçues; plus tard il n'en fut pas de même, nous eûmes des séances dignes des plus mauvais jours de la Révolution. On a dit, avec juste raison, que les hommes ne sont pas beaux à voir, à étudier, dans le temps de révolution. Là toutes les mauvaises passions excitées, mises en jeu, se dévoilent au grand jour. J'ai entendu, dans différents clubs, bien des hommes se vanter d'avoir été en état de conspiration permanente, quoique forcés de couvrir leur visage du masque de la loyauté, d'accepter même des places. Ainsi on n'avait eu d'abord que les républicains de la veille; nous eûmes plus tard ceux de l'avant-veille, ceux de naissance. Voici ce que j'ai entendu dire, au club des Beaux-Arts, à un homme qui passait pour très attaché au roi, de qui il avait accepté des fonctions publiques : « J'ai

protesté, le lendemain, contre l'usurpation de Louis-Philippe. Le premier, le seul, aidé de quatre amis, j'ai repoussé la royauté et proclamé la République dans une affiche imprimée sous mes yeux, placardée par moi. Malgré le désaveu du gouvernement provisoire, malgré... enfin Louis-Philippe a été proclamé, malgré mes efforts. J'entrai alors, comme un des fondateurs avec plusieurs républicains, dans la Société dite des « hommes de Juillet ». Les journées d'insurrection à l'époque du procès des ministres en 1830 ont été l'œuvre de cette Société et de quelques autres sociétés moins puissantes. Les journées des 14 et 15 février 1831 furent notre seconde insurrection et n'eurent d'autre résultat que la disparition des fleurs de lis et un avertissement salutaire donné au clergé rétrograde que nous avait légué la Restauration, clergé tout différent de celui que nous avons aujourd'hui. » Ce langage, avec quelques variantes, devint celui de la plupart des candidats aux élections. Ils se vantaient d'avoir appartenu aux sociétés secrètes et d'avoir été de toutes les conspirations. Oh ! les hommes, les hommes, ne changeront-ils jamais ?

Paris aurait bien voulu éloigner les élections et se passer de Chambres. Ne pouvant y réussir, on se promit bien d'exercer une pression dictatoriale sur la future assemblée, et au besoin de ressusciter l'ancienne Commune de Paris dictant les lois à la Convention. Ainsi, à l'occasion des élections des officiers de la garde nationale, les discours les plus anarchiques, les plus subversifs de l'ordre, étaient prononcés. A chaque candidat on posait la question suivante : « Si l'Assemblée, oubliant son mandat, émettait des opinions qui ne fussent pas conformes aux vœux du peuple, que feriez-vous ? quels ordres donneriez-vous au bataillon, à la compagnie ? » Le plus grand nombre répondait : « Je ne me séparerais pas du peuple. »

Le 16 mars, je fis partie de la réunion de la garde

nationale qui, sans armes, allait présenter une réclamation au gouvernement provisoire pour obtenir la conservation des compagnies de grenadiers et de voltigeurs. Une foule compacte nous barra le passage. Sur le quai, le général Courtais (1) nous apostropha de la manière la plus grossière et fut vivement applaudi par la populace; le duc de Marmier lui répondit avec indignation : « Il est bien étonnant que vous, général en chef de la garde nationale, vous vous déclariez son ennemi; au lieu de nous injurier, vous devriez nous défendre, car notre démarche n'a rien d'inconvenant ni de séditieux. » Le gouvernement provisoire, mené par Ledru-Rollin, affecta de se montrer offensé de cette démarche de la garde nationale. Pour la neutraliser, on songea à organiser une démonstration populaire; Sobrier fut chargé de préparer le mouvement : une nuit lui suffit. Le lendemain, je vis défiler sur le quai du Louvre une colonne, qui a été évaluée à cent mille hommes, composée d'ouvriers de tous les états. On les laissa arriver sur la place. Ils furent reçus à l'Hôtel de Ville (qui nous avait été fermé) tant que les appartements purent en contenir. Ils présentèrent leurs demandes; elles avaient une importance bien autre que celle de la garde nationale : ils demandaient l'ajournement des élections pour l'Assemblée nationale, ce qui leur fut accordé gracieusement. On les félicita sur leur patriotisme et, le lendemain, dans un ordre du jour flétrissant pour la garde nationale, on lui donna pour modèle à suivre l'exemple des ouvriers. Pour être juste, il faut dire que, dans cette réunion de cent mille ouvriers, le plus grand ordre ne cessa de régner.

J'ajouterai qu'à la même époque tout le monde était surpris de l'ordre et de la tranquillité de Paris. Jamais il ne se commit moins de vols, jamais les

(1) Le vicomte de Courtais (1790-1877), député de 1842 à 1848, investi du commandement en chef de la Garde nationale de Paris avec le grade de général.

rues ne furent plus sûres. Le préfet de police, Marc Caussidière (1), vite au courant de cette vaste administration, était vu avec plaisir à ce poste élevé, auquel du reste il s'était nommé lui-même. Le 24 février, à deux heures de l'après-midi, la préfecture de police avait été envahie par Caussidière et Sobrier, arrivés presque en même temps à la tête de leurs bandes, l'un par le quai de l'Horloge, l'autre par le quai des Orfèvres. Ils s'y établirent, s'emparèrent des papiers et donnèrent des ordres qu'ils signèrent comme délégués à la préfecture de police, titre qu'ils firent confirmer par le gouvernement provisoire. Paris eut donc deux préfets de police, qui, malheureusement, ne s'entendaient pas. Tous les deux avaient conspiré toute leur vie et appartenaient au parti le plus avancé. Caussidière, homme de capacité, de résolution, grand travailleur, fut bientôt à la hauteur de la situation; bien que ses sympathies fussent pour les émeutiers de toutes les couleurs et de tous les rangs, il ne les épargnait pas quand ses agents en rencontraient dans de mauvaises affaires. Sobrier, au contraire, n'était qu'un conspirateur subalterne, un misérable brouillon. On a prétendu qu'ils avaient tiré le poste de préfet au sort, et que Sobrier s'était retiré en annonçant qu'il aurait sa police aussi.

Leur premier soin à tous deux fut de supprimer les dossiers ou papiers qui pouvaient compromettre eux ou leurs amis, de s'emparer de ceux dont ils espéraient tirer quelque avantage. Ces mêmes dévastations de papiers eurent lieu dans toutes les administrations, dans tous les dépôts d'archives; ces derniers firent de grandes pertes.

Les deux bandes de Caussidière et de Sobrier avaient été réunies et, sous le nom de Monta-

(1) Né à Genève en 1808, mort à Paris en 1861. La Révolution de février le fit sortir de son « obscurité privée ». Cf. *Mémoires* de Caussidière, ex-préfet de police et représentant du peuple (Paris, 1849).

gnards, formaient un corps ayant une espèce d'organisation sans existence légale. Cette garde était composée d'hommes à mauvaise mine, couverts de vêtements délabrés, ayant pour signes distinctifs des ceintures et d'énormes cravates en étoffe rouge : elle occupa tous les postes de la préfecture de police et en fit le service exclusivement.

Sobrier, forcé de céder la place à Caussidière, s'empara, à la tête d'une compagnie de ses Montagnards, d'une grande maison appartenant à la Liste civile, rue de Rivoli, numéro 16. Il en chassa les habitants, y établit ses bureaux, un poste avec des factionnaires, fit une abondante provision d'armes et de munitions, et se forma ainsi une sorte de gouvernement. Il y établit un journal qu'il nomma *la Commune*, annonçant tous les jours par son titre et par son langage l'intention de recréer cette Commune de Paris de 93-94. Les choses restèrent dans cet état jusqu'au 15 mai où il fut arrêté. Le 14, je vis une compagnie de Montagnards qui venait, tambour battant, relever le poste Sobrier. Il y avait dans ces hommes, que j'eus tout le temps d'examiner, quelque chose d'arrogant, d'obscène, de sinistre, qui les faisait ressembler à une bande de sicaires. On se demandait, on se demande encore d'où provenaient les fonds nécessaires pour solder toutes ces dépenses.

J'eus plusieurs fois occasion de voir les prétendus Ateliers nationaux. Il y avait, et en grand nombre assurément, de braves gens, à la figure honnête, aux manières convenables, de bons ouvriers qui auraient désiré gagner le salaire qu'on leur donnait ; mais là comme ailleurs régnait la minorité turbulente, perverse, ne rêvant que le trouble et le désordre, ne travaillant pas et ne laissant pas travailler les autres. Les journées se passaient à crier, à chanter, à pérorer. Quelquefois, divisés en plusieurs groupes, ils jouaient au loto, aux cartes, aux dés ; ils dansaient entre eux des sortes de danses sauvages. Ils ne disaient pas

les ateliers, mais les râteliers nationaux. Au refrain de l'air des Girondins

Mourir pour la Patrie,

ils avaient substitué :

Nourris par la Patrie,
C'est le sort le plus beau, etc.

D'autres fois, ils faisaient des lectures. L'*Histoire des Girondins* de Lamartine était commentée par eux à leur manière. Peu d'ouvrages ont eu, à leur apparition, une vogue pareille aux *Girondins*. On se les arrachait, on en faisait des lectures publiques, les journaux en donnaient de longs extraits. Toutes les questions de la révolution étaient mises sur le tapis et discutées avec vivacité. On se passionnait, comme cinquante ans avant, pour ou contre la révolution et ses principaux personnages; les hommes et les choses semblaient rajeunis d'un demi-siècle. Les journées les plus néfastes de la République de cette époque, ses crimes, y sont excusés par la nécessité du moment, y sont souvent glorifiés par le but qu'on se proposait. Cet ouvrage a fait beaucoup de mal, il a mis dans les esprits une sorte d'enthousiasme révolutionnaire, un vague désir d'accomplir des faits semblables. Aussi j'ai la conviction la plus profonde que cette œuvre a contribué à la révolution de février : c'est là qu'on a retrouvé les modes, les usages, les dénominations de 93 qu'on a essayé de ressusciter. Ainsi les clubs, les journaux, les partis ont pris les noms anciens; la coupe des habits, le gilet à grandes basques, les uniformes des soldats avec le chapeau tricolore et le plumet rouge, les chansons : *Ça ira*, *la Carmagnole*. Un instant, nous avons pu nous croire en 93. *Les Girondins* avaient paru en 1846, et dans l'été de 1847 j'avais fait la remarque que les orgues de Barbarie ne cessaient de jouer ces airs. Quelque temps après, à la fin de 1847, l'air des *Girondins* fut sifflé par les uns, applaudi par les

autres avec une vivacité qui annonçait une démonstration de l'esprit de parti. J'ajouterai que les Girondins étant en majorité, l'air continua d'être joué.

Nous vîmes alors ce qu'on a vu et ce qu'on verra dans toutes les révolutions : des apostasies, des volte-face scandaleuses. Tout le monde voulut être républicain ; on essaya de prouver qu'on l'avait toujours été, que si on avait accepté des fonctions sous Louis-Philippe, c'était pour mieux le trahir. Ceux qui ne croyaient pas pouvoir se dire républicains de la veille, se disaient républicains du lendemain.

L'Académie de médecine ayant fait son adhésion à la République, une députation se rendit à l'Hôtel de ville pour en remettre l'acte au gouvernement provisoire. M. Fouquier voulut être un des membres formant la députation : il était premier médecin de Louis-Philippe et pouvait s'abstenir. Il se montra, au contraire, d'une exagération extravagante dans ses protestations de dévouement au gouvernement. M. Fouquier est un très honnête homme, mais faible et pusillanime. Je ne puis m'expliquer sa conduite que par le sentiment de la peur : il aura cru que sa position pouvait lui attirer des mauvais traitements, et il s'est efforcé de les conjurer par ses démonstrations républicaines. Cela me rappelle un mot de M. Meynard, ancien député de la Dordogne à la Convention (1) ; il m'a dit souvent que la moitié des gens qui condamnèrent Louis XVI furent portés à cet acte, qu'ils réprouvaient, par la peur : « Aussi, me disait-il, en écrivant l'histoire d'une révolution, il faut tenir compte du sentiment de la peur comme d'un mobile puissant. »

Jusqu'à la fin de mars, la tranquillité de Paris fut admirable, malgré la cessation complète des travaux. Pas de sergents de ville, pas d'agents de police, pas de gardes dans les spectacles, et l'ordre régnait partout. Du 25 au 30 mars eurent lieu ces innombrables

(1) François Meynard (1756-1828), le seul des dix députés de la Dordogne qui n'ait pas voté la mort de Louis XVI.

plantations d'arbres de la liberté, qui occasionnèrent quelques troubles. Ces plantations étaient accompagnées de coups de feu, de quêtes dans les maisons. Le soir, une troupe d'enfants obéissant à un ou plusieurs meneurs forçait d'illuminer, cassait les carreaux de ceux qui s'y refusaient; ils suivaient les rues en répétant en chœur, avec le rythme de la batterie de tambour dite « le rappel » : *des lampions, des lampions!* Ce mot, ou ce cri, devint plus tard le nom d'un journal : *le Lampion.*

Le gouvernement ayant fait connaître la pénurie du Trésor et fait un appel au patriotisme des citoyens, les ouvriers se montrèrent admirables de désintéressement; prélevant quelque chose sur leurs modestes, sur leurs insuffisantes ressources, ils en firent joyeusement une offrande à la patrie. On rencontra, pendant plusieurs jours, des jeunes filles vêtues de blanc, couronnées de fleurs, accompagnées de leurs parents et des ouvriers de leur profession, portant ces dons dans des corbeilles. Voilà ce que j'appelle le peuple, le bon peuple, le véritable peuple. Ce n'est pas dans les émeutiers qu'il faut le chercher.

Le gouvernement provisoire perdait chaque jour dans l'opinion. On lui reprochait de tout désorganiser, de créer partout des ruines et de ne rien mettre à la place. Sa tâche était difficile; mais tout le monde lui venait en aide, on sentait la nécessité de le soutenir. Comme tout le monde, je m'empressai de payer d'avance mes impositions de l'année, bien qu'augmentées de moitié. Il aurait donc pu, malgré les difficultés immenses de sa position, faire beaucoup de bien, et il ne fit que du mal. Après avoir fait table rase dans tous les services publics, il ramassa ses agents dans les estaminets, les théâtres et les mauvais lieux. Pour ma part, je connaissais quinze ou vingt personnes perdues de dettes et de réputation, n'ayant jamais pu rien faire de bien, auxquelles des fonctions plus ou moins importantes furent confiées. Les départements, les administrations jetèrent les hauts cris

à la vue de ces hommes violents, vicieux et incapables.

Dès ce moment, le crédit disparut rapidement, l'argent devint rare. La ruine atteignit d'abord Paris. Le mouvement des affaires s'arrêta subitement : négociants, avocats, médecins, propriétaires, artistes, fonctionnaires publics destitués, le désastre fut complet, personne n'y échappa. On renvoya les clercs, les commis, les employés. On vendit voitures et chevaux, on se réduisit à la plus stricte économie. Ce que souffrit la classe ouvrière est incroyable : j'ai vu bien des ménages où le pain avait manqué tout le jour et qui ne savaient pas s'il y en aurait pour le lendemain. Et je dois dire, à l'honneur de Paris, que la charité publique fit des miracles. Chacun apportait son offrande et, malgré les nécessités de chacun, les aumônes furent abondantes. Mais c'était une goutte d'eau pour éteindre un incendie.

Dans les classes riches on fit argent de tout. Comme tant d'autres, j'allai à la Monnaie apporter quelques pièces d'argenterie pour les vendre; il y avait queue et, bien qu'on fût expédié promptement, j'attendis deux heures que mon tour vînt. Il était trois heures de l'après-midi : les divers articles achetés dans la journée formaient un tas considérable, composé de couverts, plats, cafetières, vases de toutes formes, dont quelques-uns d'un travail précieux. Chaque jour, l'affluence était la même.

Le gaspillage de la fortune publique était organisé en grand. Chacun puisait au Trésor sans contrôle. Sous prétexte de donner des secours, on faisait chaque jour d'immenses distributions de pain, viande, argent, aux personnes qui se présentaient, et cela sans ordre, sans état dressé à l'avance. Il en résulta que plusieurs reçurent des secours dont ils n'avaient pas besoin, que d'autres se présentant trois ou quatre fois dans le même jour, recevaient chaque fois de nouvelles distributions, tandis que de véritables nécessiteux, moins hardis, attendaient leur tour des journées entières, sans pouvoir rien obtenir.

Froment-Meurice, le célèbre orfèvre, me disait qu'au mois d'avril 1848 il fut mandé aux Tuileries pour l'inventaire des bijoux et de l'argenterie de toute espèce provenant des châteaux royaux. Sa mission était d'examiner tous ces divers objets, de faire le triage des pièces bonnes à conserver comme objets d'art ou monuments historiques, attendu que le gouvernement provisoire avait décrété que tout ce qui ne serait pas digne d'être conservé serait fondu. Arrivé aux Tuileries, on lui dit que tous les articles n'étant pas encore arrivés, l'opération serait remise à huitaine. Ce délai expiré, nouvelle remise à huitaine. Enfin on finit par lui dire que les besoins du Trésor étaient si grands qu'on avait tout mis à la fonte sans en rien réserver. Que de chefs-d'œuvre furent ainsi détruits !...

Froment me disait aussi qu'à la même époque lui et ses confrères de Paris se trouvèrent dans une gêne si grande qu'ils furent obligés de fondre la presque totalité de leurs magasins. Des services complets à peine terminés, des vases, des coupes magnifiques, tout fut impitoyablement jeté dans le creuset.

Froment a pour frère ou demi-frère Paul Meurice (1), jeune homme qui suit la carrière des lettres. Ses parents, honnêtes bijoutiers, fort riches, auraient voulu en faire un notaire, un agent de change. Comme ancien ami de la famille, je fus prié de faire entendre raison à Paul : « Je suis bien fâché, me dit-il, de faire de la peine à mes parents qui sont si bons, mais je ne puis faire ce qu'ils désirent : un chiffre ou un livre de droit me fait mal, j'ai la tête remplie de vers, il faut me laisser jeter ma gourme. » Cette scène de famille se passait en 1842, je crois. Aujourd'hui (1851), il est principal rédacteur de *l'Événement*, journal démoc-soc, fondé par Victor Hugo.

(1) Paul Meurice, frère utérin de Froment Meurice, né en 1820, littérateur et auteur dramatique, a été l'un des exécuteurs testamentaires de Victor Hugo. Mort en 1905.

Le dimanche 16 avril eut lieu une grande démonstration populaire. On sut, dès le matin, qu'un nombre considérable d'ouvriers étaient réunis au Champ de Mars dans le but de présenter une pétition au gouvernement provisoire. Je me mêlai à tous les groupes et je rapporte ici, selon ma coutume, tous les bruits vrais ou faux qui circulaient.

Les meneurs de ce mouvement étaient Louis Blanc, Raspail, Blanqui, Barbès, Cabet. Eux seuls et quelques agents intimes connaissaient le but véritable de ce rassemblement : l'ajournement des élections au 1er juillet, l'ouverture de l'assemblée au 1er août, l'exclusion de quatre membres du gouvernement provisoire (Lamartine, Marrast, Marie, Bethmont). Ce but obtenu, on aurait formé un comité de Salut public, ajourné indéfiniment les élections, créé un dictateur, arboré le drapeau rouge. Une grande agitation régnait dans les rues. A l'Hôtel de Ville on prenait de grandes précautions, on doublait les postes, on fermait les grilles. La garde nationale, à peine organisée, inspirait peu de confiance.

A dix heures et demie, on battit le rappel. Des bataillons de la garde nationale arrivèrent de tous les côtés. La garde nationale mobile, ayant à sa tête le général Duvivier et son état-major, vint ensuite. Ces hommes, ces enfants pour la plupart, non habillés mais bien armés, avaient sous leurs haillons l'air fier et martial. On criait : « Vivent les deux gardes nationales ! Vive l'ordre public ! » La grande procession commença à défiler, sur le quai du Louvre, à deux heures, et n'avait pas fini à cinq heures. Le soir, la ville fut magnifiquement et spontanément illuminée. Les rues étaient remplies de monde. La garde nationale rentrait ; on battait des mains sur son passage et on criait : « A bas Cabet, le communisme et les communistes ! » Les légions de la banlieue étaient fort applaudies. On disait qu'il y avait soixante mille hommes sous les armes et qu'on aurait pu en réunir le double.

Au mois de mars, j'assistai à une séance du club de la Redoute, rue de Grenelle-Saint-Honoré (1). M. Deguerry (plus tard curé de la Madeleine) monta à la tribune comme le pasteur Coquerel en descendait.

Tous les deux s'embrassèrent cordialement, aux grands aplaudissements de l'assemblée : « Citoyens, dit l'abbé Deguerry, ce que je viens de faire devant vous, je le déclare hautement, est l'expression de mes sentiments les plus vrais. Un honnête homme, chrétien zélé, pratiquant les saintes doctrines de l'Evangile, est mon frère, mon ami, qu'il soit pasteur protestant ou curé catholique ! »

Les élections eurent lieu le 23 avril. Jamais on n'avait vu une telle avalanche de candidats : ils étaient plus de mille pour trente-quatre nominations. Les deux jours qui précédèrent, on se heurtait à chaque pas dans la rue contre les distributeurs de cartes ou plutôt de listes de candidats. Dans une course d'une heure, j'ai rempli mes poches de bulletins de vote qu'on me mettait dans les mains.

La section électorale dont je faisais partie se réunit à l'Institut. J'étais du bureau. Chacun arrivait, présentait sa carte d'électeur, déposait dans l'urne son bulletin écrit d'avance, et se retirait. Cette première opération se fit avec ordre, facilité et promptitude. Il n'en fut pas de même du dépouillement. Chaque liste ou bulletin comprenait trente-quatre noms ; il fallait de quatre à cinq minutes pour appeler et pointer ces noms. L'opération aurait été interminable si on n'avait pris le parti de la fractionner, en formant dans chaque section cinq à six bureaux qui se partageaient les bulletins.

Le 15 mai, jour où l'Assemblée fut envahie par

(1) L'abbé Gaspard Deguerry (1797-1871), curé de Saint-Eustache en 1845, et de la Madeleine en 1849, fusillé comme otage de la Commune.

Blanqui, Sobrier, Raspail et leur bande, rien n'annonçait un attentat aussi grave. La multitude réunie sur les boulevards pour se porter sur l'Assemblée nationale croyait simplement faire une démonstration pacifique pour la Pologne. Les meneurs, grands et petits, savaient seuls qu'il ne s'agissait nullement de la Pologne, dont ils se moquaient parfaitement. C'est ainsi que, dans toutes les grandes journées de cette révolution, le but véritable se cachait sous un mot, un cri de ralliement, un prétexte quelconques.

La salle des séances ayant été envahie, l'Assemblée fut dissoute par Huber (1). L'attentat était consommé, pourtant la queue de l'attroupement ne se doutait de rien et criait toujours « Vive la Pologne! » Les meneurs, croyant qu'ils en avaient fini avec l'Assemblée nationale, entraînèrent le reste de la colonne à l'Hôtel de Ville; ils avaient eu soin de placer au premier rang des hommes déterminés et capables de tout. Cette bande se divisa ainsi en deux parties, l'une suivant les quais, l'autre la rue de l'Université. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville se trouvait un bataillon de la garde nationale, qui, dans un instant, fut débordé et qui, d'ailleurs, avait ordre de n'opposer aucune résistance. La garde républicaine, occupant l'Hôtel de Ville, avait probablement le même ordre. On n'ouvrit pas les grilles, mais on les laissa franchir par les premiers qui se présentèrent. Ceux-ci, introduits, ouvrirent les grilles toutes grandes, et le monument fut envahi. Les fenêtres, les balcons furent aussitôt remplis de monde; on y voyait même des femmes et des enfants. Une foule compacte encombrait la place, les rues, les quais avoisinants. J'avais pu me rapprocher de l'Hôtel de Ville, mais je ne pus y pénétrer. J'étais surpris de voir qu'autour de moi on ignorait généralement ce qui venait de se passer à

(1) L'agitateur Louis-Aloysius Huber (1812-1865), organisateur de ce mouvement insurrectionnel, déclara l'Assemblée dissoute au nom du peuple.

l'Assemblée. Un des hommes placés au balcon demanda le silence et d'une voix forte s'écria :

— Citoyens, nous avons *cassé* l'Assemblée nationale, nous formons un gouvernement provisoire. Voici les noms. Vous conviennent-ils ?

— Oui !... Non !...

— Ledru-Rollin...

— Non, à bas Ledru-Rollin !

Plusieurs noms furent ainsi tour à tour siffiés et applaudis. En même temps, des listes soit au crayon, soit à la plume, étaient jetées par les fenêtres. J'attrapai et j'ai conservé l'une de ces dernières listes ; elle porte : Ledru-Rollin, Louis Blanc, Raspail, Pierre Leroux, Cabet, Proudhon, Caussidière, Barbès, Albert, Huber. C'est ce gouvernement qu'on a appelé le gouvernement des quinze minutes, parce qu'il ne dura que ce temps.

Bien que la foule fût, en grande partie, composée des auteurs ou complices de cette échauffourée, les opposants ne se gênaient pas pour manifester leur improbation. Lorsqu'on apprit que de nombreux bataillons s'avançaient par toutes les rues convergentes, ce fut un sauve-qui-peut général. Des bravos se firent entendre. Bientôt arriva Lamartine ; il fut accueilli avec transport. Un quart d'heure après, un homme qu'on dit être Barbès, tenu au collet par deux gardes nationaux, sortit par la porte à gauche de la loge : sa figure était pâle et défaite ; tout en lui annonçait une profonde terreur. Un officier arriva, et on fit rentrer Barbès dans l'Hôtel de Ville.

La seconde fête de la Fraternité, qui eut lieu le 20 mai, fut très belle. Ceux qui avaient vu avec peine cette nouvelle et inutile dépense furent forcés de reconnaître qu'elle avait eu d'excellents résultats. Je remarquai que, quelles que fussent la gêne et la préoccupation du moment, tous les visages étaient gais et riants. A midi, un beau déjeuner fut servi dans une grande tente dressée au Champ de Mars, où avait

lieu la fête. Il y eut trente ou quarante convives : les membres de la commission exécutive, les ministres et quelques privilégiés. Le déjeuner fut délicat et joyeux et se prolongea jusqu'à deux heures et demie, à la barbe des représentants qui n'avaient encore rien pris et qui mouraient de faim. Leur tour vint enfin. On leur permit de prendre place pêle-mêle, avec des personnes qui leur étaient étrangères, à une table maigrement servie, où plusieurs furent heureux de manger un morceau de pain et de boire un verre de mauvais vin. Certes les ci-devant rois et grands seigneurs de France ne se seraient pas conduits avec une telle incongruité !

Louis-Napoléon reparut sur la scène au mois de juin. Il se conduisit fort adroitement. On pensait si peu à lui qu'aux élections générales d'avril il n'eut pas dans toute la France trois mille voix ; et deux mois après, il obtenait aux élections partielles cinq nominations. Dès lors, son nom fut dans toutes les bouches : il fut l'occasion de ces rassemblements nombreux qui reparurent en juin. Ses partisans le regardaient comme le seul homme qui pût terminer la révolution dont on avait déjà assez, et l'encourageaient à jouer le rôle de son oncle, comme si ce rôle était fait pour lui. Ce besoin de s'attacher à un homme, le premier venu, était l'indice d'un grand découragement dans les masses.

Je me mêlai aux groupes dans lesquels on discutait la personne de Louis-Napoléon. Il était alors vigoureusement attaqué. Ses défenseurs, quoique très nombreux, étaient, en général, des hommes peu éclairés. Une chose me frappa tout d'abord, c'est que personne ne prenait le parti de la République, ou au moins du principe républicain. Je voyais avec peine cet entraînement d'une foule aveugle.

Aux attroupements vinrent se joindre tous ces mauvais ouvriers des ateliers nationaux. Tout en criant « Vive Napoléon ! », dont ils se souciaient

comme de la Pologne un mois auparavant, les meneurs songeaient à mettre à profit toute cette agitation.

Le prince de Joinville avait aussi des partisans; mais sa mauvaise santé, son refus honorable de placer son nom à la tête d'un parti, le firent bientôt oublier.

Les attroupements devenaient chaque jour plus menaçants. Le 13 juin, passant sur la place de la Concorde, ma voiture fut entourée; il ne tint à rien qu'elle ne fût renversée pour faire une barricade. Je fus dégagé par une charge de dragons. On criait : « A bas l'Assemblée nationale! vive l'empereur! Vive Louis-Napoléon! » Quelques-uns criaient : « Vive Barbès! »

Le général Cavaignac (1) nouvellement nommé ministre de la guerre, veillait à tout avec zèle et intelligence. J'avais été très lié avec son frère aîné Godefroy, qui joua un rôle si actif dans les journées de Juillet, fut arrêté plusieurs fois, condamné et incarcéré à Sainte-Pélagie, d'où il s'échappa par un boyau souterrain et se sauva en Angleterre. C'était un noble cœur malgré ses opinions exagérées : il voulait la République avec des républicains désintéressés, dévoués, sans ambition. Il est mort dix ans trop tôt, usé par des peines de toute espèce, mais avec toutes ses illusions et ses erreurs. Son frère partageait, avec plus de modération, toutes ses opinions. C'est à cela qu'il dut, bien malgré lui, d'être renvoyé à Alger, où il obtint un avancement rapide; il en fut nommé gouverneur général, et peu de jours après il fut appelé au ministère de la guerre. Il refusa, jugeant bien que dans les temps de révolution les hommes s'usent vite et qu'un ministre, quel qu'il soit, ne reste pas longtemps au pouvoir. Habitué au climat et aux usages de l'Algérie, y occupant le premier rang, il aurait voulu garder cette position. Il reçut ordre de se

(1) Louis-Eugène Cavaignac (1802-1857), général de division, gouverneur de l'Algérie, ministre de la guerre, frère cadet de Godefroy Cavaignac (1801-1845).

rendre à Paris et obéit à regret. L'insurrection du 23 juin le porta à la tête du gouvernement. Ainsi se rencontrent dans l'histoire de Cavaignac ces deux circonstances bizarres qu'envoyé à Alger malgré lui, il y devint en peu d'années général de division; que forcé de quitter Alger pour revenir en France, il y devint chef du pouvoir exécutif.

Les attroupements, qui n'avaient pas eu un caractère bien grave, cessèrent presque complètement au commencement de la seconde quinzaine de juin. On se félicitait de cette amélioration lorsque, le vendredi 23 à cinq heures du matin, le rappel battit dans toutes les rues. La garde nationale prit les armes sans que personne sût de quoi il s'agissait. Cette ignorance ne dura pas longtemps; on apprit bientôt que des barricades s'élevaient sur plusieurs points. A dix heures, la fusillade commença dans la rue Saint-Jacques. Cependant on se doutait si peu de la gravité des circonstances qu'à midi j'étais encore à la cour d'assises, où je devais témoigner dans une affaire de faux, lorsqu'au bruit du canon, tiré à quatre pas de nous, le président leva précipitamment l'audience. Au sortir du Palais, où j'étais entré à dix heures, je fus frappé du changement qui s'était opéré dans la physionomie de la ville. L'agitation était extrême, on battait la générale, les troupes remplissaient les rues; les bruits les plus absurdes circulaient : on parlait de prétendants qui dirigeaient le mouvement. Je rencontrai le général Cavaignac sur le quai de l'Horloge; je fus frappé de son air calme et résolu. Cette assurance qui se lisait sur son visage lui gagna la confiance générale. On criait : « Vive le général Cavaignac! A bas les anarchistes! »

Le samedi 24 juin, au point du jour, on entendit le canon gronder de tous côtés. Il en fut ainsi jusqu'au 26, presque sans interruption. Je rencontrai plusieurs représentants revêtus de leurs insignes, qui fai-

saient connaître au peuple les décrets rendus par l'Assemblée : concentration du pouvoir exécutif dans les mains du général Cavaignac; adoption, par la République, des veuves et des enfants des gardes nationaux tués en combattant; démission des membres de la commission exécutive. De chaleureux applaudissements accueillaient ces communications. La mise de Paris en état de siège blessa plusieurs susceptibilités, mais les hommes d'ordre et de paix y applaudirent sincèrement. Paris prit, dès lors, l'aspect et les habitudes d'une ville de guerre qui vient de soutenir ou qui va soutenir un siège : partout des troupes, des canons, des postes, des factionnaires à tous les coins de rue, c'était un camp ou un immense bivouac. La circulation était partout interceptée, il était difficile de rentrer chez soi. Le lundi 26, je fus arrêté dans mes courses trente-deux fois et fouillé minutieusement pour voir si je n'avais pas des munitions ou des armes cachées. En ma qualité de médecin chargé d'un service public, on me laissait aller quelquefois en me faisant accompagner. On me demandait : « Quel est le service public dont vous êtes chargé? — De l'inspection des ambulances du dixième arrondissement. — Pouvez-vous en justifier? — Faites-moi conduire à l'ambulance la plus voisine. — Allez, me répondait-on, monsieur le docteur, ayez bien soin de nos pauvres blessés. »

Ces ambulances avaient été établies de tous côtés. C'était à qui recevrait chez soi un blessé; mais, pour que les soins fussent donnés avec plus d'ensemble, tous ces blessés furent concentrés dans les hôpitaux, et faute de place, dans des bâtiments appartenant à l'Etat. Rien n'était disposé pour ce genre de service; tout manquait : literie, charpie, linge à pansements. La charité publique, la sympathie qu'on éprouvait pour nos gardes nationaux, pour nos soldats blessés, suppléèrent à tout. Matelas, couvertures, draps, linge, ustensiles nous arrivèrent de toutes parts. Les femmes de toutes les classes se mirent à faire de la

charpie, à tailler des bandes et des compresses. Nous eûmes du bouillon, du vin de Bordeaux, nous fûmes abondamment pourvus de tout. Nous avions dans notre arrondissement quatre ambulances contenant trois à quatre cents blessés. Toutes les blessures, sans exception, étaient produites par des armes à feu. Trente ou quarante blessés appartenaient aux insurgés; le reste, à l'armée et à la Garde nationale. Cette grande disproportion de blessés dans les deux partis exista jusqu'à la prise des barricades, où un grand nombre d'insurgés furent tués ou blessés. Bien que les soins fussent les mêmes pour tous, l'état des insurgés prit tout d'abord un caractère de gravité. Ils étaient agités, brusques, exaspérés, tandis que les autres blessés étaient calmes, résignés, fiers d'avoir répandu leur sang pour leur pays. Ceux-ci se montraient reconnaissants des soins qu'on leur donnait, parlaient avec douceur aux blessés insurgés, couchés dans des lits voisins des leurs. Ces observations furent répétées et confirmées dans tous les hôpitaux. Je dois dire qu'au bout de quelques jours tout était changé : les insurgés les plus violents changèrent peu à peu de manières sous l'influence de la maladie; leur visage perdit peu à peu le caractère de dureté, de férocité même qu'ils avaient en arrivant, j'en vis quelques-uns répandre des larmes abondantes, ils devinrent polis et reconnaissants. Cette sorte de transformation s'observe toujours dans les maladies longues et graves.

Le 26, le maire du dixième arrondissement annonça publiquement que le faubourg Saint-Antoine venait d'être occupé par la force armée, et que tout était terminé. Les bravos s'élevèrent, unanimes.

Le mardi, 27 juin, la circulation fut à peu près rétablie, mais les points principaux de l'émeute furent occupés par des troupes bivouaquées. Je restai navré à la vue des ravages causés par quatre jours de bataille.

Les rues Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Antoine, le faubourg du Temple présentaient l'image d'une ville prise d'assaut : portes, fenêtres, devantures de boutiques brisées; maisons incendiées par les bombes, trouées par les boulets, chancelantes, croulantes; rues dépavées, du sang partout, fangeux ou desséché, partout la ruine et la dévastation.

Le fronton du Panthéon subit d'importants dégâts : les belles sculptures de David d'Angers furent toutes plus ou moins mutilées.

Une foule immense, compacte, encombrait la voie publique. Chose incroyable, on eût dit un jour de fête! On était heureux de voir la guerre civile terminée et de pouvoir parcourir librement les rues, auxquelles toutes les persiennes fermées donnaient un singulier aspect. Cet état de choses dura plusieurs jours après la fin de la lutte.

Paris conserva pendant une quinzaine de jours un aspect militaire. Les abords de la Chambre étaient comme un vaste camp retranché, rien n'y manquait : barricades, fossés, batteries d'artillerie; les canonniers étaient à leurs pièces, mèche allumée. Il en était de même des rues adjacentes, des quais, des Champs-Elysées.

Ces bivouacs, qui couvraient Paris de toutes parts, offraient un coup d'œil pittoresque. Les soldats avaient improvisé des baraques, des tentes qui ne manquaient pas d'élégance; on les voyait se livrer à tous les soins de ménage, de toilette, de propreté; ils se rasaient, se coupaient les cheveux, apprêtaient leurs repas, surveillaient de longues files de marmites en ébullition.

Dès le 25, commencèrent à arriver les gardes nationales des départements. Elles furent reçues avec des transports de joie; celles des villes étaient habillées et équipées; celles des campagnes avaient la blouse d'uniforme ou leurs habits de travail, mais dans toutes on reconnaissait à leur air martial, à leur tenue, à l'ensemble de leurs mouvements, des hommes ayant

porté l'uniforme de nos armées. Leur empressement à venir au secours de l'ordre menacé, leur résolution, leur contenance devant l'ennemi commun, exercèrent une grande influence. Les chefs des insurgés en furent consternés; tout le monde vit dans ces braves gens, accourus des points les plus éloignés de la République, et qui laissèrent bien des morts et des blessés à Paris, la ruine de ce parti honteux qui se dit le peuple, mais qui n'en est que la lie et la portion la plus impure.

Le mercredi 28 juin, je pus arriver à la rue Daval où je possédais une maison, dont les lucarnes de derrière donnent sur la place de la Bastille. Par une prévoyante intelligence du portier, ces lucarnes avaient été condamnées avec des planches. La maison fut ainsi préservée, tandis que près d'elle, rue de la Roquette, trois maisons, par les fenêtres desquelles on n'avait cessé de tirer, furent renversées ou incendiées par les bombes. Elles brûlaient encore le 28. Mes locataires, tous pauvres ouvriers, me dirent qu'il n'y avait qu'une faible portion des habitants du faubourg Saint-Antoine qui eût pris part à l'insurrection, et souvent par force. Ce fut une bande de deux à trois mille personnes étrangères au quartier, qui, dans la nuit du 23 au 24 juin, envahit la grande rue du Faubourg, commença les barricades, réquisitionna le vin et les vivres, s'empara des maisons. En parcourant ces lieux désolés, je lus à chaque pas, sur les murs et sur les boutiques : « Mort aux voleurs! surveillez les pillards! » Inscriptions qui, en cas de victoire de ces misérables, auraient reçu de tristes démentis!

La nouvelle de la blessure que venait de recevoir l'archevêque de Paris produisit une douloureuse sensation. Il jouissait de l'estime générale. Je le vis transporter sur un brancard couvert, du faubourg Saint-Antoine à l'Archevêché. Tout le monde était consterné : on se mettait à genoux sur son passage,

les soldats présentaient les armes, les drapeaux s'inclinaient, les tambours battaient aux champs. Pour mon compte, je fis comme tout le monde : je pleurai.

L'archevêque a été tué par les insurgés. Cependant les regrets qu'ils en éprouvèrent, l'énergie avec laquelle ils protestèrent que le coup n'était pas parti de leurs rangs, leur respect, les soins empressés qu'ils lui donnèrent, prouvent qu'il y avait encore au fond de ces cœurs endurcis quelques sentiments honorables. Le docteur Mazet, témoin oculaire, m'a dit qu'il est impossible de se faire une idée de la déférence avec laquelle le prélat fut traité à son arrivée sur la barricade, du désespoir qui éclata parmi les insurgés quand ils le virent tomber, ils prenaient les mains de l'abbé Jacquemet (depuis évêque de Nantes), qui avait accompagné l'archevêque et lui témoignaient leurs regrets, en protestant de leur innocence. Si l'assassin nous était connu, répétaient-ils, il aurait cessé déjà de vivre.

J'allai, comme tout le monde, voir le corps de l'archevêque, exposé sur un lit de parade dans l'hôtel qu'il occupait île Saint-Louis (1). Les militaires vantaient son courage et son sang-froid ; les dévots l'invoquaient sous le nom de saint Denis second, deuxième pasteur et martyr.

J'avais connu très particulièrement l'archevêque de Paris depuis 1820, alors qu'il était tout simplement l'abbé Affre (2). Je passais la soirée avec lui au moins une fois la semaine. C'était un homme d'un immense savoir, et l'un des plus grands travailleurs que j'aie connus. Il aimait à parler, et parlait bien, en petit comité. Quoiqu'il eût l'accent méridional très prononcé, il avait la parole facile, agréable, et surtout une grande correction d'expression. En public, il perdait toutes ces qualités : sa parole était

(1) L'archevêché se trouvait hôtel Chenizeau, rue Saint-Louis-en-l'Ile, n° 51.

(2) Denis-Auguste Affre (1793-1848), archevêque de Paris depuis 1840.

diffuse, embarrassée; il le savait si bien, qu'il n'aborda jamais la chaire, ou très rarement.

Frédéric Schopin, un de nos peintres distingués, me disait que le 24 juin, ayant à la tête de sa compagnie attaqué une barricade, il se trouva seul au milieu des insurgés, qui le saisirent à bras le corps, le conduisirent derrière la barricade, le désarmèrent et lui enlevèrent son habit de lieutenant; il allait être fusillé lorsque, s'adressant à un homme qui écrivait, placé à un bureau dans la rue : « Il me semble, dit-il, qu'on ne condamne pas un homme sans l'entendre. — Eh bien! qui es-tu? — Je suis Schopin, peintre d'histoire. — Es-tu marié? — Oui, et père de quatre enfants, que ma mort jettera mourant de faim sur la rue. — On ne te fera aucun mal, tu resteras prisonnier; ta femme saura que tu es en sûreté. » Peu d'instants après, la barricade fut emportée, et Schopin fut rendu à la liberté.

Mme Lemaire, directrice d'une pension de demoiselles, rue Culture-Sainte-Catherine, qui se trouvait au centre de l'insurrection, avait vu soixante élèves retirées par leurs parents. Il ne lui en restait que quarante le 24 juin, lorsque sa maison fut envahie par les insurgés. S'adressant à celui qui paraissait le chef, elle lui dit : « Je vous demande de respecter ma maison, je confie mes élèves à votre honneur; votre devoir est de les protéger. — Il ne leur arrivera rien, je vous en réponds sur ma tête. Je vais donner des ordres en conséquence; seulement, vous nous donnerez des vivres. — Tout ce dont je puis disposer sera mis à votre disposition. Je vous offre deux grandes pièces pour y placer vos blessés. — Nous n'avons que des morts. » Les ordres furent si bien donnés que, dès cet instant, personne ne pénétra dans la maison.

Armand Marrast, qui a présidé pendant la plus grande partie de sa durée l'Assemblée constituante,

s'était fait beaucoup d'ennemis par son outrecuidance. On l'a appelé, en plaisantant, le marquis de Marrast, et le nom lui restera.

J'ai eu occasion d'assister plusieurs fois aux séances de l'Assemblée. Il est impossible, quand on n'en a pas été témoin, de se faire une idée du désordre, du brouhaha, du bruit qui ne cessaient de régner dans la salle. Personne n'écoutait. C'étaient des cris, des apostrophes, des interpellations, des conversations. Tout cela était assourdissant. M. Marrast, de son fauteuil de président, dirigeait sur les tribunes son énorme binocle qu'il ne quittait que pour saisir la sonnette. Il arriva souvent que par une réminiscence de son ancienne profession de maître d'étude dans un collège, il parlait à l'Assemblée comme il parlait autrefois aux écoliers placés sous ses ordres. Pendant une séance à laquelle j'assistais, il dit : « Silence! Monsieur de La Rochejaquelein, vous troublez l'ordre. — Monsieur le Président, je ne le ferai plus », répondit M. de La Rochejaquelein.

L'installation du couvent des Capucins de Paris remonte à 1848. Son supérieur, le P. Ambroise (1), fut le premier religieux qui se montra dans les rues, vers le mois de novembre de cette année, vêtu de la robe de capucin. Il soutint, sans dire un mot, les quolibets, les sourires, les haussements d'épaules que sa vue excita. Enfin un monsieur, s'arrêtant devant lui, s'écria :

— En 48, au dix-neuvième siècle, peut-on s'affubler ainsi? C'est un scandale, un défi porté à la Révolution!

— Qui êtes-vous, monsieur, pour m'apostropher ainsi?

— Je suis le rédacteur en chef du journal *le Prolétaire*, un ami de la Révolution et de la liberté.

(1) M. Guines, curé de Mareuil (Dordogne), en 1841-42, vicaire régent à Ribérac, ensuite capucin.

— Eh bien, c'est au nom de la liberté que je réclame le droit de porter cet habit.

— Ma foi, vous avez raison. La liberté pour tous! Et il serra la main du capucin.

CHAPITRE IX

PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON

Louis-Napoléon. — Visite du Prince-Président à la Bourse. — Sa conversation avec un Auvergnat. — Sa correspondance avec un éditeur. — Une messe à Ville-d'Avray. — Opinion du général Changarnier. — Destruction d'arbres de la liberté. — Une opinion de Jullien (de Paris). — Une exposition au Palais-Royal. — Propos du comte de Mailly. — Visite du professeur Fée au maréchal Magnan. — Retour de Louis-Napoléon à Paris (16 octobre 1852). — Saint-Cloud et Villeneuve-l'Etang. — Horace Vernet. — Le plébiscite. — La délégation du Sénat.

Le général suisse Dufour qui, par sa belle conduite à la tête de l'armée fédérale dans la guerre contre le *Sonderbund*, s'est acquis en Europe une si grande considération, est un homme très instruit, causant bien, sage dans ses appréciations, d'une simplicité et d'une modestie admirables. J'eus occasion de le voir en 1848, à l'époque des élections, et la conversation tomba naturellement sur Louis-Napoléon : « Ceux qui font si bon marché de son esprit, de son instruction, me dit-il, ne le connaissent pas comme moi. Je l'ai eu sous mes ordres, j'ai passé plusieurs mois avec lui, et je puis assurer que, sans être un homme d'un génie transcendant, Louis-Napoléon n'est pas un homme ordinaire : il a le cœur chaud, les sentiments élevés, l'esprit cultivé. Partout où il sera connu, il sera apprécié tout différemment qu'il l'a été jusqu'ici ! »

Le poète Barthélemy, mon voisin et ami, fut prié par plusieurs personnes de faire des vers pour Louis-Napoléon à l'appui de sa candidature. Avant de se mettre à l'œuvre, il voulut voir le prince et alla lui

rendre visite dans un hôtel garni de la place Vendôme. Barthélemy me dit, le soir même, qu'il avait trouvé dans Louis-Napoléon un homme très remarquable sous tous les rapports : « J'étais fort tiède pour lui, avouait-il. Ses deux expéditions, ridicules, de Strasbourg et de Boulogne m'avaient laissé contre lui de fâcheuses préventions ; il les a dissipées complètement. »

Peu à peu, Louis-Napoléon ramena ainsi à lui les personnes avec lesquelles il eut des rapports. Ses adversaires politiques reconnurent qu'il était tel que le général Dufour l'avait dépeint.

Le 10 décembre 1848 eut lieu l'élection du président de la République. Une grande agitation régnait dans Paris. On n'était pas sans inquiétude. Des groupes nombreux encombraient les rues et les places publiques, et discutaient pour ou contre Louis-Napoléon, Cavaignac, Ledru-Rollin. Les murs étaient couverts d'affiches en faveur de ces candidats. Partout on distribuait des bulletins et brochures. Au théâtre, des hommes jetaient du haut de la salle des papiers à pleines mains : les spectateurs en étaient inondés. Il était pénible de voir l'intolérance, la passion, l'aigreur que chacun mettait dans l'attaque ou la défense des divers candidats. « Pour qui votez-vous ? » demandait-on ; et, suivant votre réponse, vous étiez ou chaudement ou froidement accueilli.

Le fanatisme des Invalides pour Napoléon était incroyable. Ainsi Dœnzer, pharmacien-major de l'Hôtel (1), me disait que le samedi 9 décembre, veille de l'élection, un invalide s'écria qu'il voyait Napoléon dans la lune, ce soir-là très brillante. Plusieurs centaines d'invalides s'empressèrent d'accourir et affirmèrent qu'ils distinguaient parfaitement l'image

(1) François-Georges Dœnzer (1790-1873), pharmacien principal de 1re classe de l'Hôtel des Invalides, officier de la Légion d'honneur.

chérie. Un hurrah général, un long cri de « Vive Napoléon ! » se fit entendre. Et aujourd'hui, pour les invalides, c'est un fait acquis à l'Histoire que Napoléon s'est fait voir à ses anciens braves !

Comme Louis-Napoléon sortait peu, on faisait courir le bruit qu'il avait une telle peur d'être assassiné qu'il se tenait renfermé et barricadé dans une pièce très reculée du palais de l'Elysée. Il se mit alors à sortir tous les jours dans une voiture découverte et sans suite. On l'accusa alors d'aimer à se produire, à se faire voir. Le 13 février 1849, il vint ainsi à la Bourse, sans y être attendu et pendant qu'elle se tenait. Bientôt la foule encombra la place et cria : « Vive le prince Louis ! Vive le président ! Vive la République ! » Lorsqu'il sortit accompagné par les agents de change, je me trouvai si près de lui que je pus entendre toute la conversation. Je le trouvai très au courant des questions de la finance, de crédit, et parlant très correctement. Ses manières sont simples, sa figure et sa tournure distinguées ; mais il a l'air mélancolique, souffrant. En sortant de la Bourse, il trouva une foule si compacte qu'il ne pouvait avancer ; il se laissait presser, coudoyer, et répondit avec la plus grande politesse aux questions qui lui étaient adressées, même par de simples ouvriers. Comme il était sans garde, il eut beaucoup de peine à obtenir qu'on pût faire avancer sa voiture ; mais il ne témoigna aucune impatience. Il avait l'air très satisfait de l'empressement qu'on mettait à le voir.

M. de Cournon, ancien préfet du Cantal, fut invité à une soirée chez Louis-Napoléon avec un riche propriétaire du Puy-de-Dôme. Ce dernier, homme brusque et d'une franchise auvergnate, interrogé par Louis-Napoléon sur la situation de son département, lui dit : « Sur cent vingt mille électeurs, vous avez eu cent dix-huit mille voix. Eh bien, vous nous avez trompés. — Comment ? dit Louis-Napoléon un peu

embarrassé. — Oui, trompés. Nous avions cru nommer un empereur et non un président. — Monsieur, lui répondit gravement Louis-Napoléon, pas de propos séditieux chez le président de la République. »

Mon cousin J. Dumaine, propriétaire de la Librairie militaire (1) et éditeur des œuvres de Louis-Napoléon président, m'a fait lire une volumineuse correspondance de ce dernier. Dans ces lettres relatives à l'impression de ses ouvrages, Louis-Napoléon fait preuve de connaissances variées et de sentiments très élevés. Il y traite sciences, arts, littérature; mais les questions qui se rattachent à l'art militaire sont celles dont il s'occupe surtout.

1849. Dimanche 30 septembre. — Grand'messe en musique à Ville-d'Avray, à laquelle a assisté le président. Il est arrivé dans une calèche découverte, sans aucune suite. Il était simplement vêtu d'une redingote. Il a été accueilli par des cris de « Vive Napoléon! » Il est le seul, me dit le lendemain le curé, qui ait entendu la messe. Le fait est qu'il ne cessa de suivre l'office attentivement sans lever les yeux de son livre. Aux discours que lui adressèrent le maire et le curé, il répondit : « Je vous remercie tous du bon accueil que vous me faites. Je vous demande vos prières, monsieur le curé : j'ai une haute mission à remplir; Dieu seul peut me donner la force et l'intelligence dont j'ai besoin. »

Février 1850. — La comtesse de Rochefort m'a conté que dans une conversation intime avec le général Changarnier elle exprima des craintes sur l'avenir :

— En supposant, lui dit-elle, que Louis-Napoléon

(1) Jean-Julien Chilhaud-Dumaine, né à Grand-Brassac (Dordogne) en 1817, chevalier de la Légion d'honneur, mort en 1894.

ne soit pas réélu, je ne vois que Cavaignac, Ledru-Rollin et vous, sur qui puissent se porter les suffrages.

— Oh! répondit Changarnier, Cavaignac est impossible et Ledru-Rollin n'a pas de chances!

Mai 1850. — La destruction d'un grand nombre des arbres de la liberté plantés en 1848 a eu lieu par ordre du préfet de police. Il a failli en résulter des troubles sérieux. C'était une mesure imprudente. Il aurait fallu respecter tous ceux qui ne gênaient pas la circulation et n'occasionnaient aucun embarras. A tout prendre, ces arbres étaient des symboles de liberté; ils constituaient souvent un embellissement.

19 janvier 1851. — J'ai dîné avec Panseron le compositeur, professeur au Conservatoire de musique (1). Il me disait qu'il s'était trouvé plusieurs fois avec Jullien de Paris (2). Jullien avait été secrétaire de Robespierre et avait beaucoup connu tous les coryphées de la Convention et de la Terreur. Comme Panseron lui exprimait un jour la profonde antipathie qu'il éprouvait pour ces hommes de sang, et le plaisir qu'il avait à penser qu'arrivant une nouvelle Convention, on ne trouverait plus en France de Robespierre, de Couthon, de Saint-Just et autres, Jullien se mit à sourire tristement :

— Mon ami, dit-il à Panseron, il est très vrai qu'ayant vécu dans l'intimité des hommes de 93 je les ai connus parfaitement. Depuis, et comme par habitude, j'ai continué de fréquenter les hommes des conciliabules, des sociétés secrètes. Et je vous déclare que s'ils triomphent, s'ils arrivent jamais au pouvoir, ils ont parmi eux, à la douzaine, des Robespierre, des Collot-d'Herbois, des Fouquier-Tinville renforcés et pires que leurs devanciers.

(1) Auguste Panseron (1795-1859), auteur d'opéras-comiques et de romances.

(2) Marc-Antoine Jullien, dit de Paris (1775-1848), homme politique et publiciste.

29 avril 1851. — Je suis allé au Palais-Royal voir l'exposition des Manufactures des Gobelins, de Sèvres et de Beauvais. J'ai admiré la beauté et la perfection des objets sortis des mains de nos excellents artistes. L'exposition occupe les appartements de Louis-Philippe et de sa famille. J'avais le cœur serré en voyant les traces qu'y a laissées la révolution de 1848. Aucun travail de réparation n'y a été fait depuis cette époque. On y voit sur les murs, sur les boiseries, sur les marbres, les traces des balles et des baïonnettes; les cadres sont vides de leurs glaces, de leurs tableaux; des portions de dorure ont été arrachées ainsi que des ferrures dorées. Partout la dévastation, la violence, le vandalisme, et tout cela sans nécessité. Car le Palais-Royal ne fut pas défendu et appartint, sans combat, aux bandes qui se présentèrent. En admirant cette exposition, je faisais la triste réflexion qu'elle aurait été pareillement détruite si elle avait eu lieu le 24 février 1848.

Le comte de Mailly me disait en 1851 : « J'étais bien malade en 1848, à la révolution du 24 février; les émotions que j'en éprouvai, émotions toutes de plaisir, furent si vives qu'il s'opéra en moi une révolution, je fus guéri du jour au lendemain. Je haïssais si fort Louis-Philippe que, sans me préoccuper des suites de cette révolution, je ne vis que sa chute et sa proscription. Je conserve encore les mêmes sentiments... » Insensés, qui sacrifient tout, leur pays, leur fortune, pour faire triompher leur parti, qui ne voient pas que Louis-Philippe était une barrière contre le débordement de la démagogie! Serons-nous toujours condamnés à n'avoir que l'esprit de parti qui tue, au lieu du patriotisme qui vivifie? Louis-Philippe lui-même a répété plusieurs fois dans son intimité : « Je sais que je ne suis qu'un accident, mais un accident nécessaire, un parachute, un paratonnerre. » Il aurait pu ajouter : « On a été bien heureux de m'avoir sous la main. » Il a dû le penser plus d'une fois.

Septembre 1852. — Le professeur Fée (1) me disait qu'en septembre 1851, étant à Paris, il fit une visite au général Magnan, qu'il avait eu occasion de voir assez intimement lorsqu'il commandait la division de Strasbourg avant de commander l'armée de Paris. Après quelques instants d'une conversation banale, le général se mit à parler politique avec beaucoup d'entrain et de liberté :

— On doit parler coup d'Etat à Strasbourg? dit-il.

Fée s'inclina...

— J'ai eu plusieurs conversations sur ce sujet avec le président. J'ai tâché de lui faire comprendre, et je crois y être parvenu, que sa force est dans la légalité, qu'en restant dans la Constitution il était inébranlable, que hors de là il se perdrait, que l'armée qui lui est toute dévouée, l'armée l'abandonnerait, que, le cas échéant, je l'avertissais de ne pas compter sur moi...

Au 2 décembre suivant, le général Magnan était l'âme du coup d'Etat. Quelques mois après, le président était empereur; le général devenait le maréchal Magnan.

12 octobre 1852. — Tout Paris est en mouvement pour la réception de Louis-Napoléon. Son itinéraire a été changé. Il devait, en sortant de la gare du chemin de fer d'Orléans, se rendre directement à Notre-Dame, où un *Te Deum* serait chanté, revenir au pont d'Austerlitz et se rendre aux Tuileries par les boulevards et la place Vendôme. Il paraît que le *Te Deum* est ajourné, et on annonce l'arrivée aux Tuileries par

(1) A.-L.-A. Fée (1789-1874), ancien pharmacien principal des armées, premier professeur des hôpitaux militaires d'instruction, professeur à la Faculté de médecine de Strasbourg, membre de l'Académie de médecine, auteur des *Souvenirs de la guerre d'Espagne* et de travaux de botanique médicale, ami personnel du Dr Poumiès de la Siboutie.

la rue Royale et la place de la Concorde. Quinze ou vingt arcs de triomphe sont en construction. On nettoie les statues des Tuileries, on sable les allées. Des centaines d'ouvriers sont occupés à l'extérieur et à l'intérieur du palais pour l'approprier. Les étrangers arrivent de toutes parts. On dresse des tribunes; les croisées des maisons qui se trouvent sur le passage du cortège se louent des prix fous.

15 octobre. — J'ai parcouru les boulevards. On y voit douze arcs de triomphe, sans compter les mâts vénitiens, les couronnes suspendues, etc. Il se fait une telle consommation de drapeaux, bannières, oriflammes, qu'on fait queue à la porte des magasins pour en acheter. Toutes les inscriptions et devises sont en l'honneur de l'Empire, de Napoléon Ier et de Napoléon III. Déjà l'Opéra et l'Opéra-Comique ont repris les titres : Académie impériale de musique, Théâtre impérial de l'Opéra-Comique.

16. — Entrée du président Louis-Napoléon. Temps magnifique. Dès le matin, la foule se porte sur les boulevards. Toutes les maisons qui les bordent ont été fouillées du haut en bas. On a pris les noms des propriétaires, des locataires. Les premiers ont été prévenus qu'ils seraient responsables de ce qui pourrait se passer de répréhensible dans leur maison.

Des estrades ont été élevées sur les boulevards, à la condition que les places seraient gratuites et occupées par des personnes connues. Les théâtres du boulevard du Temple en ont fait construire une très vaste où ma femme et moi avons eu deux places. Nous avons été parfaitement placés, au premier rang. Un commissaire de police est venu passer une sorte de revue des personnes qui garnissaient cette tribune. C'étaient, en majeure partie, les directeurs, leurs familles, avec tout leur personnel : acteurs, actrices, contrôleurs, machinistes, etc.

La foule était immense. Le milieu de la chaussée se

trouvait exclusivement occupé par les députations, par les diverses corporations des ouvriers de Paris. Tout ce qui appartient aux travaux de la Ville, aux ateliers publics, aux mines du gouvernement, avait reçu l'ordre de se munir de bannières, de drapeaux, et de se porter au-devant du président. Ainsi, depuis les balayeurs, les égoutiers, les vidangeurs, jusqu'aux ouvriers de l'Imprimerie nationale, tout y était au nombre de plus de soixante mille hommes. Je devrais dire : hommes ou femmes, car il y avait aussi des corporations de femmes. Les dames des halles et marchés, sur l'ordre qui leur avait été donné, avaient, au moyen d'une cotisation d'un franc par tête, formé une somme de douze cents à quinze cents francs pour acheter drapeaux, écharpes, bouquets. Elles marchaient en bon ordre et tenaient fort bien leur rang.

Le président arriva sur les boulevards à trois heures et demie. Il avait très bonne grâce et tenait son cheval en habile écuyer. Toutes les corporations qui le précédaient, le suivaient ou étaient échelonnées, obéissant à leur consigne, poussaient avec ensemble des cris de « Vive l'empereur! Vive Napoléon! » Les femmes qui garnissaient la tribune dans laquelle je me trouvais criaient aussi « Vive l'empereur! » Mais la foule des curieux placés sur les boulevards, aux fenêtres, sur les estrades, les bataillons de la garde nationale gardaient le silence. Les cris partaient donc presque exclusivement de ces corporations. C'étaient des cris par ordre, des députations par ordre, des arcs de triomphe par ordre, des inscriptions par ordre.

Le président avait eu l'heureuse idée de s'isoler du cortège d'officiers généraux qui étaient venus le recevoir à la gare du chemin de fer d'Orléans. Il marchait seul, à dix ou douze pas des officiers qui le précédaient et de ceux qui le suivaient. Il tenait presque continuellement son chapeau à la main et n'épargnait pas les saluts.

De midi à cinq heures, toutes les musiques de l'armée et de la garde nationale ont joué sans désemparer les airs de la reine Hortense :

Partant pour la Syrie...

. . . . . .

Vous me quittez pour voler à la gloire;
Mon faible cœur suivra partout vos pas.
Allez, volez au Temple de la Gloire,
Distinguez-vous, mais ne m'oubliez pas !

En me retirant vers les cinq heures, je vis des groupes arrêtés devant des affiches fraîchement apposées : c'était un décret du Président réduisant de vingt à dix francs le droit d'octroi, à Paris, du porc salé et du lard fumé. Ce mot DECRET en lettres majuscules attirait tout le monde. Les ouvriers plaisantaient après avoir lu l'affiche : l'un d'eux s'écriait, par exemple, que le décret avait été accordé aux sollicitations des pays de vignobles que le Président venait de parcourir, pour pousser à la consommation des vins; un autre prétendait que c'étaient les fumeurs et saleurs de Strasbourg qui avaient obtenu ce décret.

Le soir, les édifices publics étaient magnifiquement illuminés. Les maisons particulières ne l'étaient que peu ou point.

En somme, c'est une des plus belles fêtes que Paris ait vues; et le président, qui ne peut s'en rapporter qu'à ce qu'il voit, a dû être content de la journée. Je dois ajouter que parmi les personnes qui ont gardé le silence et qui auraient mieux aimé un président qu'un empereur, il en était peu qui ne convinssent hautement que le gouvernement de Louis-Napoléon était le seul possible, le seul qui assurât bonheur et tranquillité.

A peine entré à Paris, Louis-Napoléon est venu s'établir à Saint-Cloud, séjour qu'il affectionne pardessus tout. Il passe une partie de ses journées à

Villeneuve-l'Etang, sa nouvelle acquisition. Ce château, qui a un parc d'environ trois cents arpents, n'est séparé que par un mur mitoyen de celui de Saint-Cloud. La duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, l'avait acheté en 1820, du maréchal Soult, 400 000 francs; elle le fit meubler à neuf, et dans la belle saison, elle allait souvent s'y installer au grand déplaisir de Louis XVIII, qui appelait Villeneuve une crapaudière, à cause de sa grande humidité. Forcée, après 1830, de se défaire de cette propriété, elle la vendit au comte Decazes. La vente, faite à réméré d'abord, devint plus tard définitive moyennant une somme de 380 000 francs. Le duc et la duchesse d'Angoulême prirent le nom, depuis 1830, de comte et comtesse de Marnes, commune à laquelle appartient Villeneuve-l'Etang; ils ont porté ce nom jusqu'à leur mort. Le président a payé cette propriété près de onze cent mille francs. Encore les terres situées hors des murs du parc ne font-elles pas partie de la vente. Le mur mitoyen, qui sépare Villeneuve de Saint-Cloud, a été démoli; ce qui a agrandi ce dernier parc de trois cents arpents. Les ouvriers y sont par centaines. Tous les bâtiments ont été bouleversés. Les travaux sont exécutés par un entrepreneur, M. Lefort, auquel on a accordé un logement dans un des pavillons de la grille du parc, sur la place de Marnes.

Novembre. — Horace Vernet vient de quitter Paris pour s'établir en Algérie avec l'intention d'y finir ses jours. On attribue, à tort, cette détermination à un caprice. Voici la raison de cet exil volontaire; je la sais de source certaine. Le Président, après une revue, en 1850, je crois, demanda à Horace Vernet un tableau sur cette revue. Il y a quelques jours, le Président alla voir ce tableau à peu près terminé. En constatant que l'artiste avait représenté le général Changarnier à côté du Président, celui-ci fronça le sourcil :

— Monsieur Vernet, dit-il, faites-moi disparaître cette figure-là !

Le peintre s'inclina sans mot dire. Mais, à peine Louis-Napoléon avait-il quitté l'atelier, que Vernet mutila son tableau.

Il partit pour Alger trois jours après.

22 novembre, lundi. — Aujourd'hui, par un temps affreux, je suis allé voter pour l'Empire. De tous côtés, à tous les passages, devant les ponts, partout, on avait placé des hommes distribuant des bulletins. Du boulevard Montmartre jusqu'à l'Institut, où j'ai voté, j'ai reçu cinquante de ces bulletins, tous portant « oui ». Il n'aurait pas fallu qu'on s'avisât d'en distribuer portant « non ». Ces bulletins imprimés, tous uniformes, ayant entre eux une parfaite ressemblance, me paraissent nuire à la liberté du scrutin. Les murs de Paris étaient, comme aux mauvais jours de 1848, couverts d'affiches de toutes formes, de toutes couleurs; toutes se résumaient dans ces trois mots : « Prenez mon ours. » Aucun contrôle n'était exercé sur les électeurs. Il s'agissait seulement de montrer sa carte, sans aucune justification d'identité.

M. de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, fut engagé à se rendre au palais de Saint-Cloud le jour où le Sénat vint offrir la couronne au prince Louis-Napoléon. Il était sept heures du soir. Deux ou trois personnes seulement étaient au salon. Le Sénat était attendu pour huit heures.

— Voici quelque chose, dit le Président. Ce livre que je tiens à la main fut lancé dans ma voiture lors de mon voyage à Marseille, il y a deux mois. Le passage que je vais vous lire était marqué d'un signet. C'est le discours prononcé au Tribunat pour offrir la dignité impériale à Bonaparte premier consul.

Il donna alors lecture de ce discours et ajouta :

— Il est probable que celui qui va être prononcé

n'en sera qu'une répétition, tant il y a de rapport entre les deux époques, sinon entre les deux hommes.

On annonça le Sénat. Le discours, qui n'avait pas été communiqué, fut ce qu'avait prévu Louis-Napoléon (1).

(1) Le 1er décembre 1852, à Saint-Cloud, M. Mesnard présenta les hommages et les félicitations du Sénat à Louis-Napoléon.

CHAPITRE X

SECOND EMPIRE

(Journal)

Napoléon III aux Tuileries. — Le marquis de B... — Mariage de l'Empereur. — L'Impératrice Eugénie. — M. Ferdinand de Lesseps. — *L'Honneur et l'Argent.* — Villeneuve-l'Étang. — A propos de la mort du général Cornemuse. — La Monnaie. — L'abbé Sauce. — Se défait-on des incurables ? — Le Musée du Louvre. — Cigares de la Garde ou de la Ligne. — Zédé. — Berryer à l'Académie. — Mes *Moments perdus.* — Convoi de Mme de Girardin. — Le vicomte d'Arlincourt. — Lamartine éditeur. — M. Bost et Lamartine. — La Bourse. — Alexandre Dumas. — Florestan Ier, prince de Monaco. — Baptême du Prince Impérial. — Illumination. — Inondation de la Loire. — Mme Decazes et l'Impératrice. — Musique savante et ponts-neufs. — A propos de l'expédition d'Egypte. — L'armée française en Crimée. — Lablache. — Médecins d'autrefois et d'aujourd'hui. — Les soirées du professeur Velpeau.

Jeudi 2 décembre. — Temps sombre, pluvieux.

Je suis allé à Saint-Cloud, voir le départ de Louis-Napoléon pour Paris. Proclamé empereur hier soir au château de Saint-Cloud, il allait prendre possession des Tuileries. Il était à cheval et, comme toujours, seul en avant de son cortège. On a crié « Vive l'empereur ! » avec moins d'enthousiasme que je ne l'aurais cru. Je lui ai trouvé la figure triste et abattue, malade et, comme disaient des ouvriers à côté de moi, il n'avait pas l'air en train. Il n'ôtait pas son chapeau et se contentait de saluer de la main. La foule était considérable. La joie, le plaisir étaient sur tous les visages. Je n'ai pas entendu un mot, je

n'ai pas vu un geste qui annonçât l'opposition ou le mécontentement.

10 décembre. — Le marquis de B***, tout en se disant légitimiste, n'avait pas cessé de faire sa cour à Louis-Philippe. Il la fait aujourd'hui à Louis-Napoléon, qui l'a nommé sénateur. Rencontrant hier M. Berryer :

— Eh bien! mon cher ami, lui dit-il, que pensez-vous de tout ce qui se passe? Ne trouvez-vous pas que nous faisons le lit de Henri V?

— Ma foi, je n'en sais rien, répondit Berryer; mais ce que je sais, c'est que si Henri V rentrant en France ne trouve pas de lit, les paillasses ne lui manqueront pas!

Janvier 1853. — Le mariage de l'empereur est le sujet de toutes les conversations. Ce n'est que depuis quelque temps, un ou deux mois tout au plus, que Napoléon III connaît la señora Eugenia Montijo. Il est devenu amoureux fou. Elle a fait partie du voyage de Compiègne, et c'est là que, battu partout, l'empereur a parlé mariage. La mère, la comtesse Montijo, maîtresse femme, a reçu la première demande avec dignité, dissimulant avec beaucoup d'adresse la joie qu'elle en éprouvait. « Ah! disait, en ma présence, un monsieur que je ne connais pas, c'est une habile femme, elle n'a pas perdu sa fille de vue, elle l'a veillée comme le lait sur le feu. » — « Il se marie comme un sous-lieutenant, me disait une dame. — Oui, répondit quelqu'un, parce qu'il n'a pas pu se marier à la hussarde. »

Il faut bien se méfier de tous les propos qui courent et où le mal l'emporte comme de raison sur le bien. Avant tout, on doit dire que la future impératrice, très connue dans la haute société de Paris, y est généralement aimée, qu'elle est fort jolie, aimable et bonne, très charitable. On dit aussi qu'elle est forte sur tous les exercices du corps : elle monte à cheval,

tire au pistolet, fait des armes, de la gymnastique comme les maîtres.

1er février. — Aujourd'hui j'ai rencontré l'empereur et l'impératrice qui allaient visiter la manufacture de Sèvres. L'impératrice, que je voyais pour la première fois, m'a paru fort jolie; elle a dans son visage quelque chose de gracieux et de bon.

Ils étaient dans une voiture découverte, se tenant chacun dans son coin, dans un tête-à-tête qui m'a semblé bien froid pour des mariés de quarante-huit heures.

Mars 1853. — J'ai passé une heure avec M. Ferdinand de Lesseps. Il m'a beaucoup parlé de sa mission à Rome en 1849, et il m'a remis les deux mémoires qu'il a publiés à ce sujet : « Je fus envoyé en sacrifice. On me chargea de négocier avec la République romaine dont on ne voulait pas. Le général Oudinot, commandant l'expédition française, était dans le secret; moi, je n'y étais pas. Ses instructions et les miennes étaient diamétralement opposées : les miennes portaient de ménager la République, de la traiter en amie; celles du général étaient d'employer immédiatement le canon. Je fus dès lors le bouc émissaire. A mesure que le temps marchera, on verra que les prescriptions qu'on m'avait données étaient les bonnes : faire rentrer le triumvirat républicain dans les voies de la modération, mais en même temps profiter des circonstances pour introduire des réformes dans le gouvernement papal. Au lieu de cela, on a renversé la République à coups de canon et ramené le pape avec toutes les idées rétrogrades. »

2 avril. — Hier vendredi, j'ai vu jouer à l'Odéon la comédie de Ponsard : *l'Honneur et l'Argent*, qu'on applaudissait avec frénésie. L'empereur et l'impératrice y sont arrivés à neuf heures, au second acte. L'empereur a paru prendre beaucoup de plaisir à

cette représentation, il écoutait la pièce avec un grand intérêt et applaudissait fréquemment. Je l'ai trouvé engraissé; son visage est comme perdu au milieu d'une barbiche et de moustaches formidables. L'impératrice est toujours charmante, jolie et gracieuse : ses traits sont fins et distingués; c'est une femme séduisante. Elle était fort distraite, s'occupant plus des spectateurs que des acteurs et de la pièce qu'elle n'écoutait guère. Dans les entr'actes, l'empereur quittait sa place pour venir occuper un siège derrière l'impératrice; tous les deux s'entretenaient de si près que je m'attendais à voir leurs visages se toucher. La claque seule a crié « Vive l'empereur »!

Octobre. — Je suis allé visiter Villeneuve-l'Etang. Cette propriété a été réunie à Saint-Cloud, elle est devenue une espèce de Trianon. On a démoli la chapelle et quelques bâtiments. Le petit château a été remis à neuf et meublé avec élégance et simplicité : tous les lits sont à l'ancienne mode dite à quenouille, c'est-à-dire à grand baldaquin ayant la longueur et la largeur du lit et soutenu par quatre montants garnis de quatre rideaux. Dans la chambre de l'empereur, j'ai vu plusieurs volumes placés sur les meubles : c'étaient des traités de stratégie, d'artillerie, des cours d'agriculture. Plusieurs tableaux de nos peintres contemporains représentent des chasses, des pêches, des paysages, des marines, quelques scènes où l'empereur a joué un rôle. Il affectionne beaucoup cette résidence. Saint-Cloud n'est pour lui qu'une habitation officielle.

En face du château on a construit un immense chalet pour servir de communs. Le rez-de-chaussée est occupé par une vacherie modèle. Il y a aussi une bergerie.

Cette propriété, qui a des pelouses, des pièces d'eau, des arbres rares, des futaies, est magnifique; mais elle avait l'inconvénient de retenir les eaux. Aujourd'hui, il n'en est plus de même : les parties aqueuses ont été

drainées. On a fait des déblais considérables et obtenu ainsi des points de vue ravissants. Tout cela a été fait sous la direction de l'empereur lui-même, qui s'entend parfaitement à tout ce qui se rapporte aux travaux du bâtiment, de plantation et dessin des jardins. Mathieu, jardinier en chef, m'a dit qu'il avait été étonné de trouver en lui des connaissances très vastes sur ces matières.

Il conserve toujours son sang-froid et dans la discussion la plus animée, son visage, son geste restent calmes et froids; sa voix n'éprouve aucun changement. Il n'aime pas les nouveaux visages, à ce point qu'ayant passé huit jours pleins dans cette résidence, il s'habitua si bien aux gendarmes mobiles composant le poste, qu'il a voulu les conserver. Voilà six mois qu'ils font le service. Avant, ils étaient relevés tous les huit jours.

Quand un travail est entrepris, il ne donne ni trêve ni repos qu'il ne soit achevé. Il faut qu'on multiplie les ouvriers, qu'on fasse des heures supplémentaires. Aussi tous ces grands travaux se sont exécutés comme par enchantement.

Novembre 1853. — On revient, plus que jamais, sur la mort du général Cornemuse. Plusieurs versions circulent au sujet de cette fin restée mystérieuse. Je vais rapporter l'une d'elles, sans garantir aucunement son exactitude.

Il s'agirait, croit-on, d'une lettre fort compromettante écrite par Louis-Napoléon au général de Saint-Arnaud, et dont le général Cornemuse était chargé d'obtenir la restitution. Cette lettre, datée du 2 décembre 1851, donnait l'ordre d'écraser l'insurrection, *dût-il en coûter l'extermination de Paris.* Cornemuse avait mission d'accepter les conditions que fixerait Saint-Arnaud. Refus obstiné de celui-ci, qui répondit : « Je sais que Magnan a rendu la sienne, moi, je ne serai pas aussi sot; c'est une pièce justificative dont je ne dois pas me séparer. » Insistance nouvelle

de Cornemuse. Duel : Cornemuse meurt des suites d'un coup d'épée, et Saint-Arnaud va passer un mois à Hyères (1).

13 janvier 1854. — Visité la Monnaie. Elle ne frappe plus d'argent depuis deux mois. L'or lui arrive en quantités énormes, au point de frapper un million par jour. Elle ne reçoit plus de lingots d'argent. Pour la première fois, j'ai vu fonctionner les machines à vapeur qui fabriquent vite et avec une grande précision. L'ancien système de frappe exigeait douze hommes pour mettre le balancier en mouvement : le travail était si pénible que ces hommes ruisselaient de sueur.

Juin 1854. — L'abbé Sauce vient de mourir à quatre-vingt-dix-sept ans. Sa mère l'avait mis au monde à cinquante ans : elle avait alors une fille qui avait trente-deux ans. Cette fille avait épousé le peintre Hubert Robert, qui resta perdu pendant deux jours dans les catacombes de Rome et qui a fourni le bel épisode de Delille dans l'un de ses poèmes. Cette dame signait Sauce-Robert. L'abbé Sauce, que j'ai intimement connu pendant plus de trente ans, était un homme de beaucoup d'esprit, d'une instruction prodigieuse ; il était, au delà de toute mesure, original et excentrique. Ayant eu, en 1793, deux parents condamnés à mort pour une lettre qu'ils avaient écrite et une lettre qui leur était adressée, bien que ces deux missives, dans tout autre temps, eussent paru fort innocentes, il se promit de ne jamais écrire ni recevoir de lettres. Pendant soixante ans, il a tenu parole. Sa grande instruction littéraire s'arrêtait à 89 : tout le reste était pour lui non avenu. Les auteurs grecs et latins, les Pères de l'Eglise, les grands écri-

(1) Louis-Antoine-Ange Cornemuse, général de division, né à Saint-Malo en 1797, décédé aux Tuileries le 7 mars 1853. On trouvera sur sa mort une version différente dans le *Journal d'un valet de chambre,* recueilli par J. de Mitty et H. Rebell, p. 166-174.

vains français jusqu'au milieu du dix-huitième siècle lui suffisaient. Il lut cependant *le Génie du Christianisme*, et n'en fut que médiocrement satisfait. Cette absence de toute participation aux idées nouvelles donnait à sa conversation quelque chose de très piquant. C'était presque l'évocation d'un homme du dix-septième siècle.

Un journal anglais a prétendu qu'à Paris les médecins des hôpitaux sont dans l'usage de *se débarrasser* de certains malades, des vieillards et des infirmes, ou de hâter leurs derniers instants à l'aide du poison. Des personnes distinguées par leur éducation ont formulé elles-mêmes, en ma présence, un pareil reproche adressé aux médecins. Deux ou trois fois ma réponse a été bien simple. Le célèbre Boieldieu me disait un jour : « Tout ce que vous me raconteriez, mon cher docteur, ne me convaincrait pas. — Mon cher maëstro, répondis-je, voulez-vous venir me prendre demain matin lorsque je ferai ma visite à la Salpêtrière ? » Il accepta, et le lendemain de bonne heure, il était chez moi avec son ami Cherubini, célèbre compositeur aussi. Je les conduisis tout droit à la salle des gâteuses. La salle contient à peu près cent lits ; et les moyens d'appropriation, de désinfection, sont combinés avec tant d'intelligence qu'on est étonné, en y entrant, de l'air de propreté qui règne partout. Tous les lits étaient occupés ; quelques-unes de ces pauvres femmes sont là depuis trente ans ; toutes sont plus que septuagénaires : « Eh bien, messieurs, vous voyez que nous n'empoisonnons pas toutes les incurables. Je pourrais vous conduire dans les salles des idiotes, crétines, épileptiques, folles furieuses sans intermittence ; elles sont au nombre de trois à quatre cents. La population entière de l'hospice s'élève à près de cinq mille pauvres vieilles femmes. Si je vous montrais tout cela, vous verriez la dégradation humaine dans tout ce qu'elle a de plus hideux, de plus dégoûtant. Ce que vous voyez dans un hospice de femmes

vous le verriez dans tous les hospices d'hommes, vous y trouveriez ce triste spectacle. Eh bien! non seulement on ne les empoisonne pas, mais tous ces malheureux sont l'objet des soins les plus attentifs; et, comme bien-être, les neuf dixièmes sont mieux qu'ils n'ont jamais été. » Mes deux visiteurs me pressèrent cordialement la main et s'éloignèrent sans ajouter un mot. Je finis ma visite.

Décembre 1854. — J'ai visité le Musée des Souverains au Louvre. Dans cette collection pleine d'intérêt, on a réuni tout ce qui a appartenu aux hommes qui ont régné sur la France. La description de ce Musée se trouve partout. Un meuble surtout m'a vivement intéressé : c'est le bureau-secrétaire à cylindre de Louis-Philippe, aux Tuileries, en 1848. L'un des tiroirs manque, tous les autres présentent des traces d'effractions, de pesées; la fermeture ou couvercle cylindrique a été brisée; c'est ainsi que furent traités les secrétaires, commodes, armoires des Tuileries, d'où furent enlevées les espèces d'or et d'argent, bijoux, argenterie, papiers, linge. Ce fut un véritable pillage.

9 janvier 1855. — J'ai vu aujourd'hui les détachements de la Garde impériale venus au Carrousel pour être passés en revue et prendre immédiatement la route de Marseille où ils s'embarqueront pour la Crimée. Ils avaient l'air heureux d'aller partager le sort de nos pauvres soldats devant Sébastopol. Le nombre des curieux réunis pour les voir défiler était considérable; tous les visages étaient tristes et mornes.

Cette Garde impériale est très belle, mais sa création n'a pas été agréable à l'armée, plusieurs collisions ou rencontres ont été la conséquence de cette désapprobation. On raconte qu'un guide s'étant trouvé avec un grenadier de la ligne chez un marchand de tabac, demanda un cigare de la Garde : « Qu'est-ce qu'un cigare de la Garde? Je ne connais pas ça. — C'est un cigare de quatre francs », répondit le

guide en regardant le grenadier. Celui-ci, à son tour, demanda un cigare de la ligne : « Qu'est-ce que c'est que ça? — C'est un cigare de cinq francs. » Et relevant sa moustache, il regarda fixement le guide, répétant avec affectation : « C'est un cigare de cinq francs. »

Janvier 1855. — J'ai vu aujourd'hui Emile Zédé (1), transporté depuis peu de Constantinople à Paris. Il était à bord de la *Ville-de-Paris* devant Sébastopol, officier d'ordonnance de l'amiral Hamelin. Le 14 novembre dernier, lors du bombardement de Sébastopol par la flotte anglo-française, il eut les deux jambes brisées. Son état parut si grave, que l'amiral, d'accord en cela avec le chirurgien du vaisseau, fut d'avis d'ajourner l'amputation des deux jambes. Bien lui en prit, car il a conservé ses jambes, et il ne lui restera qu'une légère difformité et un peu de claudication.

Il me disait que l'incapacité de l'administration anglaise à l'endroit des affaires de l'armée de terre dépasse tout ce qu'on pourrait se figurer. Pour la marine, les choses sont encore loin d'être satisfaisantes. Il ajouta que la consommation, en toutes choses, est pour les Anglais le triple de celle des Français. Ce sont des mangeurs prodigieux et très difficiles, que ces Anglais!

Jeudi 22 février 1855. — J'ai assisté à la réception de Berryer à l'Académie française, où il remplaçait M. de Saint-Priest (2). Il a eu de beaux mouvements et a dit de belles choses. Lorsque, parlant des époques littéraires de la France, il prononça ces paroles :

(1) Émile-Hippolyte Zédé (1827-1900), alors lieutenant de vaisseau, ensuite vice-amiral et préfet maritime, grand officier de la Légion d'honneur. Il était fils de Pierre Zédé et frère du célèbre ingénieur Gustave Zédé et du général de division Charles-Jules Zédé.

(2) Alexis Guignard comte de Saint-Priest (1805-1851), historien, homme politique et diplomate, membre de l'Académie française en 1849.

« Napoléon, à qui la France prodigua son sang, sa fortune, et qui, pour compensation, ne lui donna que le despotisme », la salle a été ébranlée par des applaudissements frénétiques. La princesse Mathilde a eu l'air de ne pas entendre. Berryer a su conserver sa position, sauvegarder ses opinions dynastiques; il est resté constamment couvert de son drapeau légitimiste. Son discours a été moitié lu, moitié dit de mémoire. Tenant son manuscrit d'une main et son lorgnon de l'autre, le récipiendaire était gêné dans ses mouvements, hésitant lorsque la mémoire lui faisait défaut, cherchant à retrouver le passage qui lui échappait. Je l'ai vu à la tribune, bien plus beau, plus animé, lorsque, plein de son sujet, il parlait d'abondance, sans manuscrit et sans notes.

M. de Salvandy lui a répondu. Sa voix sourde, son zézaiement étaient cause qu'on perdait beaucoup de mots. Il fallait une très grande attention pour suivre le fil de son discours. Il a fait, lui aussi, une longue appréciation de la vie et des ouvrages de M. de Saint-Priest; il a parlé de Louis-Philippe, que l'histoire, a-t-il dit, placera au nombre de ses meilleurs rois : « Pendant plus de vingt ans que j'ai vécu dans son intimité, s'est-il écrié, je ne l'ai jamais vu que préoccupé du bonheur de son pays; la France, c'était son amour, l'objet de ses pensées. » A ce panégyrique, l'assemblée entière a applaudi avec transport.

Mars 1855. — Je viens de publier un petit recueil de poésies intitulé *les Moments perdus*. En dédiant cet opuscule à mes confrères et amis, je leur ai dit : « Je vous dispense de m'en accuser réception, de me remercier, de le lire, de m'en parler (1). »

Je transcrirai ici l'une de ces poésies :

(1) Cette curieuse dédicace aux *Très chers* se trouve reproduite sur la 2e édition de l'opuscule (Paris, impr. Cosse et Dumaine, 1860, in-12, 124 p.)

Le Médecin des pauvres.

« Aimez votre prochain à l'égal de vous-même.
« Aimez-vous tous, nous dit le divin Rédempteur :
« Paix, Amour, Charité, c'est là ma loi suprême;
« Que chacun d'entre vous la porte dans son cœur! »
A nous qui remplissons le grave ministère
De calmer la douleur, de rendre la santé,
Cette loi de Jésus doit être toujours chère;
Pour tout homme souffrant, amour et charité.
L'art de guérir n'est pas une affaire, un négoce,
Dont la fin soit le lucre, et les honneurs le but,
Non ; cet art vient du Ciel, c'est presque un sacerdoce,
De devoirs, de vertus il impose un tribut.
Aussi, quand la douleur près d'elle vous appelle,
De nuit comme de jour, il faut la secourir ;
Un frère vous attend, et l'attente est cruelle,
Par le plus court chemin, hâtez-vous d'accourir.
Un ouvrier surtout ne doit jamais attendre :
Il est dur à lui-même et ne s'est arrêté
Que lorsque la douleur l'a forcé de se rendre;
Son bien, son seul trésor à lui, c'est la santé.
Son travail, son labeur, c'est le pain du ménage;
Le travail d'aujourd'hui doit le nourrir demain,
Et si le mal l'étreint, s'il cesse son ouvrage,
Il voit entrer chez lui la misère et la faim.
Souvent c'est un vieillard, vétéran de la peine,
Que le travail usa plus encor que le temps;
Pour tous il travailla jusqu'à perte d'haleine :
Ne le délaissons pas à la fin de ses ans.
Cet autre, du destin malheureuse victime,
Est perdu, délaissé sans l'avoir mérité;
Il gémit sans se plaindre au fond de cet abîme,
Où vieux, pauvre, souffrant, il fut précipité.
Ah! combien j'en ai vu dont on sut la misère
Quand il ne fallait plus qu'un linceul, qu'un tombeau!
Qu'ils versèrent de pleurs sur leur lit solitaire,
Avant que de leurs jours s'éteignît le flambeau!
Ces malheureux en vous ont mis leur confiance.
Ne les repoussez pas, vous êtes leur espoir.
Ils seront importuns, auront de l'exigence :
Sans les blâmer, allez, faites votre devoir.
S'ils lisent dans vos yeux l'amour, la bienveillance,
Leur lit sera moins dur, leur mal moins violent;
La bonté, la douceur égalent la science,
La charité du cœur complète le talent.

Donnez-leur tous vos soins, relevez leur courage,
Adoucissez les maux qui ne peuvent guérir;
Prenez leurs intérêts sous votre patronage,
Faites-leur espérer de beaux jours à venir.
Estimez-vous heureux si, par votre richesse,
Vous pouvez quelquefois secourir le malheur,
Essuyer quelques pleurs, soulager la détresse :
L'or ainsi dépensé fera votre bonheur.
Le plaisir le plus pur que puisse goûter l'âme,
C'est de faire le bien, d'accomplir un devoir,
De mériter l'estime et d'éviter le blâme;
Ce plaisir-là vaut bien la grandeur, le pouvoir.
Les pauvres sont d'ailleurs pleins de reconnaissance;
Le médecin devient leur ami, leur sauveur;
Ils ne sont point ingrats, j'en ai l'expérience;
C'est les calomnier que d'accuser leur cœur.
J'ai vu plus d'une fois le convoi bien modeste
D'un sage médecin, rempli de charité,
Chacun le bénissait de la voix et du geste,
Et les pauvres en chœur proclamaient sa bonté.

Lundi 2 juillet 1855. — Je me suis trouvé au cimetière Montmartre, lorsque le convoi de Mme Emile de Girardin y arriva. Je l'avais connue demoiselle, alors qu'elle commençait à rendre célèbre son nom de Delphine Gay (1). Elle était au mariage de mon cousin Gaultier-Laguionie; je dansai avec elle; c'était en 1825. J'ai vu à son convoi tout ce que Paris compte de remarquable dans les arts et dans les lettres. J'ai été frappé particulièrement des changements que le temps a produits sur Alexandre Dumas, que je n'avais pas eu occasion de rencontrer depuis deux ou trois ans : son visage est devenu tout à fait africain; ses cheveux eux-mêmes, en grisonnant, semblent plus laineux, plus crépus. Jules Janin a prononcé quelques paroles bien senties. Mme de Girardin a été généralement regrettée.

25 janvier 1856. — J'ai assisté au service du vicomte d'Arlincourt; tout le parti légitimiste s'y était

(1) Delphine Gay, née à Aix-la-Chapelle en 1808, femme de lettres et poète, épousa en 1831 le publiciste Emile de Girardin. Elle mourut à Paris le 29 juin 1855.

donné rendez-vous. C'était un homme aimable et bon, faisant un noble usage de son immense fortune. Le succès qu'obtinrent ses deux mauvais romans, notamment *le Solitaire*, lui avait tourné la tête. Sa vanité, ou mieux son amour-propre littéraire, était colossale : il se mettait franchement à la tête des écrivains du dix-neuvième siècle; il était persuadé que tout le monde était de son avis. Ce petit travers ne l'empêchait pas d'avoir de nombreux et chauds amis. Un jour, ayant appris que dans une vente un billet de Chateaubriand s'était vendu cent francs, tandis qu'une lettre de lui, d'Arlincourt, s'était vendue cinq francs, il disait : « Comprenez-vous cela? Il viendra un temps où ma signature au bas d'une quittance de loyer vaudra deux cents francs. »

2 mai 1856. — M. Colson, propriétaire de l'hôtel habité par Lamartine, rue de la Ville-l'Evêque, n° 43, a eu hier avec lui la conversation suivante. Lamartine demandait à joindre à sa location, qui est de près de 5 000 francs, un appartement au quatrième, du prix de 1 400 francs, pour y installer ses bureaux et sa comptabilité; car il est éditeur et vend lui-même ses ouvrages. Son journal, *Entretiens littéraires*, dont deux numéros ont paru, compte déjà vingt mille abonnés à 20 francs : « Je suis mal dans mes affaires, mais je ne suis pas ruiné. Je dois deux millions, mais j'en gagnerai un cette année. Et si Dieu me prête vie et santé, j'ai la certitude d'être libéré dans trois ans. Je resterai alors avec 20 000 francs de pension que me fait la Turquie; 30 000 francs de rente de ma femme, et enfin mes propriétés qui valent 700 000 francs au moins. On me presse de vendre mes propriétés; on me croit mauvais administrateur. Eh bien, je suis sûr que personne ne tirerait de mes terres ce que je leur fais produire. De plus, j'ai une vingtaine de familles qui y vivent heureuses en travaillant pour elles et pour moi. La vente de mes propriétés les réduirait à la mendicité. »

M. Bost, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur l'administration communale et départementale, sur les justices de paix (1), me contait qu'étant un jour chez M. de Saint-Priest, auquel il faisait la lecture, on annonça M. de Lamartine.

— Vous arrivez fort à propos. Mon ami Bost, qui a pitié d'un pauvre aveugle, dit M. de Saint-Priest, me lisait quelque chose de vous.

M. Bost ajouta que le plaisir qu'il trouvait dans cette lecture atténuait fort le service dont parlait M. de Saint-Priest.

— Vous êtes bien bon, dit M. de Lamartine; mais, en définitive, ce ne sont que des vers, et je donnerais la meilleure partie de ceux que j'ai faits pour un de vos ouvrages sur l'administration. C'est à vous que je dois le peu que je sais de cette science si importante.

Et là-dessus il entama sur ces matières une conversation qui dura plus de deux heures.

— Je me séparai de M. de Lamartine le cœur touché de sa bienveillance pour moi. Je vous rapporte ce trait comme une preuve de plus de la bonté, de l'excellent caractère de cet homme, dont on peut critiquer les opinions, les idées politiques, mais qu'on ne peut s'empêcher de regarder comme le meilleur et le plus obligeant des hommes.

8 mai 1856. — J'ai assisté à la deuxième représentation de *la Bourse*, comédie de Ponsard, qui m'a fait le plus grand plaisir.

A propos de cette pièce, je vais consigner quelques souvenirs.

Jusqu'en 1814, la Bourse se tenait dans une salle basse du Palais-Royal, sous le pavillon de l'Horloge. Ce local était froid, humide, sans aucune espèce de décoration. Il n'y avait que fort peu de monde, et

(1) Alexandre-Arnaud Bost, publiciste et jurisconsulte.

rarement plus de cent personnes. Les agents de change, peu occupés, causaient tranquillement entre eux. Leurs charges valaient alors de 30 000 à 40 000 francs. Le 5 pour 100, dit tiers consolidé, plus tard les actions de la Banque de France qu'on venait de créer, étaient les seules valeurs négociables.

A la Restauration, le duc d'Orléans, Louis-Philippe, étant venu occuper le Palais-Royal, la Bourse dut se réfugier dans une salle du ministère des finances, au coin de la rue Vivienne. Cependant, comme les affaires commençaient à prendre un certain accroissement, on accéléra les travaux de la Bourse actuelle. Provisoirement on construisit, à côté de ce monument, une sorte de baraque en bois où la Bourse s'est tenue pendant trois ou quatre ans. La belle salle qui existe fut fort admirée, mais on blâma le grand développement qu'on lui avait donné. Et, en effet, pendant une dizaine d'années, jusqu'en 1835-1840, elle était beaucoup trop grande pour le nombre des personnes qui la fréquentaient.

Aujourd'hui, tout est bien changé. Elle est devenue tout à fait insuffisante, et il est question d'y remédier. Les charges d'agents ont pris une importance énorme. M. Goubie, qui vient de vendre la sienne 1 600 000 francs, disait devant moi : « Si j'avais vingt ans de moins, je ne l'aurais pas donnée pour 2 millions et demi ! »

29 mai 1856. — Un de mes bons amis a fait un travail de statistique ou relevé fort curieux. Il a lu avec soin tout ce qui a été publié sous le nom d'Alexandre Dumas, et ce n'est pas une petite tâche ; car il s'agit d'une collection de plusieurs centaines de volumes. Il a trouvé qu'Alexandre Dumas cite trente-six mille personnes comme étant ses amis intimes, toutes portant, bien entendu, des noms connus, illustres : rois, princes, grands dignitaires, savants, artistes, écrivains. Dumas a la prétention d'être à tu et à toi avec tout ce monde. Mais il rachète cela par un grand fond de

justice et de bienveillance, même à l'égard de ses ennemis.

11 juin 1856. — J'ai passé une partie de la journée avec le prince de Monaco, Florestan Ier (1), avec qui je suis lié d'amitié depuis quarante ans. Sa femme et la mienne avaient été élevées dans la même pension e ont toujours été des amies intimes.

Ce pauvre prince est très malade, il ne peut pas aller loin. Il me disait : « J'ai en horreur le titre de prince, je l'ai interdit dans ma maison et dans mes rapports avec le monde. On a fait sur moi bien des contes ridicules. On a dit que j'avais été comparse d'un théâtre, ce qui n'est ni tout à fait vrai ni tout à fait faux : j'ai appartenu quatre ans au théâtre et je n'ai paru que sur des scènes secondaires : le théâtre de la Cité, au Prado; le théâtre du Marais, rue Culture-Sainte-Catherine; l'Ambigu. On jouait les pièces de l'ancien répertoire, des pièces nouvelles, mélodrames, vaudevilles, toutes empreintes de la couleur de l'époque; car c'était de l'an VI à l'an X (de 1798 à 1802). Je jouai les rôles d'amoureux et j'étais très applaudi. Ma voix était douce et agréable, ma prononciation nette et correcte. Je lançais bien le trait et j'avais par-dessus tout une tenue parfaite. J'avais conservé le nom de Florestan, qu'on retrouverait sur les affiches du temps et parfois dans les feuilletons, alors peu nombreux, où on le citait avec éloge. De ces premières années, il m'est resté une sorte de passion pour ce qui tient au théâtre. J'en aurais eu un chez moi si je n'avais rencontré dans ma famille une opposition insurmontable. J'ai été lié avec les acteurs les plus haut placés; j'ai vécu dans leur intimité, et jamais je n'ai trouvé des hommes plus aimables et de meilleure compagnie. J'ai beaucoup écrit, mais je n'ai rien publié : j'ai d'abord des Mé-

(1) Florestan Grimaldi (1785-1856), fils d'Honoré IV, avait succédé à son frère aîné, Honoré V, comme prince de Monaco.

moires, des comédies, des vers, des relations de voyage. Après ma mort on en fera ce qu'on voudra, j'y attache peu d'importance. »

Mercredi 25 juin. — Aujourd'hui, j'ai assisté au convoi de Florestan Ier. Son fils Charles, donnant la main à son jeune enfant, conduisait le deuil. On a remarqué que les lettres de faire part sont au nom de ces deux derniers et qu'il n'y est pas question des trois femmes de la famille.

Juin. — Du baptême du prince impérial (samedi 14 juin 1856), je n'ai vu que ce qui pouvait se voir sur ou dans la rue. Dès le matin, il régnait une grande animation. Le baptême n'était que pour six heures. Cependant, à partir d'une heure, les rues et les quais conduisant à la cathédrale étaient couverts de brillants équipages se rendant à la cérémonie. Ces voitures étaient presque exclusivement occupées par des dames, et tel est le déploiement de leurs toilettes que deux dames remplissaient complètement l'intérieur de la voiture sans laisser de place pour les messieurs, dont plusieurs se sont rendus à pied. Ces dames étaient décolletées de manière à satisfaire les partisans les plus exagérés du nu dans la toilette. Le pauvre archevêque de Paris, qui avait voulu préserver son église de ces toilettes profanes, n'a pas été écouté. Le corps diplomatique, les hauts fonctionnaires, les riches français et étrangers se faisaient remarquer par la beauté de leurs voitures et de leurs livrées. Les voitures de la cour étaient au nombre de soixante; celles de l'empereur et du prince impérial étaient neuves et de la plus grande magnificence; celles du cardinal-légat, de la princesse Stéphanie de Bade, des membres de la famille impériale, étaient également somptueuses. La garde impériale, belle et imposante, servait d'escorte. La nourrice, qui se trouvait dans la voiture du prince impérial, est une jeune et jolie femme; elle portait le costume d'une riche

paysanne bourguignonne. On m'a conté à son sujet qu'étant rentrée dans son village après avoir été reçue par l'empereur, elle dit à ses voisins : « J'ai convenu, et on m'a arrêtée; mais on ne m'a pas parlé de prix et je n'ai pas osé en parler. D'abord je veux 70 francs par mois, plus les profits et cadeaux ordinaires au baptême, à la fête, à la première dent. »

Le légat du pape étant dans une voiture à huit chevaux et dans un cortège à part, a précédé l'empereur d'une demi-heure. J'ai trouvé l'impératrice plus belle que jamais : elle a quelque chose de jeune, d'enfantin dans la figure, au point qu'on pourrait lui donner seize à dix-sept ans, bien qu'elle soit dans sa trente et unième année. L'empereur avait la figure maigre, tirée, souffrante. A cheval, il est bien; mais à pied, dans un salon, en voiture, il a l'air chétif. Tous les yeux se portaient sur les maréchaux Canrobert et Pélissier qui occupaient les deux portières de l'empereur et de l'impératrice.

La foule était immense, compacte, serrée, dans les rues avoisinant les Tuileries, l'Hôtel de Ville et Notre-Dame. Les balcons, les croisées, les tours, les clochers, les toits étaient occupés. On avait improvisé une centaine de tribunes dont les places se louaient à des prix fous : 50, 60, 100 francs. Il y a un balcon qui a été loué 2 500 francs; trois croisées d'un appartement 1 000 francs.

On constatait dans la foule beaucoup de curiosité, cet amour du spectacle qui est ce que le Parisien recherche avant tout, mais beaucoup d'indifférence, quelque mot d'improbation narquoise et rieuse. Les cris de « Vive l'empereur ! » étaient rares.

15 juin. — Je noterai, en passant, que les antiques lampions de fumeuse et puante mémoire ont fait leur temps. Les lanternes en papier les ont remplacés dans les illuminations d'hier et d'aujourd'hui. C'est aussi de cette année que date l'emploi en grand du

gaz dans les illuminations et décorations des magasins, jardins publics, etc.

16 juin. — J'ai visité Notre-Dame, dont la décoration avait été confiée à l'un de mes amis, Alexandre Desnuelles. C'est très beau; mais il me semble que ces décorations d'or, de soie, de velours ne conviennent pas au caractère sévère et grandiose de nos cathédrales. Il faut laisser cela aux églises d'Italie.

17 juin 1856. — Je suis parti pour Bordeaux. Depuis les inondations, c'était le premier jour que Paris correspondait directement avec Bordeaux. Ce que j'ai vu de Blois à Tours ne sortira jamais de ma mémoire. J'ai vu la place occupée par des villages, où il ne restait plus aucun vestige des maisons; des parties de chemin de fer dans une longueur de plusieurs mètres, enlevées toutes d'une pièce et portées à une grande distance; des monceaux d'arbres arrachés ou déracinés, des meubles, des ustensiles, des charrettes, des charrues, du sable et de l'eau fétide partout. Jamais je n'ai vu des traces de dévastation si étendues, si complètes, si horribles.

10 août 1858. — Je me suis présenté à la grille de Villeneuve-l'Étang, pour traverser le parc et aller faire une visite à M. Mathieu, jardinier en chef de Villeneuve et de Saint-Cloud. L'entrée m'a été refusée; et, quoi que j'aie pu dire, on m'a objecté la consigne, qui est très rigoureuse et n'admet pas d'exception. Voici la cause de cette consigne. Un de ces jours, la jeune Mme Decazes, née de Salignac-Fénelon, connue par son exaltation légitimiste, se promenait seule dans le parc, un livre à la main. Tout à coup, elle se trouva face à face avec l'impératrice Eugénie, accompagnée de quelques personnes de sa cour. Mme Decazes passa fièrement, sans se déranger, sans saluer, sans lever les yeux de son livre. L'impératrice se contenta de dire en riant : « Voilà une dame bien absorbée dans sa lecture! »

Deux jours après, l'impératrice rencontre encore Mme Decazes, qui tenait toujours le milieu de l'allée, en affectant de ne pas la voir. « Colonel, dit-elle, en s'adressant à un officier de sa suite, veuillez faire ranger cette femme ; ensuite vous la ferez mettre à la porte du parc ! » Mme Decazes, pâle d'émotion et de colère, fut *forcée* de se ranger, puis reconduite à la première grille. Le soir même, la famille Decazes fut avertie que l'autorisation de se promener dans le parc lui était retirée. L'empereur, qui est à Plombières, a approuvé la conduite de l'impératrice.

24 décembre 1856. — J'ai passé la soirée avec Rossini. On parla musique, comme de juste. Au lieu d'écouter, je me mêlai à la conversation. A propos de la musique de Verdi, je dis qu'à l'exception du *Trouvère*, je n'avais pu y saisir une phrase de mélodie. Un monsieur répondit :

— On sait bien qu'une grande partie du public préfère un pont-neuf à un beau morceau trop savant pour être à la portée de tout le monde.

— Je suis de ce nombre, dis-je aussitôt, et mon opinion en musique est celle d'Alceste en poésie.

— Et vous avez raison, mon cher *doctur*. Mais qu'on n'aille pas dire à Verdi que je pense comme vous ! On fait d'ailleurs trop bon marché des ponts-neufs. J'en connais qui sont délicieux, pleins de mélodie. Je serais fier d'en être l'auteur !

21 février 1857. — J'ai passé hier la soirée avec M. Delaporte, ancien consul de France en Orient, et dont le fils est consul général au Caire. C'est un aimable vieillard de quatre-vingt-cinq ans. Il a fait partie de l'expédition d'Egypte en qualité de secrétaire du général Caffarelli. Bonaparte faisait grand cas de ce général, lui demandait des conseils et se plaisait beaucoup avec lui. Bonaparte était alors très aimable causeur, aimant les conversations élevées, instructives, mais ne fuyant pas les entretiens grivois,

les anecdotes d'un goût plus ou moins contestable. M. Delaporte, admis journellement en tiers dans ces conversations, ne tarit pas d'éloges sur le Napoléon Bonaparte d'alors.

Sept membres de cette grande expédition d'Egypte sont encore vivants, dont deux aux Invalides sont presque centenaires.

Henry de Lostanges, que j'avais connu très intimement dans ma jeunesse, a fait la campagne de Crimée sur laquelle il nous a raconté des détails intéressants. La première année, les Anglais n'avaient rien ; jamais on n'avait vu une administration militaire si déplorable : vivres, munitions, vêtements, campements, tout manquait. Lorsqu'ils se trouvaient à notre portée, ils venaient nous demander secours ; on ne le leur refusait jamais. Nos soldats vivaient ainsi en bonne intelligence avec eux. Mais leurs officiers, tous braves, presque tous distingués, avaient ce ton rogue, presque insolent, que l'aristocratie anglaise ne dépouille jamais. Aussi, tout en sauvant les apparences, il existait peu de sympathie entre les deux corps d'officiers.

Il en était tout autrement avec les officiers russes. Lorsque le hasard, une suspension du feu, l'enterrement des morts, nous mettaient en rapport avec eux, on aurait dit des amis qui se retrouvaient. C'étaient des poignées de main, des protestations, des invitations à la paix. La trêve finissait, on se disait au revoir et, une heure après, on se battait comme de plus belle.

Canrobert était un excellent homme de guerre. Les soldats l'adoraient et l'auraient suivi partout. L'inaction, la temporisation qu'on lui a reprochées, n'étaient pas dans son caractère. Ses instructions, les dépêches qui lui arrivaient, lui recommandaient de gagner du temps, de ne pas hasarder une action générale. C'est alors qu'il demanda à être remplacé par un général, sous lequel il commandait une division. Il faisait sentir la nécessité de lui donner un homme d'action,

résolu. Pélissier était tout cela ; de plus, il arriva avec des instructions opposées à celles de Canrobert ; c'était véritablement l'homme qu'il fallait.

Le général de La Motte-Rouge, qui commandait une division à la prise de Sébastopol, me disait qu'à aucune époque de notre histoire les soldats français n'avaient montré plus de bravoure, plus d'entrain, plus de sang-froid et plus de gaieté au milieu du danger.

Les expressions « entraîner, enlever une division » ne sont pas applicables à nos soldats. On n'a qu'à leur dire : « Il faut charger cette masse, enlever cette batterie, monter à l'assaut. » Ils se précipitent comme des lions. De plus, ils sont ingénieux à tirer parti de tout, à se créer des ressources, à improviser. Les Anglais ne revenaient pas de la promptitude avec laquelle les Français savaient s'organiser, se mettre à l'abri, se procurer tout ou partie de ce qui manquait ; ils n'étaient pas moins surpris de les voir supporter patiemment, gaiement même, de grandes privations.

Samedi 20 février 1858. — Messe de *requiem* de Lablache célébrée en l'église de la Madeleine. Beaucoup d'artistes y assistaient. Les solos et les morceaux d'ensemble ont été chantés par Tamburini, Zucchini, Mario, Mmes Alboni, Grisi, etc. A l'évangile, M. le curé Deguerry a dit : « Le service que nous célébrons est pour le repos de l'âme de M. Louis Lablache, mort en bon chrétien à Naples, le 23 janvier dernier. Permettez-moi de vous rappeler un mot de lui qui vous le fera connaître mieux que tout ce que je pourrais vous dire. Il y a quelques années, on célébrait ici le service de Chopin, le grand artiste : Lablache chanta le *Dies iræ* avec un talent sublime. Après le service, il vint à la sacristie me faire une visite. « Monsieur Lablache, lui dis-je, vous m'avez « donné le plaisir d'entendre le *Dies iræ* comme je ne « l'avais jamais entendu. C'est pour la première fois « peut-être que les difficultés qu'il présente ont été si

« bien, si complètement résolues. C'est que, voyez-
« vous, monsieur, pour faire de semblable musique,
« il faut avoir la foi. — Permettez-moi d'ajouter,
« monsieur le curé, qu'il faut aussi avoir la foi pour
« la chanter comme elle doit l'être. Qu'est-ce qu'un
« homme sans la foi? » Ce mot si simple, mes chers frères, vous peindra mieux Lablache que toutes les oraisons funèbres. »

Lablache était d'origine française. Sa bonté, son obligeance égalaient son magnifique talent. Sa charité était immense et toujours bien faite, bien placée, chose fort difficile. Il avait amassé une belle fortune. La France était son pays de prédilection. Il avait cependant à Naples, sur le Pausilippe, une délicieuse villa dans une situation unique au monde : je l'ai visitée en 1852 et j'en conserve un souvenir d'admiration. Il avait délaissé cette villa et, après avoir habité Ville-d'Avray, s'était fixé à Maisons-Laffitte, où il s'était fait bâtir une jolie maison. Il laisse sept enfants dont quatre garçons. Il avait soixante-deux ans.

Rossini, que j'avais pour voisin à la messe, avait l'air profondément affligé : deux fois je l'ai surpris essuyant furtivement ses yeux.

Mars 1863. — Tous les mardis, jours de séance de l'Académie de médecine, on peut voir rue des Saints-Pères une longue suite de voitures, dont plusieurs à deux chevaux.

J'ouvre ici une parenthèse pour dire qu'autrefois M. Portal était le seul médecin qui eût une voiture à deux chevaux. Ceux qui avaient un cabriolet, petite voiture à deux roues et à un cheval, n'étaient pas très nombreux. Alors les omnibus n'existaient pas. Les fiacres et les cabriolets de place, voitures rares et à un seul cheval, sales, mal attelées, étaient les seuls véhicules dont on pouvait disposer. Et les médecins portaient la culotte courte et les bas de soie!

Aux soirées du jeudi, chez le professeur Velpeau,

j'ai vu beaucoup de nos illustrations dans les lettres et dans les sciences. On y a causé de la cour. Le gendre de Velpeau est chambellan de l'empereur et, malgré la réserve qui lui est imposée, il nous a dit des choses très intéressantes. Dans les grandes réunions ou soirées officielles, Napoléon III est grave, sérieux, taciturne, triste. Dans les petites réunions intimes, surtout si M. de Morny en fait partie, si le prince Napoléon n'y est pas, il se montre gai, rieur, aimant la plaisanterie. La politique en conversation lui est odieuse. Il est un sujet, un seul, qui le passionne et l'exalte : c'est César ; tout ce qui se rapporte à lui, principalement à sa conquête des Gaules, l'intéresse au plus haut degré.

Je rencontrai, un autre soir, chez Velpeau, quatre ou cinq députés qui me parurent des hommes très distingués, mais dévoués à l'état de choses actuel à un point incroyable. Selon eux, tout est bien, tout est au mieux. Le jeune docteur Chauffard a entamé la discussion contre eux ; il en a été pour ses frais d'éloquence. Ces messieurs ont soutenu que la presse était libre, la Chambre indépendante, que les élections étaient loyales, etc.

Velpeau est aujourd'hui le prince de la science. Fils d'un maréchal ferrant des environs de Tours, il était destiné à la même profession et préludait en aidant son père. Il en fut autrement. Le propriétaire d'un château voisin, ayant reconnu en lui de l'esprit et de grandes dispositions, l'associa aux études de son fils dirigées par un précepteur très instruit. Velpeau profita admirablement des leçons, fit de rapides progrès. Recommandé à Bretonneau, célèbre médecin de Tours, il devint un de ses meilleurs élèves, se distingua, vint à Paris, donna des leçons, fit des cours. En peu d'années, il fut interne des hôpitaux, chef de clinique, professeur de la Faculté, membre de l'Institut. Il est resté ce qu'il a toujours été : un grand travailleur, et passe à juste titre pour un des hommes les plus savants de l'époque.

Sa taille est plus que moyenne. Il n'est pas beau; mais ce visage rayonnant d'expression et de génie vous séduit, et on finit par le trouver beau.

Il passe pour être un peu avare, âpre au gain. Il me disait un jour : « Je suis ruiné. J'ai eu le malheur d'acheter cette maison (rue de Grenelle, 54); on m'a poussé à des constructions immenses, si bien que j'ai un loyer de 40 000 francs pour mon gendre et moi. Et puis, ce luxe, ces appartements somptueux, cela ne me va pas. Nous sommes quatre à table, avec deux grands domestiques qui m'agacent. Je me contrains pour manger, pour parler, pour me moucher. Je regrette presque mon cabinet d'étudiant... »

Et sa figure, en parlant ainsi, était d'accord avec ses paroles.

Je me rappelais, en écoutant Velpeau, ce mot de d'Alembert : Eh! mes chers amis, qui est-ce qui est heureux dans ce monde, excepté quelques misérables? »

7 octobre. — On me rapporte plusieurs abus du pouvoir dans nos dernières élections. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est la restriction de nos libertés se prononçant de plus en plus. Dieu protège la France!

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

Abd-el-Kader, 264.
Achard, 162.
Adélaïde (Mme), 233.
Affre (Mgr), 327.
Albert, 303, 320.
Alboni, 366.
Alexandre Ier, 162, 163, 167, 172.
Alibert, 103 à 106.
Ali-Pacha, 62 à 64.
Ambroise (Le Père), 330.
Amussat, 181, 266.
Andrieux, 260.
Angoulême (Duc d'), 179.
Angoulême (Duchesse d'), 26, 30, 149, 151, 199, 342.
Antonio (Don), 70, 71.
Arago, 259, 303.
Arcole, 208.
Argicourt (d'), 28.
Arlincourt (d'), 271, 356, 357.
Arnault, 262.
Artois (Comte d'), 149, 163, 176, 178.
Asselin, 131-132.
Asselin (Mlle), 131.
Asturies (Prince des), 70.
Audibert, 197, 206.
Augereau, 62.
Aurival (d'), 30.
Baculard, 250.
Bailly (de), 202.
Ballanche, 274.
Barante (de), 153.
Barbedette, 68.
Barbès, 317, 320.
Barère, 42, 44-45, 66.
Barilli (Mme), 97, 98.
Barrachin, 157.
Barras, 165.
Barrot (Odilon), 196, 216, 289, 290, 299.
Barry (Mme du), 28-29.
Barthe, 231, 287.
Barthélemy, 332-333.
Bayle, 68.
Beaumarchais, 285, 286.
Beaumont (Comtesse de), 126.
Beaupoil de Sainte-Aulaire, voir *Sainte-Aulaire*.
Beausset (de), 42.
Beauvau (de), 287.
Belhade, 68.
Benoît, 245-248.
Béranger, 154.
Berger de Xivrey, 271.
Bernadotte, 166, 167.
Bernard, 270.
Berry (Duc de), 126, 148, 151, 176, 180.

Berry (Duchesse de), 194, 195, 216, 244, 249.
Berryer, 233, 346, 353, 354.
Berthier, 94, 101.
Bertin (de), 49.
Berville, 260.
Bessières (J.), 62-64.
Béthisy, 94.
Bethmont, 317.
Beugnot, 162, 163.
Billaud-Varennes, 40.
Bixio, 291.
Blacas, 176.
Blanc (Louis), 298, 303, 317, 320.
Blanqui, 317, 319.
Blücher, 262.
Boïeldieu, 351.
Boissel, 289.
Boissy d'Anglas, 46.
Bonald (de), 42.
Bonaparte (Jérôme), 100.
Bonaparte (Joseph), 100.
Bonaparte (Napoléon), 31, 53, 56, 62, 63, 64, 68, 165, 243, 273, voir *Napoléon*.
Boneau, 75, 76.
Bordeaux (Duc de), 200, 225, 233, 279, 280.
Borghèse (Prince), 101.
Borghèse (Princesse), 100, 272.
Borie, 131.
Bornet-Léger, 68.
Bost, 357, 358.
Boucheron, 31.
Bouilly, 261.
Boulard, 186, 187.
Boulard (Docteur), 257.
Bourbon (Prince de), 179.
Bourdois-Lamothe, 187.
Bourgoing, 88.
Bourgoing, 261.
Bourmont, 224.
Boursault, 256-257.
Boutreux, 110.
Boyer, 126, 127, 128, 171.
Boyer (Mlle), 126.
Bretonneau, 368.
Brifaut, 287.
Brillat-Savarin, 243.
Broc (de), 37-38.
Broussais, 180 à 182.
Bruneau, 23.
Bugeaud, 69, 264, 306, 307.

Cabet, 317, 320.
Caffarelli, 364.
Cambacérès, 42, 86.
Cambacérès (de), 263.
Cambon, 41.
Canrobert, 140, 362, 365.
Capuron, 116-117.
Carlier, 244.
Carlos (Don), 70, 71.
Carnot (H.), 45.
Carrion-Nisas, 159.
Cassin, 226.
Castaños, 71, 165.
Castellane (Mme de), 151.
Catalan, 249.
Cauchy, 189.
Caulaincourt, 140.
Caussidière, 310, 320.
Cavaignac (Général), 322, 323, 324, 333, 336.
Cavaignac (Godefroy), 322.
Cellerier (Élisabeth), 2.
Cellerier (F.-L.), 17, 66.
Chaix d'Est-Ange, 247.
Chambon, 24-25, 46.
Changarnier, 335, 342.
Charette, 180.
Charles, 49 à 52, 73.
Charles V, 70.
Charles X, 195-197, 199, 200,

206, 215, 217, 218, 224, 228, 248.
Chasles, 254.
Chateaubriand, 69, 148, 162, 218, 274-279, 357.
Chatel, 250, 251.
Cherubini, 105, 106, 351.
Chevalier, 99.
Chevassut, 231.
Chilhaud de la Rigaudie, 178, 196.
Choiseul, 184.
Chopin, 366.
Choppin d'Arnouville, 163.
Clavières, 33.
Cloquet, 130.
Clôt-Bey, 106.
Colson, 357.
Come, 27.
Constant, 100.
Constantin de Russie, 172.
Conti (Princesse de), 185.
Cooper (Astley), 127.
Coquerel, 318.
Corbière, 42, 178.
Cornemuse, 349, 350.
Cornillon, 196.
Coudret, 233.
Cournon (de), 334.
Courtais, 309.
Crémieux, 247, 298.
Crémoux (de), 68, 77.
Cruveilhier, 130.
Cuvier, 119-120, 131, 259.

Damas (de), 176.
Danton, 26, 42.
Daumesnil, 87, 229, 269.
David, 61.
Dazincour, 261.
Decazes, 177, 342.
Decazes (Mme), 363-364.
Dégrange, 201.
Deguerry, 318, 366.
Delage, 68.
Delaistre, 298.
Delaporte, 187, 273, 275, 278, 364.
Delavigne (Casimir), 203.
Delessert, 291, 292.
Delille, 120-121.
Delort, 22-23.
Delpech, 106.
Delpit, 42, 273.
Delpont, 139, 140, 198.
Desault, 151, 255.
Desfieux, 35.
Desgenettes, 269, 270.
Desmousseaux de Givré, 277.
Desnuelles, 362.
Dœnzer, 333.
Dolomieu, 270.
Donissan (de), 184.
Drouet d'Erlon, 245.
Dubois d'Angers, 159.
Duchesnoy, 88.
Ducis, 261.
Ducluzeau, 68.
Dufour (Général), 332-333.
Dugazon, 261.
Dujardin-Beaumetz, 291.
Dumaine, 335.
Dumangin, 151.
Dumas (Alexandre), 356, 359.
Dumont d'Urville, 266.
Dumonteil-Lagrèze, 68.
Dunod, 99.
Dupin aîné, 225, 226, 286, 287.
Dupin (Charles), 263.
Duplay, 27, 37.
Dupont (Général), 71, 145.
Dupuytren, 125-128, 132-133, 171, 211.
Duras (de), 176, 184, 217.
Duvergier de Hauranne, 295.
Duvivier, 317.

Emmanuel, 45.
Érard, 183.
Étangs (des), 291.
Étienne, 61-62.
Eugène (Prince), 100.
Eugénie (Impératrice), 346, 347, 348, 362, 363, 364.
Évrard, 39.
Évrat, 212.

Fabre d'Églantine, 261.
Fain, 273.
Faucigny (de), 180.
Fée, 181, 338.
Féletz (de), 42, 282, 306.
Fenouil (de), 145.
Ferdinand VII, 70, 71.
Flageac (de), 66.
Fleury, 88.
Flicoteau, 92, 93.
Flocon, 303, 304.
Florestan, 359-360.
Flott, 280.
Fontanes, 68, 69, 163.
Fontenilles (de), 287.
Formage, 246.
Fouché, 66.
Fouquier, 255, 313.
Fourtou, 68.
Foy (Général), 189.
Franconi, 94.
Frayssinous, 42.
Friant, 145.
Froment-Meurice, 316.

Gall, 183, 259.
Galos, 189.
Ganneron, 204.
Garat, chanteur, 105, 106.
Garat (Paul), 183.
Garnier-Pagès, 298, 303.
Gauja, 213.
Gaultier de Claubry, 214.
Gaultier-Laguionie, 204, 205, 356.
Genoude (de), 233.
Gérando, 123, 141.
Gérard, peintre, 242, 269.
Gerbaud, 68.
Girardin (Émile de), 278.
Girardin (Mme de), 356.
Gohier, 243-244.
Goubie, 359.
Gouvello (Comtesse de), 248.
Goy (de), 119.
Granger, 256.
Grisi, 366.
Gros, 243.
Guillemeteau, 137, 138.
Guizot, 282, 290, 291, 292.
Haussez (d'), 223.
Hahnemann, 258, 259.
Hebrard, 68.
Heim, 188.
Hennequin, 233.
Henri V, 279, 280.
Hesse-Cassel (Électeur de), 273.
Hingray, 291.
Huber, 319, 320.
Hugo (V.), 316.
Hulin, 110.

Jacopin, 60.
Jacoupy (Mgr), 60-61.
Jacquemet, 328.
Janin (J.), 356
Janiquet, 46.
Jasmin, 266.
Joinville (Prince de), 322.
Joséphine (Impératrice), 285.
Joubert, 42.
Jouy (de), 161.
Jullien (de Paris), 336.
Jussieu (de), 261.

Labat-Bey, 106, 107.

Labbé, 77.
Labbey de Pompières, 178.
Lablache, 366.
Laborde, 110.
La Bredandaine, 55.
Lacalprade (de), 41, 43, 186, 200, 250.
Lacipière, 68.
Lacrousille, 77, 78
Ladoucette (de), 260.
Lafaurie de Monbadon, 76.
La Fayette, 228, 230.
Lafon (Colonel), 62.
Lafon, acteur, 88, 261.
Lagarde, 225, 226.
Lagrange, 292.
Laîné, 78, 177.
Lakanal, 34-37.
Lallemand, 128-130, 160.
Lallement, 117-119.
La Luzerne (de), 42.
Lamarque (Général), 239.
Lamartine, 37, 45, 298, 303, 312, 317, 320, 357.
Lamennais, 286, 298.
Lamoricière, 307.
Lamotte (Comte de), 122.
Lamotte (Comtesse de), 121-122.
La Motte-Rouge (de), 365.
Langeron (de), 130, 140.
Lanjuinais, 46.
Lannes, 62.
Larivière (H.), 46.
La Rochejaquelein (de), 330.
La Rochejaquelein (Mme de), 153.
Larrey, 171, 268, 269, 270.
Larroque (de), 44.
Lasteyrie (de), 226, 263.
Laval (de), 184, 280.
Lavergne, 23.
Lebreton, 126, 127.
Leclerc, 232.
Ledru-Rollin, 289, 298, 303, 309, 320, 333, 336.
Lefaucheux, 208.
Lefebvre, 181.
Lefebvre (Maréchal), 161.
Lefort, 342.
Léger, 99, 100.
Léglise, 36.
Legouvé, 261.
Le Graverend, 284.
Lelong, 256.
Lemaire (Mme), 329.
Lemercier (N.), 284-286.
Lenormand, 218.
Lenormant (Ch.), 275.
Lerminier, 124.
Leroux (Pierre), 320.
Le Roux, 135.
Lescure, 153.
Lespinasse (Général de), 135-136.
Lespine, 18-19.
Lesseps (de), 347.
Leuret, 282, 283.
Levert, 88.
Leymarie, 212.
Littré, 129.
Loqueyssie, 67.
Lostanges (de), 42, 364.
Louis (Baron), 201, 202, 232.
Louis XVI, 24, 30, 31, 42, 43, 143, 151, 173, 196.
Louis XVII, 151.
Louis XVIII, 148, 149, 150, 152, 163, 164, 169, 170, 177, 178, 179, 199.
Louis-Napoléon, 321, 333-336, 338-344, voir *Napoléon III*.
Louis-Philippe, 59, 203, 222, 224-226, 232, 233, 239, 244, 253-256, 289, 292, 337, 354, 359.

Louvel, 180,
Lucinge (de), 180.
Luxembourg-Montmorency (de), 248.
Lynch, 154.

Magnan, 338, 349.
Mailly (Comte de), 146, 184, 200, 233, 337.
Mailly (Maréchale de), 185, 280.
Maine de Biran, 42.
Maison, 216.
Malefille, 291.
Malesherbes (de), 43.
Malet (de), 68.
Malet (Général), 109.
Malherbe (de), 184.
Manoury, 103.
Marat, 39, 130.
Marbot (Général), 167.
Marescot (Général), 53, 164-168, 285.
Margard, 52.
Marie, 317.
Marie-Amélie, 216, 224.
Marie-Antoinette, 26, 27, 29, 30, 48, 109.
Marie-Louise, 94-95, 98, 100, 109.
Mario, 366.
Marjolin, 90.
Marmier (de), 309.
Marmont (Maréchal), 187-188, 213.
Marrast (A.), 317, 329-330.
Mars (Mlle), 88, 170, 261.
Martignac (de), 42, 197, 200, 229.
Marty, 68.
Marx, 126.
Massacré (de), 68.
Massieu, 211.
Mathieu, 68.
Mathieu, jardinier, 349, 363.
Mathilde (Princesse), 353.
Mauguin, 232.
Maury, 242.
Mayeux, 219.
Maze, 21.
Mazet, 328.
Méda, 38.
Méhémet-Ali, 106.
Méhul, 32.
Mérilhou, 68, 231, 251.
Mesmer, 258.
Messia, 67.
Meurice (P.), 316.
Meynard, 313.
Mézerai (Mme), 261.
Michel, tailleur, 101.
Michel (Mme), 94.
Mie, 68.
Migneret, 227.
Mirabeau, 19.
Molé, 261.
Molé (Comte), 281, 282, 294.
Monbadon, voir *Lafaurie*.
Mont, 220-221.
Montalivet (de), 304.
Montaut, 40, 46.
Montholon (de), 143.
Montijo (Comtesse), 346.
Moreau, 130.
Moreau, maire, 140, 141.
Morny, 367.
Mortier (Maréchal), 257, 258.
Mosbourg (de), 94.
Mouton-Duvernet, 161.
Murat, 94, 100, 101, 243.
Mustiphragosi, 122.

Nandout, 62.
Napoléon Ier, 58, 68, 74-76, 86, 93, 96-100, 108, 123, 136, 140-144, 146, 147, 155, 157-

159, 162-164, 166, 169, 171, 173, 185, 262, 264, 268, 272, 273, 285, 353.
Napoléon III, 345-349, 362, 367.
Narbonne (de), 184.
Nemours (Duc de), 233, 298.
Ney, 174-175.
Nicolas de Russie, 172, 188.
Nodier (Ch.), 287.

Orléans (Duc d'), 179, 203, 226, 279, voir *Louis-Philippe*.
Orléans (Duchesse d'), 199, 298.
Orléans (Ferdinand-Philippe d'), 234, 267-268.
Ornano (Colonel d'), 156.
Ornano (Colonna d'), 156.
Oudard, 224, 226.
Oudinot (Général), 347.

Pagnerre, 291.
Pajol, 215.
Palloy, 38.
Panseron, 336.
Pardaillan (de), 184.
Parent-Duchatelet, 102.
Pariset, 51.
Parsac (de), 184.
Pasquier, 110, 187.
Pastoret (de), 280.
Pélissier, 68.
Pélissier (Maréchal), 362, 365.
Pelletan, 125, 151.
Peltier, 130.
Perchain, 68.
Petit (Général), 144-146.
Peyronnet (de), 224, 229.
Piant, 201.
Pichon, 68.
Pichon du Gravier, 68.
Pilorge, 275, 278.
Pinel, 111, 114-115.
Pinoteau, 298.
Pointe (N.), 57.
Polignac (de), 197, 201-203, 206, 217, 219, 223, 224, 228-230.
Pomiès (G. de), 1.
Pommiers de Roquemaure, 1.
Ponsard, 347, 358.
Portal, 241-243, 367.
Portalis, 197.
Potasse (Mme), 120.
Poumeyrol, 68, 77.
Poumiès (Adrien), 1.
Poumiès (E.-P.), 73.
Poumiès (J.-B.), 73, 86-87.
Poumiès (M.-R.), 73.
Poumiès (P.-V.), 73.
Poumiès de la Siboutie (Pierre), 2, 47, 52, 72, 87, 162.
Pouqueville (de), 64.
Prat, 90.
Prince Impérial, 361.
Proudhon, 320.
Puget (Loïsa), 276.

Quélen (Mgr de), 217, 218.
Quevauvillers (de), 213.

Ramolino (Lætitia), 174.
Raspail, 317, 319, 320.
Raucour, 261.
Ravel, 138.
Ravez, 78.
Rayer, 130.
Raynal (de), 42.
Réal, 66, 141, 286.
Récamier (Mme), 275, 276.
Recurt, 298.
Rémusat (de), 101.
Réveillé-Parise, 137.
Richerand, 188.
Rivet, 57-58.
Robert (Hubert), 350.

Robespierre, 27, 37, 41, 42, 46, 138, 336.
Rochefort (Comtesse de), 44, 199, 335.
Rœderer, 66.
Roi de Rome, 95-98.
Roland (Mme), 46.
Rossini, 364, 367.
Rouget de Lisle, 32.
Roux (Mme), 126.
Rovigo (Duc de), 110.
Royer-Collard, 282.

Saint-Aignan (Marquise de), 29, 184, 185.
Saint-Arnaud (de), 349, 350.
Saint-Astier (Marquis de), 26, 153.
Saint-Denis, 142-144.
Saint-Janvier (de), 54.
Saint-Marsault (de), 343.
Saint-Priest (de), 353, 354, 358.
Saint-Simon (de), 249.
Sainte-Aulaire (de), 174.
Salm (Princesse de), 260.
Salvandy (de), 282, 354.
Sanson, 27, 28, 283, 284.
Santerre, 46.
Sauce, 350.
Sauzet, 298.
Schonen (de), 216.
Schopin, 88, 329.
Sciard (Mme), 297.
Séjan, 179.
Selves, 68.
Sémonville (de), 229.
Serres, 283.
Sèze (de), 41-44.
Sieyès, 42, 165.
Simon, 151.
Sobrier, 309-311, 319.
Sobry, 182.
Sommerard (du), 116.
Souberbielle, 25-27.
Soulas, 62.
Soult, 137, 252, 254, 342.
Spire, 41.
Stéphanie de Bade, 361.
Subervielle, voir *Souberbielle*.
Suchet, 137.
Sudret, 33.

Talbot (d'Arcy), 184, 223, 280.
Talbot (Comtesse), 151, 200, 279.
Talbot (Shrewsbury), 279.
Talleyrand, 145, 163, 165, 186, 187, 228, 244, 273.
Talma, 76, 77, 88, 98, 261.
Tamburini, 366.
Tesnières, 68.
Tessières (de), 68.
Thénard, 120.
Thierry, 189, 190.
Thiers, 140, 294.
Thoulouzé, 67-68.
Treilhard, 242.

Valon, 62.
Vaneau, 211.
Velpeau, 140, 367, 368.
Verdi, 364.
Verneilh-Puyraseau (de), 232.
Vernet (Horace), 342, 343.
Vestris, 242.
Victoria, 254.
Vigny (de), 281.
Villefumade, 34, 58.
Villèle (de), 42, 163, 187, 198, 199.
Villemain, 188, 251, 263, 282, 283, 287.
Villenave, 38, 39, 271.

VISCONTI (Marquise DE), 94.

WEBER, 255.
WELLINGTON, 138, 171.

ZAMOR, 29.
ZÉDÉ (Émile), 353.
ZÉDÉ (Pierre), 68, 77, 216.
ZUCCHINI, 366.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION I

AVANT-PROPOS VII

CHAPITRE PREMIER

Mes parents. — Le Périgord avant et après 1789 : paysans et bourgeois I

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION

L'émigration. — Périgueux révolutionnaire. — La Siboutie. — La destruction des archives et l'abbé Lespine. — Journée de la *Peur*. — Canons et salpêtres. — Les suspects. — Affaire Delort. — Louis XVI et Chambon. — Le juré Souberbielle. — Exécution de la Reine. — Madame du Barry. — Le nègre Zamor — Bonté de Marie-Antoinette. — Trianon. — Fermeture d'églises. — Cérémonies patriotiques : hymnes et discours républicains. — Lakanal en mission dans la Dordogne. — Robespierre. — Le patriote Palloy. — La *veuve* Marat. — Le conventionnel Montaut. — Cambon et les Finances. — De Sèze. — Barère — A propos des *Girondins* de Lamartine. — Janiquet employé de cimetière. — Biens nationaux et ventes mobilières. — Disette. — Monsieur Charles. — Sur les livres. — Nos soldats. — Le calendrier républicain. — En pension. — Les *Chauffeurs*. — La Société sous le Consulat; les préfets, la

Pages.

Presse. — Une nomination d'évêque après le Concordat. — Le tambour d'Arcole. — Captivité de Julien Bessières et de Pouqueville..... 16

CHAPITRE III

L'EMPIRE

Une lettre de part. — Le bal de Périgueux. — Le pensionnat Loqueyssie. — Formation d'une garde d'honneur. — Passage des princes espagnols. — Ma famille, mes frères. — Au lycée de Bordeaux. — J'applaudis Talma. — Secrétaire d'avocat. — Laîné et Ravez. — Départ pour Paris. — Mésaventure du ruisseau. — La noce d'Angoulême. — En diligence. — Paris à la fin de 1810 : le Palais-Royal et les jeux. — L'École militaire. — Le pays latin et les étudiants. — La Faculté de médecine. — Aux amphithéâtres. — Le dernier major. — Restaurants. — La cour impériale et Marie-Louise. — Naissance du roi de Rome. — Fêtes. — Napoléon. — Je suis externe. — L'hôpital Saint-Louis. — Un carnaval en Beauce. — Le docteur Alibert. — Le chanteur Garat et Cherubini. — Méhémet-Ali. — Le docteur Labat et le cadi. — Les voitures pour Versailles. — Conspiration Malet. — Régiments de gardes d'honneur. — Interne des hôpitaux. — La Salpêtrière : ses divisions. — Pinel, Capuron, Lallement. — *Feu* Degoy. — Cuvier, l'abbé Delille. — Souvenirs d'une supérieure de la Salpêtrière : l'affaire du Collier. — L'hôpital de la Pitié et le typhus. — A l'Hôtel-Dieu : le service de Dupuytren. — Lallemand. — Asselin. — Les blessés de 1814. — Défaveur de Napoléon. — La bataille de Montereau. — Entrée des alliés dans Paris. — Langeron, général *russe*. — Anecdotes sur Napoléon..... 65

CHAPITRE IV

PREMIÈRE RESTAURATION ET CENT-JOURS

La première Restauration. — Les Bourbons et le comte d'Artois. — Le drapeau blanc. — A propos de Louis XVII. — La Charte. — Mme de La Rochejaquelein. — Le comte Lynch. — Chansons. — Les Cent-Jours. — Ornano à l'île

Pages.

d'Elbe. — Retour de Napoléon. — Le Champ de mai — Après Waterloo. — Le maréchal Lefebvre. — La colère blanche. — Propos du général Achard. — L'inspecteur général Marescot..... 148

CHAPITRE V

DEUXIÈME RESTAURATION

Après le retour de Gand. — Drapeau blanc. — Violettes contre lis. — Les alliés dans Paris. — Le tsar Alexandre. — Redoublement de haine contre Napoléon — Exécution du maréchal Ney. — Le café Montansier. — L'ordre du Lis. — La censure. — MM. de Corbière et Chilhaud de la Rigaudie. — Louis XVIII et son aumônier. — Le duc de Berry. — Broussais. — Un chirurgien-major provençal. — Singulières piqûres. — Paul Garat et Gall. — Le noble faubourg. — La maréchale de Mailly. — Le bibliomane Boulard. — Sur Talleyrand. — Marmont. — Un projet de mariage rompu. — Journal du général Foy. — Départ de forçats..... 169

CHAPITRE VI

CHARLES X ET LA RÉVOLUTION DE JUILLET

Les omnibus. — Le vicomte de L***. — Robin des Bois. — M. de Villèle. — Martignac. — Le ministère Polignac et l'opposition. — Les ordonnances du 25 juillet. — Journée du 26. — *Les Trois Glorieuses :* 27, 28 et 29 juillet 1830. — Le duc de Duras et les rois déchus. — Chateaubriand. — Mayeux. — Alphonse Mont et les héros de Juillet..... 193

CHAPITRE VII

RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE

Propos de MM. Oudard et Lagarde. — La garde nationale : le capitaine Migneret. — La Fayette. — Procès des ministres. — Solliciteurs. — Députations diverses. — Le duc d'Or-

Pages.

léans. — Le choléra : ses symptômes, ambulances et traitements. — Obsèques du général Lamarque. — Le docteur Portal, Gérard, Gros, Brillat-Savarin, Gohier. — La duchesse de Berry. — L'affaire Benoît en cour d'assises. — Opposition légitimiste. — Saint-Simon et les saint-simoniens. — L'abbé Châtel et l'Église catholique française. — Banquets. — Dénominations des rues. — Louis-Philippe : sa générosité, sa maison, ses goûts. — Boursault. — Un singulier accoucheur. — L'attentat de Fieschi. — Hahnemann, Gall. — Une séance de la Société philotechnique : Berville, Andrieux, Bouilly. — Compétitions électorales. — Bugeaud. — Le retour des cendres. — Accident du chemin de fer de Versailles. — Jasmin. — Mort de Larrey. — Desgenettes. — Collections d'autographes. — Chateaubriand. — Le duc de Bordeaux. — Trait d'avarice. — Les premiers chemins de fer. — Réceptions académiques : Vigny et Molé, Féletz, Royer-Collard et Guizot. — Villemain. — Les Sanson. — Népomucène Lemercier, Beaumarchais, Lamennais, Dupin aîné. — Charles Nodier..... 223

CHAPITRE VIII

ÉVÉNEMENTS DE 1848

Comment s'annonçait l'année 1848. — Le banquet du XIIe arrondissement. — Journée du 23 février. — Journée du 24 : fuite de Louis-Philippe ; envahissement des Tuileries. — Affiches et discours. — Rouges emblèmes. — Le gouvernement provisoire. — Mes visites aux Tuileries. — Propos de Féletz et du maréchal Bugeaud. — Élections et candidats. — Réclamation de la garde nationale. — Deux préfets de police. — Ateliers nationaux. — *Histoire des Girondins*, par Lamartine. — La peur dans les révolutions. — Arbres de la liberté. — Offrandes à la Patrie. — Froment Meurice. — Rassemblements. — L'abbé Deguerry et le pasteur Coquerel. — Élections d'avril. — Attentat du 15 mai contre l'Assemblée nationale constituante. — Seconde fête de la Fraternité. — Louis-Napoléon. — Les troubles de juin. — Paris en état de siège. — Les barricades. — Meurtre de Mgr Affre. — Le lieutenant Schopin. — Un pensionnat de demoiselles. — Marrast président. — Un *prolétaire* et un capucin..... 288

Pages.

CHAPITRE IX

PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON

Louis-Napoléon. — Visite du Prince-Président à la Bourse. — Sa conversation avec un Auvergnat. — Sa correspondance avec un éditeur. — Une messe à Ville-d'Avray. — Opinion du général Changarnier. — Destruction d'arbres de la liberté. — Une opinion de Jullien (de Paris). — Une exposition au Palais-Royal. — Propos du comte de Mailly. — Visite du professeur Fée au maréchal Magnan. — Retour de Louis-Napoléon à Paris (16 octobre 1852). — Saint-Cloud et Villeneuve-l'Étang. — Horace Vernet. — Le plébiscite. — La délégation du Sénat..... 332

CHAPITRE X

SECOND EMPIRE

(Journal)

Napoléon III aux Tuileries. — Le marquis de B... — Mariage de l'Empereur. — L'impératrice Eugénie. — M. Ferdinand de Lesseps. — *L'Honneur et l'Argent*. — Villeneuve-l'Étang. — A propos de la mort du général Cornemuse. — La Monnaie. — L'abbé Sauce. — Se défait-on des incurables? — Le Musée du Louvre. — Cigares de la Garde ou de la Ligne. — Zédé. — Berryer à l'Académie. — Mes *Moments perdus*. — Convoi de Mme de Girardin. — Le vicomte d'Arlincourt. — Lamartine éditeur. — M. Bost et Lamartine. — La Bourse. — Alexandre Dumas. — Florestan Ier, prince de Monaco. — Baptême du Prince Impérial. — Illumination. — Inondation de la Loire. — Mme Decazes et l'Impératrice. — Musique savante et ponts-neufs. — A propos de l'expédition d'Égypte. — L'armée française en Crimée. — Lablache. — Médecins d'autrefois et d'aujourd'hui. — Les soirées du professeur Velpeau..... 345

INDEX ALPHABÉTIQUE..... 371

TABLE DES MATIÈRES..... 381

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

Rue Garancière, 8

Mémoires anecdotiques sur les salons du second Empire. **Journal du Dr Prosper Ménière,** publié par son fils, le Dr E. Ménière, précédé d'une biographie par le Dr Fiessenger, membre correspondant de l'Académie de médecine, et orné d'un portrait en héliogravure. 2e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Souvenirs de la baronne Du Montet (1785-1866). 2e édition. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Mes Souvenirs, par le général du Barail.
Tome I. 1820-1851. 15e édit. In-8° avec un portrait. . . . . 7 fr. 50
Tome II. 1851-1864. 14e édit. In-8° avec un portrait. . . . . 7 fr. 50
Tome III. 1864-1879. 13e édit. In-8° avec un portrait . . . . . 7 fr. 50

Chronique de 1831 à 1862, par la duchesse de Dino (puis duchesse de Talleyrand et de Sagan), publiée avec des annotations et un index biographique, par la princesse Radziwill, née Castellane. Tome Ier : **1831-1835.** 6e édition. Un vol. in-8°, avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome II : **1836-1840.** 5e édition. Un vol. in-8°, avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50
Tome III : **1841-1850.** 3e édition. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche à Paris sous le second Empire (1851-1859), par le comte Alexandre de Hubner. 2e édit. Deux vol. in-8°, avec un portrait en héliogravure. Prix de chaque vol. . . . . 7 fr. 50
Quelques exemp. de chaque vol. sur papier de cuve. . . . . 15 fr.

Souvenirs d'un cavalier du second Empire. par le capitaine H. Choppin. Un volume in-18. . . . . 3 fr. 50

Journal d'Eugène Delacroix. Tome Ier (1823-1850), précédé d'une étude sur le Maître, par M. Paul Flat. — Tome II (1850-1854). — Tome III (1855-1863), suivi d'une table alphabétique des noms et des œuvres cités. — Notes et éclaircissements par MM. Paul Flat et René Piot. Trois volumes in-8°, accompagnés de portraits et fac-similés. Prix . . . . . 22 fr. 50

Mon ambassade en Allemagne (1872-1873), par le vicomte de Gontaut-Biron. 3e édition. Un vol. in-8° avec un portrait. 7 fr. 50

Souvenirs politiques (1871-1877), par le vicomte de Meaux. Un vol. in-8°. . . . . 7 fr. 50

Souvenirs de l'Assemblée nationale (1871-1875), par Paul Bosq. Un volume in-8° . . . . . 7 fr. 50

Simples Souvenirs (1859-1907), par le comte de Pimodan, ancien lieutenant-colonel de cavalerie breveté d'état-major. 2e édition. Un volume in-16. . . . . 3 fr. 50

Mes Souvenirs. par le comte de Reiset. I. *Les Débuts de l'indépendance italienne.* Préface par Robinet de Cléry. Un vol. in-8° avec un héliogravure. . . . . 7 fr. 50
— II. *La Guerre de Crimée et la Cour de Napoléon III.* Préface par Robinet de Cléry. Un vol. in-8° avec une héliogravure . . 7 fr. 50
— III. *L'Unité de l'Italie et l'Unité de l'Allemagne.* Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure. . . . . 7 fr. 50

Pages de l'histoire du second Empire, d'après les papiers de M. Thouvenel, ancien ministre des affaires étrangères (1854-1866), par L. Thouvenel, ancien secrétaire d'ambassade. Préface de M. Albert Vandal, de l'Académie française. Un vol. in-8° avec un portrait en héliogravure . . . . . 7 fr. 50

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13686.

University of California
SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
405 Hilgard Avenue, Los Angeles, CA 90024-1388
Return this material to the library
from which it was borrowed.

NON-RENEWABLE
ILL- UAB
OCT 27 1998

DUE 2 WKS FROM DATE RECEIVED
REC'D LD-URL
DEC 10 1998

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 117 724 5